

Bibliothèque numérique

medic @

**Journal de médecine, chirurgie,
pharmacie, etc.**

1763, n° 19. - Paris : Vincent, 1763.

Cote : 90145, 1763, n° 19



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)

Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90145x1763x19>

**JOURNAL
DE MEDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.**

Dédié à S. A. S. M^{gr} le Comte de
CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la
Faculté de Médecine de Paris, Membre de
l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences
& Arts de Bordeaux, & de la Société Royale
d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis
filia. Bagl.



Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de M^{gr} le
Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

On trouve chez VINCENT, à Paris,
rue S. Severin, les Livres suivans:

- Recueil sur l'Électricité médicale, dans lequel on a rassemblé les principales Pièces publiées par divers Sçavans, sur les moyens de guérir, en électrisant les malades, 2 vol. in-12, 1763, 5 l.*
- Dissertation anatomique & pratique sur une Maladie de la peau fort singulière, in-12, broch. 2 vol. 1755. 1 l. 5 s.*
- Essai sur la maniere de perfectionner l'espèce humaine; par M. Vandermonde, in-12, 2 vol. 1756. 5 l.*
- Dictionnaire portatif de Santé, dans lequel tout le monde peut prendre une connoissance suffisante de toutes les maladies, des différens signes qui les caractérisent chacune en particulier, des moyens les plus sûrs pour s'en préserver, & des remèdes les plus efficaces pour se guérir; par M. L***, ancien médecin des armées du roi, & M. de B***, médecin des hôpitaux, in-8°, 2 vol. troisieme édit. 1761. 9 l.*



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JUILLET 1763.

EXTRAIT.

Miscellanea philosophico-mathematica societatis
privatæ Taurinensis, tomus primus : C'est-à-
dire, *Mélanges de philosophie & de mathéma-
tiques de la société particulière de Turin, tome
premier. A Turin, de l'Imprimerie royale,
1759, in-4^o.*

Miscellanea Taurinensia tomus alter. *Mélanges
de philosophie & de mathématiques de la société
royale de Turin, pour les années 1760-1761,
tome second. A Turin, de l'Imprimerie royale,
1762, in-4^o.*

LES découvertes nombreuses, &
les progrès rapides que les diffé-
rentes académies, établies en Eu-
rope, depuis un siècle, ont fait
faire aux sciences qu'elles ont cultivées, ont
suffisamment démontré l'utilité de ces affo-
ciations. La médecine, en particulier, leur

A ij

4 MÉLANGES

est redevable de plusieurs vérités qui ont assuré sa pratique, & éclairé sa théorie. Combien de faits précieux pour l'anatomie, l'histoire naturelle, la chymie, la chirurgie & la pratique même de la médecine, ne trouve-t-on point dans les vastes recueils publiés par l'académie royale des sciences de Paris, la société royale de Londres, l'académie des curieux de la nature, celles de Berlin, de Petersbourg, d'Upsal & de Stockolm, celles de Florence & d'Edimbourg, la nouvelle société d'Harlem, &c ? Annoncer un nouvel établissement de cette espece, c'est donc annoncer de nouvelles découvertes, & des travaux utiles pour l'avancement des sciences & des arts. Quelques particuliers réunis par un goût commun pour l'étude & pour les sciences utiles, publièrent, en 1759, à Turin, sous les auspices de S. A. M^{se} le duc de Savoye, des Mélanges qui leur ont mérité la protection immédiate d'un Souverain, trop occupé du bonheur des peuples qu'il gouverne, pour ne pas favoriser une telle association. Le second recueil qu'ils viennent de publier, a confirmé de plus en plus l'idée que le premier avoit donné de leurs talens, & justifié l'épigraphe qu'ils avoient mise à la tête :

Favete, adeste a quo animo, & rem cognoscite

Ut pernoscat, equid spei sit reliquum. Terent.

DE PHILOSOPH. ET DE MATHÉM. 5.

Nous voudrions pouvoir présenter à nos lecteurs une idée des différens Mémoires de Mathématique & de Physique, qu'on trouve dans ces deux recueils; mais l'objet de notre Journal ne nous permettant pas ces fortes d'excursions, nous nous bornerons à faire connoître les pièces qui ont un rapport plus immédiat à la médecine ou aux sciences qu'elle suppose.

On trouve dix morceaux de cette espèce dans les deux volumes que nous annonçons. Le premier a pour objet *le problème de Bellini, ou la cicatricule des œufs durcis*. Il est de M. Cigna. Le second, qui est du même auteur, contient *quelques expériences sur la couleur du sang*. Le troisieme est un *essai d'expériences sur la putréfaction des humeurs animales*. Cet essai est de M. Gaber. Le quatrieme, une *énumération des plantes de Sardaigne, ramassées dans le diocèse de Cagliari, par M. Piazza, chirurgien de Turin, publiée par M. Allioni*. Le cinquieme, des *observations de M. Bertrandi, sur le corps glanduleux de l'ovaire, sur la matrice dans l'état de grossesse, & sur le placenta*. Ces cinq premiers Mémoires se trouvent dans le premier volume; les cinq autres sont dans le suivant. Le sixieme, sont *des corrections & des augmentations faites à l'histoire des plantes de la Suisse, par M. Albert de Haller*. Le

A iij

6 MÉLANGES

septieme , une *exposition méthodique des plantes du jardin de Turin*, par M. Allioni. Le huitieme , un *second essai de M. Gaber*, sur la putréfaction des humeurs animales , dans lequel il traite particulièrement du sédiment purulent , de la sérosité & de la coëne pleurétique. Le neuvieme , sont des recherches sur la cause de l'extinction de la flamme & de la suffocation des animaux dans un air renfermé. Le dixieme enfin est la *Flore de Corse*, par M. Felix Valle, de Turin , publiée par M. Allioni. Nous allons parcourir succinctement ces différens Mémoires.

Bellini avoit prétendu que , dans les œufs durcis , le germe ou la cicatricule , qui est ordinairement situé sur la surface du jaune , se trouvoit à son centre ; ce qui n'arrivoit point dans les œufs couvés , dans lesquels ce germe restoit constamment à la surface ; mais MM. Cigna , de Saluce & Bertrandi , se sont convaincus , par l'examen le plus exact , que cette cicatricule ne changeoit jamais de place , & que sa petitesse avoit seule empêché que Bellini ne la découvrit ; que le corps blanc du centre du jaune , que Bellini avoit pris pour cette cicatricule , se trouvoit dans tous les œufs , soit couvés , soit non couvés , pourvu qu'ils fussent assez cuits. Ils ne disent point ce que c'est que ce corps blanc.

DE PHILOSOPH. ET DE MATHEM. 7.

Quelques auteurs ont assuré que , lorsqu'on mettoit du sang sous le récipient d'une machine pneumatique , il y perdoit sa couleur rouge & brillante , & en prenoit une plus foncée & noirâtre ; quelques autres , au contraire , ont prétendu qu'il y conservoit toute la vivacité de sa couleur. M. Cigna voulant sçavoir à quoi s'en tenir , pria le P. Beccaria de répéter l'expérience. Celui-ci partagea le sang qu'on avoit tiré d'un homme qui avoit la fièvre , & qu'on avoit conservé fluide , en le battant ; il le partagea , dis-je , en deux vases ; il en laissa un exposé à l'air libre , & mit l'autre sous le récipient de la machine pneumatique : lorsqu'on vint à pomper l'air , ce sang se gonfla beaucoup , écuma & fournit une quantité d'air qui fit remonter le mercure de la jauge : pendant tout ce tems , le sang ne changea pas de couleur ; mais , lorsqu'à force de pomper , on eut entièrement épuisé tout l'air , il parut beaucoup plus noir que celui qui étoit resté exposé à l'air libre ; ayant été retiré de dessous le récipient , il reprit peu-à-peu sa première couleur.

Cette expérience explique pourquoi le sang de l'artere pulmonaire est noirâtre ; pourquoi celui de la veine pulmonaire a une couleur plus vive : pourquoi on ne trouve plus de différence entre le sang artériel & veineux , lorsqu'ils ont été exposés pendant

A IV

8 MÉLANGES

quelque tems à l'air : pourquoi cette différence disparoît également dans les animaux dont on a bouché la trachée-artere : pourquoi on la fait reparoître , en soufflant de l'air dans leurs poumons : pourquoi le sang qui vient de ce viscere est toujours rouge & écumeux : pourquoi celui du fœtus est peu coloré , ou est d'une couleur obscure : pourquoi le sang est d'un rouge vif dans les éréfipelles , & dans les autres maladies accompagnées de putréfaction : pourquoi le sang qui sort des parties gangrenées , qu'on scarifie , est toujours noir ; ce qu'il attribue à ce que l'air qu'il contenoit , a été dégagé par la putréfaction. En effet , le sang auquel on a conservé sa fluidité , en le battant , & qui paroît uniformément coloré , commence à noircir à sa surface , à mesure qu'il entre en putréfaction. Lorsqu'il se coagule , sa partie supérieure paroît d'un rouge vif & brillant , tandis que l'intérieure prend une couleur plus foncée , & devient noire. On a donné différentes explications de ce phénomène qui , n'ayant point satisfait M. Cigna , le déterminèrent à faire diverses expériences pour en déterminer la véritable cause. Il reçut , dans deux vaisseaux différens , le sang qui couloit de la veine d'un pleurétique : il en exposa l'un à l'air libre ; il couvrit l'autre d'huile ; le sang se coagula dans les deux vaisseaux : celui qui avoit été

DE PHILOSOPH. ET DE MATHEM. 9

exposé à l'air, parut rouge à sa surface, & noir à la partie inférieure du caillot, l'autre parut uniformément noir dans toute sa substance ; mais lorsqu'on en eut ôté l'huile, sa surface reprit une couleur vive, à l'exception de quelques endroits où il étoit resté quelques gouttes d'huile. Il fit plus : il enleva successivement différentes couches de la surface d'un caillot qui étoit exposé à l'air, & il vit que les nouvelles surfaces qu'il découvroit, prenoient peu-à-peu une couleur rouge vive, de façon qu'il la communiqua successivement à tout le caillot. Il retourna l'expérience d'une autre façon : il mit un caillot, dont la surface inférieure étoit noire, sur un filet ; & bientôt après, il la vit également colorée par-tout.

Fondé sur ces expériences, M. Cigna en conclut que la couleur foncée de la partie inférieure du caillot ne vient point de ce que les parties les plus pesantes du sang vont au fond, ni de ce que les parties supérieures pesent sur les inférieures ; que la couleur vive & brillante que le sang acquiert dans le poumon, ne dépend pas de sa plus grande condensation, mais que l'un & l'autre de ces phénomènes est dû à l'absence ou au contact de l'air, ou plutôt à son interposition entre les globules rouges du sang.

La putréfaction étant un des principaux moyens que la nature emploie, l'étude de

ses phénomènes , de ses causes & de ses effets , ne peut qu'être très-utile pour les progrès de la physique & même de la médecine. C'est ce que le fameux Bacon avoit très-bien vu ; aussi l'a-t-il recommandé aux médecins & aux philosophes ; mais , malgré ses conseils , peu de gens se sont occupés jusqu'ici de ces sortes de recherches. M. Pringle publia , il y a quelques années , différens Mémoires , dans lesquels il recherche principalement quelles sont les substances qui retardent ou qui accélèrent la putréfaction des matieres animales. M. Gaber , dans les deux essais qu'il a donnés dans les Mélanges que nous analysons , s'est plutôt proposé de découvrir les phénomènes que présente la putréfaction de nos différentes humeurs.

De la bile , prise dans la vésicule du fiel d'un homme mort d'ictère , dont le cadavre avoit été gardé pendant vingt-quatre heures , dans un lieu frais , en hiver , fit une effervescence très-sensible avec l'eau-forte. Le reste de cette bile fut distribué dans trois vases qu'on exposa , sçavoir , le premier à une chaleur de 35° , au thermometre de Reaumur ; le second , à une chaleur de 24° ; le troisieme fut laissé à la température de l'atmosphère , qui fut entre sept & dix degrés. Au bout de vingt-quatre heures , la bile du premier vase parut plus

DE PHILOSOPH. ET DE MATHEM. II

fluide, & fit à peine effervescence avec l'eau-forte; celle du second parut plus fluide, comme le premier, mais fit une effervescence un peu plus forte, quoique foible encore; enfin celle du troisieme conservoit toute sa viscosité, & fit une effervescence aussi forte, que lorsqu'elle sortoit du cadavre.

Du sang tiré en même tems du même cadavre, & qui paroissoit d'un rouge jaune, fit avec l'eau-forte une effervescence sensible, beaucoup moindre cependant que celle de la bile. Ce même sang exposé aux mêmes degrés de chaleur que la bile, fit une effervescence plus sensible, au bout de vingt-quatre heures; mais cette propriété s'affoiblissoit peu-à-peu.

M. Gaber répéta ces expériences sur la bile, la partie rouge & la partie séreuse du sang non putréfiées; & il observa que la bile fut celle qui fit le plus promptement effervescence, & la bile humaine plus promptement que celle du bœuf; la partie rouge du sang la fit un peu plus tard, & sa sérosité, plus tard encore. Ces humeurs exposées à une chaleur artificielle, exhalaient une odeur fétide, & firent effervescence beaucoup plus promptement, que lorsqu'on les laissoit exposées simplement à la chaleur de l'atmosphère; elles parvinrent même plutôt à faire l'effervescence la plus forte qu'elles pussent faire; & lors-

qu'elles étoient parvenues à ce degré, si on les tenoit encore exposées à la même chaleur, elles perdoient peu-à-peu cette propriété, & leur mauvaise odeur s'affoiblissoit; au reste, elles commençoient à puer, avant de faire effervescence, & leur mauvaise odeur se conservoit encore quelque tems après qu'elles avoient cessé de pouvoir le faire.

Le sang qu'on battoit, en sortant de la veine, pour l'empêcher de se figer, se putréfioit beaucoup moins vite que celui qu'on avoit laissé coaguler, & dont la sérosité s'étoit séparée; ce qui vient de ce que la sérosité se putréfiant plus tard que les autres parties du sang, retarde la putréfaction, lorsqu'elle leur reste unie.

M. Gaber s'étant apperçu que l'alcali volatil se dissipoit à un degré de chaleur assez foible, à mesure qu'il se formoit, chercha à l'attrapper: il y parvint par le moyen d'un appareil très-simple. Il plaça dans une étuve échauffée au 28° un alambic dans lequel il avoit mis la sérosité du sang qu'on avoit tiré, quelques heures auparavant, à un homme qui avoit la fièvre; il fit passer le col de cet alambic, par une ouverture faite au couvercle, & y ajusta un chapiteau & un récipient. Il obtint, par ce moyen, trois gros de liqueur, tous les deux jours. La première portion avoit l'odeur de la sérosité, étoit diaphane, & ne fit effervescence ni avec les aci-

DE PHILOSOPH. ET DE MATHEM. 13.

des, ni avec les alcalis ; la seconde & la troisieme étoient un peu fétides ; d'ailleurs elles étoient claires & transparentes comme la premiere ; & , comme elle , elles ne firent aucune effervescence ; la quatrieme étoit beaucoup plus fétide , trouble & opaque , d'une couleur blanchâtre ; elle ne faisoit pas encore d'effervescence ; mais les acides lui donnerent une teinte rouge legere ; la cinquieme , c'est-à-dire , celle qui distilla , au bout de dix jours , étoit limpide & fit une forte effervescence avec les acides ; la sixieme , qui étoit limpide , fit une effervescence moins forte. Au bout de ce tems , comme il ne montoit plus rien à ce degré de chaleur , M. Gaber défit son appareil : il trouva , au fond de l'alambic , une croûte gelatineuse roussâtre , qui ressembloit à un cuir , & qui exhaloit une odeur insupportable , mais qui ne fit presque point d'effervescence avec les acides.

Du sang , gardé dans un vaisseau fermé , conserva plus long-tems ses qualités alcalines , quoiqu'il eût été exposé à une chaleur de 25° ; lorsqu'on le déboucha , les vapeurs en sortirent avec violence , & remplirent toute la chambre de l'odeur la plus infecte. M. Gaber attribue à l'air dégagé par la putréfaction cette explosion des vapeurs ; & il déduit de cette expérience la raison pour laquelle les humeurs qui sont renfer-

14 MÉLANGES

mées dans les vaisseaux du corps humain, font à peine fétides, quoiqu'elles contiennent un alcali déjà tout formé.

Il distilla, une seconde fois, avec l'appareil que nous venons de décrire, du sang déjà putréfié, & qui faisoit effervescence avec les alcalis. Deux gros de liqueur qu'il obtint, le premier jour, firent une forte effervescence avec les acides, & firent prendre au syrop de violettes une couleur verte, telle qu'auroit pu la lui donner l'esprit de corne de cerf. La liqueur qui distilla, les cinq jours suivans, présenta constamment les mêmes phénomènes. Comme rien ne montoit plus au bout de ce tems, M. Gaber cassa son alambic : il trouva, dans le fond, une croûte semblable à celle de la première expérience, & dessous, une liqueur en consistance de syrop, qui contenoit encore un peu d'alcali ; cet alcali se dissipa dans l'espace d'une nuit, la liqueur ayant été exposée, sur une fenêtre, à la température de l'atmosphère, qui étoit alors de dix degrés.

Il est aisé de tirer les conséquences qui résultent de ces expériences. Nous croyons devoir présumer assez des lumières de nos lecteurs, pour nous croire dispensés de les rapporter. Nous nous contenterons donc d'indiquer la conclusion générale que M. Gaber en a tirée. C'est que l'alcali volatil n'est pas un produit nécessaire de la putré-

DE PHILOSOPH. ET DE MATH. 19

faction, & que le degré d'alcalescence (indiqué par l'effervescence des humeurs avec les acides,) ne répond pas toujours au degré de celle-ci ; que dans les végétaux, les sels essentiels mêlés aux huiles sont volatilisés par la putréfaction, & que dans les animaux, cette même putréfaction acheve ou dégage l'alcali volatil qui a déjà été commencé par l'action des viscères, ou qui est encore enveloppé dans les autres élémens : c'est pourquoi la putréfaction engendre d'autant plus d'alcali volatil, qu'il y a, dans les corps qui la subissent, plus de sels & d'autres élémens capables de leur procurer la volatilité.

Nous avons déjà dit que M. Gaber traitoit principalement, dans son second Essai, du sédiment purulent, de la sérosité & de la coëne pleurétique. M. Pringle avoit déjà vu que de la sérosité, tenue en digestion hors du corps de l'animal, déposoit un sédiment qui ressembloit parfaitement au pus. Les expériences de M. Gaber s'accordent trop parfaitement avec celles de cet illustre médecin, pour laisser aucun doute sur cette origine du pus. Il a observé que la sérosité déposoit constamment deux sédimens : l'un qui se séparoit, les premiers jours, de la digestion, sans que la sérosité se troublât, étoit très-blanc, adhéroit au fond du vase, & étoit d'autant plus épais, que la chaleur

à laquelle il avoit été tenu en digestion , étoit moins forte ; à une chaleur , par exemple , de 10° du thermometre de Reaumur : il ressembloit à cette membrane qui se forme dans les hydropiques , & couvre les vitceres. Une portion de la même matiere se séparoit de la sérosité , & venoit nager à la surface , en forme de membrane ; l'autre sédiment se déposoit beaucoup plus tard , & la sérosité devenoit trouble , avant qu'il ne se déposât : dans les commencemens , il étoit plus cendré & moins compacte ; mais , avec le tems , il acquéroit plus de densité & d'opacité , & devenoit plus blanc. Si la chaleur étoit un peu forte , le premier sédiment se confondoit tellement avec celui-ci , qu'à la fin il n'étoit plus possible de les distinguer. Ce premier étoit en petite quantité ; & dans un vaisseau de quatre ou cinq pouces de haut , à peine y en avoit-il deux ou trois lignes ; l'autre étoit abondant , & faisoit au moins un tiers de la sérosité. Le premier , comme nous l'avons dit , se déposoit , le premier ou le second jour , à une chaleur égale à celle du corps humain ; il falloit cinq ou six jours au dernier : il se déposoit d'autant plus promptement , que la chaleur étoit plus grande , & que le vaisseau étoit plus étroit : il se déposoit plus tard dans les vaisseaux fermés hermétiquement , que dans ceux où la sérosité étoit seulement
seulement

DE PHILOSOPH. ET DE MATH. 17

seulement couverte d'huile ; dans ceux-ci ; que dans ceux où elle étoit exposée immédiatement à l'air.

Au reste , quoique le second sédiment parût le plus souvent d'un blanc cendré , opaque , homogène , & occupât horizontalement le fond du vase , il arrivoit cependant quelquefois , sur-tout lorsque les personnes , dont on avoit tiré la sérosité , avoient quelque vice dans les humeurs , ou lorsque la bile & les autres humeurs s'y étoient mêlées , que ce sédiment étoit inégal , en flocons , se rassembloit en partie au fond , & s'élevoit en partie à la surface ; cela arrivoit sur-tout dans les vaisseaux ouverts , exposés à une chaleur égale à celle du corps humain , ou même supérieure. Quand la partie la plus fluide s'étoit dissipée par l'évaporation , avant que ce sédiment épais se fût séparé , il se déposoit si confusément , qu'il laissoit un sédiment qui n'étoit plus blanc , mais plus ou moins noir , puant , glutineux , & semblable au résidu de la sérosité dont nous avons parlé , en rendant compte du premier Essai.

On soupçonne bien , sans que nous le disions , que la formation de ces sédimens étoit accompagnée du dégagement de l'air. Nous ne suivrons pas M. Gaber , dans le parallèle qu'il fait du premier sédiment avec le pus , ni dans l'application de ses expé-

Tome XIX.

B

riences à l'histoire de la suppuration. Il en résulte bien évidemment que c'est la sérosité seule, & non pas la graisse, ni la partie rouge ou lymphatique du sang qui fournissent la matière de la suppuration; ces humeurs peuvent s'y joindre, mais elles donnent alors au pus un caractère particulier, qui le rend plus ou moins mauvais.

M. Pringle avoit observé que la croûte pleurétique gardée dans un vase couvert, étoit tombée en *deliquium*. M. Gaber a répété la même observation dans les vaisseaux scellés hermétiquement : à mesure qu'elle se ramollissoit, elle paroissoit devenir rouge, quoiqu'on en eût détaché bien soigneusement la partie rouge; ce qui lui avoit fait soupçonner que cette croûte pleurétique étoit formée par des globules rouges dégénérés; mais en ayant eu ensuite qui étoient parfaitement blanches, elles se résolvoient en un liquide, sans couleur semblable, à de l'huile; ce qui le convainquit que la couleur rouge de la première étoit dûe à quelques globules qui étoient restés enveloppés dans la partie lymphatique. Cette matière, tombée en *deliquium*, étoit puante, quoiqu'elle fût encore coagulable par les acides & par le feu : digérée sous cette forme d'huile, dans un vaisseau fermé hermétiquement, elle ne déposa aucun sédiment qui pût ressembler au pus : il tomba seule-

DE PHILOSOPH. ET DE MATH. 19

ment au fond une poudre très-fine, de couleur cendrée, qui paroiffoit être d'une autre nature que la matiere qui formoit le sédiment purulent de la férosité. On avoit prétendu que la chaleur, l'eau chaude, l'eau nitrée ou le nître lui-même diffolvoient cette coëne; mais M. Gaber s'est assuré, par ses expériences, qu'aucun de ces agens ne la diffolvoit en moins de tems qu'elle n'étoit à se réfoudre, lorsqu'elle étoit abandonnée à elle-même; d'où il conclut que, dans tous ces cas, ce n'est que la putréfaction qui opere cette résolution. Il n'en est pas de même des alcalis volatils, tenus en digestion avec cette coëne, à une chaleur de 25°, dans des vaisseaux fermés; ils la réduisent, en une heure de tems, en forme de gelée; & en quatre heures, ils la diffolvent en une liqueur très-fluide, homogène, d'une couleur un peu rougeâtre. Cette liqueur exposée dans un vaisseau ouvert, reprend la forme de gelée, dès que l'alcali volatil est dissipé; cette propriété que les alcalis volatils ont de diffoudre cette croûte pleurétique, nous paroît mériter la plus grande attention de la part des praticiens. Mais il est tems que nous passions aux Mémoires qui nous restent à examiner.

Celui de M. Bertrandi sur le corps glanduleux de l'ovaire, sur l'état de la matrice

B ij

pendant la grossesse, & sur le placenta, a pour objet de démontrer que les filles, même celles dont la virginité est la plus intacte, ont quelquefois des corps glanduleux dans leurs ovaires; que ces corps glanduleux sont destinés à séparer la semence; qu'ils ont une structure presque semblable à celle des testicules dans les mâles; qu'ils croissent comme les fleurs dans les plantes, pour se faner ensuite comme elles; que la matrice elle-même se prépare pour la conception: dans les animaux qui ont des cotylédons, on apperçoit, dans le tems de la chaleur & de la conception, des papilles spongieuses, qu'on y chercheroit en vain dans un autre tems. On n'observe rien de semblable dans la femme; cependant, lorsqu'on ouvre la matrice d'une femme, peu de jours après la conception, on apperçoit toujours une partie de sa surface interne plus tuméfiée, les sinus de Morgagni plus ouverts, & leurs lèvres plus avancées & plus grosses; ce qui semble indiquer le lieu où doit adhérer le placenta. Enfin, que le placenta qui a une véritable organisation, est formé d'une simple mucofité qui végete, pour ainsi dire, & produit le cordon ombilical.

Nous renverrons nos lecteurs, à l'ouvrage même, pour le Mémoire de M. Cigna, sur la cause de l'extinction de la

flamme , & de la suffocation des animaux dans l'air renfermé , ainsi que pour les quatre Mémoires de Botanique qui , n'étant que des nomenclatures de plantes , ne sont pas susceptibles d'abréviations.



OBSERVATIONS

Sur une espece de Colique de la nature de la Colique de Poitou , qui régné dans l'abbaye de Savigny , ordre de Cîteaux , en basse Normandie ; par M. MARTEAU DE GRANDVILLIERS , médecin de l'hôpital d'Aumale , & inspecteur des Eaux minérales.

Il régné à l'abbaye de Savigny une espece de colique qui me paroît beaucoup ressembler à celle de Poitou végétale. La plupart des religieux y sont sujets. Sur vingt , on en a vu jusqu'à quinze hors d'état de vaquer aux offices. Les domestiques s'en ressentent également. Les accès se répètent à plus ou moins d'intervalle : ils laissent quelquefois un an , dix-huit mois , & même plus de repos ; la fréquence des retours ébranle enfin la constitution. Il n'est pas rare de voir , à la fleur de l'âge , ces religieux accablés par une multitude de secousses , traîner une vie languissante & tracassée de mille infirmités. Ce qu'il y a

B iij

22 OBSERVATIONS

de pis, c'est qu'en se transplantant ailleurs, ils y emportent les germes de cette cruelle maladie. J'ai eu occasion d'en voir deux à l'abbaye de Foucarmont. C'est sur le rapport de l'un d'eux, & d'après ce que j'ai observé moi-même, que j'ai esquissé le tableau de cette Colique. La peinture que m'en fait dom Felix, est d'autant plus fidelle, qu'après l'avoir essuyée à Savigny, il en a été une seconde fois attaqué à Foucarmont, & sous mes yeux. Cette description n'embrasse pas tous les phénomènes de la colique végétale. Il n'a pu me crayonner que ce qu'il ressentait, ou les symptômes les plus frapans qu'il avoit remarqués chez ses confreres ; mais combien de choses échappent à des yeux qui ne sont pas médecins ! Pour moi, je ne puis parler que de ce que j'ai vu.

Symptomes de la Colique de Savigny.

Des fadeurs, de legers maux d'estomac, & des pesanteurs de digestion sont, pendant quelques jours, le prélude, & comme les avant-coureurs de la colique. Ils augmentent insensiblement, au point, qu'à la fin, la moindre nourriture fatigue, & ne se digere, qu'en prenant un gobelet d'eau froide, encore n'est-ce que très-lentement, & avec beaucoup de peine qu'elle passe. A la suite de ces mauvaises digestions, le ven-

SUR UNE ESPECE DE COLIQUE. 23

tre devient paresseux ; il ne s'ouvre que tous les trois ou quatre jours : les matieres font séches, noires, dures & brûlées. A ce période, on commence à sentir des ardeurs d'estomac, & des envies de rire ; celles-ci font provoquées par une espece de chatouillement, vers l'orifice supérieur de ce viscere : à cette sensation en succede une plus désagréable : il paroît au malade, qu'on fait l'estomac dans la main, qu'on le ferre, qu'on le presse, qu'on l'eleve, & que, par la pression, on force tout ce qu'il contient à remonter vers la poitrine. C'est alors que la colique se déclare ; c'est une douleur des plus aiguës à l'épigastre : il semble que l'estomac se tourne, & qu'on le tord comme un linge mouillé ; ensuite les intestins paroissent remonter vers la poitrine, & suivre le ventricule par une attraction dont ce viscere est le point d'appui : le ventre est dur, tendu, plat, & comme collé à l'épine : tous les muscles font dans des contractions spasmodiques. Il semble qu'on les arrache. Après une heure ou deux de ces tiraillemens d'entrailles, des douleurs plus cruelles encore font oublier les premières. C'est un déchirement aigu des extrémités. Il semble qu'on hache & qu'on tenaille tous les membres, sur-tout les coudes, les genoux & les gras de jambes ; ces symptomes font suivis de l'impuissance du mouve

B iv

24 OBSERVATIONS

ment des extrémités ; elles deviennent moins sensibles ; mais la douleur ne fait que changer de place ; elle se reporte à l'estomac & à la poitrine : les os du sternum paroissent fracassés ; on y souffriroit à peine l'attouchement d'une plume. Le malade que j'ai traité à Foucarmont, soutient que le sentiment de la brûlure est moins insupportable que ces douleurs. Il l'a éprouvé lui même, pour distraire l'ame de la vivacité de ses souffrances, & a vu plusieurs de ses confreres s'exposer à la plus violente ardeur du feu pour amortir le sentiment de leurs maux. Ces paroxifmes sont accompagnés de la constipation, de la paucité & de la difficulté des urines : on ne les provoque, & on n'obtient la liberté du ventre, qu'à force de clysteres. Je n'ai pas remarqué de fièvre à mon malade ; ce qui même m'a surpris, le pouls n'est pas toujours petit & serré ; mais tous les malades ne sont pas à l'abri de la fièvre ; & quand elle se met de la partie, elle tourne incontinent à la malignité ; il n'est pas rare alors de voir les accès durer dix-huit & vingt jours, avec délire.

On ne s'achemine à la guérison, qu'après avoir rendu des excréments rougeâtres, & bien fluides & délayés. Les douleurs d'estomac diminuent, mais ne cessent pas absolument ; & il reste toujours une

SUR UNE ESPECE DE COLIQUE. 25

disposition très-prochaine à l'indigestion : les douleurs des membres se terminent ; mais l'impotence demeure. Ce n'est qu'après s'être tout doucement exercé pendant un mois, & avoir, pour ainsi dire, essayé l'usage de ses membres, qu'on commence à en recouvrer le mouvement, & à se rétablir ; mais tous ne font pas assez heureux pour en être quittes à si bon compte. Plusieurs meurent ; d'autres demeurent perclus, les membres crochus & retournés ; alors ils souffrent moins ; mais de ceux-ci, quelques-uns deviennent sujets à la goutte aux pieds & aux mains ; cette goutte devient aisément anormale. On a observé qu'elle se dévoie souvent à l'estomac, & termine tôt ou tard une vie pleine de misère & de souffrances. Des articulations affoiblies par la contraction, un estomac énérvé par la fréquence des secousses, n'offrent point de résistance aux humeurs qui s'y portent ; accoutumées à céder, & à ne point réagir, elles deviennent enfin le séjour habituel de l'humeur mordicante qui, dans les premiers tems, produisoit la colique ; ce sont les jeunes gens qui sont les plus exposés à cette maladie. On a fait cette remarque, sans doute, parce que Savigny est un noviciat où le nombre des jeunes religieux excède celui des vieux profès ; on en voit, qui ont à peine atteint leur trentième année, gémir, courbés sous

le poids des infirmités que laisse cette maladie. Le moindre symptôme qui leur reste, est un tremblement qui, à la fleur de l'âge, représente la caducité de la vieilleffe la plus décrépité. J'ai vu, à Foucarmont, un religieux qui, depuis qu'il étoit dans le cloître, avoit été cruellement tourmenté de cette colique. Il termina, à quarante-deux ans, sa carrière, par une hydropisie, dont le tempérament le plus ferme, mais usé par la continuité des douleurs, n'avoit pu le garantir. Il paroïffoit plus que sexagénaire, même avant la naissance de sa maladie mortelle.

L'abbaye de la Luzerne, ordre de Prémontré, & celle de Louley, ordre de Saint Benoît, dans le voisinage de Savigny, ne font pas à l'abri des atteintes de cette maladie; mais elles n'y font, ni si fréquentes, ni si cruelles que dans celles-ci. Il seroit intéressant, que les médecins du canton s'assurassent si cette espèce de colique n'étend pas ses ravages sur le peuple de ces quartiers.

Il est assez difficile de deviner quelle peut être, à Savigny, la cause de ces horribles symptômes. M. de Quesnes, abbé de Foucarmont, a été, pendant huit ans, prier de cette abbaye. Pendant tout ce tems, on n'y a pas vu une seule colique; elles avoient été fréquentes avant son arrivée; elles l'ont

SUR UNE ESPEGE DE COLIQUE. 27

été depuis qu'il a quitté cette maison. Pendant son administration, les tonnes à cidre, boisson ordinaire en Normandie, étoient regrattées & entretenues avec la plus grande propreté. Seroit-ce à cette précaution qu'on auroit dû la cessation de la maladie pendant huit ans ? N'y auroit-il pas quelqu'autre cause ? Un religieux qui a passé deux ans dans ce monastere, & qui y a payé le tribut à la colique, m'assure que toutes les parois de la maison sont couvertes de fleurs salines, comme le salpêtre de houffage: elle est de bâtisse très-antique. Il ajoûte qu'on dépose & laisse mûrir les fruits de la vendange dans des souterrains voûtés, dont les murailles portent plus qu'ailleurs des empreintes salines. Qui sçait si ces fels ne suffiroient pas pour concilier aux boiffons la qualité vénéneuse qui irrite les nerfs, & produit la colique ? Ce seroit matiere à examen.

Au reste, quelle que soit cette cause efficiente, l'humeur qu'elle produit, paroît avoir beaucoup d'analogie avec la goutte, soit dans sa nature, soit dans ses effets. Comme la goutte, elle est d'une ténuité & d'une mobilité inconcevable, puisqu'en un clin d'œil, elle se porte de l'estomac aux extrémités, & de celles-ci, à l'estomac & à la poitrine; comme la goutte, elle est d'un caractère féroce; & on peut remarquer plus d'un trait de ressemblance entre la colique

28 OBSERVATIONS

arthritique, & celle de Savigny; telles sont l'énormité des douleurs de l'estomac & de la poitrine; la rétention des urines, la constipation: ce qui paroît appuyer ma conjecture, c'est que, comme la goutte, la colique de Savigny est sujette à retour, même chez ceux qui ont quitté cette maison; & ce qui sembleroit encore plus décisif, c'est que comme la goutte, elle retourne les membres, gonfle les articulations, & paroît enfin se convertir en véritable humeur arthritique.

Dans l'impuissance de deviner une cause qui échappe aux yeux les plus perçans, je me suis arrêté à chercher, dans la considération de ses effets, les moyens d'y remédier. La médecine doit borner ses indications à détruire les produits de l'humeur morbifique, quand elle ne connoît pas assez celle-ci pour l'attaquer par les antidotes spécifiques; en adoucissant un symptôme, on enlève toujours quelque chose à la maladie primitive; en les détruisant tous, on guérit toute la maladie (a).

Je n'ai vu, dans la colique de Savigny, que contractions, que crispations, que spasme, qu'éréthisme; elle m'a paru toute nerveuse. Je me suis proposé de tempérer les douleurs, de porter la souplesse dans les

(a) Boerhaave, Instit. med. Aph. 1244-45.

SUR UNE ESPECE DE COLIQUE. 29

nerfs ; ces indications ne s'accordoient pas de la méthode de la charité ; la mienne a été des plus simples : des lavemens émoulliens, simplement dégoûrés, & de tems en tems, une cuillerée de potion anti-spasmodique, ont amorti la fureur des premiers symptômes ; des bains émoulliens tièdes ont fait le reste, & paré les suites de la maladie. J'ai fait entrer dans le julep les eaux de rose, de tilleul ; de fleurs d'orange, de mélisse spiritueuse, la liqueur minérale anodine d'Hofman, & la teinture anodine de Sydenham, avec le fyrop de guimauve. Rien n'est si facile que de varier les formules de ces potions, & de les approprier aux circonstances, pourvu que ces deux admirables calmans fassent toujours la base du remède. De cette manière, on ne court pas risque de donner à la fois trop de narcotique ; on en gradue & règle la dose sur les signes de suffisance ; le silence des douleurs avertit d'arrêter, & l'on n'a produit que l'effet qu'on devoit se proposer. Ce religieux s'est empressé de communiquer à quelques-uns de ses infortunés confreres les remèdes auxquels il doit la promptitude & la stabilité, du moins apparente, de son rétablissement. Dieu veuille que le succès réponde à son attente & à leurs desirs ! Il seroit à souhaiter que les expériences se multipliasent en faveur de la méthode cal-

30 OBSERVATIONS, &c.

mante; elles contre-balanceroient & détruiraient peut-être le crédit des émétiques, dont le préjugé fait encore respecter l'usage. Combien de médecins se feroient encore un crime d'avoir recours aux adouciffans, parce qu'ils supposent des corpuscules grossiers tenacement inhérens aux parois des intestins, & qu'on ne peut chasser que par des secouffes qui ajoutent encore à l'énormité des douleurs ! Ils ont peine à concevoir que, pour guérir ici, il suffit de détruire l'éréthisme du genre nerveux. Avant M. Astruc, personne n'a osé se douter qu'on pût & qu'on dût s'écarter de la pratique de M. Dubois. Quelles obligations n'aurons-nous pas à ce bienfaiteur de l'humanité, si, marchant dans la nouvelle route qu'il nous a ouverte, de nouvelles tentatives font couronnées de nouveaux succès ! Un seul fait ne suffit pas ; mais ils peuvent se multiplier ; & pourquoi ne l'espérerions-nous pas ; si les médecins, attachés aux maisons de Savigny, de la Luzerne & de Louley, veulent se donner la peine de répéter des épreuves qui ne peuvent tout au plus être qu'innocentes, & jamais dangereuses ?



L E T T R E

De M. PHILIP, médecin de la faculté de Paris, à l'auteur du Journal, contenant quelques réflexions sur l'usage qu'on a fait de certaines substances réputées des poisons.

MONSIEUR,

Les expériences que vous venez de nous annoncer, dans votre Journal de Mai, sur l'usage interne du *stramonium*, de la jusquiame & de l'aconit, sont, sans contredit, des nouveaux titres qui assurent à M. Storck, l'estime & la reconnaissance du public. Le but de ce sçavant médecin, dans ses nouvelles tentatives, fait sur-tout honneur à son cœur; & le détail de ses procédés ne nous prouve pas moins l'étendue de ses lumières, que la sagesse de ses conseils. Je suis par conséquent très-éloigné de lui refuser le tribut d'éloges qu'il mérite, ou de vouloir affaiblir, par des contradictions déplacées, la haute réputation qu'il s'est acquise si légitimement. Je viens, au contraire, ajouter à ses observations, un nouveau sujet d'encouragement pour ceux qui voudroient l'imiter, en indiquant à M. Storck une voie qui me paroît lui être

inconnue, & dans laquelle se trouvent appliquées toutes les difficultés qu'opposoit à son zèle sa trop grande timidité. La candeur & la modestie de cet habile praticien l'auroient sans doute obligé de nous citer ses guides, s'il en avoit eu. Il ne désapprouvera donc pas, qu'à son occasion, votre Journal apprenne à ceux qui l'ignorent, qu'il existe un ouvrage déjà ancien, intitulé : *Melchioris FRICII medici Ulmenfis Tractatus medicus de virtute venenorum medicâ*, avec cette épigraphe : *NON TIMIDÈ NEC TEMERÈ*, & dans lequel on trouve les plus grandes lumières sur une matière aussi épineuse, & en même tems si intéressante. La différence de ce Traité d'avec tant d'autres qui ont parlé des poisons, étoit assez annoncée par le titre ; cependant l'auteur, dans une courte Préface, l'expose encore plus clairement : *De venenorum naturâ deleteriâ & nocendi modo multi medicorum scripserunt, qui verò de eorum virtute salutari, medicâ, juvandi modo, & quomodo ex iis egregius remediorum apparatus comparari possit, docuerit, nullum scio.* Après s'être excusé & avoir fait voir son intention, en rangeant tous les poisons dans la classe des médicamens, il s'explique encore d'une manière plus formelle. *Probaturus sum venena, ut ea natura produxit, esse summa remedia, non verò sub prætextu correctionis & præparationis à chymicis interdum*

SUR L'USAGE DES POISONS. 33

interdum miserè vexata, & viribus suis magis orbata quàm aucta. Denique venena in curatione morborum alia remedia aëivitate suâ superare, vaque incassum tentatis aliis auxiliis, etiam in morbis desperatis esse medicorum ultimum refugium, & ægrotorum sacram anchoram offensurus sum, idque venena non occulto, uti hæcenus crediderunt multi, sed manifesto modo præstare, docebo. L'auteur tient parole dans le corps de son Ouvrage, & chaque Chapitre contient tous les éclaircissémens nécessaires pour se servir, avec succès, de la substance vénéneuse qui en fait le sujet. On y trouve les cas où l'on peut l'employer, ceux où l'on doit la proscrire, & enfin l'antidote le plus sûr & le plus prompt à s'opposer à ses mauvais effets, en supposant qu'on en eût donné à contre-tems, ou à trop grande dose; ce que nous devons nous attendre à voir arriver, puisqu'on met aujourd'hui ces fortes de remèdes dans les mains de tout le monde. L'avis de Friccius, sur ce point, ne sçauroit être trop connu. *Usus & applicatio istius modi remediorum exactum medici iudicium, atque inter timiditatem & temeritatem ambiens, causam morbi, ægri vires probè cognoscens & trutinans requirit,* (pag. 425.) L'Ouvrage est terminé par un Chapitre particulier, sur la nécessité des remèdes vénéneux. Friccius y prouve, ainsi

Tome XIX. C

34 RÉFLEXIONS

qu'il l'avoit promis dans sa Préface, que c'est à eux qu'il falloit avoir recours, lorsque les remèdes ordinaires étoient infructueux, & que cet Aphorisme, *Extremis morbis extrema remedia*, ne pouvoit s'entendre qu'en expliquant, *extrema remedia*, par les poisons, qui sont, selon lui, *remedia præstantissima & generosa in parvâ quantitate, convenienti subjeçto, justo modo & tempore usurpata*, (pag. 412,) les remèdes ordinaires ne pouvant être appelés *extrema*.

Voilà, si je ne me trompe, bien des points de conformité entre Friccius & M. Storck. Le plan, le but, les conseils semblent dictés par le même amour pour l'humanité, & dirigés par la même prudence. Quels avantages ne retirerons-nous pas, si M. Storck joint à sa sagacité naturelle toutes les connoissances ramassées dans Friccius ! Ses progrès dans les découvertes qu'il tente de faire, n'en seroient, sans doute, que plus rapides. Les petites controverses qu'il a essuyées de la part des médecins même, lui donnent encore une sorte de conformité avec Friccius. L'objet de ce dernier, qui n'étoit que l'utilité publique, n'a pu le sauver des traits de l'envie & de la jalousie de ses contemporains. M. Storck n'a-t-il pas éprouvé le même sort, en ayant les mêmes vues, en suivant la même carrière ?

SUR L'USAGE DES POISONS. 35

Vous trouverez aussi qu'ils ont fait à-peu-près les mêmes plaintes. *Unde non satis admirari possum, medicos in rebus tanti momenti tantoperè sibi invicem adversari, & multos eorum ea remedia contemnere & conviciis lacerare audere, quorum tamen summam in morbis medendis utilitatem tot & tantorum in arte medicâ clarissimorum virorum autoritas & experientia sanxit, ad quod verò facinus eos, nil nisi quædam præconcepta opinio impellit.* (Fricc. p. 310).

Venons maintenant aux trois plantes qui ont occupé M. Storck dans ses dernières expériences. La jusquiame, & sur-tout la poudre de sa semence est recommandée dans Friccius pour la toux, l'hémophthisie, le flux immodéré des mois, la rétention d'urine, la néphrétique, l'ulcère de la vessie, la dysenterie, &c. On peut dire encore d'après le même auteur, qu'elle guérit les femmes des effets de la peur; ce qui peut quelquefois être d'une grande ressource. *Horum remediorum successum non ita diù ipse expertus sum in quâdam muliere admodum tussiente, asthmate, & dolore punctorio pectoris correptâ: item in aliâ quæ ex viso spectro, ut credebat, magnum terrorem conceperat, (pag. 300.)* Mais un avantage plus réel est celui qu'on tire de cette plante, contre un mal qui résiste si souvent aux remèdes les mieux indiqués.

36 RÉFLEXIONS

Ad epilepsiam remedium nobilissimum fit ex semine hyosciami ultra 40 dies usurpati, incipiendo à granis vj ad xxiv, (pag. 305.) Je passe beaucoup de détails essentiels sur l'usage interne & externe de cette plante, qu'on doit lire dans l'Ouvrage même. On n'a pas oublié d'y parler de toutes les compositions dans lesquelles la jusquiame entre, quoiqu'en petite quantité. Ce Chapitre est enfin terminé par l'énumération de ses antidotes, qui sont la chicorée, la moutarde, le raifort sauvage, l'oignon, l'ail, l'oxymel scillitique.

Friccius paroît avoir confondu le *stramonium* avec une autre plante. Quoiqu'on trouve, au commencement du Chapitre, le nom même de *stramonium*, tout ce que cet auteur en dit ne peut convenir qu'à la *bella-dona*, d'autant mieux qu'il la désigne ensuite par un nom moins équivoque, *Solanum maniacum*. Comme on a fait, il y a quelques années, beaucoup d'expériences sur cette dernière plante, je ne crois pas moins intéressant de vous dire ici, ce que Friccius en a pensé. Il s'en faut bien, selon lui, qu'elle soit si redoutable. Il lui attribue les mêmes vertus qu'à l'opium. Il n'emploie les feuilles qu'extérieurement; mais on peut se servir, pour l'intérieur, de l'écorce de sa racine, de la racine même & de ses bayes. C'est avec le suc de ces der-

nières, qu'on fait le syrop de Gefner, dont il faisoit un secret, & qu'on dit être si efficace, *ut vel ligulæ, aut cochlearis parvi mensura somnum inferat, fluxiones sistat, dolores tollat, dysenteriam curet; gratus est planè, sed cavendum ne amplius detur,* (pag. 359.) Les mêmes bayes seroient encore d'une plus grande utilité, si des nouvelles observations confirmoient ce qui se lit dans Friccius. *Decoctum baccarum aliquot solani maniaci specificum contra hydrophobiam appellatur,* (pag. 360.) Leur suc exprimé, est encore regardé comme un grand ophthalmique. Il est sur-tout efficace dans la maladie des yeux, qu'on appelle *Epiphora*, qui entraîne si souvent la fistule lacrymale. Le plus sûr antidote de la *bella-dona*, est le vinaigre ou le suc de citron. Friccius cite, à ce sujet, d'après Mathiole, une particularité des effets de la *bella-dona*, que vous ne serez peut-être pas fâché de retrouver ici. *Si quis hujus radicis drachmam pondere crassiusculè trita in vino per septem ad summum horas maceraverit, & vinum percolatum jejunus degustaverit, fiet, ut is nullo modo edere poterit, nisi epoto paulò post aceto. Hoc enim antidoto fucus statim eluditur, reditque qui sumpsit ad cibum. Jocus est magnus ubi quis gulosis parasitis hoc apposuerit venenum, cum mensis optimis cibus refertis assidentes, nihil*

profus cibi ingerere queant, (pag. 357.)
 Friccius nous rapporte encore la même chose, d'après Gesner. *Solani (maniaci) radicis particula fortè dimidiâ drachmæ pondere, si in poculum vini injiciatur, & de illo vino alicui propinetur (id quod per jocum & adlusionem aliquos factitasse scio) per horam aut dimidiam ante cœnam eum qui gustavit, in cœnâ ab omni cibo alienum futurum, & cùm nec agrotet, nec doleat, edere tamen non posse, quòd si cochleare aceti aut succi limonum biberit, statim liberatur & edit, (pag. 363.)* La thériaque nuirait beaucoup dans ce cas-là, à cause de l'opium qu'elle contient. Aussi Friccius avertit-il de l'éviter.

Le Chapitre de l'aconit ou du napel est fait avec beaucoup de soin. On y voit que cette plante est un fébrifuge bien décidé. On lit en effet : *Kesmarkini civem fuisse qui Carpathias montem frequentare & inde radices napelli afferre solebat, quas in pulverem redactas drachmæ unius pondere in febris tertianis & quartanis cum comodo agrotis exhibuerit, (pag. 151.)* Voici un passage d'un auteur Allemand, cité par Friccius, qui doit nous enhardir encore plus sur l'usage de l'aconit. *Mercatores Gentiles Indi vulgò (Baguares) Iustanicè, & (Gauri) persicè, regiam Persidis Aspahamum incolentes, radicem hujus*

plantæ seu napelli obsoniis commiscet & condimentis ; immò munusculi titulo pluries illam mandendam præbent post prandium , & fateor me non rarè illam adhibuisse ad utrumque usum ; si enim condimentis admoveatur , fragrantiam & saporem gratum & restaurativum confert , si verò mandatur , oris odorem conciliat , ructus & flatus dispefcit , stomachum in instanti componit & miram lætitiã , & sensuum quietem per totum corpus quasi diffundere videtur , (pag. 156.) On sçait que la différence du climat est capable de mettre une prodigieuse différence dans les effets de la même plante. C'est pourquoi , malgré l'assertion de cet auteur , Friccius ne croit pas moins nécessaire de nous marquer les antidotes du napel , qui sont le lait de vache bouilli & le beurre bus en très-grande quantité avec du vin , l'huile de scorpion & la pierre de bézoart. On connoît , en outre , les secours de l'émétique dans les cas d'empoisonnement. Il est , sur-tout , d'un grand secours contre les mauvais effets de l'aconit.

Je crois vous en avoir dit assez , Monsieur , pour vous faire voir que Friccius a traité la matière des poisons , de la façon la plus sage & la plus satisfaisante. Vous trouverez encore dans son ouvrage le nom de tous les auteurs qui s'en sont servis , ou qui les ont recommandés comme moyens

curatifs. On nous en , donnera sans doute ; des notions plus étendues dans les *Mémoires* qu'on nous promet , pour servir à l'histoire de l'usage interne de l'aconit , de la jusquiame , du stramonium , du sublimé corrosif , &c. Mais devoit-on admettre le prétexte de faire passer dans notre langue ce qui est écrit dans une langue sçavante ? La traduction de pareils ouvrages doit toujours être regardée comme très-dangereuse. Friccius nous apprend à ce sujet la décision d'un de ses amis , qui ne pourroit être mieux placée qu'ici. *Unde non reprobō cujusdam medici mihi amici censuram de hoc tractatu , qui bene factum credit , quod is in linguā latinā fuerit conscriptus. Nam , inquit , si in linguā vulgari & germanicā ederetur , & ab artis imperitiis legeretur , temerariis posset occasionem nocendi præbere. Verum quantò meliùs factum & medicorum existimationi & rei consultum fuisset , si non solum hic tractatus medicus , sed etiam alii de morborum curatione agentes non in linguā germanicā & vulgari fuissent editi , si doctores medicinæ solum linguā doctā , id est latinā loquerentur & scriberent , ita enim arti nostræ suus honos , sua reverentia conservaretur , quæ nunc planè ruit , dum medici integros tractatus de curatione morborum in linguā vulgari conscriptos edunt , & eo ipso nihil aliud agunt quàm ut impudenti*

SUR L'USAGE DES POISONS. 41

empiricorum gregi occasionem medicis quocumque modo nocendi suggerant, atque jam intolerabilem eorum arrogantiam ulterius inflent, (pag. 425.)

Vous voyez, Monsieur, que, du tems de Friccius, on se trouvoit exposé, comme aujourd'hui, à l'ignorance, la mauvaise foi, & l'effronterie des empiriques & des charlatans. Il est malheureux que ce soit les médecins eux-mêmes qui ayent donné, quoiqu'innocemment, la première occasion à ces abus dont nous gémissons, il leur seroit honteux de les perpétuer.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, ce 15 Mai 1763.

OBSERVATION

Sur les effets pernicieux de la semence de Jusquiame ; par M. PLANCHON, médecin à Péruwels en Hainault.

Tous les médecins connoissent combien la jusquiame est pernicieuse à l'homme, & combien on doit être réservé sur son usage intérieur. On trouve, dans différens auteurs, l'histoire des effets funestes qu'elle a coutume de produire ; & M. Geoffroy rapporte, pag. 596 du 3^e volume de sa

42 OBSERV. SUR LES EFFETS

Matiere médicale, édit. latine, plusieurs observations qui prouvent son extrême virulence. L'Observation suivante contient l'histoire des effets funestes que les semences de cette plante ont produit sous mes yeux ; effets qui ne se sont manifestés avec violence, qu'un mois après que le poison eût été avalé ; circonstance rare, & qui paroît mériter l'attention des médecins.

Il y a à Toufflet, village près de Lanoy, châellenie de Lille, un prétendu médecin, tisserand de son métier, qui, sous prétexte de posséder un spécifique pour la gravelle & les hémorroïdes, donne indistinctement la semence de jusquiame à tous ceux qui sont assez foux pour le consulter. Le nommé Vast-Thyery, habitant de notre bourg, étant chez ses parens, crut devoir le consulter pour sa femme qui est en effet attaquée des maux que ce vil charlatan prétend guérir. Il lui donna seize doses de ces semences, qu'il lui fit payer trois petits écus, lui promettant des merveilles ; mais sa femme fut assez sage pour ne vouloir pas en faire usage. Le mari irrité de ce refus, & pour ne pas avoir fait une dépense inutile, croyant pouvoir se garantir des maux qu'il n'avoit pas, se disposa à les prendre ; il en prit en effet neuf doses, en trois jours, au commencement du mois de Mars de l'année 1762. Chaque dose étoit du poids de deux scru-

DE LA SEMENCE DE JUSQUIAME. 43

pules. Ce poison ne se fit pas sentir d'abord ; ses effets furent lents, & ce malheureux n'en fut que plus maltraité.

Cependant, à peine eut-il avalé ces semences, qu'il éprouva des vertiges & des maux de tête cruels, qui ne le quitterent plus. Il fut accablé d'une insomnie cruelle ; son sommeil étoit interrompu par des rêves effrayans : il voyoit mille phantomes qui se présentoient à son esprit : de légers mouvemens convulsifs attaquoient tantôt ses bras, tantôt ses jambes ; son corps en étoit quelquefois agité : son appétit se perdit peu-à-peu, ses forces diminuèrent ; il fut, pendant quatre à cinq semaines, dans des alternatives de calme, & de ces maux précurseurs de ce qui devoit lui arriver de plus funeste.

Un matin, au commencement du mois d'Avril, il tomba tout-à-coup dans une manie accompagnée de convulsions, qui obligèrent à m'envoyer chercher. J'arrivai dans l'instant, & je trouvai qu'il revenoit de l'état effrayant où il avoit été. Son chirurgien me dit qu'il auroit couru des risques, s'il ne se fût pas mis à l'abri de sa fureur. J'examinai cet homme, je m'informai de sa maladie, je cherchai quelle pouvoit en être la cause. Je me ressouvenois de l'avoir guéri, deux ans auparavant, de deux attaques, légères à la vérité, d'un maladje qui me paroissoit semblable : je me déterminai, en

44 OBSERV. SUR LES EFFETS

conséquence, à recourir aux saignées, aux émétiques, aux purgatifs, dans la persuasion où j'étois que le mal étoit causé par la saburra des premières voies. Malgré deux saignées & deux évacuations, il fut pris, au bout de deux jours, par des mouvemens convulsifs dans les muscles du col, qui lui faisoient porter la tête vers le côté gauche; les yeux étoient dans la même agitation, & sembloient sortir de leurs orbites: chaque accès ne duroit qu'une minute ou deux, mais laissoient peu d'intervalle entr'eux. Toujours persuadé que je n'avois à combattre qu'une maladie convulsive ordinaire, que je regardois comme une espèce de danse de S. Wit, je le fis saigner du pied & de la jugulaire: je lui prescrivis des céphaliques, des calmans, des anti-spasmodiques de toute espèce, qui ne firent qu'augmenter le mal de jour en jour. Les attaques devinrent de plus en plus violentes, & dégénérèrent enfin en une véritable épilepsie, dont les accès étoient, à la vérité, de peu de durée. Sept jours s'écoulerent, sans que je visse la moindre diminution dans les symptômes; au contraire, les paroxismes revenoient avec plus de violence, & faisoient craindre chaque fois pour ses jours.

Surpris de voir cette maladie résister à des remèdes accrédités dans pareil cas, je soupçonnai quelque chose d'étranger qui entre-

DE LA SEMENCE DE JUSQUIAME. 45

tenoit tous ces accidens. Je demandai à la femme de ce malheureux, s'il n'avoit rien pris avant sa maladie : j'appris alors qu'il avoit pris des semences, dont on me fit voir une dose : je reconnus bientôt la semence de jusquiame : je ne m'étonnai plus de l'opiniâtreté ni des progrès du mal ; je craignis même qu'il n'en revînt jamais : la quantité qu'il en avoit pris, le long espace de tems depuis lequel ce poison détruisoit les organes, tout sembloit annoncer une mort inévitable.

Je me félicitai pour lors d'avoir débuté par les saignées & les évacuans ; car évacuer & corriger, sont les seules indications qu'on ait à remplir en pareil cas ; & puisqu'il avoit évacué, il ne me restoit plus qu'à tâcher de corriger la virulence de ce poison. Je crus donc devoir recourir à la méthode de Mead, Allen & Geoffroy, qui s'accordent à conseiller, dans ce cas, le même traitement que dans les accidens produits par l'opium. Je prescrivis en conséquence les acides ; je ne négligeai pas les vésicatoires, que la violence des symptômes me parut exiger. Les premiers jours de l'usage de ces remèdes, les accès furent si violens & si longs, qu'on s'attendoit à le voir expirer à chaque fois. Les convulsions affreuses qui le prenoient, & l'état apoplectique qui les suivoit, ne pouvoient

46 OBSERV. SUR LES EFFETS

que nous faire défespérer de son rétablissement. Il eut, de tems en tems, des accès de fièvre assez forts, & les sueurs furent toujours copieuses : les fonctions de l'ame furent tellement dérangées, qu'il fut plus de huit jours sans connoissance & sans sentiment ; cependant, à mesure qu'il fit usage des acides, tels que l'esprit de soufre, le syrop de limon, la crème de tartre, le rob de sureau & autres analogues, on s'apperçut que les symptômes diminuoient sensiblement. Je cherchai, dans l'intervalle, à évacuer le reste du poison qui pouvoit être encore niché dans les premières voies : je lui fis faire usage, de deux jours l'un, de la *teinture purgative céphalique de Fuller*, à la dose de deux onces : j'y joignis quelques lavemens ; par ce moyen, il évacua des matieres porrhacées ; effets des violentes convulsions, & qu'on observe si souvent pour cette raison chez les femmes hystériques, comme l'observe Sydenham, p. 497 : *Una cum immani materiæ herbam colore referente evomitione.*

J'apperçus dans les excréments un très-grand nombre de ces semences qui paroissent même être germées. Quelque étonnant que soit ce phénomène, il ne présente cependant rien d'impossible ; on étoit dans le tems de la végétation ; & on a vu, dans le Journal de Médecine, que des grains

DE LA SEMENCE DE JUSQUIAME. 47

d'avoine avoient germé dans l'estomac : j'y vis aussi une quantité de petits vers rouges vivans. Après huit jours d'usage de ces remèdes, les accès devinrent moins fréquens & moins vifs : il resta, pendant ce tems, dans un état d'imbécillité, dont je craignis qu'il ne sortît pas du reste de ses jours.

J'avois une troisième indication à remplir ; c'étoit de fortifier le genre nerveux par les céphaliques & les toniques : l'*électuaire de quinquina épileptique de Fuller* & la *racine de valériane sauvage* mirent le sceau à sa convalescence. C'est ainsi qu'il guérit d'une maladie dont la cause nous avoit fait craindre pour ses jours. Je ne doute pas qu'une partie de ce poison n'eût passé dans les voies de la circulation ; car les vomitifs & les purgatifs n'empêchèrent pas qu'il ne tombât dans les plus violens accès d'épilepsie. Les acides acheverent de détruire sa virulence, & les vésicatoires ont pu servir à attirer la portion du poison qui nageoit dans le sang, & qui n'avoit pu être corrigée. Je les fis suppurer tout le tems de la maladie ; ils se desséchèrent insensiblement, lorsque le malade entra en convalescence.



SUIITE DU MEMOIRE

Sur les Eaux minérales & sur les Bains de Bagnères de Luchon, appuyé sur des observations qui constatent leurs vertus médicinales, par nombre de guérisons qu'elles ont opérées ; par M. CAMPARDON, chirurgien-major des eaux & de l'hôpital de Bagnères de Luchon ; communiqué par M. LORRY, docteur-régent de la faculté de médecine en l'université de Paris.

TROISIEME source ou source des Romains. On appelle ainsi cette source, parce qu'elle va déposer ses eaux dans le creux que la ville de Bagnères a fait faire entre le grand bain & la source de la fale, dans lequel on a trouvé les vestiges des bains que les Romains avoient fait bâtir dans ce lieu. Cette source est petite & beaucoup moins abondante que celle de la fale. Il est même évident que ce n'est qu'un filet de cette dernière, puisqu'elle a les mêmes propriétés & le même degré de chaleur, & que d'ailleurs la source de la fale a perdu la même quantité d'eau que celle-ci charrie. Elle se perd dans une espece de mare que forment les eaux qui y croupissent, faute d'une issue pour les évacuer.

QUATRIEME

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 49

QUATRIÈME source ou source du Rocher. Sur le penchant de la montagne, & au-dessus de l'ancienne grotte des grands bains, on voyoit, au milieu d'un champ appartenant à un particulier, un petit marécage ou borbier noirâtre. Le propriétaire de ce champ creusa dans le rocher voisin, & y découvrit une petite source qui paroît être de la nature de celle de la salle, & de celle des Romains. M. d'Etigny, qui veille continuellement à tout ce qui peut intéresser le bien public, craignant que ces nouveaux travaux ne causassent quelque altération préjudiciable aux anciennes sources, ordonna de les cesser; de sorte que cette source n'est pas entièrement découverte. On remarque, dans le fond du trou creusé dans le rocher, un limon noir & bitumineux, semblable à ceux des autres sources; & j'ai trouvé sur la voûte & sur les parois de cette petite caverne, une grande quantité de cristaux d'un sel vitriolique. Il est à présumer qu'on pourroit, en découvrant davantage cette source, y trouver une plus grande quantité d'eau; & si l'on pouvoit, sans inconvénient, la joindre à celle des Romains & de la salle, le public verroit multiplier les sources de ces bains tempérés. Mais les recherches qu'on pourra faire à cet égard, méritent d'être conduites par des personnes intelligentes & versées dans cette partie de

Tome XIX.

D

l'hydraulique, afin de ne pas déranger les autres sources.

CINQUIEME source de la Reine. A vingt pas au-dessus, & au midi de l'ancienne grotte des grands bains, on trouve un espace vuide, formé par un éboulement de la montagne. Ce vuide qui est borné par le rocher de tous les côtés, excepté de celui de l'entrée, peut avoir neuf à dix pieds de long, sur sept à huit de large. Dans cette espece de grotte découverte, on voit fourdre quatre sources chaudes, deux presque froides, & deux autres absolument froides. On pourroit appeller cet assemblage de sources, la pépiniere des eaux de Luchon. Comme elles étoient exposées aux regards & aux insultes des passans, on en a défendu l'accès, par un mur de pierre qu'on a fait, depuis quelques années, à l'entrée de ce lieu. Il y a une porte qui ferme à la clef; on ne l'ouvre que le matin, pour laisser entrer ceux qui y viennent boire les eaux, ou pour d'autres nécessités.

La source appelée *de la Reine*, est la plus abondante de cette pépiniere. Elle se fait jour à travers le rocher, par deux filets gros chacun comme le doigt, à la distance de quatre à cinq pouces l'un de l'autre, & par un troisieme beaucoup plus considérable. Les eaux vont se déposer dans un petit bassin taillé dans le roc; on apperçoit, au fond

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 51

de ce réservoir, beaucoup de petites pierres noires, & un peu de vase de même couleur, qui font paroître ces eaux noires, quand on les regarde dans le réservoir, quoiqu'elles soient claires & limpides. Elles paroissent au goût un peu plus sèches que celles des autres sources; ce qui, joint aux pierres noires qu'on voit au fond de leur réservoir, à la petite quantité de terre bitumineuse qu'elles déposent, & à la couleur noire que leur donne la noix de galle, me fait soupçonner qu'elles sont plus ferrugineuses que les autres; elles ont d'ailleurs toutes les autres propriétés; elles m'ont donné les mêmes résultats par les mélanges chimiques ordinaires. Cette source a éprouvé plusieurs variations, même depuis peu de tems, & principalement depuis les secousses des tremblemens de terre qui se firent sentir, il y a cinq à six ans. Les éboulemens des rochers qu'elles causèrent, couvrirent l'œil de cette source qui, depuis cet événement, est venue surgir dans le lieu où on la voit aujourd'hui. Avant cette époque, les eaux de la reine étoient presque froides, au lieu qu'elles ont actuellement 41^o de chaleur; elles sont prises dans leur réservoir par un tuyau de bois, qui les verse dans un aqueduc commun avec les eaux des autres sources chaudes, pour être portées toutes ensemble jusques dans les bains.

D ij

52 MEMOIRE

SIXIEME source, la douce. Tout auprès & un peu au-dessous de la source de la reine, il y a une autre source qui verse ses eaux dans un petit réservoir creusé dans le rocher; elle est peu abondante, fort douce, grasse & onctueuse; elle paroît noire du premier coup d'œil, parce qu'elle dépose, au fond de son réservoir une quantité très-considérable d'un limon noir, doux, onctueux & bitumineux, qu'on peut y ramasser à pleines mains. Cette eau ne fait monter la liqueur du thermometre, qu'à 22°; elle va se dégorger dans l'aqueduc commun, pour se rendre avec les autres eaux chaudes dans les grands bains.

SEPTIEME source, la chaude à droite. Cette source jaillit, à main droite de l'entrée de la pépinière; elle est aussi chaude que celle de la grotte; elle paroît aussi avoir les mêmes propriétés. Celle-ci est peu abondante; elle est portée par un aqueduc commun, avec celles de la Reine & de la douce, dans les grands bains. Ces trois sources réunies retiennent le nom de la Reine qui est la plus abondante; & après avoir coulé dans un tuyau commun sur un plan incliné, elles tombent, par un tuyau perpendiculaire situé, à l'angle méridional du bâtiment des bains, dans le canal horizontal qui régné le long des cuves, & qui y distribue ces eaux. On pourroit pratiquer sous la chute

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 53

de ces eaux, qui est de cinq à six pieds de hauteur, une douche provisionnelle, en attendant qu'on eût trouvé le moyen d'en construire une plus élevée. On remarque que le canal horizontal qui reçoit & qui distribue les eaux de la Reine, est enduit par une couche noirâtre, qui est recouverte par une autre couche blanche & savonneuse, dont la matière blanchit les eaux des bains, & leur donne une couleur laiteuse.

Ayant fait lever une pierre plate, qui recouvre le réservoir de cette source, pour examiner le limon qu'elles déposent, je trouvai, au-dessous de sa surface inférieure, une pâte chaude, molle, rousse, & qui commençoit à s'épaissir : je la pris d'abord pour du soufre liquide; mais l'ayant goûtée, je me convainquis que c'étoit une matière semblable aux cristaux salins, que j'avois trouvés dans la grotte. Au-dessous de cette pâte, il y avoit des intervalles que laissoient d'autres pierres mal jointes entr'elles, par lesquels montoient beaucoup de vapeurs chaudes, qui portoient sans doute la matière de cette pâte. En ayant mis une petite quantité sur une pelle rougie au feu, cette matière s'est d'abord gonflée & raréfiée; elle a perdu son goût salin, & est devenue grise.

HUITIÈME source; la chaude à gauche.
En entrant dans la pépinière des sources;

D 179

on en trouve une , à main gauche , qui a à-peu près les mêmes caractères , sa chaleur est de 45°. Elle sort sous une roche qui forme une petite voûte sur le réservoir où elle verse ses eaux ; elle est la moins abondante de toutes celles de la pépinière ; elle est séparée des autres sources chaudes , par un petit ruisseau formé par les eaux des quatre autres sources dont il nous reste à parler , & dans lequel elle vuide ses eaux. Peut-être qu'en la découvrant davantage , elle se trouveroit plus abondante ; du moins seroit-il possible de la réunir avec quelqu'une des autres.

NEUVIEME & DIXIEME sources ; les blanches. Ces deux sources sont séparées entr'elles par deux autres sources froides , dont nous parlerons bientôt. Je les appelle blanches , parce qu'elles déposent sur le rocher où elles versent leurs eaux , & sur les parois du tuyau qui les conduit aux grands bains , des filamens blancs & déliés , qui y forment une couche savonneuse , qu'on enlève aisément avec le doigt , mais dont la matiere est si legere & si fugace , que le courant de l'eau l'emporte , à mesure qu'on la détache. Elles sont un peu moins que tièdes ; elles ont le goût des œufs couvés , ne noircissent point l'argent , se mêlent parfaitement avec le sang , le lait & la bile. Les esprits de sel ammoniac & de vitriol n'y

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 53

ont causé aucun changement : elles n'ont point changé la couleur du syrop violet ; le sel de tartre n'en a rien précipité ; mais le sel de Saturne les a rendues troubles & laiteuses : la poudre de noix de galle les a aussi troublées & un peu roussies. Ces eaux contiennent visiblement beaucoup de soufre bien battu & bien divisé ; on prétend aussi qu'elles contiennent de l'alun. Un chirurgien, du voisinage, m'a assuré qu'il avoit guéri, par leur moyen, une hémophthisie. De ces deux sources blanches, celle qui est dans le fond de la grotte ou pépinière, verse ses eaux dans un canal qui les porte dans les grands bains, pour en tempérer la chaleur ; l'embouchure de ce canal reçoit aussi les eaux d'une des sources froides. L'autre source blanche qui sort plus bas que l'autre, mêle ses eaux avec celles des sources froides, & avec celle de la source chaude gauche, & toutes ensemble vont se rendre dans la plaine.

ONZIEME & DOUZIEME sources froides. Entre les deux sources blanches dont nous venons de parler, il en jaillit deux autres froides, qui verdissent la roche qui est entre leurs bouches. Ces eaux qui sont prises par un canal de bois, pour être portées au-dehors pour des usages communs, laissent également un enduit verdâtre sur les parois de ce tuyau ; cet enduit

D iv

36 MEMOIRE

est recouvert par une couche blanchâtre & favonneuse : la surface de ce tuyau est aussi couverte d'une pâte verte desséchée, en forme de moisissure ; ce qui fait soupçonner que ces eaux contiennent du vitriol. Ces eaux servent à défaltérer les pauvres malades qui logent dans l'hôpital. Celles qui s'échappent à l'embouchure du tuyau, s'écoulent, sous la forme d'un petit ruisseau qui reçoit, en passant, celles de la chaude gauche, & vont gagner la petite plaine. Comme elles se mêlent avec les sources blanches, elles communiquent leurs qualités à celles-ci, qui leur font part des leurs à leur tour. Toutes ces sources ainsi confondues, ont, dans le lieu où elles se mêlent, 18° de chaleur. Il n'est pas possible de bien distinguer leurs qualités particulières, tant qu'elles demeureront ainsi mêlées.

Table des différens degrés de chaleur des eaux des différentes sources, suivant le thermometre de Lyon, ou de M. Cristin, divisé en 100°, depuis le terme de la glace, jusqu'à celui de l'eau bouillante.

La source de la grotte	51°
La source chaude à droite de la pépinière	51°
La source chaude, à gauche	45°
La source de la Reine	41°

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 57

La source douce, au-dessous de la Reine	22°
La source de Lafalle	41°
La même, dans le réservoir	36°
Les eaux blanches, & les eaux froides mêlées	18°

Autres mesures prises avec le même thermomètre, le 26 Octobre 1761, la chaleur de l'atmosphère étant à 15°.

La source de la grotte.	53°
Les deux sources, à droite & à gauche de la pépinière	52°
La source de la Reine	45°
La source douce	37°
La source de Lafalle	40°
La même, dans le réservoir	35°
Les eaux blanches séparément	24°
Les eaux froides séparément	20°

Une foule d'observations a prouvé que les eaux de Luchon étoient souveraines contre les maladies de la peau, & sur-tout contre les dartres & les suites fâcheuses de l'acrimonie des humeurs. Les bains seuls suffisoient quelquefois pour guérir quelques-unes de ces maladies; mais ils sont bien plus efficaces, lorsque leur effet est soutenu par les boissons de ces mêmes eaux, ou pures, ou coupées avec le lait qui s'allie bien avec elles. Elles peuvent fondre, atténuer & adoucir l'acrimonie des humeurs.

Elles réussissent à merveilles pour détruire

les roideurs des tendons & des ligamens, à la suite des entorses, des luxations & des fractures; contre les difficultés de mouvoir les membres, à la suite de certaines opérations indispensables de la chirurgie, soit pour tirer des corps étrangers, soit pour emporter des callosités, &c.

Elles ne sont pas moins utiles pour calmer les douleurs qui se font sentir à la suite des plaies d'arme à feu, ou autres. Elles sont souveraines pour faciliter la sortie des corps étrangers, pour favoriser l'exfoliation des os; pour ranimer les engourdissemens qui existent dans les membres & dans les articulations, après des chutes & des coups reçus. Elles peuvent fondre & ramollir les endurcissimens qui se forment par l'épaississement de la synovie, & remédier à l'éretisme & aux contractions convulsives de toutes les parties musculieuses, tendineuses, aponévrotiques & nerveuses, de quelque cause qu'elles procedent, même des *reliques* de la petite vérole.

Elles sont très-efficaces contre l'épaississement du suc nerveux, contre les obstructions, les endurcissimens, les crispations, les spasmes, & même les relâchemens des nerfs; ce qui les rend très-utiles dans les paralysies & dans toutes les autres affections nerveuses, même dans celles qui succèdent aux attaques d'apoplexie.

Elles ne sont pas moins utiles dans les

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 59

engorgemens lymphatiques, les crispations convulsives, qui causent presque tous les rhumatismes. C'est sur-tout dans cette maladie, que ces eaux sont triomphantes. Il n'est point de rhumatisme qui tienne contre les eaux & les bains de Luchon.

Elles sont très-propres à calmer les affections nerveuses, connues sous le nom vulgaire de vapeurs; elles ne réussissent pas moins contre les passions hystériques, hypochondriaques, hémorrhoidales, contre les affections néphrétiques, contre les embarras des reins & de la vessie, & autres maladies des voies urinaires.

On leur a vu produire des effets merveilleux dans la phthisie, l'asthme & autres maladies du poumon, de même que dans les affections venteuses de l'estomac & des intestins.

Elles sont également salutaires contre les obstructions du foie, de la rate, du mésentère, du pancréas, de la matrice & des autres viscères. Elles sont encore très-propres contre les suppressions des règles & les pâles couleurs, contre les palpitations du cœur, & une foule d'autres maladies qu'il seroit superflu de détailler.

En un mot, ces eaux sont très-propres à inciser légèrement les humeurs arrêtées & épaissies dans leurs vaisseaux, à ouvrir & à dilater insensiblement les sécrétaires des glandes, & solliciter l'oscillation des vaif-

60 MEM. SUR LES EAUX MIN. &c.

feaux trop engourdie , & rétablir leur vertu tonique tombée en inertie , & à porter du baume dans la masse des humeurs. C'est ce que nous allons prouver par les observations qu'on va lire dans la suite de ce Mémoire. Il est bon d'avertir auparavant , qu'on use de ces eaux en boiffons , en bains , en douches & en vapeurs ; on applique aussi les boues qu'elles déposent.

Nota. Nous donnerons, dans les Journaux suivans, la suite de ce Mémoire, qui contient les observations sur les vertus & sur l'efficacité de ces eaux.

M. Campardon avoit joint à son Mémoire des observations très-judicieuses sur les inconvéniens qui résultent de la disposition & de l'état actuel des bains de Luchon. Il y proposoit des moyens qui, autant que nous pouvons en juger, nous ont paru également faciles & sages, d'y remédier & de rendre ces bains plus commodes & plus utiles au public. C'est avec beaucoup de regret que nous nous voyons forcés, par l'abondance des matières, de supprimer ces deux morceaux intéressans. Nous ne doutons point que les personnes qui sont à la tête de la province, ne profitent des vues d'un si zélé citoyen, pour procurer à ceux que leur santé pourroit appeller à ces eaux, tous les secours & toutes les commodités que le lieu pourra leur procurer.

M E M O I R E

Sur les Combinaisons salines des préparations de plomb, & sur un moyen de les tenir en dissolution dans l'eau; par M. LE CHANDELIER, apothicaire à Rouen.

Le plomb appelé *Saturne* par les chymistes, se dissout aisément dans l'acide végétal, puisque la seule vapeur du vinaigre le pénètre & le réduit en une espèce de chaux connue sous le nom de *blanc de plomb* ou *céruse*. Le blanc de plomb (que je préfère, parce que la céruse qui vient d'Hollande, n'est pas pure,) se dissout facilement dans le vinaigre, au moyen d'une légère ébullition, de même que la litharge & le minium, qui ne sont aussi que le plomb diversement modifié; cette combinaison se conduit aisément au point de saturation.

Il n'y a pas de doute que la dissolution que M. Goulard appelle *Extrait de Saturne*, ne soit aussi dans l'état de neutralité, puisque, sur chaque pinte de vinaigre, il exige une livre de litharge, & qu'il prescrit même de les faire bouillir ensemble, pendant une heure ou cinq quarts d'heure; tandis que quatre onces de litharge suffisent pour saturer une pinte de fort vinaigre, en ne bouillant

62 MEMOIRE

même que quelques minutes, & que cette imprégnation ne fait plus d'impression sur la couleur du papier bleu.

C'est de cette imprégnation étendue & noyée dans l'eau, que se fait l'eau végétominérale; mais la foiblesse du dissolvant trop étendu, & la pesanteur des parties métalliques dissoutes occasionnent sur le champ la décomposition de la liqueur saline, & le plomb se précipite sous la forme de céruse; d'où il résulte une liqueur acidulée, & une chaux de plomb très-divisée.

L'eau végétominérale, indiquée pour l'usage interne doit donc déposer dans l'estomac ce plomb divisé. Il n'est pas de ressort de pénétrer plus loin; mais cette réflexion jointe à quelques observations chimiques dont je vais rendre compte, m'ont engagé à chercher quelque moyen de tenir le saturne en dissolution dans l'eau: j'ai trouvé ce moyen dans la surabondance d'acide. Voici mon procédé.

Saturne potable.

Si on mêle, poids égaux, d'une imprégnation neutralisée de litharge, dans du bon vinaigre & de vinaigre distillé, on a un sel de saturne liquide, avec excès d'acide; c'est une manière de le délayer, simple & facile, au moyen de laquelle le plomb ne s'en sépare pas, & la liqueur ne devient point laiteuse, soit qu'on y mêle de

SUR LES COMBINAISONS SALIN. 63

l'eau pure, soit qu'on y ajoûte une dissolution de nître.

Prenez quatre gros de ce sel de saturne, avec excès d'acide, mêlez-les avec une dissolution filtrée de deux onces de nître, dans quatorze onces d'eau de fontaine, & vous aurez le saturne potable, dont la dose fera d'une once ou de deux cuillerées, dans une pinte d'eau, qu'on pourra faire prendre dans le jour.

Une once de saturne potable contient, avec un gros de nître, neuf grains de vinaigre de saturne saturé, ou dix-huit grains de celui qui est surabondant en acide. M. Goulard prescrit son extrait de saturne, quoique concentré, à la dose de douze ou quinze gouttes par jour, dans une pinte d'eau, pour l'usage interne.

Quoique cette liqueur ait quelques effets avantageux dans de certaines circonstances, cependant je crois devoir avertir qu'il n'est pas prudent d'en continuer long-tems l'usage. Les amateurs de la nouveauté font quelquefois téméraires.

L'eau de chaux ne décompose point le vinaigre de saturne, étendu dans une pareille quantité de vinaigre distillé. Cette observation peut conduire à en faire un médicament moyen.

Passons maintenant au détail de quelques

expériences relatives à la dissolution des préparations de plomb.

Je pulvérisois ensemble de l'alun calciné, & du sel de saturne; ces sels s'humectèrent au point d'être réduits à la consistance d'une bouillie. Quoique Lemery ait observé, comme un événement curieux, que si on pulvérisé ensemble le sel de saturne & le vitriol martial, ils se réduisent en une pâte liquide; cependant, appuyé sur cet axiome en chymie, *Salia non agunt nisi dissoluta*, je fus surpris de voir le même effet opéré par l'alun calciné, vu qu'il est privé de l'humidité qui est au contraire abondante dans les cristaux de vitriol. Je supposois que l'eau de la cristallisation, qui, je crois, ne fait pas essentiellement partie du vitriol, étoit suffisante pour décomposer le sel de saturne. En effet le vitriol calciné au soleil, appelé communément *poudre de sympathie*, peut être broyé avec un poids égal de sel de saturne, sans s'humecter ni se décomposer.

Je consultai la table des affinités de M. Geofroy, dans la huitième colonne qui a en tête les substances métalliques; l'acide végétal est au-dessous de l'acide vitriolique; mais dans la cinquième, l'acide vitriolique est immédiatement au-dessous de la terre absorbante; & dans la première, destinée aux acides en général, la terre absorbante

SUR LES COMBINAISONS SALIN. 65

bante est au-dessus des substances métalliques. Par la huitième colonne, l'acide vitriolique doit l'emporter sur l'acide végétal, vis-à-vis des substances métalliques ; mais il faut supposer cet acide minéral, dégagé de toutes entraves. Or, dans l'alun, il est uni à la terre ; & selon la première & la cinquième colonne, il ne doit pas l'abandonner ; ainsi je ne trouvai pas la solution de la question.

J'eus recours à la table d'affinités de M. de Limbourg, couronnée en 1758, par l'académie des sciences de notre ville, que je possédois dès-lors, & qui vient d'être mise au jour, comme l'a annoncé le Journal des Sçavans du mois de Mai dernier. Dans la première colonne, les acides ont plus d'affinité avec la terre absorbante, qu'avec les substances métalliques ; & dans la neuvième, l'affinité de la terre absorbante est plus grande avec l'acide vitriolique qu'avec l'acide végétal ; ceci est conforme à la première & à la cinquième colonne de Geoffroy. De plus, dans la seconde & dans la sixième, M. de Limbourg place le plomb dans la même position, sous l'acide vitriolique, que sous l'acide végétal.

M. Baron, dans les Commentaires sur la Chymie de Lemery, pour expliquer la décomposition du sel de saturne, broyé avec les cristaux de vitriol de mars, dit

Tome XIX.

E

que l'acide vitriolique abandonne le fer pour se joindre au plomb. J'avoue que j'ai peine à me persuader que cet acide attaque le plomb par préférence. Je vais expliquer simplement les raisons sur lesquelles je fonde mes doutes.

Si vous dissolvez du vitriol verd ou martial, dans une petite quantité d'eau capable seulement de le tenir en dissolution, & que, dans cette dissolution filtrée, vous exposez du plomb en lames très-minces, le plomb restera exactement au même poids, sans que vous trouviez aucun atôme de fer précipité. Il est vrai que l'acide vitriolique, pour dissoudre le plomb, a besoin d'être concentré, au lieu qu'il ne dissout le fer, que lorsqu'il est étendu dans de l'eau. Mais peut-on dire que, dans l'état de cristallisation, l'acide vitriolique soit égal au même acide concentré ? En suivant les affinités de M. de Limbourg, nous devons conclure que le plomb dissous par l'acide vitriolique, seroit plutôt précipité par le fer, puisqu'en transposant sous le signe de l'acide vitriolique, ainsi que l'auteur l'entend, les signes qui se trouvent, dans la première colonne, au-dessus de celui des substances métalliques, le plomb se trouve placé au-dessous du fer. M. Geoffroy, qui ne le présente que sous l'acide nitreux, le place également au-dessous du fer.

SUR LES COMBINAISONS SALIN. 67

Enfin M. de Limbourg distingue, d'après M. Margraf, la terre alumineuse, de la terre absorbante. Dans la première colonne, la terre alumineuse est au-dessous des substances métalliques. Le caractère de la terre absorbante occupe la cinquième case au-dessous de l'acide en général; celui des substances métalliques, la neuvième; & le signe de la terre alumineuse, la dixième. C'est là vraisemblablement la solution du problème en question: l'acide vitriolique de l'alun calciné quitte la terre alumineuse, pour s'unir au plomb du sel de saturne.

Cette distinction de la terre alumineuse, d'avec les terres absorbantes, explique pourquoi la dissolution de l'alun quitte, en bouillant dans un vase de fer, sa terre pour s'unir à ce métal; ce qui a occasionné de faire une exception à la première colonne des affinités de M. Geoffroy.

J'ajouterai cependant, que la dissolution du vitriol vert, séparée par le filtre de la terre ferrugineuse qu'elle dépose, en bouillant, & exposée de nouveau au feu, fait effervescence avec la litharge & la céruse, & laisse précipiter des particules de fer. Ces expériences laissent des doutes qui, vraisemblablement, roulent sur la distinction du plomb dans son état métallique, ou dans un état de calcination; aussi ces deux pré-

parations de plomb se diffolvent-elles , avec effervescence , dans l'esprit de vitriol. M. de Limbourg dit que le plomb calciné ou non calciné , est diffoluble par les acides minéraux.

La décomposition du sel de saturne par l'alun , au moyen du seul broyement , m'engagea à le broyer aussi avec le sel qui résulte de l'acide vitriolique , uni à l'alcali fixe , & avec des sels formés par la combinaison des autres acides minéraux.

Le tartre vitriolé broyé avec le sel de saturne , ne contracte aucune humidité ; mais , en ajoutant un peu de vinaigre distillé , la dissolution devient laiteuse.

Le sel marin , bien desséché , s'humecte un peu , en le broyant avec le sel de saturne ; ils s'empârent , mais ils ne sont pas réduits en bouillie , comme ce sel métallique l'est avec l'alun ; ce mélange devient laiteux dans le vinaigre distillé.

Le nître , desséché & broyé avec le sel de saturne , ne s'humecte point : en y mettant du vinaigre distillé , la dissolution ne blanchit point ; & en ajoutant ensuite de l'eau , elle ne devient point laiteuse.

Comme j'avois opéré jusqu'ici , sans examiner les proportions , j'ai répété le dernier procédé avec des doses connues ; & pour parvenir plus sûrement à empêcher la décomposition du sel de saturne dans

SUR LES COMBINAISONS SALIN. 69

l'eau, ce qui étoit mon unique but, je l'ai dissous d'abord dans l'acide végétal, & j'ai trouvé que vingt-quatre grains de sel de saturne se dissolvent dans un gros de vinaigre distillé : j'y ai ajouté, par surabondance, un gros du même acide, & cette dissolution noyée dans l'eau, ne l'a point rendue laiteuse.

De même, j'ai mêlé un gros de vinaigre de saturne, avec autant de vinaigre distillé, & après les avoir confondus avec cinq onces d'eau chargée d'une once de nître & filtrée, ces deux dissolutions sont restées limpides, sans se décomposer.

Il paroît qu'un gros de vinaigre de saturne est équivalent à vingt quatre grains de sel de saturne, d'où je conclus que ma dose de saturne potable, pour un jour, peut contenir, à très-peu de chose près, trois grains de sel de saturne. Au reste, on voit assez que les plus scrupuleux pourront, en préférant le sel à l'impregnation ou vinaigre de saturne, le doser avec certitude, & le tenir aisément en dissolution dans l'eau, au moyen de la surabondance d'acide.



OBSERVATION

Sur une Rétention d'urine, compliquée avec le renversement d'une partie considérable de l'intestin rectum hors de l'anus ; par M. LEAUTAUD, chirurgien-juré de la ville d'Arles, prévôt de sa compagnie, ancien chirurgien-major de l'hôpital-général du Saint-Esprit de la même ville.

Je fus appelé pour voir un enfant de cette ville d'Arles, âgé de huit ans, d'un tempérament robuste & pléthorique, attaqué, depuis quatre jours, d'une rétention d'urine. Il avoit les yeux rouges, le visage tuméfié, ardent, la respiration gênée, le ventre tendu & enflammé, principalement vers la région du pubis, des nausées véhémentes & successives, depuis un jour entier ; une fréquence dans le pouls extraordinaire, & une grande partie de l'intestin rectum hors de l'anus.

Instruit par les parens, que le malade n'avoit jamais eu aucune difficulté d'uriner ; qu'à l'égard de la chute du rectum, il étoit né, pour ainsi dire, avec cette indisposition ; que jamais il ne se présentoit à la selle, que le rectum n'échappât, qu'il se remettoit à sa place de lui-même peu-à-

SUR UNE RÉTENTION D'URINE. 71

peu ; qu'enfin il, avoit resté obstinément dehors, depuis l'apparition de cet accident, je conjecturai que la grande dilatation de la vessie s'opposoit à la rentrée du rectum, d'autant mieux que je fis des efforts inutiles pour le faire rentrer. J'introduisis ensuite ma sonde assez avant dans l'uretre, pour vider promptement la vessie, dont l'extrême plénitude causoit de grandes douleurs à cet enfant ; mais mes diligences furent vaines & inutiles ; je ne pouvois pas même m'aider du côté de l'anus qui étoit extrêmement bouché ; & plusieurs tentatives que je fis en différentes manieres, me firent désespérer de sa guérison. Quel parti prendre dans un cas si pressant ? Je le saignai néanmoins, sans perdre du tems, selon la méthode d'Hippocrate, *Ad animi deliquium* : demi-heure après, je le fis entrer dans un bain modérément chaud, où il resta trois quarts d'heure. Je me servis encore de la sonde, lorsqu'il fut couché ; mais ce fut en vain : la saignée fut infructueusement réitérée ; enfin je lui fis, long-tems & à pure perte, des fomentations émollientes.

A l'aspect effrayant du malade, j'avois ordonné un lavement composé de feuilles & de fleurs de violette ; de bouillon blanc & de mauvé, de chacune, une pincée ; mais l'embarras étoit de le donner, car la partie du rectum renversée, se trouvoit si gonflée

72 OBSERVATION

& si irritée, en conséquence de l'étranglement qui étoit survenu à l'endroit de l'anus, que je me délistai de mon dessein. Le remplacement du rectum devint, plus que jamais, mon principal objet; & pour y réussir, je refaignai le malade, & je lui fis tremper le derriere dans un baquet plein de fomentation émolliente & chaude. Après une demi-heure de bain, je vins à bout de le remettre à sa place, par le secours de mes doigts huilés.

Comme je n'ignorois pas qu'il y a une connexion étroite entre le rectum & le cou de la vessie, que le rectum, en tombant, devoit entraîner par son poids le cou de la vessie, & que cette dernière partie forcée de se couder, pouvoit faire obstacle à la sortie des urines; j'introduisis la sonde, quoiqu'avec peine, dans la vessie, & le malade urina à plein canal; dès-lors tous les accidens disparurent; & le malade, après quatre jours de repos; & de diète, parvint enfin à un parfait rétablissement.

A l'égard de l'intestin rectum, comme il étoit, par sa facilité à tomber, une cause prochaine qui pouvoit renouveler les accidens, pour le fortifier, & prévenir ses chutes, je recommandai aux parens d'avoir une dragme de sel de saturne, autant d'alun de roche, de les concasser, & de les agiter dans environ dix livres d'eau dont

SUR UNE RÉTENTION D'URINE. 73

les corroyeurs se sont déjà servis, qui résulte de la préparation de leur cuir (a). J'ajoutai qu'il falloit fomentier, deux fois le jour, pendant six mois, de cette même eau, l'anus du malade, par le moyen d'une éponge qui en seroit imbibée, de fixer à chaque fomentation cette éponge sur le lieu, avec un bandage en T; le rectum ne s'est plus renversé, & l'enfant jouit depuis d'une parfaite santé.

L E T T R E

De M. MARTEAU DE GRANDVILLIERS, médecin, inspecteur des Eaux minérales d'Aumale, à l'auteur du Journal de Médecine, concernant les douches que le sieur POITEVIN a établies à ses nouveaux bains sur la Seine.

Je viens, Monsieur, d'examiner la mécanique des bains chauds sur la Seine. Rien n'est mieux imaginé. Que d'embarras épargnés ! que de facilités pour varier à son gré la température de l'eau, suivant les besoins du malade, & l'intention du médecin. Quelle propreté ! quelle promptitude dans l'administration ! J'espère, qu'à la faveur

(a) Allen, Médecine pratique, tome iv, p. 469.

d'un si bel établissement, nous verrons les bains si long-tems négligés, reprendre faveur, & la médecine, à l'aide de ce secours, opérer de nouveau les miracles qu'elle opéreroit dans des siècles où les bains étoient d'un usage plus familier.

La douche y est un nouveau secours pour la médecine de la capitale ; mais on ne peut s'en promettre d'autre effet que celui qui résulte de la force du choc ou percussion de l'eau sur la partie soumise à la douche. Ne pourroit-on pas lui concilier les propriétés des douches sulfureuses & savonneuses, qu'on va chercher, à si grands frais, à différentes sources du royaume ? Combien de malades font hors d'état, ou de faire la dépense du voyage, ou d'en soutenir les fatigues ? Ne seroit-ce pas leur rendre un service essentiel, si l'on pouvoit donner à l'eau de la Seine la propriété des eaux thermales ? Rien n'est si facile ; & je le fais à Aumale, avec succès, non seulement pour la douche, mais aussi pour les bains. Les eaux chaudes, que la nature a répandues en différentes contrées, empruntent la plupart leur vertu d'un soufre qu'elles tiennent en dissolution. Est-il impossible à l'art d'imiter ce que la nature exécute dans son laboratoire ? Le foie de soufre est un moyen de minéraliser l'eau commune. Le sel alcali, la chaux même font des intermedes qui

A L'AUTEUR DU JOURNAL. 75

rendent le soufre miscible à l'eau; de la combinaison de ces substances il résulte une espèce de savon. Il n'est question que de le doser. Le pied cube d'eau pèse environ 65 livres, & le muid de Paris, 288 pintes, ou 576 livres; c'est-à-dire, huit pieds cubes & cinq sixièmes à-peu-près; ainsi, en ajoutant à l'eau de la douche quatre onces de foie de soufre sur un muid, on aura huit grains par pinte. Quelques eaux sulfureuses en charrient davantage, & les médecins peuvent en augmenter la quantité. J'y mêle très-souvent le savon blanc, à pareille dose; & j'approche, par-là, des effets des eaux thermales, dans les cas où celles-ci sont jugées nécessaires. On sçait que le foie de soufre se fait, en fondant ensemble dans un creuset deux parties d'alcali fixe, & une partie de soufre, ou bien en faisant bouillir ensemble du soufre & de l'alcali fixe tombé en *deliquium*. Je fais ordinairement mon foie de soufre, en brûlant ensemble, dans une mauvaise poêle, égales parties de potasse & de soufre en poudre exactement mêlés; la combinaison est parfaite, quand la matière est brune, & ne brûle plus. Il faut la remuer continuellement sur le feu, & la conserver ensuite dans des vaisseaux bien bouchés; cette drogue attire puissamment l'humidité de l'air.

On peut substituer, si l'on veut, la chaux

76 LETTRE A L'AUTEUR DU JOURN.

à l'alcali fixe, pour imiter de plus près les eaux minérales. Pour cet effet, il suffit de faire bouillir du soufre dans l'eau de chaux. On peut encore faire un foie de soufre avec l'alcali volatil, qui seroit sûrement beaucoup plus fondant que les autres. Voici le procédé qu'on doit suivre pour réussir à faire cette combinaison : Mêlez ensemble trois parties de chaux, une partie de sel ammoniac & une demi-partie de fleurs de soufre ; mettez le tout dans une cornue & distillez au feu de sable : dans cette opération, la chaux décompose le sel ammoniac ; l'alcali volatil devenu libre, s'unit au soufre, & passe avec lui, sous la forme d'une liqueur qui a la même couleur que la dissolution de foie de soufre ; c'est cette liqueur qu'on appelle la liqueur fumante de Boyle.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707, jusqu'en 1747 ; par un ancien Médecin de la faculté de Paris.

ANNÉE 1713.

HIVER. Il y eut peu de malades dans cette saison ; & l'on ne vit que ceux dont la santé étoit délicate & susceptible de la plus légère impression, attaqués de catar-

OBS. SUR LES MALAD. ÉPIDEM. 77

rhes, de toux, le plus souvent sans fièvre, & qui cédoient sans peine aux remèdes ordinaires. On observa aussi quelques fièvres intermittentes ; qui n'avoient rien de particulier, ni dans les accidens, ni dans le traitement.

PRINTEM. Le commencement du printemps ressembloit au reste de l'hiver. Il y eut des gelées, de la neige, & sur-tout un vent très-froid. C'est sans doute à cette constitution de l'air qu'étoient dûes les affections graves & subites, dont étoit attaquée la poitrine de la plus grande partie des malades.

La maladie commençoit tout-à-coup, sans aucun signe précurseur, par une fièvre ardente, un pouls très-dur, une douleur fixe & très-aiguë dans le côté de la poitrine ; les crachats étoient très-rares, ne sortoient qu'avec peine, & étoient sanguinolens, sur-tout dans le commencement. Il falloit saigner promptement & abondamment. Le sang que l'on tiroit, étoit inflammatoire, coëneux, & nageoit souvent dans une sérosité verdâtre. Les saignées sembloient d'abord peu soulager les malades ; on en voyoit même périr quelques-uns, le sept de leur maladie, quoiqu'on eût multiplié les saignées, & employé les remèdes dont il va être fait mention ; c'étoit sur-tout ceux chez lesquels le point de côté avoit commencé, dès le premier instant de la maladie, &

78 OBSERVATIONS

avoit été très-aigu : chez quelques-uns : il se faisoit une métastase subite, qui faisoit périr tout-à-coup les malades, sans que rien parût avoir donné lieu à ce transport de l'humeur. Indépendamment des saignées, on faisoit boire abondamment au malade, d'une tisane délayante & légèrement diaphorétique : on lui donnoit beaucoup de lavemens ; & on appliquoit, sur le côté, à l'endroit de la douleur, de l'onguent d'al-thæa avec l'eau vulnéraire : tous ces remèdes soulageoient les malades ; il falloit même quelquefois, lorsque la langue étoit chargée, donner une eau de casse aiguillée de quelques grains de tartre stibié. En général, ceux qui guérissoient, & c'étoit le plus grand nombre, lorsqu'on les traitoit, ainsi qu'on vient de l'indiquer, ne guérissoient qu'au bout de vingt ou trente jours ; encore leur convalescence étoit-elle longue, & exigeoit-elle beaucoup de ménagemens ; sans cela, ils éprouvoient des rechutes, dont la plus grande partie périssoit.

Vers le milieu du printems, il survint une chaleur dont l'impression fut d'autant plus vive, que le commencement de cette saison avoit été froid ; aussi vit-on beaucoup de maladies toutes graves, & qui sembloient dépendre de la dilatation subite des humeurs produite par la chaleur trop prompte.

Tantôt c'étoit une fièvre maligne, qui

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 79

commençoit par une très-grande difficulté de respirer, qui cessoit tout-à-coup ; alors la tête se prenoit, les malades délirioient, & avoient des mouvemens convulsifs par tout le corps.

Quelquefois c'étoit une fièvre tierce ou double-tierce, avec des vomissemens de bile, par intervalles : chez quelques malades, il survenoit tout-à-coup une jaunisse, particulièrement au visage ; chez les uns, il y avoit de la toux, & une douleur vague dans la poitrine ; chez d'autres, les urines étoient rares, il y avoit des sueurs abondantes ; mais dans tous il y avoit un abattement considérable.

On observoit, dans d'autres malades, une fièvre continue pendant plusieurs jours, qui n'avoit presque aucune rémission, qui subsistoit, pendant six, huit, dix jours, dans le même degré de force, & qui se terminoit tout-à-coup par un éréthéle très-considérable au visage, ou par une angine ordinairement très-dangereuse.

Quelques malades avoient une fièvre tierce ou double-tierce, sans aucun des symptômes dont on vient de parler.

La cause de toutes ces maladies étant la même, le traitement devoit être pareil, & l'étoit effectivement ; on ne mettoit de différence, qu'à raison de la gravité plus ou moins grande des symptômes.

80 OBSERVATIONS

Il falloit donc constamment saigner du bras ou du pied , plus ou moins , à raison des forces du malade & des accidens , pour diminuer le gonflement produit par la raréfaction subite des humeurs que la chaleur avoit occasionnée , employer les délayans & les liqueurs acidules , & , si-tôt que la détente le permettoit , évacuer les malades ; ce qu'il falloit répéter beaucoup de fois ; sans cela , les malades ne guérissent point ; car tout le mal dépendoit d'une bile exaltée ; c'est par cette raison qu'on devoit faire grande attention à l'état du bas-ventre , sur-tout lorsqu'il étoit question de faire la saignée au pied. On employoit , pour l'érysipèle & le mal de gorge , les cataplasmes & les gargarismes usités.

ÉTÉ. Malgré les vents & les pluies qui furent continuelles pendant tout l'été , il y eut peu de maladies. Je ne vis presque point de fièvres malignes ; ce qui régna le plus , fut des fièvres irrégulières , des érysipèles & quelques maux de gorge. Les remèdes généraux usités faisoient promptement dissiper le mal. Dans ceux qui furent atteints de maux de gorge , il y en eut plusieurs qu'il fallut faire vomir , après avoir cependant employé les saignées & les délayans.

Il y eut aussi quelques points de côté , accompagnés de crachemens de sang peu abondans , & d'hémorragies par le nez ; ces maladies

SUR LES MALADIES ÉPIDÉMIQUES. Si
maladies céderent promptement aux remèdes
usités ; & je n'en vis mourir aucun.

C'est dans cette saison que pouvoit enfin
se dissiper le caractère de malignité qui
régnoit depuis l'été 1707, & qui avoit joué
différens rôles, à raison de la partie affec-
tée, mais qui conservoit toujours le même
caractère.

AUTOMNE. Il y eut peu de malades dans
cette saison, & rien ne m'a paru digne d'être
remarqué, ni avoir rien d'épidémique.

A N N É E 1714.

HIVER. Au commencement de l'hiver ;
il y eut des catarrhes, des rhumes & quel-
ques fièvres intermittentes & irrégulières.
On observa aussi des érysipèles, mais en
petite quantité ; la plus grande partie des
malades guérissent ; on ne vit périr de ces
maladies, que les gens âgés. Le traitement
n'eut rien de particulier.

Aux mois de Janvier & de Février, il
régna des pleurésies très-graves, suivies de
délires & transports violents. La maladie
commençoit par une fièvre ardente, un point
de côté très-vif, une difficulté extrême de
respirer ; les crachats étoient tantôt verdâ-
tres, tantôt séreux, & toujours teints de
sang. Dans les trois premiers jours, il falloit
saigner, cinq, six, quelquefois huit fois, les
malades, employer les délayans de toute

82. OBSERVATIONS

espece, & en grande quantité, les potions huileuses avec les vulnéraires; & la bile commençoit alors à couler; les accidens diminuoient. Il falloit ordinairement purger, le quatre, avec casse, manne, de chaque, une once & demie, en deux verres, avec trois grains de tartre stibié. Malgré les évacuations abondantes que procuroit cette purgation par haut & par bas, & l'espérance que faisoit concevoir la diminution de tous les symptomes, le fix, la tête se prenoit presque toujours: chez quelques-uns, le transport étoit violent; chez d'autres, le délire étoit plus tranquille; alors, si les forces le permettoient, une saignée du pied calmoit cette agitation, & des purgatifs, plusieurs fois réitérés, achevoient de guérir le malade. Il y en eut plusieurs, chez lesquels la fièvre revenoit périodiquement, alors le quinquina purgatif étoit administré avec succès; car aucun des malades n'avoit plus de symptomes de pleurésie, passé le cinq de la maladie.

PRINTEMs. Les pleurésies & les péripneumonies continuerent à faire du ravage; le sang étoit plus inflammatoire & plus coéneux que dans la saison précédente. Les malades avoient tous les jours un redoublement, qui revenoit régulièrement: les uns avoient des vomissemens; d'autres rendoient abondamment, par bas, des matie-

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 83

res jaunes & verdâtres ; quelques - uns avoient le ventre refferré. On employa les mêmes remedes que dans la faison précédente, & généralement avec beaucoup de succès ; car il périt peu des malades qui ne négligerent point le commencement de leur maladie ; mais ceux chez lesquels le médecin étoit appelé trop tard , périrent presque tous. Les accidens sembloient se calmer ; & dans le tems même où l'on concevoit le plus d'espérance, les symptomes reparoiffoient tout à-coup avec plus de violence ; les malades crachoient du pus en abondance, & périffoient en peu de jours, ou, ce qui étoit moins fréquent, après avoir languï pendant quelque tems.

Il y eut aussi plusieurs personnes qui périrent de mort subite.

Dans les redoublemens de fièvres qui régnerent dans le même tems, il se fit des éruptions critiques ; & on observa des taches à la peau ou des érépelles, qui céderent aux remedes ordinaires. Il y eut d'autres malades chez lesquels la crise de ces fièvres se fit par des tumeurs dans différentes parties du corps : des maturatifs appliqués à propos sur ces tumeurs, les faisoient absceder ; & les malades guériffoient par les remedes usités.

Dans le même tems, il y eut beaucoup

F ij

§4 OBSERVATIONS

de mortalités parmi les bestiaux, & sur-tout les bœufs & les moutons. On en rendra compte vraisemblablement dans l'Histoire de la faculté de médecine de Paris, ou dans les Mémoires sur la vie des docteurs de cette compagnie, à laquelle je fais que l'on travaille.

ÉTÉ. Les affections de poitrine continuoient avec violence, & faisoient beaucoup de ravage : chez quelques-uns, les accidens étoient graves, dès le commencement de la maladie ; chez d'autres, les symptômes ne présentoient, dans l'abord, rien d'alarmant ; mais ils augmentoient avec vivacité, vers le trois ; & souvent les malades périssoient le cinq : la mortalité fut beaucoup plus considérable chez ceux, dont la maladie débutoit avec des symptômes moins effrayans, parce que souvent on ne faisoit point alors assez promptement les remèdes nécessaires pour prévenir les suites funestes de cette maladie.

Le traitement étoit à-peu-près semblable à celui qui a été exposé dans l'hiver de cette année. Les trois premiers jours devoient être employés à des saignées, qu'on répétoit jusqu'à huit fois : on usoit de potions avec les eaux vulnéraires, l'huile d'amandes-douces & le syrop de coquelicot : on ajoûtoit, dans les bouillons, des fucs de

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 85

bourrache & de cerfeuil : on faisoit boire abondamment d'une tisane béchique , & on faisoit prendre beaucoup de lavemens adoucissans.

Ces remedes diminuant les accidens par la détente qu'ils procuroient, on purgeoit ordinairement les malades, le quatre, avec la casse, la manne & le tartre stibié, en deux ou trois verres; quelquefois, le lendemain de la purgation, il survenoit un redoublement de fièvre assez vif pour obliger de saigner encore une ou deux fois. Le six, on repurgeoit comme la première fois; & par des purgatifs réitérés, le malade guérissoit presque toujours, pourvu cependant que la maladie n'eût point été négligée dans son principe; car souvent alors les malades périssoient tout-à-coup par une métastase subite, qui arrivoit dans le tems où la diminution de tous les symptomes faisoit regarder le malade comme hors d'affaire. Dans les affections de poitrine de cette saison, la tête ne fut prise chez aucun malade, comme on l'a observé dans l'hiver précédent. Par l'ouverture des cadavres, on trouva constamment les poumons inondés de pus, la poitrine pleine d'eau, & la plus grande partie des visceres du bas-ventre presque sans consistance; dans quelques-uns, les intestins étoient légèrement enflammés.

F iij

86 OBS. SUR LES MALAD. ÉPIDEM.

Il y eut aussi quelques fièvres malignes, dans lesquelles les malades, après avoir eu la tête prise dès le commencement de leur maladie, & avoir resté dans cet état de stupeur pendant plusieurs jours, périssoient tout-à-coup, comme d'un coup de fang, sans doute par un dépôt qui se faisoit subitement dans la tête. Je n'ai pu obtenir l'ouverture d'aucun de ceux que j'ai vu périr de cette maladie.

La maladie des bestiaux continuoit toujours avec encore plus de mortalité, que dans la saison précédente.

AUTOMNE. Il y eut peu de malades. Les maladies qui régnerent le plus, furent des fièvres intermittentes qui dégéneroient en fièvres malignes, lorsqu'elles étoient mal conduites; mais des saignées plus ou moins répétées, quelques purgations & le quinquina sagement administré, d'abord avec des purgatifs, ensuite continué seul, guérirent tous les malades.

On voyoit encore des pleurésies, mais en moindre quantité, & les symptomes moins graves. Le traitement fut le même que dans les saisons précédentes; il fallut seulement insister un peu plus sur les purgatifs amers, parce que la plupart de ceux qui furent atteints de cette maladie, rendirent des vers par bas.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
M A I 1763.

Jours du mois.	THERMOMÈTRE.			BAROMÈTRE.			
	A 6 h. du mat.	A 2 h. à deux du jour.	A 11 h. du soir.	Le matin, pouc. lig.	A midi, pouc. lig.	Le soir, pouc. lig.	
1	4 $\frac{1}{2}$	10	4	27	5 $\frac{1}{4}$	27	5 $\frac{1}{2}$
2	3	8	4	27	8	27	10 $\frac{1}{2}$
3	3	12	5 $\frac{1}{2}$	27	10 $\frac{1}{4}$	27	10
4	5	11	9	27	8 $\frac{1}{2}$	27	7
5	8 $\frac{1}{2}$	13 $\frac{1}{2}$	10 $\frac{1}{4}$	27	8	27	8 $\frac{1}{2}$
6	8 $\frac{1}{2}$	13 $\frac{1}{2}$	10	27	10	27	9 $\frac{1}{2}$
7	8 $\frac{1}{2}$	14	9 $\frac{1}{2}$	27	9	27	8 $\frac{1}{2}$
8	8	11 $\frac{1}{2}$	7 $\frac{1}{2}$	27	8 $\frac{1}{4}$	27	7 $\frac{1}{2}$
9	6	12 $\frac{1}{2}$	7 $\frac{1}{4}$	27	8	27	9 $\frac{1}{4}$
10	6	15	9	27	10 $\frac{1}{4}$	27	11 $\frac{1}{4}$
11	7	17	9	28	1 $\frac{1}{4}$	28	1 $\frac{1}{2}$
12	7	18	9	28	1	28	2
13	7	15 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{2}$	28	2 $\frac{1}{2}$	28	2 $\frac{1}{4}$
14	7	19	10 $\frac{1}{2}$	28	2	28	3
15	9	15 $\frac{3}{4}$	10 $\frac{1}{2}$	28	3 $\frac{1}{4}$	28	3 $\frac{1}{4}$
16	9 $\frac{1}{2}$	15	10 $\frac{1}{2}$	28	4	28	4
17	7 $\frac{1}{2}$	12	9	28	4	28	3 $\frac{1}{4}$
18	8	14	8 $\frac{1}{2}$	28	2 $\frac{1}{4}$	28	2
19	8	15	10 $\frac{1}{2}$	28	1	28	1 $\frac{1}{2}$
20	9	18	9	27	11 $\frac{1}{2}$	28	1 $\frac{1}{2}$
21	6 $\frac{1}{4}$	18	8	28	2	28	2
22	7 $\frac{1}{2}$	16 $\frac{1}{4}$	10	28	3 $\frac{1}{2}$	28	3 $\frac{1}{2}$
23	8	16	10	28	3	28	3
24	9	16 $\frac{1}{2}$	9	28	3	28	3
25	7 $\frac{1}{2}$	18	10 $\frac{1}{4}$	28	2	28	2
26	8 $\frac{1}{2}$	15 $\frac{1}{2}$	8 $\frac{1}{2}$	28	1	28	1
27	8	15	8 $\frac{1}{2}$	28	1	28	1
28	7	15	8	28	1	27	11 $\frac{1}{4}$
29	7	14 $\frac{1}{2}$	10	27	11 $\frac{1}{2}$	27	11
30	7 $\frac{1}{2}$	18	12	27	11 $\frac{1}{4}$	27	11
31	10 $\frac{1}{4}$	20	13	27	10	27	10 $\frac{1}{2}$

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O. nua. ond.	O-N-O. nua. ondée.	Nuages.
2	N-O. nuag. ond. de pl. & de givre.	N-O. nuag. beau.	Beau.
3	S-O. ferein. nuag. ond.	S-O. nuages. ondée.	Couv. Pluie.
4	S. pl. contin.	S. pl. contin.	Pl. contin.
5	S. pluie.	S-O. couv. nuag.	Nuages.
6	O. nuag.	O. nuag.	Nuages.
7	S. nuag.	S-S-O. nuag. f. ondée. de pl. & de giv.	Couvert.
8	S. pl. gr. v. forte ond.	S. gr. vent. nuag. ond.	Nuages.
9	S-O. beau. nuag. ond.	S-O. nuag. ondée.	Beau.
10	O. beau.nua.	O. nuag.	Beau.
11	S-O. nuages. ond. de pl. & de giv.	S-O. nuag.	Beau.
12	N. fer. beau.	N. nua. ond. beau.	Beau.
13	N. nua. ond.	N. beau.	Beau.
14	N. fer. beau.	N. beau.	Beau.
15	N-O. couv. nuag. ondée.	N-E. nuag. ond.écl. ton.	Beau.
16	N-E. beau.	N-N-E. b. couv.	Couvert.
17	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
18	N. couvert.	N. cou. nua.	Nuages.
19	N. couvert.	N-N-O. cou.	Couvert.

MÉTÉOROLOGIQUES. 89

ÉTAT DU CIEL.			
Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	La Soir à 11 h.
20	O - N - O. b. nuag.	N-O. nuag. vent. b.	Serein.
21	N-O. ferein.	N-N-O. fer.	Serein.
22	N-N-E. beau.	N-N-E. fer.	Serein.
23	N-N-E. fer.	N-E. ferein.	Serein.
24	N-E. beau.	N - N - E. b.	Beau.
25	N-N-E. fer. beau.	N - N - E. b.	Beau.
26	N-N-E. cou. beau.	N-N-O. b.	Beau.
27	N. beau.	N. beau. fer.	Serein.
28	N. fer. vent.	N-N-E. fer. vent.	Serein.
29	N-E. ferein. beau. vent.	N - E. vent. ferin.	Serein.
30	N-E. fer. v.	N - E. vent. ferin.	Serein.
31	S - E. couv. nuag.	S. couv. pl. couv.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermomètre, pendant ce mois, a été de 20 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 3 degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 17 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le baromètre, a été de 28 pouces 4 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 5 lignes : la différence entre ces deux termes est de 11 lignes.

Le vent a soufflé 8 fois du N.
7 fois du N-N-E.
6 fois du N-E.
3 fois du S-E.

90 MALADIES REGN. A PARIS.

Le vent a soufflé 3 fois du S.
 1 fois du S-S-O.
 4 fois du S-O.
 3 fois de l'O.
 2 fois de l'O-N-O.
 4 fois du N-O.
 3 fois du N-N-O.

Il a fait 16 jours beau.
 12 jours serain.
 10 jours couvert.
 5 jours vent.
 16 jours des nuages.
 13 jours pluie.
 3 jours du givre.
 1 jour des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai 1763.

Les affections catarrheuses, qu'on avoit observées, dans le mois précédent, ont régné encore pendant tout celui-ci, & ont paru conserver le même caractère de malignité dans beaucoup de sujets. On a même remarqué que les maux de gorge gangreneux avoient été plus nombreux que dans le mois d'Avril.

On a vu, dans le même tems, des maux de gorge purement inflammatoires, qui ont cédé aux saignées & aux remèdes antiphlogistiques, & quelques autres, qui, quoiqu'accompagnés d'aphtes, n'étoient cependant point gangreneux, & ne demandoient que quelques gargarismes. On a vu, en outre, des péripneumonies légitimes.

OBS. MÉTÉOR. FAITES A LILLE. 91

Les fièvres intermittentes ont pris, dans beaucoup de malades, le type de fièvres double-tierces, qui n'ont été bien jugées que par des évacuations critiques par le ventre. Quelques personnes, dans lesquelles ces fièvres avoient paru céder à l'efficacité des remèdes sans évacuations, ont eu des rechutes qui se sont terminées par une diarrhée.

*Observations Météorologiques faites à Lille
au mois d'Avril 1763; par
M. BOUCHER, médecin.*

Le tems a été froid presque tout le mois. Il a gelé plusieurs nuits à la campagne. Le 4 & le 5, le thermometre a été observé, le matin, au terme d'un degré & demi au-dessus de celui de la congelation, & le 21, à 2 degrés; le tems s'est néanmoins adouci considérablement certains jours: le 14, le 15 & le 16, le thermometre a été observé, l'après-dîner, entre 15 & 17 degrés.

Le mercure, dans le barometre, a été, du premier au 27, observé, les trois quarts du tems, au-dessus du terme de 28 pouces: aussi est-il tombé peu de pluie, si l'on en excepte les trois ou quatre premiers jours du mois, & les trois derniers; elle a été forte le 30, le barometre étant descendu au terme de 27 pouces 3 lignes.

Les vents ont été variables.

92 MALADIES REGN. A LILLE.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 17 degrés au-dessus du terme de la congelation; & la moindre chaleur a été de $1 \frac{1}{2}$ degré au-dessus de ce terme : la différence entre ces deux termes est de $15 \frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 $\frac{1}{7}$ lignes; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 3 lignes : la différence entre ces deux termes est de 13 lignes.

Le vent a soufflé 8 fois du Nord.
 4 fois du Nord vers l'E.
 5 fois de l'Est.
 6 fois du Sud-Est.
 4 fois du Sud.
 6 fois du Sud vers l'Ou.
 3 fois de l'Ouest.
 7 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 20 jours de tems couvert ou nuageux.

10 jours de pluie.
 2 jours de grêle.
 3 jours de tonnerre.

Les hygrometres ont marqué une humidité legere, au commencement du mois, & de la sécheresse à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'Avril 1763; par M. BOUCHER.

Les fièvres continues-rémittentes de ce mois ont plus participé de la fièvre bilieuse

MALADIES REGN. A LILLE. 93

ou putride, que de la fièvre vraiment inflammatoire. En général, elles portoient à la tête ou à la poitrine; & dans plusieurs, ces deux parties se sont trouvées prises en même tems. L'oppression de poitrine, la difficulté de respirer, un point de côté, quelques crachats teints de sang, &c. ont désigné, dans quelques-uns, une fièvre décidément péripneumonique ou pleuropneumonique. Dans l'un & l'autre cas, souvent un émético-catharétique a dû suivre immédiatement les premières saignées, & être suivi d'apozèmes laxatifs, du genre des minoratifs.

Les rhumes de poitrine ont été encore bien communs ce mois, & ont demandé des attentions. Il y a eu aussi beaucoup de fluxions rhumatismales & inflammatoires, en diverses parties du corps; des fluxions aux yeux & dans les oreilles; des ophthalmies & des fluxions érépélateuses au visage. Ces maladies ont été, dans quelques-uns, opiniâtres, ou sujettes à récidive.

Nombre de femmes enceintes ont eu des pertes, & ont avorté, ce mois, ainsi que le précédent.

Il y a eu aussi, dans le cours de ces deux mois, des atteintes d'apoplexie & des paralyfies.



 LIVRES NOUVEAUX.

M. *Verdier*, dont nous avons annoncé la *Jurisprudence de la Médecine*, dans notre Journal du mois de Mai dernier, vient d'annoncer, par un *Prospectus*, qu'il feroit une remise de dix sols par volume, à ceux qui, pour s'assurer tout l'ouvrage, souscriroient avant le premier Octobre prochain, & payeroient, en recevant les deux volumes qui paroissent maintenant, la somme de 16 livres, prix des huit volumes qui composeront les quatre Parties dans lesquelles il a distribué son Ouvrage. Ceux qui n'auront pas souscrit, ou qui ne voudront prendre qu'une partie, payeront 5 livres pour chaque partie brochée, & 6 livres reliée. On s'adressera, pour souscrire, à Paris, à l'auteur lui-même, chez M. *Porquier*, marchand vinaigrier, rue du fauxbourg S. Jacques, vis-à-vis la Visitation; ou à *Prault* pere, quai de Gesvres; à Alençon, à *Malassis* le jeune, imprimeur; & au Mans, à *Monnoyer*, imprimeur.

Mémoire sur une question anatomique relative à la Jurisprudence, dans lequel on établit les principes pour distinguer, à l'inspection d'un corps trouvé pendu, les signes du suicide, d'avec ceux de l'assassinat; par M. *Louis*, professeur royal de

LIVRES NOUVEAUX. 95

chirurgie , censeur royal, chirurgien-consultant des armées du roi , &c. A Paris, chez *Cavelier*, 1763, brochure in-8^o de 54 pages.

L'affaire des Calas , qui fait tant de bruit , depuis quelque tems , en Europe , a donné lieu à ce Mémoire lu à la séance publique de l'académie royale de chirurgie , le 14 Avril 1763. L'auteur s'est livré , par un zèle que l'amour seul de l'humanité pouvoit allumer , à des recherches aussi désagréables que pénibles , par l'espece d'oracle qu'il lui a fallu consulter. Il paroît qu'il n'a rien négligé pour rassembler les différens phénomènes que la strangulation produit dans ceux qui périssent de ce genre de mort.

Nouvelles observations sur le sel purgatif fondant & calmant ; par M. *Descroiffes* , apothicaire à Dieppe. A Rouen , chez la veuve *Befongne* ; & se trouve à Dieppe , chez *Dubuc* fils , 1763 , in-12.

Ce recueil qui est le troisieme que M. *Descroiffes* publie en faveur de son sel purgatif fondant , contient trente observations ou histoires de maladies guéries par son secours.

Traité des fièvres de l'isle S. Dominique , à Paris , chez *Cavelier* , Libraire , 1763 , in-12.





T A B L E.

<i>EXTRAIT. des Mélanges de la Société royale de Turin, Tomes 1 & 2.</i>	Page 3
<i>Observations sur une Colique de la nature de la colique de Poitou. Par M. Matteau, médecin.</i>	21
<i>Lettre de M. Philip, médecin, contenant quelques Réflexions sur l'usage des Poisons.</i>	31
<i>Observation sur les effets persicieux de la semence de la Jusquiame. Par M. Planchon, médecin.</i>	41
<i>Suite du Mémoire sur les Eaux minérales & sur les Bains de Bagnères de Luchon. Par M. Campardon, chirurgien.</i>	48
<i>Mémoire sur les Combinaisons salines des préparations de plomb. Par M. Le Chandelier, apothicaire.</i>	61
<i>Observation sur une Rétention d'urine, compliquée avec le renversement du rectum. Par M. Leautaud, chirurgien.</i>	70
<i>Observations sur les Maladies épidémiques, qui ont régné à Paris, depuis 1707, jusqu'en 1747, année 1713.</i>	76
<i>Année 1714.</i>	81
<i>Observations météorologiques faites à Paris, pour le mois de Mai 1763.</i>	87
<i>Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois de Mai 1763.</i>	90
<i>Observations météorologiques faites à Lille, pour le mois d'Avril 1763. Par M. Boucher, médecin.</i>	91
<i>Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois d'Avril 1763. Par M. Boucher, médecin.</i>	92
<i>Livres nouveaux.</i>	94

A P P R O B A T I O N.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois de Juillet 1763. A Paris, ce 18 Juin 1763.

POISSONNIER DESPERRIÈRE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de
CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la
Faculté de Médecine de Paris, Membre de
l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences
& Arts de Bordeaux, & de la Société Royale
d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis
filia. Bagl.

AOUST 1763.

TOME XIX.



A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de Mgr le
Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

On trouve chez VINCENT, à Paris,
rue S. Severin, les Livres suivans :

*Six Planches d'Accouchemens ; par M.
Jenty, médecin Anglois, avec les
Tables, en couleur noire, 1759. 18 l.*

———— Idem enluminées. 72 l.

*Quatre Planches du Squelette ; par le même,
avec les Tables, en couleur noire, 1759.*

———— Idem enluminées. 40 l.
96 l.

*Les Abus de la Saignée, démontrés par
des raisons prises de la nature & de la
pratique des plus célèbres médecins de
tous les tems ; avec un Appendix sur les
moyens de perfectionner la médecine,
in-12 1759. 2 l. 10 f.*

*Description abrégée des Maladies qui ré-
gnent le plus communément dans les
armées, avec la Méthode de les traiter ;
par M. le baron de Van-Swieten, in-12,
nouvelle édition, 1761. 2 l.*



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

AOUST 1763.

EXTRAIT.

La Jurisprudence de la Médecine en France, ou Traité historique & juridique des établissemens, réglemens, police, devoirs, fonctions, honneurs, droits & privilèges des trois corps de Médecine, avec les devoirs, fonctions & autorité des juges à leur égard; première Partie, commune à toutes les professions de la Médecine. Par M. VERDIER, docteur en médecine, & avocat en la cour du parlement de Paris. A Alençon, chez Malassis le jeune; & se vend à Paris, chez Prault pere, 1763, in-12, 2 vol.

La santé étant le plus précieux des biens que la nature ait pu nous départir, les législateurs ne sont pas moins obligés d'en

G ij

100 LA JURISPRUDENCE

affurer la possession aux peuples auxquels ils donnent leurs loix, que celle de leur vie & de leurs fortunes. Dans les premiers âges du monde, les hommes sobres & laborieux étoient sujets à peu de maladies; & il y a bien de l'apparence que les premiers législateurs n'ont rien statué sur l'art de conserver la santé & de la rétablir, que le besoin n'avoit pas encore fait naître: du moins ne trouvons-nous rien dans l'histoire des nations dont on connoît l'origine, qui puisse prouver le contraire. Mais à peine se fut-il formé de grandes sociétés, que l'oïveté & le luxe, qui en sont inséparables, introduisirent une foule de maux qu'on fut obligé de combattre; dès-lors les législateurs s'occupèrent à régler l'application des moyens qu'on avoit découverts pour cela, de la manière la plus propre à procurer aux peuples les avantages qu'ils avoient droit d'en attendre. De-là sont nées les loix relatives à la médecine, que les anciens historiens nous disent avoir été établies chez les Assyriens, les Égyptiens, &c. & que nous trouvons dans le code Mosaique, ou qui nous ont été conservées dans les recueils des loix des Grecs & des Romains.

Les princes qui ont gouverné la France, ont fait de cet objet une partie essentielle de leur législation; mais leurs loix, pour n'avoir jamais été rassemblées, ont presque

DE LA MÉDECINE, &c. 101

été jusqu'ici, comme les oracles de la Sybille, le jouet des vents. Les hommes qui veillent à la santé des citoyens, les citoyens eux-mêmes & les magistrats qui sont chargés de la manutention de ces loix, en ignorent également les dispositions. Les premiers ne connoissent qu'imparfaitement toute l'étendue de leurs devoirs; les citoyens ne sçavent ce qu'ils font en droit d'en attendre; & les magistrats abandonnés à leurs propres lumières, sur une matiere qui suppose tant de connoissances étrangères à leurs études ordinaires, ignorent les conséquences funestes qui résultent de leur négligence à faire exécuter des loix qu'ils ne connoissent pas. C'est donc un projet digne d'un excellent citoyen, que celui de rassembler toutes ces loix: peut être que, lorsqu'elles seront mieux connues, les magistrats veilleront de plus près à leur exécution; les ministres de santé craindront davantage de les transgresser; & les citoyens, instruits de ce qu'ils doivent attendre de chacun d'eux, ne se méprendront plus sur le choix, & n'iront point chercher indifféremment chez tous des secours qu'ils ne peuvent lui donner qu'en partie.

Pour procéder avec ordre, M. Verdier, à qui nous sommes redevables d'une entreprise si louable, a rangé toutes les matieres qu'il a recueillies sur cet objet, sous quatre

102 LA JURISPRUDENCE

classe; ce qui divise son Ouvrage en quatre parties ou livres. Il expose, dans la première, ce qui concerne, en général, les trois corps qui partagent l'exercice de la médecine, avec ce qui est commun à tous leurs membres. La seconde sera consacrée aux médecins, en particulier; la troisième renfermera ce qui a rapport à la chirurgie & aux chirurgiens: on trouvera dans la quatrième tout ce qui concerne la profession des apothicaires. Il commence presque toujours par une histoire succincte de la chose dont il s'agit chez les anciens peuples, ou quelquefois chez nos voisins. Dans plusieurs circonstances, il cite la sainte écriture & les constitutions apostoliques, soit qu'elles soient émanées des conciles, soit qu'elles viennent du saint siège. Il s'est aussi servi de la compilation des constitutions des empereurs Romains, parce que ces loix sont suivies dans une partie de la France, & que dans celles où elles ne sont pas reçues, elles servent de guide aux juges, lorsque les loix particulières n'ont pas parlé. Il a encore emprunté des secours des coutumes des différentes provinces; mais c'est surtout dans les ordonnances de nos rois, qu'il a puisé les principaux matériaux dont il a fait usage. Il a eu aussi recours aux arrêts du conseil, tant ceux qui ont force de loix, que ceux qui ne l'ont pas, & à ceux des différentes

DE LA MÉDECINE, &c. 103

cours souveraines. Il n'a pas cru devoir négliger non plus les usages des corps de médecine ; en un mot, il a puisé dans toutes les sources où il a cru pouvoir trouver des matériaux propres à élever le vaste édifice qu'il a entrepris.

M. Verdier n'a publié, jusqu'ici, qu'un *Essai sur la Jurisprudence de la Médecine en France*, petit volume in-12, qui contient un abrégé de son grand ouvrage ; & la première partie de ce grand ouvrage, qui comprend, comme nous l'avons déjà dit, les loix qui sont communes aux trois corps qui partagent l'exercice de la médecine, & à tous leurs membres, ce qui forme les deux volumes que nous annonçons. Cette première partie ou ce premier livre est divisé en onze chapitres, qui sont sous-divisés chacun en plusieurs articles particuliers. Nous allons donner une idée abrégée des différentes matières qui y sont traitées.

Avant d'exposer les loix qui ont été portées contre ceux qui, par ignorance, abusent le public dans l'exercice de la médecine, & qui sont l'objet du premier chapitre, M. Verdier a cru devoir donner des notions sur la nature de cette science, & sur les sectes qui ont divisé ceux qui l'ont exercée. Cet art qui doit sa naissance à l'observation & à l'expérience, ayant enfin pris une forme solide & stable, les Grecs & les

G iv

104 LA JURISPRUDENCE

Romains en interdirent la pratique à ceux qui n'auroient pas donné des preuves de leur capacité, & ne feroient point approuvés par la république. Depuis le renouvellement des lettres en Europe, la médecine ayant formé une des quatre facultés, les papes firent revivre cette sage loi d'approbation, lors de l'établissement des universités. Nos législateurs l'appuyèrent par des peines corporelles, & des amendes, qu'on voit portées dans un nombre infini d'ordonnances particulières à chaque collège de médecine, & générales à toutes, & l'étendirent à la pratique de la chirurgie & de la pharmacie, lorsqu'elles furent établies juridiquement en corps distincts des facultés de médecine. Quoique cette législation soit toute fondée sur le bien public, néanmoins le peu d'attention des magistrats inférieurs, l'intérêt particulier, la défiance, la brigue & la protection, enfin la lenteur & le dispendieux des procédures ont mis presque par tout ces loix dans l'inexécution, & laissent l'homicide impuni, s'il est couvert du voile de la médecine.

Quoique rien ne soit si aisé que de détruire les raisons avec lesquelles les gens, que leur incapacité met dans l'impossibilité de se faire approuver, combattent cette sage législation; cependant le ministère a cru devoir tolérer jusqu'à un certain point les

DE LA MÉDECINE, &c. 105

empyriques ou les possesseurs des prétendus remedes spécifiques, en les soumettant à une juridiction particuliere, établie en 1728, sous le nom de Commission Royale de Médecine, chargée de l'examen & de l'approbation de ces spécifiques. On n'a pas eu la même indulgence pour ces fourbes qui, abusant des choses saintes, ont prétendu, par des fausses observances, détruire & rétablir la santé à leur gré; les loix les ont généralement pros crits; & on les a poursuivis, avec plus ou moins de rigueur, à proportion de leurs forfaits.

L'étendue des connoissances que la médecine suppose, a engagé, de tout tems, les médecins à se décharger, sur d'autres, de certaines parties de l'art de guérir; mais ce partage n'a jamais été plus marqué, que depuis le renouvellement des sciences dans les Gaules. C'est à cette époque qu'il faut faire remonter la division des ministres de santé, en médecins, chirurgiens & apothicaires, qui fait l'objet du second chapitre.

» Les médecins, dit M. Verdier, dans
 » son Essai, maîtres de l'art de guérir, ont
 » pour fonctions l'administration & l'usage
 » de tous les moyens propres au rétablisse-
 » ment & à la conservation de la santé : à
 » eux seuls appartient de se restreindre à
 » diriger les artistes qui leur présentent ces
 » moyens, comme suppôts de la médecine.

106 LA JURISPRUDENCE

» La nature de l'art & l'esprit des loix ne
 » leur prescrivent aucunes bornes; l'aban-
 » don qu'ils ont fait eux-mêmes de la chi-
 » rurgie & de la pharmacie, leur ont con-
 » servé sur ces deux arts un domaine qu'ils
 » ont pu même communiquer à des artistes
 » que le ministère n'avoit point choisis,
 » comme on le voit par l'érection des bar-
 » biers en chirurgiens; l'usage seul a pu ref-
 » treindre les médecins au traitement des
 » maladies, par leurs conseils, & les loix
 » même ont paru désapprouver cet usage;
 » les universités ayant toujours été dépo-
 » sitaires de tous les arts scientifiques, la
 » chirurgie & la pharmacie ont été ren-
 » fermées dans leurs facultés de médecine;
 » aussi les leçons des régens, & les actes
 » probatoires des aspirans ont toujours
 » roulé indistinctement sur toutes les parties
 » de cet art; & dans plusieurs écoles, les
 » docteurs & les aspirans en font les opéra-
 » tions de leurs propres mains; l'assistance
 » des médecins aux maîtrises de chirurgie
 » & de pharmacie, & leur présidence dans
 » les consultations chirurgicales, démon-
 » trent encore leur prééminence sur ces deux
 » arts qui n'ont point été entre leurs mains
 » un droit stérile; enfin les cours se sont
 » expliqués formellement sur le droit que
 » les médecins ont de l'exercer.

On peut diviser en deux classes les fonc-

DE LA MÉDECINE, &c. 107

tions des chirurgiens, qu'on appelle *la petite*
& la grande chirurgie. La petite chirurgie
 consiste dans l'application & l'exécution des
 moyens extérieurs non topiques, que les
 médecins ordonnent dans les maladies pure-
 ment internes. Dans ce sens, la chirurgie
 est absolument ministrante de la médecine ;
 & les chirurgiens ont reconnu, dans tous
 les tems, qu'ils n'avoient point d'autre rôle,
 dans ce cas, que d'exécuter fidèlement,
 promptement, ponctuellement & sans repli-
 que l'ordonnance du médecin. La grande
 chirurgie est l'art de traiter, tant par l'opé-
 ration de la main, que par l'application des
 remèdes extérieurs, les tumeurs, les plaies,
 les ulcères, les fractures, les luxations
 & autres maladies qui, par accident,
 demandent les remèdes chirurgicaux. Ces
 fonctions sont assurées aux chirurgiens par
 la nature de leur art, par les décrets des
 facultés de médecine, par leur établisse-
 ment en France, par les statuts & régle-
 mens qu'ils ont reçus de nos rois & des par-
 lemens, & par les épreuves qu'ils subissent
 pour la maîtrise. En même tems que ces
 fonctions ont été rendues propres aux chi-
 rurgiens, l'usage, l'administration & la com-
 position des moyens diététiques & pharma-
 ceutiques, dans toutes les maladies, leur ont
 été interdits par les statuts & ordonnances

108 LA JURISPRUDENCE

de la médecine & de la pharmacie ; par les décrets des univerfités : ils en ont fait eux-mêmes plusieurs fois l'aveu juridiquement ; & les contrevenans ont été punis, dans un grand nombre de jugemens rendus contre eux, dans les cours fouveraines ; les réglemens cependant leur permettent la pharmacie des topiques pour leurs malades, & la pharmacie même des remedes intérieurs pour les maladies fecrettes. A l'égard du traitement de ces maladies que les chirurgiens s'arrogent, les loix n'ont rien établi, à cet égard, qui foit hors la règle générale ; & l'exception portée dans quelques réglemens, ne regarde que la pharmacie, & non la médecine.

Les apothicaires, chargés de conferver, préparer & compofer toutes les fubftances que le médecin emploie pour guérir les maladies, ne peuvent exercer ni la médecine, ni la chirurgie, qui leur ont été interdites par les ordonnances, par les décrets des facultés de médecine, par leurs propres statuts & par les arrêts. Ces réglemens leur font défenses de délivrer aucun remede, fans l'ordonnance des médecins approuvés, ou des chirurgiens, en ce qui concerne leur art. Les apothicaires ont reçu, de l'ufage & des arrêts, quelques fonctions chirurgicales, qui font l'application des remedes

DE LA MÉDECINE, &c. 109
 extérieurs, prescrits par les médecins & les chirurgiens.

Le concours des maîtres de l'art dans la pratique, est aussi ancien qu'utile. Les loix d'approbation & du partage de la médecine, démontrent qui sont ceux qui ont droit de paroître dans ces consultations; & suivant leurs dispositions, les médecins y doivent toujours présider: les chirurgiens ne peuvent consulter que sur ce qui a rapport aux opérations & pansemens; & la fonction des apothicaires consiste dans l'exécution de leurs résultats. Tous les collèges de médecine ont défendu à leurs membres de consulter avec les empyriques; les chirurgiens ont des dispositions semblables dans leurs réglemens.

M. Verdier traite, dans son troisième chapitre, de la compatibilité & de l'incompatibilité des différens états & professions, avec celles de la médecine. La médecine a été long-tems unie au sacerdoce; ce n'est guères que dans le quatorzième ou quinzième siècle, qu'il fut permis aux gens mariés de pratiquer & d'enseigner la médecine. Depuis ce tems, quelques personnes ont mis en question, Si cette profession ne rendoit pas irréguliers les ecclésiastiques qui l'exerçoient? Il est certain que les canons leur défendent expressément l'exercice de

110 LA JURISPRUDENCE

la chirurgie, parce qu'elle oblige à répandre du sang, & la pharmacie, comme étant une branche de commerce; mais aucune loi ne leur interdit l'exercice de la médecine proprement dite. On auroit tort cependant d'en conclure, avec un auteur moderne, que tout prêtre peut exercer la médecine, sans approbation légale. Le principe des universités, les canons & les loix civiles portoient que la Médecine & les accouchemens ne seroient exercés que par des Catholiques. Les Juifs méritèrent de former une exception à la loi. Les Protestans ont été admis, pendant quelque tems, dans les facultés de médecine, & dans les corps des chirurgiens & des apothicaires; mais ils en ont été exclus peu-à-peu.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans ce qu'il dit sur les devoirs de ceux qui exercent la médecine, & des fautes & crimes de ceux qui les transgressent, qui font la matiere du quatrieme chapitre. Nous supposons que ces devoirs sont parfaitement connus de ceux qui exercent ces professions utiles. Le cinquieme chapitre traite des offices de médecine, c'est-à-dire, des charges & emplois, que ceux qui partagent l'exercice de la médecine, peuvent posséder, en vertu de leur profession. Ces charges sont de deux genres; ou ceux qui les possèdent, sont atta-

DE LA MÉDECINE, &c. III

chés au prince, & autres personnes de son sang, ou à certains corps ; ou ils sont préposés pour éclairer les tribunaux sur les choses relatives à la médecine. Le roi, les princes de la maison royale & le premier prince du sang ont différens officiers de santé, qui ont le titre de *Commentaux*, & , en vertu de ce titre, un très-grand nombre de privilèges, tant honorifiques qu'utiles. Le grand prévôt de l'hôtel a la nomination de huit apothicaires épiciers, six chirurgiens - barbiers, & deux opérateurs. La chancellerie de France a un médecin & un apothicaire ; le parlement de Paris, deux médecins & quatre chirurgiens ; le grand-conseil a un médecin, un médecin spagyrique & un chirurgien ; le grand prévôt de l'hôtel, un médecin, deux chirurgiens & un chirurgien-juré aux rapports ; l'officialité de Paris a des sages-femmes ordinaires, &c.

Les rapports en médecine font l'objet du sixième chapitre. On appelle rapport en médecine, un témoignage par écrit de l'état sain ou malade d'un sujet, pour faire foi en justice. Les loix d'approbation & du partage de la médecine, & un grand nombre de réglemens particuliers présentent aux juges ceux auxquels ils doivent s'adresser pour faire rédiger les rapports. Il suit de leurs décisions, que les médecins doivent

112 LA JURISPRUDENCE

présider dans toute sorte de rapports ; que les chirurgiens sont admis dans toutes les occasions où leurs mains sont nécessaires , &c. & qu'enfin les empyriques sont généralement exclus de ce ministère. Quoique tous les médecins , chirurgiens , &c. approuvés , soient admis à faire des rapports dénonciatifs , ils ne peuvent faire ceux qui sont ordonnés par justice , que dans les lieux où il n'y a point d'officiers particuliers préposés pour remplir ce ministère. Nous ne suivrons pas l'auteur dans tous les détails où il entre à ce sujet. Nous nous hâtons de passer au septième Chapitre , qui traite du service médicinal dans les hôpitaux.

Les administrateurs chargés de la direction des hôpitaux , sont ceux qui doivent choisir les médecins , chirurgiens & apothicaires en chef ; mais leur choix ne peut tomber que sur ceux qui ont acquis , par la licence ou la maîtrise , le droit général d'exercer la profession dans laquelle ils ont donné des preuves authentiques de leur capacité. Les chirurgiens & apothicaires en chef des hôpitaux ont sous eux des élèves qui sont ordinairement à leur nomination. Les premiers de ceux de l'Hôtel-Dieu , des Incurables , des trois maisons de l'Hôpital-Général , & de l'Hôtel R. des Invalides , sont dans la possession d'être reçus à la maîtrise , sans frais

frais ni examen, après y avoir servi gratuitement les pauvres, l'espace de six ans. Les principaux hôpitaux des provinces ont joui du même privilège, auquel les derniers réglemens de la chirurgie ont porté atteinte, en prescrivant un concours pour ces gagnans-maîtrise, & des examens pour leur aggrégation, après leur service accompli.

Les religieux de la Charité qui ont été établis en France, pour traiter, panser & médicamenter les pauvres, sont autorisés, par les loix du royaume, & par les constitutions de leur ordre, à choisir eux-mêmes, sous la condition précédente, des médecins qui doivent être étrangers à leurs maisons. Quant à la pharmacie, ils n'ont point emprunté de secours étrangers pour son exercice, & ils en sont demeurés paisibles possesseurs. Il n'en a pas été de même, à l'égard de la chirurgie; leur institution paroît leur en avoir confié l'exercice, & la possession semble les y avoir confirmés; mais ce n'a point été sans beaucoup de contestations entr'eux & les chirurgiens de Paris; contestations qui ont enfin été terminées par une loi qui leur permet de l'exercer dans les hôpitaux, concurremment avec les autres chirurgiens. Le premier élève de leur hôpital de Paris, qui est à leur nomination, a, comme celui des autres hôpitaux de la même ville,

114 LA JURISPRUDENCE

le privilège d'être reçu gratuitement, au bout de six ans de service.

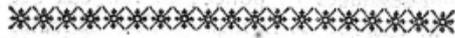
Les hommes ne se devant de services qu'autant qu'ils ont besoin les uns des autres, il est conforme aux loix de la saine raison, que les médecins soient récompensés des services qu'ils rendent à l'humanité. Leurs honoraires sont donc fondés sur cette loi naturelle; aussi les législateurs de tous les tems & de tous les lieux ont-ils pris soin de les leur assurer: les loix qu'ils ont portées relativement à cet objet, font la matière du huitième chapitre. Le neuvième traite des élèves en médecine. M. Verdier y examine, en général, si les enfans sont obligés, dans les cas de partage, de rapporter à la masse de l'hérédité les frais faits pour leurs études, & ceux de baccalauréat en médecine, & pour les apprentissages en chirurgie & pharmacie; & il décide que non. Il n'en est pas de même de ceux qui sont faits pour acquérir la licence & la maîtrise de ces arts. Le plus grand nombre de nos lecteurs étant suffisamment instruits des loix relatives aux études, nous nous dispenserons d'entrer dans de plus longs détails à ce sujet.

Le dixième Chapitre traite, en particulier, des juges auxquels ressortent les affaires relatives à la médecine. L'auteur y établit qu'elles sont soumises à la juridic-

tion des juges de police; ce sont eux qui sont chargés de la manutention de toutes les loix qui ont été portées sur la médecine; c'est à eux que les maîtres de l'art doivent faire rapport des contraventions, pour faire punir ceux qui les ont commises: ces derniers, je veux dire les maîtres de l'art, sont cependant les seuls juges de la doctrine; & un grand nombre de loix ont défendu aux magistrats, sous peine d'interdiction, de laisser exercer la médecine, la chirurgie ou la pharmacie, à ceux qui ne leur justifieroient pas d'avoir obtenu des lettres d'approbation.

Enfin le onzième & dernier chapitre de la première partie de l'ouvrage que nous annonçons, a pour objet les corps de médecine. L'auteur y traite de leurs établissemens, de leurs membres & de leurs officiers. Nous ne doutons point que le public ne reçoive, avec reconnoissance, cet ouvrage utile & même nécessaire, & qu'il n'encourage l'auteur à en donner promptement la suite.





OBSERVATIONS

Sur la Fièvre miliaire ; par M. DES-BREST , docteur en médecine de l'université de Montpellier , & ancien médecin des camps & armées du Roi.

J'ai promis, dans la Gazette de Médecine du 19 Décembre 1761, tome 2, pag. 377, deux feuilles sur la fièvre miliaire. Des occupations particulières m'ont empêché de remplir plutôt mes engagements. J'ai déjà ébauché cette matière dans les Journaux de Médecine des mois de Mai & Juin 1756. Ce que j'ajouterai ici, servira moins à constater la vraie cause de la maladie, & la nature de l'humeur qui porte à la peau, qu'à éclairer sur la méthode curative, qui paroît convenir à cette dangereuse maladie. Je dirai ce que j'ai observé sur les autres & sur moi-même.

Si la fièvre miliaire avoit des symptômes constans & réguliers qui l'annonçassent dès son invasion, nous pourrions travailler à en prévenir les suites dangereuses ; mais elle se cache ordinairement sous des dehors si trompeurs, que le mal a déjà fait bien des progrès, que nous ne sommes pas encore assurés de son existence.

SUR LA FIEVRE MILITAIRE. 117

Cette maladie se montre presque toujours sous la forme qui caractérise la constitution dominante de la saison. Sur la fin de l'hiver & dans le printems, elle se trouve compliquée avec des points de côté, des crachemens de sang & des diarrhées colliquatives : cette constitution que Sydenham appelle *vernale*, s'étend bien avant dans l'été : la constitution automnale commence ou finit la première, & s'étend jusques vers le milieu de l'hiver : dans cette seconde constitution, elle se masque sous les apparences des fièvres intermittentes, dont la continuité n'est cependant pas interrompue.

Les deux sexes sont en proie aux fureurs de la miliaire ; les femmes en couche, surtout, en sont souvent atteintes ; les vieillards & les jeunes gens y sont cependant moins sujets que les adultes ; les tempéramens mous, lâches, foibles & délicats y résistent mieux que les corps durs, sanguins, robustes & vigoureux : la dépuracion se fait d'autant plus difficilement, que le tissu de la peau est plus serré ; c'est cependant presque l'unique voie par laquelle on peut espérer une terminaison heureuse.

La maladie s'annonce ordinairement par un frisson, des nausées ou des vomissemens auxquels succèdent la chaleur, la douleur de tête & la sueur, qui continue ou doit continuer jusqu'à la fin de l'éruption.

H ij

118 OBSERVATIONS

La tête est presque toujours légèrement douloureuse, la poitrine un peu ferrée, la respiration gênée, sans être fréquente, ce qui se manifeste par les longs soupirs des malades : plus l'éruption approche, plus on voit augmenter la difficulté de respirer : des songes défagréables & inquiétans fatiguent les malades pendant leur sommeil ; ils s'en plaignent toujours à leur réveil : ce dernier symptôme est un des signes caractéristiques de la maladie : les urines sont ordinairement crues, limpides & abondantes ; le visage est rouge & enflammé, les yeux étincellans, la langue un peu blanche & assez humide ; la soif n'est pas considérable ; le ventre n'est tendu, qu'autant qu'il y a diarrhée : le battement des artères est très-sensible dans la tête, les malades s'en plaignent quelquefois ; d'autres fois aussi les artères mésentériques battent avec tant de violence, qu'on ne s'apperçoit pas du mouvement du cœur ; ce symptôme est très-dangereux : les hémorragies sont encore un des plus assurés symptômes de la maladie ; plus l'hémorragie est abondante, plus le danger est pressant.

Les sueurs se manifestent quelquefois, dès les premiers jours, & continuent jusqu'à la fin de l'éruption ; souvent elles paroissent à différentes reprises : une transpiration douce, constante & uniforme est d'un bon

SUR LA FIEVRE MILIAIRE. 119

augure : les fueurs abondantes , tumultueuses & interrompues font toujours à craindre. Si l'éruption se fait tumultueusement , elle devient confluyente & ferrée ; la tête s'embarrasse , le délire survient , le pouls est vif , fréquent , ferré ; les muscles , particulièrement ceux du visage , sont en convulsion : on apperçoit des soubrefauts dans les tendons de ceux du poignet ; le malade est inquiet , s'agite , murmure & meurt. *Si porrò tendines subsultant , facies comparet hippocratica , virium defectus crescit ; indignabunda desperatio animum turbat , arteriæ duriter , inæqualiter & tremulo motu micant. Hæc enim si contingunt , sæpius brevi post æger lethali hypothimiâ succumbit.* Fred. Hoff. de purpur. præsertim chronicâ.

Si la maladie est simple , c'est-à-dire , qu'elle ne soit point compliquée avec des points de côté & un crachement de fang , ou une diarrhée , le malade est assez tranquille , rien ne l'incommode , que la sueur qui est ordinairement grasse & onctueuse : le pouls est assez développé , on ne s'en méfie pas.

En 1759 , cette maladie régna , avec beaucoup de violence , à Cuffet : elle fit plus de ravage à Gannot , qui en est éloigné de trois lieues , où elle n'étoit presque pas connue. Elle s'annonçoit par une douleur de tête , plus ou moins vive , des nau-

H iv

120 OBSERVATIONS

fées & des vomissemens , quelquefois par un léger frisson, auquel succédoit une grande chaleur , des points de côté qui , tantôt étoient fixes , mais le plus souvent erratiques : ils se faisoient sentir autour des fausses-côtes , & s'étendoient jusqu'aux régions lombaires & dorsales : la respiration étoit toujours gênée , avec une toux plus ou moins pressée , & un crachement de sang ; les soupirs étoient longs & profonds ; le pouls étoit ordinairement assez élevé , plein , sans beaucoup de fréquence , & point de dureté ; d'autres fois , il étoit plus fréquent & enfoncé : souvent il y avoit des vers compliqués avec ces symptomes ; les malades en rendoient par le haut & par le bas.

Les points de côté , le crachement de sang , la toux & la difficulté de respirer paroissent indiquer des saignées répétées , pour les médecins & chirurgiens qui ne faisoient pas assez d'attention à l'état du pouls & à la nature du sang que l'on tiroit aux malades , & qui annonçoit toujours une dissolution ou une tendance à la dissolution des humeurs ; car ce sang étoit quelquefois d'un rouge vif , sans sérosité : dans quelques malades , la partie rouge étoit couverte d'une pellicule mince , d'un verd jaunâtre ; dans d'autres , le sang se réduisoit presque tout en sérosité , avec un petit champignon

qui nageoit au milieu , couvert de la pelli-
cule dont je viens de parler.

L'éruption se faisoit ordinairement vers
le cinquieme & le fixieme jour , & se sou-
tenoit jusqu'au dixieme de la maladie. On
voyoit d'abord paroître quelques petits bou-
tons rouges qui, en s'élevant peu-à-peu ,
devenoient blancs & transparens : on sen-
toit des picotemens , comme des piqueures
d'épingle , dans les endroits où vouloit se
faire l'éruption : souvent les mains enflaient ,
& on y sentoit un engourdissement ; l'érup-
tion n'a cependant jamais été fort abon-
dante chez les malades qui ont éprouvé les
symptomes pleurétiques , dont j'ai parlé :
le traitement contribuoit aussi beaucoup à
la rendre plus ou moins abondante. Ceux
qui avoient été saignés souvent , n'avoient
point d'éruption , ou bien elle se faisoit pen-
dant l'agonie.

Afin de donner une idée plus précise de
la nature de cette maladie , je vais faire un
détail succinct de ce que j'ai éprouvé moi-
même.

Le 22 Avril 1759 , je fus appelé à Gan-
not , pour y voir une jeune dame attaquée
de la miliaire. Le 24 , je fus éveillé à qua-
tre heures du matin , pour voir la malade :
j'étois alors en sueur ; je sentois un mal-
aise : mon pouls étoit *intermittent* ; j'avois
été agité pendant la nuit ; mon sommeil

122 OBSERVATIONS

avoit été interrompu, & je m'étois éveillé plusieurs fois en sursaut; j'avois même eu des songes inquiétans : la même chose m'étoit arrivée, la nuit précédente; mais je ne prévoyois pas encore que je dusse être attaqué de la maladie régnante, parce qu'à mon réveil, tous ces accidens avoient disparu. Il n'en fut pas de même, le 24 : j'éprouvai un léger frisson que j'attribuai à la fraîcheur de la matinée; je me sentois cependant le cœur las; effet que je regardois comme une suite de la fatigue de la nuit précédente : je pris une tasse de café au lait : j'allai au siège, deux ou trois fois, en dévoiement. *On observera que mon pouls avoit été intermittent pendant la nuit.* J'eus quelques nausées : je fus même tenté de prendre un vomitif; cependant je différâi, ne pouvant pas encore me persuader que mon indisposition deviendroit sérieuse. Je me remis au lit, sur les sept heures du matin, pour réparer le peu de sommeil que j'avois pris la nuit : je dormis quatre à cinq heures assez tranquillement; mais à mon réveil, j'observai mon pouls : il étoit petit, fréquent, & sans consistance : je n'avois d'ailleurs ni foiblesse, ni mal de tête, ni nausées, rien absolument qui pût annoncer ma maladie, si on en excepte l'état de mon pouls qui, dans cette circonstance, fut mon unique boussole : je

me levai, & j'allai prendre un autre lit en ville. Si je n'avois pas été médecin, je ne me ferois jamais déterminé à me remettre au lit, ne sentant absolument aucun mal. Je me fis donner un lavement simple, qui fut suivi d'une évacuation fort abondante : je suai beaucoup pendant la nuit, qui fut assez tranquille. Le 25, que j'appellerai le deuxième de ma maladie, je pris du tartre stibié en lavage : je vomis beaucoup de bile extrêmement amère, & j'allai plusieurs fois au siège ; le reste de la journée fut assez tranquille : je suai beaucoup, ainsi que la nuit suivante qui fut sans orage ; mon visage étoit cependant rouge & un peu enflammé, sans douleur de tête.

Le troisième jour, j'eus un redoublement le matin, qui s'étendit assez avant dans la journée : j'étois toujours dans une moiteur fort abondante ; mon visage étoit sur-tout en fueur ; ma langue blanchit un peu ; mon pouls avoit toujours été petit, fréquent & enfoncé ; j'avois même senti quelques picotemens dans les mains, & un engourdissement dans la jambe gauche. Le redoublement s'étoit annoncé par des bâillemens : je pouffois encore de longs soupirs, symptôme qui marque l'embarras de la circulation dans les poumons, & qui ne peut être attribué qu'à l'âcreté de l'humeur qui irrite les fibres pulmonaires ; & resserre le calibre

124 OBSERVATIONS

des vaisseaux; la nuit fut encore fort tranquille.

Le quatrieme jour, je me crus hors d'affaire : mon pouls avoit pris de la force ; il n'avoit presque plus de fréquence, nulle douleur, aucune inquiétude ; je me ferois levé, sans la moiteur abondante dans laquelle j'étois. Cette tranquillité peu attendue n'avoit rien qui pût m'indiquer que ce jour seroit le plus violent de toute ma maladie, & qu'il me feroit craindre pour ma vie : sur les sept heures du matin, les bâillemens revinrent ; j'annonçai le redoublement, & il ne tarda pas à se manifester. A huit heures, mon pouls s'abbaisse, devient fréquent & un peu plus tendu qu'il n'avoit encore été : je fis usage d'une potion diaphorétique, cordiale, anti-septique & pectorale ; je voulois remplir trop d'indications à la fois ; toutes les heures, je prenois une cuillerée de cette potion trop chargée de substances spiritueuses & toniques. Le redoublement fut des plus violens ; le pouls étoit foible, petit & fréquent ; mais les arteres méfentériques, les carotides & les temporales battoient avec une force extraordinaire ; la tête étoit cependant sans douleur. Je ne trouvois point de situation commode, pour me distraire de ce battement d'arteres qui m'inquiétoit ; les arteres du bas-ventre, sur-tout, battoient avec tant de force, qu'à

peine pouvois-je m'appercevoir du mouvement du cœur , qui n'étoit presque pas sensible au tact. Ce symptome m'inquiétoit d'autant plus , que M. Boirat , mon confrere , m'avoit dit précédemment , qu'il avoit été mortel pour tous les malades chez lesquels il l'avoit observé. Je n'avois cependant le bas-ventre ni tendu ni douloureux , mais je craignois un engorgement & une inflammation fourde des viscères : je ne croyois pas d'ailleurs pouvoir résister au redoublement du cinquieme jour , s'il répondoit à celui du quatrieme.

Ce battement incommode se rallentit pourtant un peu le soir ; le pouls étoit toujours petit , fréquent & déprimé. Ce même jour , conformément à l'avis de deux médecins qui me virent , je me fis appliquer deux vésicatoires aux jambes. Je connoissois bien l'efficacité de ce remede dans ces maladies ; mais j'en redoutois la violence , pour l'avoir déjà éprouvé à l'armée , dans une fièvre lente nerveuse ; & je ne m'y serois peut-être pas déterminé , sans la crainte du cinquieme jour , que je ne voyois approcher qu'avec épouvante : ajoûtez qu'il avoit déjà paru quelques boutons rouges sur les bras & sur la poitrine. Les vésicatoires mordirent très-bien ; je dormis quelques heures pendant la nuit : mon pouls prit un peu de force , & perdit de sa fréquence ; cependant le redoublement vint , mais avec moins de

126 OBSERVATIONS

violence que le jour précédent. La sueur étoit abondante & visqueuse ; ma chemise étoit aussi gluante que si elle eût été frotée de miel ; la chaleur & les picotemens étoient très-considérables. Le soir, je perdis quelques gouttes de sang par le nez ; j'éprouvois alors une legere douleur de tête : cette hémorragie m'inquiéta ; j'en craignois les suites, avec d'autant plus de raison, que j'en avois vu de mauvais effets, & que la malade, pour laquelle j'avois été appelé, venoit de mourir, à la suite d'une hémorragie fort abondante, que l'on arrêta mal-à-propos. J'étois dans un grand feu ; mon visage étoit enflammé ; j'avois encore un larmolement involontaire ; autre symptome presque toujours funeste. Je fis mêler de la limonade à ma tisane : je fis aussi usage de la mixture saline qui suit : *℞. Salis Absinthii, gr. xx. Ocul. Cancr. Corallii, Nitri, Tartari vitriolati, āā. dragm. unam. Succu Limonum, unciam unam. Syr. Limon. unc. duas. Aq. comm. unc. septem. f. p.* Je prenois une cuillerée de cette mixture, toutes les heures : on me donna un lavement simple ; je diminuai mes couvertures, & je me fis donner une chemise blanche, contre l'avis de tous ceux qui étoient autour de moi ; mais j'en sentoisi le besoin ; celle que j'avois, étoit si visqueuse & si gluante, qu'elle paroissoit devoir s'opposer à l'éruption, soit en bouchant les pores de la peau, avec la matiere

SUR LA FIEVRE MILIAIRE. 127

visqueuse dont elle étoit imbue, soit même en les resserrant par l'âcreté des sels dont cette matiere devoit être chargée : cette âcreté que j'attribue à la sueur, n'est pas imaginaire, & j'en dirai bientôt la raison. A peine eus-je changé de linge, que je me trouvai la poitrine & les bras couverts de boutons rouges; l'éruption se faisoit sensiblement à la vue.

La nuit du cinq au six, la chaleur fut très-ardente; la sueur étoit d'une âcreté très-piquante; & c'est dans ce tems que je fis une expérience qui me paroît décisive pour déterminer la nature de l'humeur qui se porte à la peau. La sueur se soutenoit, comme je l'ai déjà dit; mais la chaleur étoit si brûlante & si incommode, que je me ferois fait arroser le corps d'eau froide, si je l'avois osé. Je portai seulement les bras & les jambes dans les endroits de mon lit, que je trouvais les plus frais : je ne tardai pas à m'apercevoir que les boutons s'affaïsoient sensiblement dans les endroits où la sueur venoit d'être supprimée; & je sentis, dans le même moment, un tiraillement caustique dans le côté gauche de la poitrine, que je rapportai à la base du cœur : il occupoit à-peu-près quatre travers de doigts en longueur, de haut-en-bas, & quelques lignes en largeur : ma respiration devint gênée & laborieuse, du côté gau-

128 OBSERVATIONS

che ; je ne crus pas devoir pousser l'expérience plus loin. Je me remis dans une situation plus favorable ; j'avalai un grand verre de tisane bien chaude, la sueur ne tarda pas à reparoitre, & ces symptomes disparurent : le tiraillement & l'irritation, dont je viens de parler, étoient sûrement occasionnés par l'humeur qui s'étoit portée à la peau, & que la fraîcheur du lit avoit répercutée ; & ce n'est qu'en portant directement sur le genre nerveux, qu'elle pouvoit, par son âcreté, opérer un effet si prompt & si sensible (a).

L'éruption continua à se faire ; les boutons, de rouges qu'ils étoient, devinrent blancs & transparens : le redoublement ne fut pas considérable le fixieme jour : la nuit du six au sept fut fort incommode par

(a) M. Dufaray de Viarmes vient de me dire, qu'ayant été attaqué de la miliaire, il y a déjà bien des années, il étoit le maître de tomber en foiblesse, lorsqu'il le jugeoit à propos, & qu'il s'en faisoit même un jeu qu'il annonçoit à ceux qui étoient auprès de lui. Pour cet effet, suivant ce qu'il vient de me dire, ainsi que quelques personnes qui en ont été témoins, il n'avoit qu'à se bien étendre dans son lit, & aussitôt il tomboit en syncope ; ce que l'on ne peut attribuer qu'à la réimpulsion de l'humeur causée par le froid du lit, & qui se jettant alors sur le genre nerveux, y occasionnoit des mouvemens spasmodiques qui devoient gêner la circulation & le mouvement du cœur.

l'âcreté

l'âcreté des demangeaisons. La poitrine, le dos, les jambes & les bras étoient couverts de pustules miliaires; il y en avoit aussi sur le bas-ventre, mais en moindre quantité, & presque point aux cuisses. La demangeaison que je ressentois dans toutes ces parties, étoit si vive, qu'il ne me fut pas possible d'y résister: je me frotai tout le corps avec ma chemise, & je crevai presque toutes ces vésicules; d'ailleurs je n'y voyois pas grand danger; je fermais le chemin à la rétopulsion de l'humeur qui étoit déjà sortie en abondance. La base des vésicules resta rouge, & devint croûteuse; l'éruption se fit jusques dans la partie chevelue de la tête, où j'avois aussi de grandes demangeaisons: j'entendois pétiller tous ces petits boutons, lorsque je m'y gratois.

J'eus un redoublement, le septième jour; mon pouls étoit plus petit & plus enfoncé que le jour précédent: depuis ce jour, je n'eus plus de redoublemens bien sensibles: la sueur continua jusqu'au dixième jour; l'appétit revint; la fièvre disparut; je commençai à manger, & même à me lever. Il me restoit pourtant des demangeaisons très-considérables: je sortis néanmoins le quatorzième jour; & le jour suivant, je me rendis chez moi, m'étant purgé deux fois, avant mon départ.

130. OBSERVATIONS

Deux ou trois jours avant que je partisse de Gannot, il me sortit à la nuque une espece de furoncle fort enflammé, qui n'étoit cependant pas bien douloureux; la pointe blanchit un peu, mais la suppuration ne put pas bien s'y établir. Le dix septieme jour, je sentis un grand feu dans le visage, avec beaucoup de demangeaisons: pendant la nuit, j'eus un peu de fièvre, & mon visage devint érépélateux; mes paupieres étoient œdémateuses. Le dix huit, toute la partie gauche du cou se gonfla, ainsi que l'oreille du même côté: l'inflammation paroissoit considérable; je n'y sentois cependant que peu de douleur; ces parties étoient seulement roides & fort tendues. Tous ces accidens disparurent, au bout de quelques jours, à l'aide d'une saignée & de quelques cataplasmes anodins & adoucissans: il n'y eut point de suppuration; il en sortit seulement une grande quantité de sérosité jaunâtre & gluante; c'étoit vraisemblablement un reste de l'humeur morbifique qui auroit dû être expulsée par les émonctoires de la peau, & qui se jeta sur ces parties, ne trouvant plus d'issue par les sueurs, à cause de ma trop prompte sortie: un purgatif acheva le reste de la cure. Mes vésicatoires demurerent près d'un mois à guérir, & fournirent, pendant tout ce tems, une sérosité

fort âcre : pendant la convalescence, l'épiderme de mon corps tomba presque toute par écailles.

La tisane, dont je fis usage pendant ma maladie, étoit faite avec les fleurs de bouillon blanc & de coquelicot, ou bien avec la racine de scorfonere : je prenois aussi quelques verres d'une décoction de chicorée sauvage & de bourrache. Je mêlois à mes bouillons du suc de limon, ou quelques cuillerées de vin, suivant que la chaleur étoit plus ou moins brûlante, & toujours pour retarder les progrès de la putréfaction ; car on sçait combien nos alimens se corrompent aisément dans les fièvres putrides, & sur-tout ceux qui sont tirés du règne animal. On sçait encore que le suc de limon est un excellent anti-septique, & que le vin, outre cette propriété, a encore celle d'être un bon cordial, sur-tout dans les fièvres malignes épidémiques.

Je n'entrerai pas dans un plus grand détail touchant les autres observations que j'ai pu faire sur cette maladie ; elles peuvent toutes se rapporter à celle dont je viens de parler. Je dirai seulement que les symptômes qui caractérisent la fièvre miliaire, ont été en plus ou en moins grand nombre dans divers sujets & dans les différens tems de la maladie. Dans les commencemens de la constitution, les symptômes étoient plus nom-

132 OBSERVATIONS

breux, plus effrayans & moins dangereux, contre l'ordre général de presque toutes les constitutions épidémiques. J'ai vu une fille, de dix-huit à vingt ans, qui avoit des mouvemens convulsifs, dès que la fièvre augmentoit; ses mains s'enfloient considérablement, & on voyoit sauter tous ses membres dans son lit: ces convulsions pouvoient être occasionnées par la présence des vers qu'elle rendit pendant sa maladie.

Le diagnostic n'étoit pas aisé, on pouvoit aisément s'y tromper: le symptôme le moins infidèle étoit la propension constante à la sueur, qui étoit toujours abondante dès l'invasion de la maladie. Cette sueur a une odeur aigre, fade, fort piquante; elle approche beaucoup de celle des personnes qui ont les cheveux rouges, mais elle est plus forte; elle irrite bien sensiblement la membrane olfactive de ceux qui approchent les malades. Cette sueur a le goût d'une dissolution de sel marin: j'en ai jugé d'autant plus sûrement que, pendant ma maladie, il m'en couloit beaucoup le long des lèvres. Le pouls étoit un signe trompeur pour juger de cette maladie: j'ai cependant vu des malades, chez lesquels il pouvoit annoncer le mal, mais il n'étoit pas le même chez tous.

Le pronostic est toujours dangereux; & il l'est d'autant plus, que le malade paroît plus tranquille, & les symptômes moins effrayans:

le delire est toujours funeste ; mais la phrénésie est l'annonce d'une mort prochaine : l'apparition & la disparition des pustules est suspecte : plus l'éruption est prompte , plus le danger est grand ; & , *vice versâ* , *petechiæ quò tardius & ferè circa morbi statum erumpunt , eò meliores sunt ; ad crifim enim , & concoctionem jam vergit morbus ; & tunc cùm apparent befoarticis & diaphoreticis magis magisque promovendæ ; vitando interea , quantum fieri potest , alvi fluxum : contra si appareant in principio morbi , malæ sunt ; insignem namque sanguinis fufionem dissolutionemque ostendunt ; Bagl.* La suspension de la sueur , toujours dangereuse , l'inquiétude des malades annonce leur mauvais état.

C'est du traitement que dépendoit le succès. La saignée trouvoit rarement place , si ce n'étoit dans le commencement de la maladie , lorsque le pouls étoit dur & élevé ; & encore ne falloit-il pas la répéter souvent : la purgation m'a paru décisive seulement dès le commencement ; & elle n'étoit avantageuse , qu'autant qu'on l'opéroit par le tartre stibié en lavage. Cette indication étoit d'autant plus marquée , qu'il y avoit toujours des nausées ou des vomifsemens ; cependant , quoiqu'il n'y ait aucune indication pour faire vomir , ce remede me paroît toujours nécessaire pour s'affurer de la mala-

134 OBSERVATIONS

die ; il débarrasse les premières voies, incise la bile visqueuse, dont l'estomac est chargé, & favorise l'éruption. Cela m'a paru d'autant plus certain que, toutes les fois que j'ai négligé de faire vomir mes malades, soit que j'aie été appelé trop tard, ou que rien ne m'indiquât l'émétique, je m'en suis toujours mal trouvé, tandis que je n'ai vu périr presque aucun des malades, à qui j'ai fait prendre le tartre stibié, dans les commencemens de la maladie, lors même que rien ne paroïssoit indiquer ce remède. Le reste de la cure consistoit à donner beaucoup de boisson aux malades, pour entretenir la transpiration qu'il falloit quelquefois animer par des diaphorétiques & de légers cordiaux : quelquefois aussi il falloit tempérer la chaleur qui souvent étoit très-considérable : je satisfaisois à ces deux indications, en faisant mettre dans les bouillons du malade une ou deux cuillerées de vin ; d'autres fois du suc de limon : je leur faisois encore faire usage des potions diaphorétiques & tempérantes, dont j'ai parlé dans le traitement de ma maladie, suivant que je voulois aider à la transpiration ou modérer la chaleur : lorsque le pouls devenoit petit, fréquent & enfoncé, les véficatories m'ont toujours été d'un grand secours.

Je ferai observer que M. Boirat, médecin

à Gannot, distingué dans sa profession, & qui étoit le médecin ordinaire de la malade pour laquelle j'avois été appelé, fut attaqué, le même jour que moi, de la maladie régnante; mais commé cette espece de maladie lui étoit moins familiere, il fit usage, dans son traitement, de la saignée & des purgations, qui le mirent dans un état encore plus douteux que le mien, & lui préparèrent une convalescence de près de trois mois.

Je ne m'étendrai pas sur les causes de cette maladie; il paroît cependant qu'on ne peut l'attribuer qu'à une sérosité douée d'une grande âcreté. Fréd. Hoffman dit que la miliaire rouge est causée par une sérosité acide; & la blanche, par une lympe vappide. Hamilton y fait encore entrer le suc nerveux. Le café est, suivant Hoffman, une des causes procréatrices de la miliaire; cette conjecture me paroît d'autant moins heureuse, que je vois tous les jours des gens attaqués de la miliaire, qui n'ont jamais goûté de café. Il y avoit peu de tems que le café étoit en usage en Allemagne, lorsque la miliaire commença à y paroître. Hoffman qui vouloit trouver les causes de tout, trouva le café, & le fit créateur de la miliaire. Dans bien des cas, je crois qu'il pourroit en être le préservatif; la suppression de l'insensible transpiration doit

136 OBSERVATIONS

être au nombre des causes éloignées de cette maladie. Le café, par sa vertu tonique, doit animer le ressort des fibres vasculaires, rendre la circulation plus vive, & conséquemment favoriser la transpiration.

Je prie encore de remarquer que, quoique la maladie que je viens de décrire, & qui est fort commune dans nos pays, ait beaucoup de rapport avec la fièvre des Picards, que M. Boyer a décrite dans la Méthode qu'il a donnée pour le traitement des maladies épidémiques, elle en diffère cependant, à bien des égards; 1° en ce que M. Boyer regarde les sueurs abondantes, comme un symptôme dangereux. Dans cette fièvre, les sueurs modérées & constantes sont d'une nécessité presque indispensable pour la terminaison heureuse de la maladie, comme le remarque très-bien Hamilton. 2° M. Boyer insiste beaucoup sur la nécessité des saignées dans les commencemens, & des purgatifs souvent répétés dans le courant de la maladie. Hoffman interdit les saignées, les purgatifs & même les lavemens dans la miliaire dont il a fait l'histoire : dans la nôtre, qui paroît avoir beaucoup de rapport avec l'espèce que M. Boyer appelle humorale, une ou deux saignées administrées dans le commencement doivent suffire, & encore faut-il que le pouls soit dur & tendu; ce qui n'arrive pas sou-

vent : l'émétique donné, dans les premiers jours, est d'une nécessité presque indispensable ; les purgatifs, au contraire, dans le courant de la maladie, ne font qu'aggraver le mal. Ils ne peuvent être placés à propos, que lorsque la fièvre & les sueurs ont cessé : *Apparentibus petechiis, nil amplius in primis vix movendum ; si quidem ipsa etiam enemata, eo tempore summopere suspecta sunt.* Bagl. La dernière partie de ce précepte me paroît trop rigide. Je n'ai point éprouvé de mauvais effets des lavemens administrés dans tous les tems de la maladie ; ils m'ont même paru beaucoup contribuer à la guérison. 3^o Le délire phrénétique, qui est assez ordinaire dans la suette des Picards, & que Hamilton met au nombre des symptomes ordinaires de la miliaire, est le signe assuré d'une mort prochaine dans notre maladie : rarement le malade survit-il plus de quatre heures à ce dangereux symptome, à compter même du moment qu'il se déclare. D'ailleurs le traitement que M. Boyer indique, est le même qui convient à notre miliaire, aux saignées & aux purgatifs près. Je répéterai seulement ici, que le succès dépend de la promptitude avec laquelle on administre les premiers secours, comme le fait trèsbien observer M. Boyer. Il seroit à souhaiter, pour le bonheur de l'humanité, que la Méthode

qu'il a donnée pour le traitement des différentes maladies épidémiques, fût encore plus répandue dans nos villes, & sur-tout dans nos campagnes.

RECHERCHES

Sur l'opinion de M. DUBOIS, au sujet de la Colique des Potiers, pour servir à l'histoire de la maladie vulgairement connue sous le nom de Colique de Poitou; par M. BORDEU, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.

Suite du Journal du mois de Janvier dernier.

Les accidens attribués au cuivre, par M. Dubois, & par ceux dont il avoit suivi les opinions, ne pouvoient manquer de jeter les médecins dans un labyrinthe d'incertitudes; il étoit même à craindre que ces accidens, annoncés dans le public, n'y répandissent les plus vives alarmes. Aujourd'hui les médecins peuvent s'en tenir, sans crainte, à l'égard des effets pernicioeux du cuivre, au résultat d'un grand nombre d'observations faites en divers tems, consignées dans les fastes de l'art, appuyées de l'expérience de tous les siècles: tout le monde continuera, pour les mêmes raisons,

SUR LA COLIQUE DE POITOU. 139

de manier & d'employer le cuivre avec sécurité; s'il peut résulter de cet emploi quelques accidens auxquels la négligence seule donneroit lieu, la médecine indique les moyens d'éviter les suites de cette négligence; elle fournit des secours assurés, & dès long-tems éprouvés. Il ne s'agit plus de répandre & d'exagérer les effets fâcheux d'un métal des plus commodes, des plus utiles, & des plus usités. Il ne faut plus rebu-ter ni épouvanter les ouvriers, non plus que tous ceux qui sont à portée de manier le cuivre, & de se ressentir de ses mauvais effets. Tout cela va se prouver par une histoire abrégée de l'usage du cuivre, & par celle des remedes propres à détruire les impressions qu'il peut faire sur la santé. Il ne faudra pas oublier de présenter, dans toute leur force, les raisonnemens de ceux qui sont intimidés des ravages qu'on attribue au cuivre, & qui le sont même au point de vouloir entièrement bannir ce métal de beaucoup d'usages auxquels on l'emploie depuis un tems immémorial.

L'histoire sacrée apprend que, dès les premiers siècles du monde, on connut l'usage du cuivre. *Tubalcain fut forgeron, & travailloit toute sorte d'ouvrages de cuivre* (a). Il fallut, avant d'en venir à forger

(a) *Malleator & faber, in cuncta opera aris & ferri.*

ces métaux, les tirer de leurs mines; & on en fit sans doute, de bonne heure, des bijoux & des ustensiles de ménage, peut-être même avant qu'on songeât à en faire des armes: tout cela suppose des travaux longs, pénibles & suivis sur ces métaux. Il y a apparence qu'on s'aperçut bientôt de leurs effets, eu égard à la santé: on ne se rebuta point, & l'on se contenta de borner chacun de ces métaux à des usages particuliers. L'écriture retrace ceux auxquels fut destiné le cuivre; & l'estime dans laquelle étoit ce métal, le plus souvent joint à l'or & à l'argent, ou qui venoit toujours immédiatement après eux.

Abimelech dit à *Sara*, qu'il avoit fait donner mille pièces d'argent à *Abraham*. Ce patriarche acheta sa sépulture quarante sicles d'argent. Son envoyé fit présent à *Rebecca*, d'une paire de boucles d'oreilles, & d'une paire de brasselets d'or, à quoi il ajouta des vases d'or & d'argent. On ignore de quelle matiere étoient les idoles que *Rachel* prit à *Laban*; & celles que *Jacob* enfouit, de même que l'anneau & le brasselet que *Juda* donna à *Thamar*. La coupe de *Pharaon* qui fit présent à *Joseph* d'un anneau & d'un collier d'or, étoit apparemment de ce métal, quoique celle qui servoit à *Joseph*, & qu'il fit mettre dans le sac de *Benjamin*, fût d'argent. *Joseph* donna

SUR LA COLIQUE DE POITOU. 141

à Benjamin trois cens pièces d'argent, & il en envoya autant à son pere. Il rassembla de grandes sommes, qu'il fit porter dans le thrésor public, ou le thrésor du cuivre (a), qui avoit sans doute pris son nom de la monnoie de cuivre qu'il contenoit. On ne sçait de quoi étoient les coupes ou les vases dans lesquels Moysé ramassa le sang de quelques victimes. Lorsqu'il voulut construire l'arche du Seigneur, il demanda au peuple de l'or, de l'argent & du cuivre. Il en fit faire divers ustensiles pour les sacrifices, & notamment des phioles ou des tasses, qui étoient d'or pur; mais il y avoit des chaudrons, des fourchettes, des pincettes de cuivre, & en général, il y avoit de toutes sortes de vases faits de ce métal (b), & ces vases étoient destinés à toute sorte d'usages & pour les cérémonies (c). Il fit faire un grand bassin de cuivre, pour contenir l'eau destinée à laver les Lévites (d). Béséléel, distingué par ses talens, préfida à la fabrique de tous les ornemens & ustensiles d'or, d'argent & de cuivre. Aaron voulant fondre une idole, demanda aux femmes leurs boucles d'o-

(a) *In ærario.*(b) *Lebetes, forcipes, fuscipulas... omnia vasa ex ære.*(c) *Cuncta vasa tabernaculi in omnes usus & ceremonias ex ære.*(d) *Labrum æneum ad lavandum.*

reilles, & précisément celles qui étoient d'or (a); ce qui feroit penser qu'il y en avoit d'autre métal, fans doute de cuivre. Ce qu'il y a de certain, & qui est répété dans l'écriture, c'est qu'il y avoit, pour le service de l'arche, divers vases & d'autres instrumens d'usage, un autel avec tous ses vases qui étoient de cuivre (b). On trouve aussi que Moïse ordonna que, si le vaisseau, dans lequel on auroit fait cuire une certaine offrande que les Lévites devoient manger, étoit de cuivre, il devoit être récuré & ensuite lavé (c); précaution remarquable. Les douze chefs des Tribus d'Israël n'offrirent dans la dédicace du tabernacle, que des vaisseaux d'or & d'argent. Les deux trompettes que Moïse fit faire, suivant l'ordre de Dieu, étoient d'argent. On piloit quelquefois la manne dans un mortier, pour la faire ensuite cuire dans une marmite ou dans un pot (d). La finesse des grains de la manne indique que ces mortiers étoient de cuivre, plus aisés à porter dans le désert, que ceux de marbre. Les deux cens cinquante encensoirs que les compagnons de Coré avoient, lorsqu'ils furent punis de mort, étoient de

(a) *Inaures aureas.*(b) *Altare æneum, omniaque vasa ad usum ejus.*(c) *Si vas æneum defricabitur & lavabitur.*(d) *Terebatur in mortario & coquebatur in ollâ.*

SUR LA COLIQUE DE POITOU. 143

cuivre. Personne n'ignore l'élevation du serpent d'airain ou de cuivre ; & on voit ici ce métal mis à un bien important usage , sur lequel on peut consulter les Commentateurs. L'or, l'argent, le cuivre, le fer, le plomb & l'étain, que le peuple de Dieu prit sur les *Madianites*, furent purgés par le feu (a). *Josué* donna, à la prise de *Jéricho*, des ordres positifs sur l'or l'argent, & les vaisseaux de cuivre & de fer qui se trouveroient (b). Il fit placer, dans le trésor public, de l'or, de l'argent, du fer & des vaisseaux de cuivre (c). *Achan* fut puni pour avoir mis de côté, à *Jéricho*, deux cens sicles d'argent & une règle d'or (d). *Josué* renvoya une partie des tribus auxquelles il fit donner de l'argent, de l'or, du cuivre & du fer. *Gédéon* prit sur les *Madianites* 1700 sicles d'or, en pendans d'oreilles, & de plus, des colliers d'or pour les chameaux (e). *Michas* rendit à sa mere, onze cens pièces d'argent, qui en donna une partie à un orfèvre, pour en faire des idoles. Les enfans d'*Héli* avoient coutume,

(a) *Ignem purgabitur.*(b) *Vasorum æneorum ac ferri.*(c) *Vasis æneis.*(d) *Regulam auream.*(e) *Pondus inaurium (aureorum) mille septingenta auri scli... præter torques aureas camelorum.*

lorsqu'on faisoit cuire des viandes pour des sacrifices, de prendre avec une fourchette des morceaux de viande, soit dans le chaudron, soit dans la marmite, soit dans le pot, soit dans la poêle ou la casserole dont on se servoit (a). Les docteurs des Philistins leur conseillèrent de renvoyer l'arche du Seigneur, avec dix simulacres d'or, d'une figure particulière. Il fut un tems, du règne de Saül, où il n'y avoit point de forgerons dans tout Israël. Les Philistins s'étoient approprié le commerce des métaux, & ils fournissoient sans doute les Israélites de vaisseaux de cuivre. Goliath étoit armé d'un casque de cuivre, & d'une cuirasse de même métal; ses bottines étoient aussi de cuivre, de même que son botclier; ce qui donne une idée de l'armure des Philistins. Saül fit essayer à David son casque de cuivre, & sa cuirasse, qu'il trouva trop embarrassante; ce qui indique aussi quelle étoit l'armure des Israélites. David se saisit des armes d'or (b) des serviteurs du roi Adazerer. Il emporta aussi beaucoup de cuivre d'une des villes de ce roi. Un autre roi envoya à David des vases d'or, d'argent & de cuivre. On mit sur la tête

(a) *Fuscinulam tridentem, mittebat in lebetem, vel in caldarium, aut in ollam, sive in cacabum,*

(b) *Arma aurea.*

de

SUR LA COLIQUE DE POITOU. 145

De *David* un diadème d'or orné de pierres, pris sur les ennemis. *Salomon* employa une grande quantité d'or & de cuivre, dans la construction du temple; il y avoit en outre un très-grand bassin & d'autres meubles, beaucoup de vases de cuivre, & entr'autres, des chaudrons, des écuelles, des crochets ou fourchettes (a). Ce monarque buvoit dans des vases d'or; toute la vaisselle d'une de ses maisons étoit de ce métal: il n'y en avoit point d'argent, qui étoit alors fort baissé de son prix. *Jeroboam* fit deux veaux d'or, que ses sujets alloient adorer. *Nabuzardan*, qui n'avoit pas été le premier à piller le temple de *Salomon*; fit emporter, à *Babylone*, toutes les marmites ou les pots de-cuivre, les cuillers ou écumoirs; les fourchettes, les coupes ou vases, les mortiers & tous les autres vases de cuivre, dont on se servoit dans le Temple (b).

Il suit évidemment de tous ces passages de l'écriture, que le cuivre fut d'un très-grand usage chez les *Juifs* & chez leurs voisins: on l'employoit dans les mêmes occasions où on l'emploie encore aujourd'hui; on le manioit de toutes les façons possibles; on lui avoit marqué le rang qu'il doit tenir après l'or & l'argent: on en faisoit des ustens

(a) *Lebetes, scutras, hamulas.*

(b) *Ollas aereas, trullas, tridentis, scyphos, mortariola, vasa in quibus ministrabant.*

files de cuisine, & même des vases & des coupes. Mais si *Moyse* fit des *vases de cuivre* pour le service de l'arche sainte; si l'on piloit la manne dans des *mortiers de cuivre*; si, du tems des enfans d'*Héli*, on faisoit cuire les viandes sacrifiées au Seigneur, & destinées pour la nourriture des *Lévites*, dans des *vaissaux de cuivre*; si *Salomon*, qui avoit une si grande quantité d'or, fit pour le temple jusqu'à des *coupes*, des *cuillers* & des *fourchettes de cuivre*, que faisoit-on alors chez les particuliers, chez les pauvres gens qui ne pouvoient avoir des vases d'or & d'argent? Si *Joseph* buvoit dans une tasse d'argent, dans quelle espece de vases buvoit le peuple d'*Egypte*, sur-tout à la guerre, ou dans des voyages où les vases de terre étoient beaucoup plus exposés que dans les ménages? Si les patriarches faisoient porter à leurs femmes des boucles d'oreilles & des brasselets d'or; si les chefs des tribus d'*Israël* offroient au Seigneur des vaissaux d'or & d'argent, quels ornemens avoient les femmes d'un ordre médiocre, & celles du peuple? Quels vaissaux offroient au Seigneur les *Israélites*, d'un rang moins élevé que les chefs des tribus, & qui se distinguoient sans doute des gens d'un plus bas étage. La loi avoit ordonné d'offrir de l'or, de l'argent & du cuivre; ce dernier métal étoit le partage de ceux

SUR LA COLIQUE DE POITOU. 147

qui ne pouvoient avoir des vaisseaux & d'autres meubles d'or ou d'argent, pour les offrir, & qui vouloient en avoir dans leurs ménages, qui ne fussent point aussi fragiles que la terre, & qui imitassent ceux d'or ou d'argent : il étoit devenu d'une nécessité indispensable, & il étoit regardé comme une partie des richesses d'un état & d'une maison. Aussi *Josué* eut-il grand soin des vases de cuivre & de fer trouvés à *Jericho* ; aussi ce roi qui envoya des présens à *David*, envoya-t-il des vaisseaux de cuivre, avec ceux d'or & d'argent ; aussi *David* lui-même emporta-t-il beaucoup de cuivre d'une des villes d'*Adazzer*. Le cuivre enfin faisoit l'ornement des temples, des tables & des cuisines, comme celui des édifices remarquables. Il suppléoit à l'or & à l'argent, avec lesquels on apprit bientôt à le mêler & à le combiner.

On prétend, en effet, que l'or dont *Hiram* fit présent à *Salomon*, étoit un mélange pareil au cuivre de *Corinthe* (a) ; peut-être aussi les armes des serviteurs du roi *Adazzer* étoient-elles d'un métal de composition, puisque des armes offensives d'or eussent été de bien peu d'usage, & que les autres armes, ou l'armure des combattans eussent été d'un poids énorme ? Ne peut-

(a) Voyez l'*Encyclopédie*, au mot *Cuivre*,

on pas en dire autant des colliers d'or destinés aux chameaux, & dont *Gedéon* s'empara, de même que de la règle d'or dont *Achan* s'étoit emparé, de même enfin que de plusieurs autres ustensiles, & d'autant mieux que l'écriture se sert quelquefois du mot d'or pur (a), lorsqu'elle parle de l'or fin ? Tout cela démontre de plus en plus le grand usage du cuivre, chez le peuple de Dieu.

Seroit-il possible que *Moyse*, *Salomon* & tous les *Israélites* n'eussent point eu connoissance de quelques inconvéniens propres au cuivre ? Non sans doute ; & il reste quelques traces des préservatifs qu'il paroît que *Moyse* avoit cru suffisans. Sa loi portoit, que si le vase dans lequel on auroit fait cuire certains holocaustes que les *Lévites* devoient manger, étoit de cuivre, il falloit le récurer & ensuite le laver. Cette loi, qui avoit aisément pu s'étendre du sanctuaire dans les ménages particuliers, prouve, d'un côté, qu'on mangeoit des viandes cuites dans du cuivre ; elle indique aussi qu'on connoissoit l'importance dont il est de bien nettoyer le cuivre. Or, dès que *Moyse* ne fit point contre le cuivre une loi rigoureuse qui en interdit l'usage domestique, peut-il y avoir des législateurs modernes qui doivent

(a) *Auro mundissimo, auro purissimo.*

SUR LA COLIQUE DE POÏTOU. 149

aller plus loin ? Il ne s'agit point ici d'un fait simplement curieux & de théorie, sur lequel le divin législateur ne daigna pas s'expliquer ; il est question de préserver les hommes d'une sorte de poison journalier : *Moyse* leur dit : Tenez vos vaisseaux de cuivre propres, & vous n'avez rien à craindre ; il n'y a donc rien à craindre en effet, en prenant avec attention les précautions convenables ; si ces précautions n'avoient point suffi, *Moyse* eût exposé le peuple de Dieu, lui qui étoit entré dans les plus grands détails sur ce qui pouvoit regarder les alimens & tout le reste. Mais de l'ordre qui obligeoit de tenir les vaisseaux de cuivre très-propres, découle naturellement l'attention qu'on doit avoir, & que les *Israélites* avoient apparemment, de ne point laisser refroidir dans le cuivre les différens mets qu'on y fait cuire ; les *Israélites* avoient cette attention, & voici ce qui leve toutes sortes de doutes à cet égard. *Moyse*, de même que *Salomon*, avoient placé de grands vases de cuivre, à l'entrée du sanctuaire, pour y contenir l'eau destinée à laver les prêtres ; il n'est pas possible que ces mêmes prêtres, à qui la propreté étoit tant recommandée, ne se trouvaient bientôt obligés à nettoyer le verd-de-gris qui se formoit dans ces vaisseaux ; ils apprirent à connoître le tems qu'il falloit

K. iij

170 RECHERCHES

à l'eau pour se corrompre ; & au cuivre pour verdir ; & , de proche en proche , on apprit dans les ménages à distinguer les matieres qui étoient plus ou moins susceptibles de se gâter dans le cuivre , & de le verdir lui-même ou de le diffoudre , de même que le tems qu'il falloit à ces matieres & au cuivre , pour qu'il en résultât du verd de gris dans les vases & du mauvais goût dans ce qu'ils contenoient. On parvint , par ce moyen , à des règles fixes , qui se sont transmises d'une génération à l'autre , & que les *Israélites* avoient peut-être reçues des *Egyptiens*. Ces règles sont & seront toujours les mêmes ; elles étoient suffisantes aux *Israélites* , elles peuvent & doivent l'être pour nous , d'autant plus que nous avons la ressource de l'étamage dont l'écriture ne parle point , & qui , s'il peut être utile & nécessaire à notre négligence , à notre mollesse , à notre inquiétude & à notre minutieuse poltronerie , étoit superflu pour un peuple aussi appliqué , aussi soigneux & aussi scrupuleux observateur des rits & coutumes , que l'étoit le peuple Juif , tant qu'il suivit exactement les loix qui lui avoient été imposées.

La maladie dont les *Philistins* furent attaqués du tems de *Samuel* , & qui semble avoir été une espece de colique ou de dysenterie hémorrhoidale , avoit d'autres accidens

SUR LA COLIQUE DE POITOU. 151

que ceux qu'on auroit pu attribuer à quelque poison, & nommément au cuivre : en considérant cependant les choses avec les préjugés de M. Dubois, on pourroit préférer que les *Philistins* qui avoient parmi eux beaucoup d'ouvriers en métaux, & qui avoient, à cet égard, succédé à *Tubalcain* & à *Beseleel*, s'étoient mal trouvés de l'usage du cuivre ; ce qu'il y a de certain, c'est que si les habitans de *Ville-Dieu-lès-Poëles* avoient eu une maladie pareille à celle des *Philistins*, M. Dubois n'auroit pas manqué d'en accuser le cuivre.

Il est étonnant que ce médecin n'ait pas rappelé dans sa thèse un passage de l'écriture, qu'avoit pris pour épigraphe, ou plutôt pour texte d'une dissertation contre le cuivre, un auteur qui avoit déclaré la guerre à ce métal avant le médecin de Paris. C'est l'endroit où des jeunes gens qu'*Elisée* régaloit à *Galgala*, s'écrierent avec autant de vivacité que d'élégance : *Homme de Dieu, la mort est dans la marmite* (a) ; ce passage auroit bien fait avec celui de M. Dubois, qui dit aussi fort élégamment, *qu'on se nourrit, à Ville-Dieu, de pain de cuivre* (b) : il ne peut cependant être d'aucun prétexte, ni fournir aucun indice contre ce métal ; c'est ce qu'il

(a) *Mors in ollâ, vi Dei!*(b) *Æro pane v. vi u.*

152 RECHERCHES

importe d'éclaircir en faveur de ceux qui se laisseroient séduire par l'application qu'a fait de ce passage un ennemi du cuivre.

On ignore si la marmite dont il est question étoit de cuivre ou de terre ; on pourroit présumer qu'elle étoit de cuivre, & cela, pour deux raisons ; premièrement, parce qu'elle étoit *fort grande*. Mettez la grande marmite au feu (a), avoit dit le prophete, qui vouloit faire appêter à manger pour plusieurs personnes ; c'étoit sans doute celle dont on n'usoit que dans les occasions de marque, comme cela se pratique encore dans les ménages ordinaires de nos campagnes ; en second lieu, parce que les prophetes étoient précisément de la classe des citoyens, dont la vaisselle étoit de cuivre, pour imiter celle des grands seigneurs, qui étoit d'or ou d'argent, & parce qu'encore les prophetes avoient peut-être leur vaisselle comme celle dont les lévites usoient dans le service de l'arche : cela posé, on trouveroit aisément la raison du cri des enfans du prophete à qui *Elisée* faisoit préparer à manger dans sa grande marmite : *La mort est dans la marmite*, il y a du poison, il y a du verd de gris ! Mais quand même la grande marmite d'*Elisée* eût été de cuivre, ou que n'étant pas

(a) *Pone ollam grandem.*

SUR LA COLIQUE DE POITOU. 153

d'un usage journalier dans son petit ménage, elle auroit pu être enduite de verd-de-gris, d'autant plus qu'*Elisée* venoit de faire une assez longue absence; ce n'est pas au mauvais goût de cuivre qu'il faudroit attribuer le cri des convives; en effet l'écriture apprend que le potage fut mauvais, parce qu'un jeune homme sans expérience avoit fait le bouillon avec des coloquintes (a); ainsi le poison ou le mauvais goût contenu dans la marmite, ne venoit point de la marmite elle-même; elle contenoit du poison, parce qu'on en avoit mis; d'où il suit que l'application de l'auteur qui a pris ce passage: *La mort est dans la marmite*, pour le titre de son ouvrage, n'est pas aussi heureuse qu'elle le paroît d'abord; elle est exagérée ou hors de sa place, comme cet apophthegme de *M. Dubois*: *On se nourrit, à Ville-Dieu, de pain de cuivre.*

Il suit aussi de cette scène qui se passa dans le ménage d'un grand prophete, & dans laquelle il trouva le moyen de faire éclater la fainteté de sa mission, que nous devons être très-précautionnés dans nos maisons. N'allez point imprudemment confier votre vaisselle & votre pot-au-feu à des valets étourdis & sans expérience; redoublez

(a) *Unus ex pueris ... collegit colocyntidas ... & concidit in ollam ... nesciebat enim quid esset*

d'attention, lorsque vous aurez fait quelque absence considérable, & lorsqu'il s'y agira de la grande marmite, qui sert rarement, & seulement, lorsque vous avez beaucoup de monde à traiter. Ayez vous-même l'œil à vos affaires, & qu'une sage & instruite ménagère aille présider à la cuisine, ou qu'elle y fasse au moins de fréquentes visites : il en est peu qui soient aussi grandes dames que les *Sara* & les *Rebecca*, qui mettoient la main à tout dans leurs ménages, comme nos grand-mère, le faisoient, & comme cela se fait encore dans nos provinces, où la maîtresse du logis (a) fait travailler ses domestiques & ses filles sous ses yeux, à la cave comme à la cuisine : elle instruit & forme elle-même ses chambrières ; &, suivant l'ordre de *Moyse*, elle a soin de faire bien récurer & laver ses marmites ; ce qui est un moyen suffisant pour mettre toute la maison à l'abri du verd-de-gris.

Prenez garde sur-tout à ces pratiques funestes, qu'on n'apprend point dans les ménages ordinaires & bien réglés par l'œil du maître & de la maîtresse, mais qui ont pris naissance dans ces cuisines livrées aux esclaves, où règne, avec l'orgueilleux attirail du luxe, un sçavoir perfide & raffiné ; s'il

(a) *La Dauno*, qui vient de *Domina* & de *Dona*, & qui veut dire *Maîtresse de logis*.

SUR LA COLIQUE DE POITOU. 155

arrive à votre cuisinière de s'appercevoir qu'il s'est glissé du goût de cuivre ou du verd-de-gris dans les fauces, elle n'ira point malquer le cuivre, dont les alimens sont mêlés, avec des drogues particulieres qui peuvent tromper votre goût, mais qui risquent de nuire à votre estomac : Si *Elisée se fit apporter de la farine qu'il méla avec la soupe, pour en corriger le mauvais goût; si ce mélange eut un succès marqué (a)*, ce fut un miracle par lequel le prophète voulut instruire ces jeunes gens. On ne sçait pas encore un moyen naturel de corriger le verd-de-gris répandu dans une fauce; peut-être l'apprendra-t-on un jour, & sans doute il est plus court de s'appliquer à chercher ce moyen, qui ne doit servir que très-rarement, que de renoncer absolument aux vaisseaux de cuivre, qui sont d'un usage si fréquent & si commode. La science sera-t-elle donc perpétuellement bornée à nous faire appercevoir & à nous grossir les dangers ?

Quant à la faute des enfans d'*Héli*, on ne sçauroit la regarder comme une espièglerie, puisqu'ils troubloient le service divin : je crains bien que cette faute n'ait eu sa source dans un raffinement d'idées semblables à celles des ennemis du cuivre; ils

(b) *Farinam misit in ollam... & non fuit amplius quidquam amaritudinis in olla.*

156 RECHERCHES

ne vouloient pas, disoient-ils à ceux qui offroient des viandes, *les recevoir cuites de leurs mains, mais seulement crues, pour les faire cuire à leur façon* (a) : Ces jeunes gens commençoient à philosopher & à se gâter ; ils avoient peut-être oui parler, parmi les prêtres dépositaires des sciences & chargés de nettoyer les vaisseaux pour les sacrifices, des mauvaises impressions que le cuivre peut faire sur les viandes, lorsqu'elles y restent trop long-tems ; ils craignoient quelque négligence de la part de quelques-uns du grand nombre de ceux qui venoient faire des sacrifices (b) ; ils pouvoient être rebutés & effrayés de leur malpropreté ; ils se grossissoient les objets, à force de raisonner ; ce qu'il y a de certain, c'est que l'excès du scrupule & de la crainte, au sujet des vaisseaux de cuivre, auroit pu leur servir de prétexte, les induire à prendre le parti qu'ils prenoient, & que les ennemis du cuivre ne pourroient encore aujourd'hui désapprouver entièrement, sans renoncer à leurs principes, ou du moins sans leur donner quelque entorse.

Mais l'écriture nous apprend combien peu de fonds il y a à faire sur ces idées si raffinées ; elle se contente de recommander la propreté

(a) *Da mihi carnem ut coquam sacerdoti ... non accipiam à te carnem coctam.*

(b) *Sic favebat universo Israeli venientium in Silo.*

SUR LA COLIQUE DE POITOU. 157

lorsqu'on se sert de vaisseaux de cuivre; les détracteurs de ce métal ont-ils bonne grace à prétendre aller plus loin? Il seroit à souhaiter que ce divin livre nous instruisît autant sur les autres points de médecine, que sur ce qui regarde l'usage du cuivre. Cependant disons-le, puisque l'occasion s'en présente, on trouve dans l'écriture bien des préceptes de médecine fort importans & sur lesquels on a passé trop légèrement, quoiqu'on ait fait l'histoire des maladies dont il y est fait mention.

Les vases sacrés, & notamment les calices, ont été faits dans l'église chrétienne, d'or, d'argent ou de vermeil; elle a quelquefois mis en usage des vases de verre qu'elle a proscrits ensuite, peut-être d'après ce qui arriva à S. Athanase, patriarche d'Alexandrie; nous ne pouvons nous empêcher de le rapporter ici, puisqu'on a dit de ce grand Saint, que *si on rencontre quelque trait qui le regarde, il le faut écrire sur ses habits si on manque de papier*. Un homme que saint Athanase avoit démasqué, lui suscita, parmi ses confreres, des ennemis qui s'unirent ensuite à d'autres: ils accusèrent le saint d'avoir fait mourir quelqu'un dont on produisoit la main; l'accusation étoit énorme, & la preuve contre l'assassin paroissoit sans réplique, à des yeux qui cherchoient un coupable, avant de sçavoir s'il y avoit un

158 RECHERCHES

crime ; mais le prétendu mort se trouva vivant , & il montra ses deux mains en fort bon état. Quelle fut la confusion des ennemis du Saint ! Ils se retournerent d'une autre manière ; & pour s'assurer de la possibilité d'un corps de délit , ils accuserent S. Athanase d'avoir cassé ou fait casser un calice de verre , fort loin de l'endroit où se faisoit la dénonciation , & long-tems avant qu'elle se fit : l'accusation tomboit d'elle-même (a) ; mais la chose étoit possible ; & l'accusé ne pouvoit prouver évidemment qu'il n'y avoit point eu de calice cassé , comme il avoit prouvé que le prétendu mort n'avoit pas été tué , & que sa main n'avoit pas été coupée. On fit beaucoup de bruit dans l'assemblée ; on nomma six commissaires dont les recherches & le rapport ne sont point parvenus jusqu'à nous ; le monde entier retentit de l'histoire du calice de verre cassé , que chacun ornoit à sa guise & sur laquelle on ne cessoit de crier , de toutes parts , au crime , à l'indécence ! Le rôle que chacun joue , en pareil cas , est assez connu ; l'air grave que les uns prennent , les propos que les autres tiennent , les doutes que les autres sement , jusqu'aux gestes des acteurs de ces scènes , tout est

(a) *Etsi hæc calumnia ipsâ suâ vanitate corrueret.* Annales ecclesiastici Baronii , ann. Christi 335.

SUR LA COLIQUE DE POITOU. 159

feu, tout est deviné: les accusateurs qui avoient résolu de former de cette affaire une affaire de corps, virent, avec douleur, que la plus grande partie des membres ne prenoient pas le change: les corps sont trop fages pour se porter à des excès; enfin l'affaire fut portée devant l'empereur qui daigna s'expliquer en faveur de l'accusé. Tout cela nous faisoit dire ci-dessus, que l'église défendit dans la suite l'usage des calices de verre, peut-être d'après l'affaire suscitée à S. Athanase. Si les calices eussent été de cuivre, ils auroient pu servir de prétexte à l'accusation d'empoisonnement; malheur alors à S. Athanase; les accusateurs auroient pu essayer de faire passer des possibilités pour des faits, des idées imaginaires pour des réalités; comment l'accusé auroit-il prouvé qu'il n'avoit point fait avaler du verd-de-gris à quelqu'un, par exemple, à un malade qu'il auroit administré, & qui seroit mort?

La suite dans les Journaux suivans.



 SUITE DU MEMOIRE

Sur les Eaux minérales & sur les Bains de Bagnères de Luchon, appuyé sur des observations qui constatent leurs vertus médicinales, par nombre de guérisons qu'elles ont opérées ; par M. CAMPARDON, chirurgien-major des eaux & de l'hôpital de Bagnères de Luchon ; communiqué par M. LORRY, docteur-régent de la faculté de médecine en l'université de Paris.

Nota. Plusieurs personnes ont paru désirer après avoir lu ce que nous avons déjà donné sur les eaux de Bagnères de Luchon, que nous comparassions leurs effets avec ceux des eaux qui ont été employées jusqu'ici pour combattre les mêmes maladies pour lesquelles on les propose : nous nous sommes déterminés d'autant plus volontiers à les satisfaire, qu'on nous a communiqué le Journal de cures opérées par les eaux de Baresges. On sçait que, depuis que M. Fagon eut conseillé à Louis XIV & à M. le duc du Maine les eaux de Baresges, par préférence à toutes celles des Pyrénées, ces eaux avoient joui d'une grande réputation, quoique ce monarque n'en eût pas fait usage, s'étant déterminé à l'opération ; celles de Caunterez partageoient avec elles cette célébrité ;

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 161

celles de Bagnères eurent cependant un plus grand nombre de partisans; ce qui n'empêcha pas dans la suite que le Roi n'établît un hôpital militaire à Bagnères. Il y a près de dix-huit ans (en 1746) que M. Bordeu, aujourd'hui médecin de la Faculté de Paris, publia, sur les eaux des Pyrénées, un ouvrage qui réveilla l'attention du public, & qui donna naissance à plusieurs traités ou dissertations sur la même matière: il en a donné depuis un second, sous le titre de *THESES* sur les eaux d'Aquitaine. M. son père en a fait un sur les *Eaux Bonnes*; & de concert avec MM. ses fils, le médecin de Paris & celui de Montpellier, à qui le Roi a bien voulu accorder la survivance de sa place, il donne chaque année une suite d'observations qui sont envoyées au ministre & à M. Senac, qui a conçu le projet d'un très-grand ouvrage sur les eaux minérales de France. Ce sont ces observations connues sous le nom de *Journal de Bagnères*, qu'on nous a communiquées, & dont nous extrairons, ainsi que des ouvrages indiqués ci-dessus, quelques remarques que nous insérerons à la suite de chaque article, & que nous distinguerons par des guillemets du texte de M. Campardon.

ARTICLE PREMIER.

De l'efficacité des Eaux de Luchon, contre les dartres.

OBSERV. I^{ere}. M. l'Abbé de M***, fils
Tome XIX. L

d'un grand chambrier du parlement de Toulouse, âgé d'environ quarante-cinq ans, d'un tempérament sec & bilieux, gagna, il y a plusieurs années, des dartres en couchant avec une personne qui en étoit infectée. Elles étoient très-considérables, & répandues sur presque tout son corps, mais principalement sur les cuisses & sur les bourses; on lui fit pratiquer chez lui beaucoup des remèdes pour tâcher de l'en guérir; mais ce fût sans succès: il vint aux eaux de Luchon dans le mois de Septembre 1759. La boisson des eaux de Lafalle & les bains de cette même source firent disparaître ses dartres: mais comme il y avoit déjà long-tems qu'il les portoit & que la masse de ses humeurs étoit imprégnée de ce vice, il lui en reparut quelqu'une, quelques mois après. Il s'étoit trop bien trouvé de ces eaux pour ne pas réclamer de nouveau leur secours contre un mal communément si rebelle: il revint à nos sources au mois de Septembre 1760: il en éprouva le même succès que la première fois. Mais pour finir d'exterminer ce virus dartreux, & pour plus grande sûreté, il est revenu une troisième fois dans le mois d'Août 1761: il en est reparti le 26 Septembre, bien guéri de ses dartres, & en parfaite santé.

OBS. II. M. Darroux de Rabastens

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 163

de l'Albigeois, âgé d'environ 35 ans, d'une constitution maigre & sèche, d'un esprit vif & ardent, fut atteint il y a plusieurs années, de dartres miliaires, qui couvroient presque tout son corps; il fit beaucoup de remèdes pour tâcher de s'en délivrer; entr'autres, il usa du lait pendant près de deux ans, ce qui les avoit un peu amorties. Il vint aux eaux de Luchon, au mois de Septembre 1758. La boisson & les bains tempérés de la Reine & de Lafale, pris pendant près d'un mois, firent disparaître les dartres; elles se réveillèrent un peu néanmoins, dans la suite; ce qui le détermina à revenir à nos eaux, l'année suivante 1759: il n'y parut pas l'année dernière 1760; mais il s'y est rendu dans le mois d'Août de l'année 1761; il y a répété les mêmes remèdes, en observant quelques petits interstices, quoi qu'il n'eût aucun vestige de dartres, n'étant venu que par précaution & pour mieux confirmer sa guérison. Il n'est reparti que le 15 de Septembre.

Obs. III. M. Ducor de Simorre, âgé de dix-sept ans, pâle, & d'un tempérament délicat, étudioit à Auch, sa rhétorique, il prit la gale au commencement de l'année 1761, en couchant avec un de ses condisciples, qui en étoit infecté. Peu de jours après qu'il se fut aperçu de sa mésaventure, il fit usage d'un

L ij

topique, dont on lui faisoit frotter la peau des mains seulement ; ce remede lui causa des chaleurs excessives, & des demangeaisons très-cuifantes sur tout le corps, mais principalement sur les bras, les cuisses & la jambe droite, où il survint des boutons qui suppurerent & formerent des croûtes ; il se rendit chez lui, aux fêtes de Paques : on lui fit faire usage de quelque décoction dont on lavoit les parties grévées ; ce qui avoit séché les gales. Revenu à Auch, il les vit reparoître avec plus de vigueur que jamais. Elles suppurerent abondamment, & se couvrirent de croûtes ; un médecin le mit à l'usage des bouillons altérans & du petit lait pendant un mois. On fit appliquer sur les pustules une pommade qui ne produisit que peu d'effet. A la fin de Mai, le mal ayant empiré, il fut obligé de se retirer chez lui. On lui fit prendre les bouillons de viperes, précédés de la saignée & de la purgation ; on traita ses gales avec une pommade qui fit tomber les croûtes, mais qui laissa subsister leur suppuration, avec tant d'abondance, qu'il étoit obligé de changer ses linges trois fois par jour. Le trois Août, il se rendit à Alan en Comminges, où un frere de la charité lui fit prendre d'autres bouillons altérans, & quelque opiat apéritif & purgatif ; il lui fit user aussi d'une autre pommade qui amortit un peu ses gales ; mais

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 165

comme elles avoient pris la tournure de dartres, on lui conseilla de venir à nos eaux. Il y arriva le 26 Septembre; il y fit usage des eaux de Lafalle, en boisson, d'abord pures, puis coupées avec le lait; il prit les bains de la même source, deux fois par jour, jusques au 23 Octobre. Ces remèdes lui ont si bien réussi, que toutes ces gales dartreuses se sont insensiblement dissipées; ses bras & ses cuisses, qui en étoient tous couverts, se sont parfaitement nettoyés. Il n'y restoit, à son départ, qu'un peu de rougeur qui marquoit le siège de l'ancienne maladie, de même que sur le tetton gauche. J'ai appris depuis, qu'il étoit parfaitement guéri & qu'il avoit été reprendre ses études à Auch. La boue noirâtre de la source de Lafalle, qu'il appliquoit sur tout le mal, n'a pas peu contribué à la guérison de M. Ducor.

OBS. IV. Philippe Pelet, d'Alan en Comminges, âgé de 24 ans, étoit attaqué, depuis 15 à 16 ans, de dartres farineuses, disposées par places sur tout son corps. On lui avoit fait nombre de remèdes intérieurs & extérieurs, qui, à la vérité, les avoient fait éclipser pour un tems; mais elles s'étoient reproduites avec une nouvelle force. Il avoit demeuré en dernier lieu à l'hôpital de Lorette, où on lui fit prendre des bouillons altérans, & des opiat pendant l'espace

L iij

de quinze jours. Il est venu à Luchon, le 10 Octobre 1761. Il y a été saigné & purgé, a pris les bains de Lafalle, & bu les eaux de la même source ; ce qui a guéri ses dartres, par l'usage qu'il en a fait jusqu'au 30 Octobre, que je l'ai laissé aux sources de Luchon.

OBS. V. Plusieurs personnes dignes de foi m'ont assuré que M. Tourné de Villefranche de Lauragais, attaqué depuis long-tems de dartres invétérées, en étoit guéri parfaitement par l'usage des eaux de Lafalle, en bains & en boisson. Il en étoit presque entièrement guéri, dès le premier voyage qu'il fit à Luchon ; il y est revenu cependant plusieurs autres fois, tant pour compléter sa guérison, que pour se prémunir contre le retour d'un mal communément si rebelle. Je ne puis pas donner un détail bien exact de son cas, parce que je ne l'ai pas vu comme les autres personnes dont j'ai rapporté la guérison.

J'ai ouï parler de nombre d'autres personnes guéries de dartres, par les eaux de Lafalle ; mais je n'en parlerai point, n'ayant pas de leurs guérisons des témoignages assez précis, pour les garantir de toute objection. Je me contente de citer celles que j'ai vues, cette année, dans le séjour que j'ai fait à Luchon, durant les mois d'Août, Septembre & Octobre, dans les prémices de l'exer-

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 167

cice des fonctions de chirurgien-major des eaux & de l'hôpital de Bagnères de Luchon, dont S. M. m'a fait la grace de m'accorder le brevet.

On verra, dans la suite de ce Mémoire, d'autres guérisons de dartres, opérées sur des sujets atteints d'autres maladies plus graves, & dont le détail est placé sous d'autres articles.

Mais, comme nous avons vu à Bagnères de Luchon, pendant le séjour que j'y ai fait cette année, une demoiselle de Bretagne, qui étoit atteinte d'une maladie singulière de la peau, au visage & au front, & que le rapport infidèle des remèdes qu'elle y a fait, pourroit donner quelque atteinte à la vertu & à la réputation de nos eaux minérales, je vais donner ici un détail abrégé de son cas.

OBSERV. VI. Mademoiselle de Pluq, de Bretagne, âgée d'environ vingt-trois ans, assez bien constituée, est affectée, depuis huit à dix ans, d'une maladie de la peau sur le nez, les pommettes & le front. Il lui survient des taches noires, desquelles il s'éleve de petits boutons miliaires; ces boutons laissent suinter un peu de sérosité qui, en se desséchant, forme des écailles farineuses; la peau qui est au-dessous, n'est ni rouge, ni animée; mais elle est cependant affectée d'un peu de démangeaison. Cette

L iv

maladie funguliere ne donne point une idée franche des dartres ; cependant elle ne sçau-roit se ranger sous une autre classe. On a fait pratiquer à cette demoiselle quantité de remedes très-violens, tant pour la guérir de ce mal, que pour rectifier son flux périodique, qui se fait imparfaitement ; mais tout a été inutile jusqu'ici. Elle nous a dit que M. Senac, premier médecin du Roi, lui avoit conseillé de venir aux eaux de Luchon ; mais, par une méprise assez étrange, au lieu d'y arriver en droiture, elle s'est rendue d'abord à Baresges, où elle a pris les bains & les douches, sur la face & sur le front, pendant près de deux mois qu'elle y a séjourné ; ces remedes avoient fait tomber les écailles, & diminué la noirceur du front ; mais se trouvant encore bien éloignée de sa guérison, & détrompée de sa bévue, elle se rendit à Bagnères de Luchon, vers la mi-Août 1761. Elle y a bu, quelques jours, des eaux, mais sans aucune règle ni assiduité. Elle y a pris un petit nombre de bains, sans s'astreindre à aucun régime ; au lieu de poursuivre ses remedes avec confiance, elle les a quittés vers le 15 de Septembre, pour faire un voyage à Benasque en Espagne, dans lequel elle a passé plusieurs nuits, sans trouver un lit pour se coucher, ni lesmoindres commodités pour les alimens. Elle en est revenue, excé-

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 169

dée de fatigues & de veilles. A peine en a-t-elle été remise, qu'elle a entrepris un second voyage pour la foire de Tarascon en Foix. De-là elle a passé les Pyrénées, pour se rendre à Puycerda en Catalogne, pour y acheter des chevaux; n'en ayant pas trouvé qui lui convinssent, elle a repassé les Monts, & s'est transportée chez un M. du bas-Languedoc, où elle en a acheté plusieurs qu'elle a fait mener à Bagnères de Luchon. Elle y est revenue le 13 Octobre. On conçoit bien, sans qu'il soit besoin de le dire, que son mal a empiré par toutes ces courses pénibles; cela étant d'autant moins surprenant, que, jusqu'au premier de Novembre, elle n'avoit pris, en tout à Luchon, que huit bains. Je tiens tout ce détail de mademoiselle de Pluq elle-même, & de M. de Rervenotet son parent, qui l'accompagnoit. Je l'ai laissée à Bagnères, le 30 Octobre. J'ai appris qu'elle y avoit séjourné tout le mois de Novembre suivant; qu'elle y avoit pris quelques autres bains qui avoient beaucoup amandé son mal, & qu'elle avoit dit qu'elle vouloit y revenir l'année prochaine.

REMARQUES. « Les eaux de Baresges » font connues, depuis plusieurs siècles, » par leurs bons effets sur les dartres, & même, » sur la lépre. On sçait que la fontaine du » Foulon, à Bagnères dans le Bigorre, a

» long-tems été regardée comme spécifique
 » contre les dartres, & que toutes les autres
 » fontaines de cette ville ont été employées
 » avec des succès plus ou moins marqués
 » pour le même objet. Les Eaux - Bon-
 » nes, celles de Cauteretz, les eaux chau-
 » des, &c. ont aussi fait des cures singu-
 » lieres, au sujet des dartres; Le *Journal*
 » de *Bareges* contient plusieurs observations
 » sur cette maladie opiniâtre, & très-com-
 » mune. Il y est fait mention, entr'autres,
 » d'une dartre ulcérée, à la jambe droite,
 » guérie en peu de jours; d'une dartre au
 » bras, guérie de même; d'un ulcere dar-
 » treux, à la partie antérieure de la jambe,
 » guéri dans l'espace de six semaines; d'une
 » dartre au scrotum & au périnée, &c. Il
 » est vrai qu'on met, à Barèges, les dartres
 » dans la classe des maladies douteuses, ou
 » qui sont sujettes à résister à l'action des
 » eaux; ce qui est appuyé sur plusieurs
 » observations, par lesquelles il paroît qu'on
 » a été obligé de joindre à l'action des
 » eaux, tantôt le mercure, tantôt le lait,
 » tantôt les anti-scorbutiques. On ajoûte
 » que les dartres sont très-opiniâtres, sujet-
 » tes à récidive; & en tout, il paroît que
 » les eaux de Bagnères dans le Bigorre,
 » produisent plus communément que les
 » autres especes d'eaux, de bons effets sur
 » les dartres. Il n'est pas moins important,

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 171

» lorsqu'on donne l'histoire d'un remède ;
 » d'indiquer les maladies qui ont résisté à son
 » action, que celles qu'il a guéries.

OBSERVATION

Sur un Corps étranger qui a resté dans une plaie, environ dix-huit mois, sans aucune suite fâcheuse ; par M. LEAUDAUD, chirurgien-juré de la ville d'Arles, prévôt de sa compagnie, ancien chirurgien-major de l'hôpital-général du Saint-Esprit de la même ville.

Un riche bourgeois de cette ville, d'un tempérament vif, & d'une complexion délicate, âgé d'environ cinquante ans, me fit appeler, sur les huit heures du soir, à l'occasion d'une chute qu'il avoit faite, en revenant de sa maison de campagne : il étoit tombé malheureusement dans un fossé, sur un roseau pointu, qui entra profondément un peu au-dessus de la fesse gauche, à deux travers de doigt de la partie latérale de l'os sacrum, & produisit une hémorragie. J'examinai attentivement la plaie, & la sondai, pour sçavoir sa profondeur, & m'assurer s'il ne seroit point resté quelque corps étranger. Je fis situer le blessé dans la même attitude où il étoit au moment de la chute ;

172 OBSERVATION

ma sonde entra presque toute dans l'ouverture, sans rien sentir. Je pansai la plaie, conformément aux règles de l'art & à la situation du malade qui, le lendemain, fut saigné & mis à la diète. Le soir, après avoir levé mon premier appareil, je proposai au malade de dilater cette plaie, & je lui fis observer que, si nous n'en venions pas à cette opération, il étoit dangereux de laisser quelque corps étranger, qui pourroit produire dans la suite des effets funestes. Malgré ces raisons, qui ne lui parurent point vaines, & la grande confiance qu'il avoit en moi, il ne put jamais se résoudre à cette opération, quoique de tems à autre, il parût avoir quelque envie de s'y rendre.

Dix-sept jours se passèrent entre sa peine & ma façon de penser. Je me déterminai à prier les parens de faire appeller en consultation un des plus habiles de mes confreres. Je fus écouté : la consultation fut faite ; & elle porta que ce que j'avois proposé, étoit absolument nécessaire. L'opération fut renvoyée, de la part du malade, au lendemain ; mais soit la crainte d'une grande douleur, soit l'idée qu'il avoit conçue de pouvoir guérir, sans rien souffrir, ou soit enfin qu'il en fût détourné par quelques personnes aussi indiscrettes, que flateuses, il ferma l'oreille à toutes nos persuasions, & forma le dessein de se panser lui-même, plutôt

SUR UN CORPS ÉTRANGER, &c. 173

que de souffrir une pareille incision, abandonnant à la nature une guérison incertaine; par cette manœuvre, la plaie se ferma, & demeura dix-huit mois fermée, sans la moindre douleur. Au bout de ce tems, il survint des douleurs qui le déterminèrent à me faire appeler. Il me témoigna sa peine & son inquiétude, & me dit, avec un air de confiance : Je ne puis souffrir cette douleur ; j'ai sûrement un corps étranger dans la fesse qui me pique fortement ; examinez, voyez & agissez en conséquence : je fis donc, sur la cicatrice, une ouverture de quatre travers de doigt : j'introduisis ma sonde jusqu'au fond ; je sentis quelque chose qui résistait : j'introduisis mon doigt indice, à la faveur duquel j'insinuai mes pincés ordinaires assez avant ; je sentis quelque chose qui glissa de mon instrument : je revins à une seconde tentative ; je tirai un tronçon de roseau : heureusement une des branches de mes pincés entra dans l'ouverture de ce roseau, & l'autre branche passa par-dessus : je le pressai fortement, pour qu'il ne m'échappât pas ; &, par cette manœuvre, je le retirai.

Ce corps étranger avoit deux bons pouces & quatre lignes de longueur, sur quatre lignes d'épaisseur. Il auroit dû, ce semble, piquer & irriter les parties, (eu égard à la forme & à la qualité du corps étranger,)

174 OBSERVATION

& occasionner des inflammations considérables, pendant le long espace de tems qu'il a resté dans cette partie ; néanmoins il n'a produit aucun accident fâcheux, pas même la moindre douleur : je continuai à le panser régulièrement tous les jours ; peu de tems après, il fut entièrement guéri, & il jouit d'une parfaite santé.

L E T T R E

De M. DE SAINT-MARTIN, vicomte de Briouze, à M. ROUX, auteur du Journal, contenant une Observation sur la Saignée, dans les indigestions.

MONSIEUR,

Il y a quelques années que quelqu'un proposa, par la voie du Journal, ce problème à résoudre : *Si on doit saigner dans l'indigestion ?* Depuis ce tems, M. Triboulet a soutenu, dans les écoles de Douai, une thèse où il agite la même question, & conclut pour l'affirmative. Si on me demandoit mon sentiment, je serois de l'avis de tous les médecins instruits des vrais principes ; & je déciderois, qu'en général, on ne doit pas saigner dans l'indigestion, mais qu'il se trouve, dans le particulier, bien des cas où la saignée est très-utile & même indé-

pensable. J'ai toujours été, persuadé que dans le cas d'une grande pléthore, & quand le pouls est très-gros, plein & engoué, la plénitude & l'engorgement des veines & artères gastriques devoit empêcher la sécrétion des sucs digestifs, gêner, retarder & suspendre la conversion des alimens en chyle, & par conséquent procurer l'indigestion. J'ai pareillement toujours été convaincu qu'une fièvre violente mettant le trouble & le désordre dans la circulation, suspendoit, en général, toutes les sécrétions, & en particulier, celle des sucs digestifs, & qu'en ces deux cas, la saignée, loin d'être contre-indiquée, étoit le remède le plus prompt & le plus efficace. Je pourrois en rapporter ici bien des preuves tirées du raisonnement; mais chacun les connoît, & peut se les représenter à soi-même. D'ailleurs, le problème dont il est ici question, ainsi que tous les problèmes de médecine, doit plutôt se décider par les faits que par les raisons; ainsi je ne m'arrêterai point à faire bien des raisonnemens, qui ne serviroient qu'à remplir inutilement, dans votre Journal, une place qui sera plus utilement occupée par des faits. Je me bornerai à rapporter une Observation qui me paroît décisive dans la question présente.

OBSERV. Il y a sept à huit ans que M.

176 OBSERVATION

de la Goulande, gentilhomme des environs de Domfront, & procureur du roi de la maîtrise des eaux & forêts de cette ville, se trouvant quelque indisposition, me consulta, conjointement avec un autre médecin. Trouvant à M. de la Goulande le poulx extraordinairement dur, plein & embarrassé, je fus d'avis de commencer par faire saigner le malade. L'autre médecin n'approuvant pas ma façon de penser, conseilla d'autres remèdes auxquels je ne crus pas devoir souscrire. Je me contentai de déclarer qu'on seroit obligé d'en venir incessamment à la saignée, & je laissai au malade la liberté de choisir, entre les deux avis, celui qu'il aimeroit mieux suivre. Il suivit l'avis contraire au mien. Deux ou trois jours après, il fut attaqué d'une indigestion extraordinairement violente. Mon confrère fut appelé : les efforts qu'il fit pour remédier à cette indigestion, furent inutiles ; on ne tarda pas à s'en appercevoir, & à reconnoître la faute qu'on avoit faite, en ne suivant pas le conseil que j'avois donné, peu de jours auparavant. On m'envoya prier de me rendre auprès du malade : j'étois éloigné & occupé auprès d'une malade qui demandoit tous mes soins ; je répondis qu'il ne m'étoit pas possible de la quitter. M. de la Goulande alloit de mal en pis ; son médecin l'abandonna.

SUR LA SAIGNÉE, &c. 177

l'abandonna. Après son départ, la famille du malade, consternée, me renvoya une seconde fois prier avec mille instances de l'aller voir, comme s'agissant, disoit-on, de sauver la vie à un homme qui alloit périr. Je m'y rendis, & y arrivai, à deux heures après minuit : je trouvai le malade extraordinairement mal, prêt à succomber sous le poids de la maladie ; l'indigestion subsistoit toujours avec une fièvre violente, un pouls très-plein, dur & embarrassé. Je fis, sur le champ, faire une saignée au bras ; le malade se trouva mieux, le calme succéda à l'orage, la fièvre diminua, le pouls devint plus mollet, le malade parut plus tranquille & dormit. A son réveil, son état n'étoit pas reconnoissable. Je fis faire une seconde saignée, trois heures après la première ; les choses continuèrent d'aller de mieux en mieux, les symptomes d'indigestion parurent se dissiper. Comme le pouls continuoit d'être plein, & vu qu'il y avoit encore de la fièvre, je me déterminai à une troisième saignée ; mais ayant appris qu'il alloit arriver deux médecins, au nombre desquels étoit celui qui avoit traité d'abord le malade, je crus que je pouvois attendre leur arrivée. Le médecin ordinaire arriva le premier : il me demanda quel étoit l'état du malade : je lui dis que j'avois fait faire deux saignées

Tome XLIX.

M.

178 OBSERVATIONS

pendant la nuit ; il parut désapprouver ma conduite. Un troisieme medecin qui arriva, dans le moment, ne pensa pas comme lui. Il fut de mon avis : on fit la troisieme saignée ; celle-ci fut suivie d'une éruption d'érisipelle qui, s'étant placée aux parties supérieures, donna lieu de faire plusieurs saignées du pied. Ces saignées, comme on le pense bien, furent accompagnées des autres remedes convenables à l'état & aux circonstances, & le malade guérit.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707, jusqu'en 1747 ; par un ancien Médecin de la faculté de Paris.

ANNÉE 1715.

HIVER. Les maladies qui régnerent dans cette saison, furent des catarrhes, avec toux, fièvre & difficulté de respirer : ils ne firent périr personne ; mais ils furent opiniâtres, quoiqu'ils n'exigeassent rien de particulier pour le traitement.

Il y eut plusieurs morts subites, occasionnées par un coup de sang, principalement chez les gens robustes & les vieillards.

On observa aussi quelques petites véroles, fort dangereuses.

SUR LES MALADIES ÉPIDÉMIQUES. 179

Il y avoit aussi des fièvres malignes, qui se terminoient presque toutes par un abcès sur la poitrine, & faisoient périr les malades qui languissoient, deux & quelquefois trois mois avant de mourir.

Malgré tout ce détail, il y avoit peu de malades.

PRINTEMPS. Dans cette saison, il y eut beaucoup de fièvres malignes qui, dès le commencement de la maladie, présentoient les symptômes les plus effrayans. Dès le premier jour, la poitrine se trouvoit attaquée; la tête se prenoit peu de tems après, & les malades restoient dans leurs lits, absorbés comme une masse & dans l'impuissance de se mouvoir. Malgré les secours les plus sagement employés, il périffoit beaucoup de malades le 5, le 6, le 7 de leur maladie, par une métastase subite, qui se faisoit à la tête ou à la poitrine.

Le traitement qui m'a le mieux réussi, a été de faire saigner cinq ou six fois le malade dans les deux premiers jours; rarement étoit-il temps de saigner le troisieme, à moins que les accidens ne fussent très-graves, & la fièvre fort vive; car les malades tomboient dans un affaiblissement toujours suivi de la mort, si la saignée étoit faite, passé le quatrieme jour. Le sang que l'on tiroit, étoit extrêmement coëneux; pour

M ij

180 OBSERVATIONS

prévenir cet affaïffement si fort à redouter ; il falloit prescrire de legers cordiaux. Toutes les trois heures, on faisoit prendre des bouillons, dans lesquels on avoit fait infuser bourrache, buglosse, chicorée, cerfeuil : la tisane devoit être légèrement apéritive ; il falloit faire beaucoup boire les malades ; & leur donner beaucoup de lavemens. Le tartre stibié, à petite dose, étoit mis en usage dès le quatrieme jour, mais plutôt comme altérant, que comme purgatif ; & si-tôt que l'on appercevoit un peu de diminution dans la violence des symptomes, on purgeoit le malade en deux ou trois verres, avec le tartre stibié, la rhubarbe, le féné ; mais à petite dose ; car la casse & la manne réussissoient mal : ces purgatifs répétés beaucoup de fois, sans interrompre les remedes dont il a été fait mention, guérissoient enfin les malades ; mais la convalescence étoit longue & orageuse.

ÉTÉ, & AUTOMNE. La plupart des maladies de ces deux saisons étoient des fièvres continues, dont les symptomes étoient un peu plus graves, qu'ils ne sembloient devoir l'être ; elle céderent cependant aisément aux remedes ordinaires, & peu de personnes en furent attaquées.

Ce qui régna le plus, furent des petites veroles, plus fâcheuses chez les personnes

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 181

d'un âge avancé, & chez les gens riches & les grands seigneurs, que chez les jeunes personnes & les pauvres.

La crainte du mauvais air avoit déterminé à mener le roi à Vincennes, dont-il ne revint au Louvre, que le 30 Décembre. Après que la faculté de médecine de Paris, qui s'assembloit tous les samedis, pour rendre compte à la cour de la quantité de petites véroles, assura que cette maladie étoit presque totalement cessée ; ce qui étoit dû vraisemblablement au froid.



Mij

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
J U I N 1763.

Jours du mois.	THERMOMÈTRE.			BAROMÈTRE.		
	A 6 h. du mat.	A 2 h. du jour.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	12	20	13	27 11 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{4}$	28 $\frac{1}{4}$
2	11	19	13	28 1 $\frac{1}{4}$	28 1 $\frac{1}{4}$	28 1 $\frac{1}{4}$
3	11	19	13	28 1 $\frac{1}{4}$	28 1	28 1
4	11	22	13	28	28	28
5	11	18	10	28 1	28 1	28 1
6	9	15 $\frac{1}{2}$	9	28 1 $\frac{1}{4}$	28 1 $\frac{1}{4}$	28 2
7	6 $\frac{1}{2}$	17	9	28 2 $\frac{1}{4}$	28 2 $\frac{1}{4}$	28 3
8	7	17	8 $\frac{1}{4}$	28 3 $\frac{1}{4}$	28 3 $\frac{1}{4}$	28 3
9	7	16	10	28 3 $\frac{1}{4}$	28 3 $\frac{1}{4}$	28 3
10	8	18	13	28 3	28 2 $\frac{1}{4}$	28 2
11	11	16 $\frac{1}{2}$	11	28 1 $\frac{1}{4}$	28 1	28
12	9	17	13	28 1 $\frac{1}{4}$	28 1	28 1
13	11 $\frac{1}{4}$	20	14	28 1 $\frac{1}{4}$	28 1 $\frac{1}{4}$	28 2
14	12	22 $\frac{1}{2}$	16	28 3	28 2 $\frac{1}{4}$	28 1 $\frac{1}{4}$
15	14	24	15 $\frac{1}{2}$	28 1 $\frac{1}{4}$	28	27 11
16	14 $\frac{1}{2}$	21	13	27 11 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{4}$
17	12	20	13	27 10 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{4}$
18	12	21	14	27 11 $\frac{1}{4}$	28	28
19	12 $\frac{1}{2}$	22 $\frac{1}{2}$	16 $\frac{1}{2}$	28 1	28	28
20	15	24	16 $\frac{1}{2}$	28	27 11 $\frac{1}{4}$	27 11
21	16	23	16 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{4}$	27 9 $\frac{1}{4}$
22	15	28	13 $\frac{1}{2}$	27 8	27 8	27 9
23	12	18	12	27 10 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{4}$
24	11	20	15	28 1 $\frac{1}{4}$	28 1 $\frac{1}{4}$	28 1
25	13 $\frac{1}{2}$	22 $\frac{1}{2}$	15	28	28	28
26	14	22	14	28	28	28
27	13	21	15 $\frac{1}{4}$	28 1	28 1 $\frac{1}{4}$	28 2
28	14	23	16	28 2 $\frac{1}{4}$	28 2	28 1
29	15	20	14 $\frac{1}{2}$	28	27 11	27 11 $\frac{1}{4}$
30	12 $\frac{1}{2}$	20	13	27 10 $\frac{1}{4}$	27 9 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{4}$

OBSERV. MÉTÉOROLOGIQUES. 183

ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	Le Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O-S-O. nua.	O-S-O. nua.	Nuages.
2	S-O. beau. nuag.	S-S-E. nuag. f. ond. tonn.	Nuages.
3	S-O. nuages.	O. nua. tonn. beau.	Beau.
4	N-N-O. b.	N. beau. ser.	Serein.
5	N-N-E. b. gr. vent.	N-N-E. nua. gr. v. couv.	Gr. v. couv.
6	N. gr. vent. couv. nuag.	N. gr. vent. beau. nuag.	Nuages.
7	N-N-E. nua.	N-N-E. b.	Beau.
8	N-N-E. beau. nuag.	N-N-E. b.	Beau.
9	N-N-E. b. gr. vent.	N. gr. vent. beau.	Beau.
10	N. beau.	N-N-O. b.	Beau.
11	N-N-O. b.	O. gr. vent. nuag.	Nuages.
12	O. v. nuag. ondée.	N. f. ondée. nuag.	Nuages.
13	N-O. beau. nuag. ond.	N-O. nuag.	Nuages.
14	S. beau. nua.	N-E. nuag. écl. tonnerre.	Nuages.
15	S-O. beau. nuag.	S-S-O. nuag. écl. tonn. gr. pluie.	Couv. gr. pl.
16	S. couv. fort. ond. éclairs. tonn. nuag.	S-O. nuages. écl. tonn. gr. pluie.	Nuages.
17	S-O. nuages.	S-O. nuag. pluie.	Nuages.
18	S-O. nuages.	S-O. nuag.	Nuages. M iv

184 OBSERVATIONS

ÉTAT DU CIEL.			
Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	La Soir à 11 h.
19	S-O. beau. nuag.	E. nuag. écl. gr. tonn. gr. pluie.	Nuages
20	S-O. beau. nuag.	E. nua. ond. écl.	Nuages.
21	E. nuag.	E. écl. tonn. gr. pl. nuag.	Nuages.
22	E. couv. pl. couv.	N. beau. fer.	Beau.
23	N. cou. nua.	S-S-O. beau.	Serein.
24	N. fer. beau.	S-S-O. beau.	Beau.
25	S-S-O. nua. beau.	S-S-O. beau.	Beau.
26	S-S-O. nuag. pl. nuages.	S-S-O. beau.	Beau.
27	S-S-O. nuag.	S-S-O. nuag ondée.	Nuages.
28	S-S-O. b.	S. beau.	Nuages.
29	S-S-E. nuag. écl. tonnerr. gr. pl. beau.	S. beau.	Beau.
30	S-S-O. b. gr. v. nuag. fort. ondée.	S-S-O. nuag. gr. v. forte ond. beau.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermomètre, pendant ce mois, a été de 28 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 6 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du même terme: la différence entre ces deux points est de 21 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le ba-

MÉTÉOROLOGIQUES. 185

rometre, a été de 28 pouces $3 \frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 8 lignes : la différence entre ces deux termes est de $7 \frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 8 fois du N.

4 fois du N-N-E.

1 fois du N-E.

4 fois de l'Est.

2 fois du S-S-E.

4 fois du S.

8 fois du S-S-O.

8 fois du S-O.

1 fois de l'O-S-O.

3 fois de l'O.

1 fois du N-O.

3 fois du N-N-O.

Il a fait 23 jours beau.

4 jours ferein.

6 jours couvert.

5 jours vent.

25 jours des nuages.

13 jours pluie.

8 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai 1763.

On a observé, pendant ce mois, un grand nombre de fièvres putrides, qui ont paru affecter principalement la poitrine; en effet, elles étoient accompagnées de point de côté, de difficulté de respirer, & de toux. Le sang qu'on tiroit aux malades, étoit d'un rouge vif, & sans croûte pleurétique;

186 MALADIES REGN. A PARIS.

le caillot avoit peu de consistance, & nageoit dans une sérosité jaunâtre. Ces maladies se sont terminées, pour la plupart, vers le quatorzième jour. Il y en a quelques-unes qui ont été jugées le 7, & quelques autres qui se sont prolongées jusqu'au 21. J'ai vu une personne attaquée de cette espèce de fièvre, à qui il est survenu, le sixième jour, une expectoration abondante : les crachats étoient mêlés d'un fang noirâtre. La fièvre a cessé le sept, & le malade est entré en parfaite convalescence. Il n'y a eu rien à craindre, tant que le ventre a coulé; mais lorsque les évacuations se sont arrêtées, & que le ventre s'est tendu, la tête s'est prise, & les malades ont été en très-grand danger. En général, peu de saignées, des apozèmes laxatifs, ou une eau de casse ou de tamarins émétisée, & des purgatifs plus ou moins répétés à la fin de la maladie, ont été les remèdes qui ont le mieux réussi.

On a aussi observé, dans ce mois, quelques fièvres malignes; & des fièvres intermittentes, qui n'ont rien eu de particulier.



*Observations Météorologiques faites à Lille
au mois de Mai 1763; par
M. BOUCHER, médecin.*

Les vents du Nord, qui ont soufflé presque tout le mois, ont entretenu un air froid, au point qu'il y a eu à la campagne, des gelées blanches pendant la nuit, presque la moitié du mois. Le thermometre, de tout le mois, ne s'est guères élevé au-dessus du terme de 13 degrés, si ce n'est le 7 & le 15, qu'il a marqué 16 $\frac{1}{2}$ degrés; & le 31, 17 degrés.

Il n'est presque point tombé de pluie, si l'on en excepte trois ou quatre jours, au commencement du mois; cependant le mercure, dans le barometre, a été bien plus souvent observé au-dessous du terme de 28 pouces, qu'au-dessus de ce terme.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 17 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congelation; & la moindre chaleur a été de 2 $\frac{1}{2}$ degrés; la différence entre ces deux termes est de 15 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 $\frac{1}{2}$ lignes; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 4 $\frac{1}{2}$ lignes: la différence entre ces deux termes est de 10 lignes.

188 MALADIES REGN. A LILLE.

Le vent a soufflé 13 fois du Nord.
 9 fois du Nord vers l'E.
 4 fois de l'Est.
 3 fois du Sud-Est.
 3 fois du Sud.
 4 fois du Sud vers l'Ou.
 5 fois de l'Ouest.
 5 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.

11 jours de pluie.
 2 jours de grêle.
 3 jours de tonnerre.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse, tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Mai 1763; par M. BOUCHER.

Les fièvres continues ont paru plutôt s'étendre, ce mois, que se relâcher; elles étoient même plus fâcheuses que les mois précédens, & portoient souvent une empreinte de malignité, quoique caractérisées par les symptomes de la fièvre double-tierce, les redoublemens précédés, dans les premiers jours, d'un frisson, se trouvant plus violens, de deux jours l'un. Plusieurs ont eu, dans le fort de la maladie, des engorgemens considérables des glandes parotides & maxillaires, que j'ai vu heureusement abs céder en quelques-uns. Ceux en qui la poitrine a été prise, ont guéri par une expectoration purulente, &

MALADIES REGN. A LILLE. 189

par des felles bilieuses. Ceux en qui la maladie a traîné en longueur, ont eu la plupart l'intérieur de la bouche infesté d'aphtes que l'on a eu lieu de présumer avoir gagné, dans quelques-uns, tout le canal qui s'étend de la bouche à l'anus, & même l'intérieur de la trachée-artère & des bronches. Tous les malades, ou presque tous, ont rendu des vers. (En général, on n'a guères vu de disposition vermineuse, aussi généralement établie dans diverses maladies, que nous l'avons observé ce printems.) On conçoit que le quinquina a dû être ici d'un grand secours, eu égard à plusieurs considérations; c'est ce que nous avons effectivement éprouvé, ainsi que du kermès minéral, étendu dans des potions huileuses.

Les fièvres tierces ont été très-répendues ce mois. En général, leurs accès étoient si violens, qu'ils faisoient craindre pour la vie de quelques-uns; ce qui a engagé d'avoir recours promptement au quinquina, & à le donner à grande dose. Il a dû même être employé en plusieurs, sans préparation de la part des premières voies, à quoi l'on revenoit dans la suite.

Beaucoup de gens ont encore été molestés de coliques hépatiques & d'embaras phlogistiques dans les régions épigastrique & ombilicale; d'où est résulté, dans quelques-uns, une espèce de fièvre mésentérique. On a vu aussi quelques dyssenteries inflammatoires.

LIVRES NOUVEAUX.

Quæstionum medicarum quæ circa medicinæ theoriam & praxim per decennium proximè elapsum, in scholis facultatis medicinæ Parisiæ, agitæ sunt & discussæ Series chronologica cum doctorum præsidum & baccalaureorum propugnantium nominibus. C'est-à-dire : Suite chronologique des Questions de médecine theorique & pratique, qui ont été agitées & discutées dans les écoles de la faculté de médecine de Paris, pendant les dix dernières années, avec les noms des docteurs qui y ont présidé & des bacheliers qui les ont soutenues. A Paris, chez Despilly, 1763, in-4º.

En 1752, M. Baron l'ainé, étant alors doyen de la faculté de médecine de Paris, fit imprimer une suite chronologique des questions, ou plutôt des theses de médecine qui avoient été soutenues dans les écoles de la faculté, depuis son institution jusqu'à ce tems. Il y joignit une liste de tous les médecins qui avoient été admis dans ce corps & des doyens qui l'avoient présidé. Le livre que nous annonçons ici, est un supplément à cet ouvrage : on y trouve, comme dans le premier, le titre de toutes les theses, qui ont été soutenues depuis 1752, jusqu'en 1763 ;

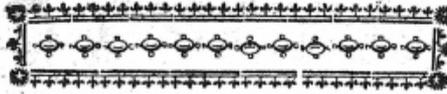
LIVRES NOUVEAUX. 191

les questions des vesperies, des doctores-
ries & des passillaires, qui ont été discu-
tées dans ce même période; enfin une suite
chronologique des doyens & des nouveaux
docteurs qui ont été admis dans le corps.
Cet ouvrage sera sans doute reçu, avec
plaisir, de tous ceux qui aiment à recueillir
les monumens qui peuvent servir à l'his-
toire d'un corps aussi illustre que celui de
la faculté de médecine.

Dissertation sur ce qu'il convient de
faire, pour diminuer ou supprimer le lait
des femmes &c. Ouvrage couronné par
la société hollandoise des sciences. A Har-
lem, le 21. Mai 1762. Par M. David. A
Paris, chez Vallat-la-Chapelle, au Palais,
sur le Perron de la sainte Chapelle, 1763,
brochure in-12.

Dissertatio medica de cicutâ quam, &c.
solemni erudi. orum examini proponit auc-
tor Projectus- osephe Ehrhart Redershemensis
Alfata C'est-à-dire: Dissertation de médecine
sur la ciguë; par M. *Projet-Joseph Ehrhart*,
de Redersheim en Alsace. A Strasbourg,
chez Lorenzi, 1763, in-4^o.





T A B L E.

E XTRAIT. De la Jurisprudence de la Médecine en France, &c. Par M. Verdier.	Page 99
Observations sur la Fièvre miliaire. Par M. Desbrest, médecin.	116
Recherches sur l'opinion de M. Dubois, au sujet de la Colique des potiers. Par M. Bordeu, médecin de Paris.	138
Suite du Mémoire sur les Eaux minérales & sur les Bains de Bagnères de Luchon. Par M. Campardon, chirurgien.	160
Observation sur un Corps étranger resté dans une plaie dix-huit mois, sans suite fâcheuse. Par M. Leautaud, chirurgien.	171
Lettre de M. de Saint-Martin, vicomte de Briouze, contenant une Observation sur la Saignée, dans les indigestions.	174
Observations sur les Maladies épidémiques, qui ont régné à Paris, depuis 1707, jusqu'en 1747, année 1715.	178
Observations météorologiques faites à Paris, pour le mois de Juin 1763.	182
Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois de Juin 1763.	185
Observations météorologiques faites à Lille, pour le mois de Mai 1763. Par M. Boucher, médecin.	187
Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de Mai 1763. Par M. Boucher, médecin.	188
Élyres nouveaux.	190

A P P R O B A T I O N.

J'A I lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois d'Août 1763. A Paris, ce 20 Juillet 1763.

POISSONNIER DESPERRIÈRES.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de
CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la
Faculté de Médecine de Paris, Membre de
l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences
& Arts de Bordeaux, & de la Société Royale
d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis
filia. Bagl.

SEPTEMBRE 1763.

TOME XIX.



A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de Mgr le
Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

On trouve chez V I N C E N T , à Paris,
rue S. Severin, les Livres suivans :

Ouvrages de M. le Baron DE HALLER.

*Collection de Theses medico-chirurgicales
sur les points les plus importans de la
Chirurgie théorique & pratique, publiées
par M. le baron de Haller, rédigées en
françois par M. *** , in-12, 5 vol.
1760. Fig. 12 l. 10 f.*
*Formation du Cœur dans le Poulet, in-12,
2 vol. 1758. 5 l.*
Formation des Os, in-12, 1758. 2 l.
*Mémoires sur le mouvement du Sang,
in-8°. 3 l.*
*Mémoires sur l'irritabilité, in-12., 4. vol.
1760. 10 l.*
Opuscula Pathologica, in-8°. Fig. 3 l.
Historia Morborum Urafilaviensium, in-4°. 8 l.
Physiologia, in-4°, 3 vol. 36 l.
*Apologie de M. le baron de Haller, in-8°,
brochure. 12 f.*
Lettre de M. Buttini, in-8°, brochure. 12 f.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

SEPTEMBRE 1763.

EXTRAIT.

Dissertatio medica de Cicutâ quam solemni
eruditorum examini proponit auctor PRO-
JECTUS - JOSEPHUS EHRHART,
Redershemensis Alsata, &c. C'est-à-
dire, *Dissertation de médecine sur la*
Ciguë ; par M. PROJECT - JOSEPH
EHRHART, de Redersheim en Alsace.
A Strabourg, chez Jonas Lorenzi 1763,
in-4^o.

DEPUIS que M. Storck nous a appris
que non seulement on pouvoit em-
ployer intérieurement l'extrait & même la
poudre de Ciguë, sans aucun risque, mais
encore que ce remede étoit quelquefois
très-efficace pour guérir des maladies qu'on

N ij

196 DISSERTATION DE MEDEC.

attaqueroit inutilement avec d'autres armes, les médecins se font occupés, à l'envi, à vérifier les observations, & à nous faire connoître de plus en plus ce remede. Mais parmi les ouvrages qui ont paru sur cette matiere, il n'en est point qui mérite davantage l'attention des gens de l'art, que la Dissertation dont on vient de lire le titre. L'auteur y joint, à une érudition très-profonde, une excellente analyse, la meilleure, sans contredit, qui ait paru jusqu'ici de cette plante, & des observations précieuses sur son usage. Comme ces sortes de pièces détachées se répandent ordinairement fort peu, nous allons en extraire ce qu'il y a de plus intéressant en faveur de ceux de nos lecteurs, qui ne sont pas à portée de se les procurer.

On peut en quelque sorte diviser la Dissertation de M. Ehrhart, en cinq parties; dans la premiere, il recherche quels sont les noms que les Grecs & les Romains ont donnés à la Ciguë; il donne dans la seconde, la description de cette plante, & les différens noms sous lesquels les botanistes modernes l'ont désignée; la troisieme contient son analyse; dans la quatrieme, il rapporte les effets funestes que cette plante a coutume de produire, lorsqu'on la prend à trop forte dose; ce qui l'avoit fait regarder jusqu'ici comme un poison par presque tous les médecins; enfin la cinquieme con-

tient les bons effets qu'elle a produits, soit avant, soit depuis que M. Storck a rendu son usage intérieur familier. Parmi ces observations, il y en a quelques-unes de nouvelles qui ne sont pas les moins intéressantes; mais entrons en matière.

Les Grecs, par le nom de *καύηρον*, & les Latins par celui de *Cicuta*, paroissent avoir désigné non seulement la Ciguë, mais encore des choses très-différentes; car on trouve ces mots dans les différens auteurs, tantôt pour exprimer les plantes férulacées en général, tantôt un poison quelconque; d'autres fois ce poison qu'on gardoit à Athènes & à Marseille, pour faire mourir les criminels. Ils signifient aussi un purgatif, on ne sçait lequel; dans d'autres circonstances, une plante potagere; dans d'autres, la tige creusée de certaines plantes; & comme si cela n'eût pas été assez, non contents de donner le nom de la Ciguë à des substances très-différentes, ils lui ont donné différens noms qui n'ont servi qu'à augmenter l'obscurité; c'est ainsi que les Grecs l'ont appelée, *κάμμαρον*, qui désigne aussi l'aconit, selon Dioscoride, & *ανισοειδεν*, ou plante semblable à l'anis. Les Latins lui ont donné le nom de *Conium*, *Cicuta*, *Cicutaria*, *Cynapium*, *Chærophyllum*, *Chæresfolium*, &c.

Nous ne rapporterons point la descrip-

N iij

198 DISSERTATION DE MEDEC.

tion que M. Ehrhart donne de la Ciguë ; encore moins les synonymes par lesquels les botanistes modernes la désignent ; il suffira de dire qu'ils l'ont appelée *Conium*, *Cicuta* & *Cicutaria*. Nous croyons devoir nous étendre un peu plus sur l'analyse de cette plante.

Ayant mis une livre de Ciguë fraîche, dans une rétorte de verre, il la distilla au bain de sable. Il obtint, en graduant son feu, 1^o un phlegme très limpide qui n'avoit presque pas de saveur, & qui avoit l'odeur de la Ciguë. Ce phlegme ne produisit aucun changement sur les teintures bleues des végétaux ; mais il précipita, sous la forme d'une poudre blanche, le mercure dissous dans l'esprit de nître, & donna une couleur bleue aux dissolutions de cuivre ; preuve qu'il contenoit un esprit urineux ; 2^o en augmentant le feu, il eut une huile noire & empyreumatique, & quelques grains d'un sel sublimé au col de la cornue, qui verdit très-fort le syrop de violettes, & qui par conséquent doit être regardé comme un alcali volatil. M. Ehrhart comptant peu sur ce genre d'analyse, crut devoir recourir à celle des menstrues, comme étant celle qui donne le plus sûrement les véritables principes des végétaux.

1^o Dans cette vue, il fit sécher deux livres de Ciguë fraîche, qui furent réduites

à quatre onces deux gros. Il en prit trois onces, & en fit l'extraction par le moyen de l'eau, dont il ajoûta de nouvelles quantités jusqu'à ce que la Ciguë ne donnât plus rien dans ce menstree. Le résidu séché, se trouva peser une once deux scrupules. Les liqueurs évaporées donnerent un extrait, salé au goût, de couleur brune, tirant sur le verd, qui pesa une once quatre scrupules, lorsqu'il fut desséché. Cet extrait attiroit l'humidité de l'air.

2° Une once de Ciguë sèche, digérée dans 26 onces d'esprit de vin rectifié, qu'il y mit, à différentes reprises, jusqu'à ce qu'elle parût ne lui plus rien communiquer, donna une teinture d'un verd noirâtre, qui n'avoit que le goût herbacé, & l'odeur de l'esprit de vin; le résidu séché, pesoit six gros. M. Ehrhart rapprocha cette teinture, la réduisit en une espèce de *magma* noirâtre, sur lequel il versa de l'eau, & en retira, par ce moyen, 21 grains d'une résine insipide, ou d'un goût fade, & qui se conserva toujours molle, malgré tout ce qu'il fit pour la tenir séchement.

3° Ayant mis de l'eau sur le résidu de cet extrait résineux, il en retira environ 2 gros d'un second extrait aqueux, entièrement semblable au premier.

4° De l'esprit de vin digéré de même sur le résidu bien desséché, du premier extrait

200 DISSERTATION DE MEDEC.

aqueux, en extraisit deux scrupules de résine, en tout semblable à la première. Cette résine parfaitement insipide, ne fit aucune impression sur l'estomac de M. Ehrhart, quoiqu'il en eût avalé plus d'un scrupule à la fois, & qu'il eût été près de huit heures, sans prendre aucun aliment : d'où il conclut que ce n'est pas elle qui produit les effets qu'on voit produire à la Ciguë.

5° Une autre fois il prit deux livres de Ciguë fraîche, il en retira, par l'expression, 15 onces, d'un suc qui, ayant été passé par un linge, parut un peu épais ; il avoit un goût herbacé mucilagineux, sans aucune acrimonie : son odeur étoit la même que celle de la Ciguë, & très-désagréable, sans cependant incommoder ceux qui le sentoient. Ce suc mis dans un bocal de verre, recouvert d'une double vessie, la distendit tellement, au bout de quelques minutes, qu'il étoit à craindre que le bocal n'en fût brisé ; ce qui engagea M. Ehrhart à l'ouvrir ; la chambre fut aussitôt remplie d'une odeur très-forte de Ciguë, sans cependant que la liqueur eût paru fermenter ; car il lui fallut l'accès de l'air extérieur, & un tems beaucoup plus considérable pour la faire entrer en fermentation ; ce qui sembleroit prouver que ce phénomène est dû au développement d'un principe très-actif.

6° Notre auteur a mêlé du suc de Ciguë

à du fang nouvellement tiré de la veine ; & il ne s'apperçut pas qu'il y eût produit aucun changement.

7° L'extrait, fait à la maniere de M. Storck, étoit infipide, ou plutôt avoit un goût nau-séabonde. 15 onces de suc lui donnerent 4 onces & demie de ce *magma* verd ; en ayant fait dessécher la moitié dans un vaisseau propre, il eut une once d'un extrait mol, d'un verd brun, d'un goût salin, & qui sentoit toujours la Ciguë. Ayant gardé une once de cet extrait dans une boîte négligemment fermée, pour voir s'il se corromproit ; il le trouva, au bout de cinq mois, très-bien conservé, ayant le goût & l'odeur de la Ciguë ; mais il s'étoit couvert d'une infinité de petits crystaux de sel, qui faisoient sur la langue une impression de fraîcheur comme le nôtre.

8° Une autre fois il prépara cet extrait à la maniere de La Garaye. Il lui parut en tout semblable au premier, à cela près, qu'il n'avoit rien d'empyreumatique, qu'il se ramollissoit à l'air, & qu'il paroissoit avoir mieux conservé les propriétés de la Ciguë.

9° Dix-huit onces de Ciguë, brûlées à la maniere de Tachenius, donnerent cinq gros de cendres blanches, dont M. Ehrhart tira, par la lessive & l'évaporation, un scrupule, & quelques grains de sel alcali fixe.

10° M. Storck a dit dans sa premiere

202 DISSERTATION DE MEDEC.

Dissertation, qu'ayant voulu goûter d'un suc laiteux, qu'il avoit vu découler de la racine de Ciguë, sa langue s'étoit enflammée & gonflée au point de lui faire craindre pour sa vie. Non seulement M. Ehrhart n'a pas observé ce suc laiteux, mais encore toutes les racines qu'il a goûtées, lui ont paru avoir le goût du panais ou plutôt du céleri. Il prit deux livres de ces racines, les plus succulentes qu'il put trouver : il les coupa par tranches, & les mit à la presse ; il en retira dix-sept onces quatre gros, d'un suc jaune, un peu épais, d'un goût d'abord douceâtre, qui ensuite paroïssoit un peu brûlant, & qui sentoit le persil ou plutôt le panais, mais qui ne lui occasionna qu'une ardeur passagère dans la bouche, quoiqu'il seût goûté à pleines cuillerées. Sur la fin de la pression, il sortit de ces racines un peu plus d'une once d'un suc entièrement différent du premier ; il étoit aussi limpide que de l'eau, doux & agréable, tirant un peu sur le jaune, & n'avoit rien d'âcre ni de brûlant. Le premier suc, mis à reposer dans un vaisseau de verre, commença, en vingt-quatre heures, à fermenter violemment, à répandre une odeur très-puante, & à déposer une espece de lie qui, au bout de huit jours, faisoit plus du tiers du volume de la liqueur qui étoit recouverte d'une pellicule de moisissure. M. Ehrhart

la passa par un filtre pour en séparer cette lie, clarifia la liqueur avec un blanc d'œuf, & ensuite il la fit évaporer au bain de table; il s'en étoit à peine exhalé la moitié, qu'elle avoit pris une couleur brune, & la consistance d'un syrop. Il la retira du feu, & la laissa, pendant plusieurs jours, en repos; elle se moïfit de nouveau, & sa surface étoit toute couverte de moisissure: l'ayant filtrée une seconde fois, il l'évapora jusqu'à siccité, & obtint, par ce moyen, une masse alcaline très-âcre; elle lui donna, par la lessive, une once & dix grains d'un alcali très-blanc, qui faisoit une vive effervescence avec les acides, & qui, malgré cela, ne tomboit que difficilement en *deliquium*.

11^o La semence de Ciguë, dont il goûta plusieurs fois, ne fit aucune impression, ni sur sa langue, ni sur son estomac. En ayant écorcé quelques-unes, il trouva qu'elles contenoient un noyau d'une nature cornée, qui, étant pressé entre les doigts, parut contenir quelque chose d'huileux.

12^o Cela l'engagea à en piler une once & demie dans un mortier, & à la mettre à la presse; il obtint, par ce moyen, trois scrupules & demi d'une huile épaisse très-douce, presqu'insipide, & ayant le goût de l'huile de noix tirée sans feu. Cette huile, en sortant du sac, étoit presqu'aussi épaisse que du beurre de Cacao; mais, peu-à-peu,

204 DISSERTATION DE MEDEC.

elle acquit de la fluidité, & devint douce comme de l'huile d'amandes douces. M. Ehrhart ne s'apperçut pas qu'elle eût aucune qualité nuisible.

13° Il tenta inutilement d'obtenir un sel essentiel de cette plante. Le suc exprimé, qu'il clarifia avec le blanc d'œuf, & qu'il évapora à différentes reprises, se conserva toujours sous la forme d'une liqueur saline, sans qu'il lui fût jamais possible de l'amener à la crySTALLIFICATION.

M. Ehrhart convient qu'on ne peut pas déduire de cette analyse les vertus de la Ciguë; elle peut nous apprendre cependant que ces vertus résident principalement dans un principe très-volatil, qu'il seroit difficile de soumettre à nos expériences: d'où il conclut qu'on ne doit s'en rapporter qu'à l'observation, pour juger sagement de ses propriétés.

Les auteurs ont reconnu assez généralement, que les effets que la Ciguë produisoit, étoient très-différens, selon qu'on l'appliquoit extérieurement ou qu'on l'employoit intérieurement. Ils l'ont presque tous regardée comme un poison, lorsqu'on la prenoit intérieurement. En effet ils avoient observé que, toutes les fois qu'on en avoit mangé, par mégarde, parmi ses alimens, elle avoit produit les symptomes les plus effrayans, des cardialgies, des nausées, des serremens

dans les hypocondres, des hoquets, des angoisses, des gonflemens dans le ventre, des irritations vives dans les fibres de l'estomac & des intestins, des vomissemens, des diarrhées violentes; le bégayement, l'extinction de la voix; de l'ardeur dans la gorge; une soif ardente, l'impossibilité d'avaler, l'étranglement; des spasmes affreux dans l'œsophage; la suffocation, l'abatement, la pesanteur des membres: les malades chancelent, ne peuvent pas se soutenir; ils sentent un engourdissement universel; leurs sens s'émouffent, leurs extrémités se glacent; une sueur froide se répand sur tous leurs membres; les convulsions & le ris sardonique se mettent de la partie: ils saignent du nez; ils jettent une écume verte par la bouche; leur pouls est le plus souvent lent, foible & rare; quelquefois même ils n'en ont point du tout, quelquefois aussi il est fréquent, & la fièvre s'allume. On trouve, dans les auteurs, qu'elle a quelquefois produit le délire, l'obscurcissement dans la vue, des vertiges, des égaremens d'esprit, la fureur, une peste invincible au sommeil, & quelquefois son absence totale.

On a proposé différens moyens de s'opposer à des effets aussi funestes. La méthode à laquelle M. Ehrhart donne la préférence, est, si l'on est appelé à tems, d'évacuer

206 DISSERTATION DE MEDEC.

d'abord, par les vomitifs & les purgatifs les plus doux, le poison, s'il se trouve encore dans l'estomac ou dans les intestins, de calmer ensuite les irritations qu'il a causées dans ces parties, par l'usage des adoucissans, tels que les bouillons gras, l'huile d'amandes douces, les mucilagineux, &c. enfin, de rétablir leur ressort par le moyen des toniques.

Ces effets étoient plus que suffisans pour en rendre suspect l'usage interne; mais on lui a reconnu, de tout tems, de grandes vertus, lorsqu'on l'appliquoit extérieurement. Hippocrate conseille une fomentation faite, en broyant de la semence de Ciguë dans du vin blanc, dans les chutes de l'anus, accompagnées d'hémorragie. Galien recommande ces mêmes semences dans les maladies des yeux. Dioscoride loue l'usage du suc exprimé de ses sommités, épaissi & délayé dans les colires rafraîchissans & anodins. En général, les anciens l'ont regardée comme un remède froid, auquel ils attribuoient la vertu d'éteindre les feux de la concupiscence; ce qui s'accorde peu avec les effets qu'on lui voit produire; car elle paroît agir principalement comme résolutif, en procurant aux humeurs épaissies leur consistance naturelle, ou en disposant à la coction & à la crise celles qui sont stagnantes & corrompues. Aussi Plinè, quoi-

qu'il adopte les idées des médecins qui l'avoient précédé, dit-il que, de son tems, on employoit le suc de Ciguë avec les remèdes résolutifs, & que son usage étoit de calmer les inflammations, les rhumatismes, les éréspelles & les autres efflorescences de la peau; que ses feuilles étoient propres à appaiser les douleurs, & à résoudre toutes les espèces de tumeurs. En effet, il paroît résulter d'un très-grand nombre d'observations, qu'appliquée extérieurement, elle est un excellent remède anodin & discutif, capable de dissiper, de résoudre & d'atténuer les humeurs épaissies. On l'emploie, sur-tout avec succès, dans les engorgemens des viscères du bas-ventre, & en particulier, dans ceux de la rate.

Malgré toutes les raisons qu'on avoit de se défier d'un remède de cette espèce, pris intérieurement, il y a eu cependant, dès les premiers âges de la médecine, & sur-tout parmi les modernes, des hommes assez hardis, qui ont donné la Ciguë seule ou mêlée à d'autres médicamens, & préparée de différentes manières, & qui n'ont eu qu'à se louer de leur témérité. Hippocrate la met au rang des emménagogues, en quoi il a été suivi par Averroës, Bravole & plusieurs autres. Galien la fait entrer dans plusieurs médicamens internes. Parmi les modernes, Reneaulme, Bowle cité par

208 DISSERTATION DE MEDEC.

Rai, &c. l'ont aussi employée intérieure-
ment, sans aucun inconvénient. D'autres
l'ont fait entrer dans différens remedes com-
posés ; mais c'est sur-tout M. Storck qui
en a étendu l'usage. Ses fameuses pilules
de ciguë sont entre les mains de tout le
monde ; & elles ont été employées avec des
succès fort inégaux, mais presque toujours
sans accidens, quoiqu'on en ait porté la dose
jusqu'à plusieurs dragmes, & même jusqu'à
des demi-onces. Il résulte de ses observa-
tions & de celles des autres medecins qui
ont fait usage de ses pilules, qu'elles sont
le résolutif le plus pénétrant, & le correctif
le plus puissant, que la médecine ait jus-
qu'ici mis en usage ; elles amènent à une
suppuration louable les tumeurs endurcies
qu'elles ne peuvent pas résoudre ; elles cor-
rigent les acrimonies, les écoulemens fétid-
es ; elles détergent les différens ulcères,
& sur-tout les ulcères cancéreux, &c. Cepen-
dant on auroit tort de les regarder comme
un remede infallible dans toutes ces sortes
de cas. Mais quel remede peut passer pour
tel ?

Nous ne rapporterons pas le résultat
des observations de M. Storck, & des
medecins qui ont fait usage de la Ciguë
depuis lui. Nous en avons déjà rendu comp-
te, à mesure qu'elles ont été publiées.
Nous nous contenterons donc ; & c'est
par-là

par-là que nous terminerons notre Extrait, d'exposer en peu de mots, les observations faites à Strasbourg, sur ce remède. Ces observations que M. Ehrhart a recueillies, font au nombre de quatorze. Il y en a ajouté trois autres de lui. La première a pour objet un homme de cinquante ans, qui avoit, depuis quarante ans, un ulcère à la jambe, avec carie à l'os, produit par deux fractures qu'il avoit éprouvées à cette partie, après qu'elle eût été long-tems malade d'une brûlure. Dans cet espace de tems, il avoit fait une infinité de remèdes, mais sans succès. M. Guering, médecin de l'hôpital & des enfans trouvés, lui prescrivit les pilules de ciguë. Elles le guérèrent parfaitement en vingt jours de tems; & il n'a pas éprouvé, depuis, le moindre des accidens qui ont coutume de résulter de la guérison trop prompte des vieux ulcères de cette espece.

La II. Un homme aussi de cinquante ans, attaqué, depuis long-tems, d'une fièvre quarte, qui avoit produit une tumeur à la rate. Il fut guéri de l'une & de l'autre, par l'usage des pilules & de l'emplâtre de ciguë, qu'on lui appliqua sur la tumeur.

La III. Un enfant de sept ans, leucophlegmatique, & portant une tumeur dure, qui fut parfaitement guéri, en peu de tems, par les mêmes moyens.

La IV. Une femme de quarante ans,
Tome XIX. O

210. DISSERTATION DE MEDEC.

hydropique. M. Guering, après avoir vidé les eaux, par le secours du vin scillitique, la mit à l'usage des pilules, pour fondre les obstructions qu'elle avoit dans l'abdomen. Elles lui réussirent parfaitement bien; &, depuis ce tems-là, elle a joui de la meilleure santé.

La V. Un soldat de vingt-deux ans, qui, ayant été attaqué d'une passion iliaque, avoit avalé, par le conseil d'une femme, une balle de plomb; les vomissemens cessèrent; mais la colique subsista toujours, & il se forma, dans l'aîne droite, une tumeur dure, que les pilules de Ciguë fondirent entièrement.

La VI a été communiquée par M. Ehrmann, médecin de Strasbourg. Une femme de quarante ans n'avoit jamais eu ses règles, que, trois jours auparavant, elle n'éprouvât des oppressions, des vertiges, la céphalalgie, & des douleurs si vives au bas-ventre, qu'elles lui faisoient jeter les hauts cris: à cela s'étoit joint une tumeur dans la région hypogastrique, vers le pubis. Elle avoit fait inutilement beaucoup de remèdes. Enfin M. Ehrmann lui fit prendre les pilules de Ciguë; & quoiqu'elle ne fût pas parfaitement guérie, lorsqu'il a écrit son observation, cependant elle avoit déjà eu deux fois ses règles, sans éprouver ces accidens; & il y avoit tout lieu d'ef-

pérer qu'elle se rétablirait complètement.

La VII. Une fille fut atteinte de fièvres quartes & tierces, qui furent suivies d'obstructions dans tous les viscères du bas-ventre, & ensuite d'une hydropisie universelle. M. Paris, médecin du cardinal de Rohan, chercha à calmer la fièvre, à évacuer les eaux par les purgatifs, les incisifs, les doux apéritifs; ce qui lui réussit assez bien; le plus difficile lui restait à faire; c'étoit de détruire les obstructions: il tenta inutilement plusieurs remèdes; mais enfin les pilules & l'emplâtre de Ciguë remplirent complètement cette indication, & la malade fut parfaitement guérie.

La VIII est d'un homme de soixante-cinq ans, qui, en dix-huit mois de tems, avoit essuyé neuf attaques d'apoplexie, & qui n'a pas eu de rechute, depuis un an qu'il fait usage des pilules de Ciguë, par le conseil de M. Paris.

La IX. contient l'histoire d'un soldat de vingt-cinq ans, qui devint sourd à la suite d'une fièvre. M. Paris soupçonnant que sa surdité avoit pour cause une parotide qu'il avoit gonflée, lui prescrivit les pilules de Ciguë, qui rétablirent en effet son ouïe, en un mois de tems.

La X. a pour objet un cancer ouvert à la parotide gauche, que portoit une fille de dix-sept ans. M. Otman le combatit avec les

212 DISSERTATION DE MEDEC.

pillules de Ciguë ; en peu de tems , les chairs fongueuses disparoissent , le pus devient louable ; & la parotide bien détachée , égale à peine le volume d'une noix. On l'extirpe avec le plus grand succès ; & les pillules de Ciguë , dont la malade continue l'usage , achevent la cure.

La XI a encore pour objet un cancer à la mammelle , qu'une femme de cinquante ans portoit depuis très-long-tems. Elle avoit , en outre , des douleurs par tout le corps , qui indiquoient que le virus cancéreux étoit répandu par tout ; quoique la cure ne fût pas encore complete , lorsque l'observation a été écrite ; cependant les choses étoient dans le meilleur état , & il y avoit tout lieu d'espérer qu'elle se rétablirait-entièrement.

La XII , communiquée par M. Lauth , médecin de Strasbourg , a pour objet une femme qui avoit à la matrice un ulcere chancreux , de nature vénérienne. Les anti-vénériens les plus appropriés ne firent qu'aigrir le mal. M. Lauth eut recours à la Ciguë , ayant soin de purger de tems-en-tems la malade , avec les pillules mercurielles. Il eut l'agrément de voir sa santé se rétablir de jour en jour ; à la fin , elle fut entièrement guérie.

La XIII est un ulcere d'un mauvais caractère , qui s'étoit formé à la partie anté-

rière de la poitrine, par la métastase de l'humeur d'une fièvre pleurétique mal jugée. Il fut guéri, comme tous les autres, par les pilules de Ciguë, dont le malade prit en tout une demi-once.

La XIV est l'histoire d'une ophthalmie féroce qui, ayant résisté à toutes sortes de remèdes, céda enfin à l'usage des pilules de Ciguë. Cette observation a cela de singulier, que la malade ne pouvoit prendre plus de quatre grains de ce médicament, sans éprouver des nausées & des vomissements.

Enfin, des trois observations de M. Ehrhart, la première a pour objet des chancres vénériens, qui, après avoir résisté à tous les remèdes mercuriels, & même au remède de M. Van-Swieten, furent guéris par les pilules & les lotions de Ciguë, soutenues de l'usage de la décoction des bois. La seconde, une femme qui avoit des obstructions dans le ventre, & sur-tout dans le méfentère, qui l'avoient réduit, dans un état d'éthisie & d'atrophie, qui la retenoit au lit depuis six mois. La fièvre hectique ayant été calmée par des remèdes appropriés, les pilules de Ciguë fondirent tellement les obstructions, qu'il n'en resta plus aucun vestige, & que la malade fut entièrement guérie. La troisième, qui est aussi la dernière, contient l'histoire d'un homme qui,

214 DESCRIPTION

à la suite d'une maladie aiguë, fut attaqué de vomissemens continuels, & d'une constipation opiniâtre. Quelques doux laxatifs, des lavemens de même espece, & les pilules de Ciguë le rétablirent en peu de tems, malgré l'état de maigreur où cela l'avoit réduit. M. Ehrhart ajoûte qu'il a guéri deux jeunes filles attaquées d'hydropisie, en leur faisant faire usage des pilules de Ciguë, après avoir vuïdé les eaux. Pour qu'on ne l'accuse pas de vouloir donner ce remede pour une panacée, il finit sa Dissertation par l'histoire de plusieurs maladies qui lui ont résisté, telles qu'une tumeur squirrheuse dans la région de la matrice, un cancer du même viscere, trois cataractes commençantes, le rachitis, une tumeur à la mammelle, deux épileptiques, des ulceres malins aux pieds, un cancer sous l'aisselle, &c.



DESCRIPTION

D'une Fièvre putride & vermineuse, qui a régné à Cusset & aux environs, à la fin de l'année 1762, & au commencement de 1763; par M. COLLIN, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, & médecin de l'hôpital de Cusset.

Nous avons eu, l'automne dernier, & la

D'UNE FIEVRE PUTRIDE, &c. 215

majeure partie de l'hiver, des fièvres putrides-vermineuses, accompagnées de symptômes terribles. La corruption des humeurs étoit si considérable, & l'engorgement des vaisseaux, sur-tout de ceux du cerveau, étoit poussé à un tel point; qu'au second ou au troisième jour de fièvre, le malade tomboit dans un délire manifeste, qui continuoit pendant le cours de la maladie, & se faisoit encore appercevoir sur la fin de la convalescence. J'ai eu des malades qui se levoient, avoient bon appétit, prenoient sensiblement des forces, le pouls bien réglé; malgré cela, leur esprit se ressentoit encore de la violente secousse que les fibres du cerveau avoient souffertes pendant le cours de la maladie.

Les premiers symptômes de cette fièvre n'annonçoient rien de funeste. De légers frissons moins marqués dans l'un, bien plus longs dans d'autres; la tête pesante; une douleur fixe sur les sinus frontaux; de la lassitude dans les jambes; un certain malaise, & la langue épaisse & blanchâtre, étoient les symptômes qui accompagnoient le premier période. Ils étoient bientôt suivis de fréquentes & inutiles envies de vomir, d'un pouls plein & embarrassé; la langue devenoit épaisse & jaunâtre, & on éprouvoit une sensation douloureuse de chaleur,

216 DESCRIPTION

au bout du doigt, quand on teuchoit long-tems le malade.

Le troisieme ou le quatrieme jour au plus, ne se passoit pas, sans que le délire se mît de la partie. Le septieme jour, on s'appercevoit de soubrefaults dans les tendons, qui étoient suivis de mouvemens convulsifs dans les membres; la mâchoire, & fort souvent tous les muscles de la face en étoient atteints; un grincement de dents presque continuel, & l'impossibilité d'ouvrir la bouche, mettoit le malade dans le cas de demeurer souvent des quinze à vingt heures, sans rien prendre. Si les muscles de la mâchoire ainsi contractés, se relâchoient un peu & leur laissoient la liberté de sortir la langue, le peu qui paroissoit, étoit d'un blanc jaunâtre; sur la fin, si l'on n'en avoit pas eu un soin tout particulier, elle se monroit noire & gerlée.

Les vents contenus dans l'estomac & les intestins, fatiguoient cruellement les malades. Ils en rendoient souvent par le haut & par le bas, sans en recevoir aucun soulagement momentané, la putréfaction étant assez considérable pour en développer de nouveaux, & leur donner un degré de raréfaction propre à remplacer ceux qui étoient sortis.

Tous ces symptomes ont persisté, avec la même violence, les dix-huit, vingt, &

D'UNE FIEVRE PUTRIDE , &c. 217

souvent vingt-cinq premiers jours de la maladie, & n'ont commencé à diminuer, que quand l'humeur morbifique se portant peu-à-peu sur les oreilles, diminueoit le levain putréfiant, qui, auparavant mêlé & circulant avec les humeurs, y caufoit tant de désordre. Cette métastase a été si constante, qu'aucun malade n'est entré dans le quatrième période de cette fièvre, sans y passer; & tous ceux dans qui on appercevoit une légère surdité qui alloit en augmentant, pouvoient se flatter de guérir, malgré l'état déplorable dans lequel ils étoient, pourvu que, de leur côté, ils ne s'opposassent pas à la cure, par leur étourderie dans le régime.

Tout médecin attentif à la variation des saisons, & qui veut en tirer des connoissances propres à traiter efficacement les maladies qui en sont les suites, doit sçavoir jusqu'à quel point une chaleur étouffante, comme celle que nous avons eu cet été, dispose les corps à la putréfaction, sur-tout lorsqu'il survient de l'humidité, pour en développer les produits. Ce principe une fois admis, l'on devoit s'attendre à voir régner la maladie dont je viens de donner la Description, l'automne ayant été assez pluvieux, pour compléter le mouvement de fermentation, que la chaleur de l'été avoit commencée. Outre cela, les chaleurs ayant été continues, les eaux s'étoient évaporées

218 DESCRIPTION

en grande partie, le peu qui restoit, étant sans mouvement, se corrompoit, & contenoit dans son sein un millier d'insectes différens, qui venant à périr & à se corrompre, infectoient l'air environnant, & le remplissoient d'un mauvais levain qui se communiquoit au loin, de façon que la ville & la campagne, le pauvre & le riche n'ont pas été exempts de cette maladie. Presqu'aucun de ceux de cette ville qui ont été à même de se faire secourir, dès les commencemens, ne sont périés; mais ceux des environs, qui manquoient de secours, ne pouvoient guères se tirer d'embaras; la disposition à la gangrene étoit trop considérable, tant dans les solides que dans les fluides, pour ne se pas manifester chez eux, & les faire périr dans le tems même que l'on croyoit que la nature avoit été suffisante pour détruire les plus dangereux symptômes de la fièvre.

Quoique la raréfaction du sang me parût assez considérable dans le commencement de cette maladie, & que le pouls fût plein, je n'ai presque pas été dans le cas de répéter la saignée; l'ayant pratiquée une fois, le pouls s'affaïsoit, & les humeurs tendoient si fort à la dissolution, qu'à moins de vouloir faire périr le malade sous la lancette, il falloit s'en abstenir. J'ai même traité plusieurs de ces fièvres, sans faire

D'UNE FIEVRE PUTRIÈRE, &c. 219

ouvrir la veine. Le malade ayant laissé écouler les premiers jours, sans se procurer ce secours, & pour lors la putréfaction ayant pris le dessus, les évacuations fréquentes, par haut & par bas, ont été mieux indiquées & plus salutaires.

Après une saignée, le tartre émétique pris en lavage, m'a été d'un grand secours. Par son moyen, je débarrassois l'estomac des mauvais levains qui y étoient contenus, sans compter nombre de vers qu'il entraînoit. Après un jour de repos, j'ai tâché de diminuer les humeurs corrompues, & d'évacuer les vers contenus dans les intestins, en faisant prendre à mes malades un minoratif, que j'ai toujours répété efficacement, deux jours après, quoiqu'ils fussent déjà dans le délire.

Après ces premières évacuations, il falloit soutenir le pouls, qui, dans le courant de la maladie, s'affoiblissoit considérablement, & tâcher de donner un cours uniforme au suc nerveux, qui se portant en plus grande quantité aux parties irritées, par l'âcreté des humeurs, y occasionnoit des soubrefauts dans les tendons, & des mouvemens convulsifs dans les membres: il falloit, avec cela, s'opposer à la disposition dissolutive où étoient toutes les humeurs. J'ai cru pouvoir remplir ces indications, par l'usage d'une potion

220 DESCRIPTION

bien simple, & dont la vertu anti-septique & nerveuse peut être regardée comme sûre, m'ayant toujours réuili; l'eau de menthe & de chicorée en formoient le véhicule; le sel d'absynthe, le sel de nître en petite dose, un peu de mûc, fort souvent du camphre dissous dans l'huile, & le suc de citron, à moins que la mauvaise poitrine du sujet ne le contre-indiquât, en formoient la composition ordinaire; quand l'irritation du genre nerveux étoit trop irrégulière, j'y ajoutois la teinture de castor, & l'eau de fleurs d'orange: ils prenoient une cuillerée de cette potion toutes les deux heures, le même jour qu'ils avoient été purgés pour la seconde fois, & continuoient ainsi presque jusqu'à la fin de leur traitement, y ajoutant ou diminuant quelque chose, suivant les circonstances.

Les lavemens, tantôt avec le sucre, le lait & le sel marin, & tantôt composés seulement d'une décoction de plantes émollientes, & soutenus de fomentations des mêmes plantes, appliquées sur le bas ventre, ont procuré des évacuations considérables & très-salutaires; avec ce seul secours, je leur ai maintenu le ventre libre dans le fort de la maladie; j'ai évité les gonflemens qui, par intervalle, les fatiguoient cruellement, & j'ai mis les humeurs dans le cas

D'UNE FIEVRE PUTRIDE , &c. 221

de se purifier à la longue , après avoir expulsé les mauvais levains qui y étoient contenus.

Le pouls s'affaissant considérablement du dix au douze , je l'ai toujours , relevé avec succès , par deux emplâtres vésicatoires appliqués aux gras des jambes , qui à la longue procuroient une suppuration abondante & diminuoient les symptômes.

En suivant ce traitement , j'avois la consolation de voir mes malades , après avoir été à la dernière extrémité , commencer à devenir un peu sourds , & avoir encore assez de force pour soutenir une douce moiteur qui leur arrivoit du seize au vingt , & qui , lorsqu'elle se foutenoit , fortifioit plutôt le malade qu'elle ne l'affoiblissoit.

Dans le tems que la moiteur commençoit à paroître , & que la surdité alloit en augmentant , je n'ai pas trouvé de meilleur cordial ni un plus puissant anti-septique que le vin ; j'en faisois mettre une ou deux cuillerées dans chaque prise de bouillon ; par ce secours , les malades les digéroient plus facilement , ils en prenoient fort souvent avec la limonade , ayant vu par expérience , qu'un acide végétal ainsi uni au vin , loin d'affoiblir sa vertu anti-septique , l'augmente beaucoup. Quoique mes malades fussent encore dans le délire , quand je leur prescri-

222 DESCRIPT. D'UNE FIEVRE, &c.

vois du vin, l'embarras dans le cerveau, ni la fièvre n'augmentoient nullement; mais s'ils en faisoient usage avant ce temps-là, ils s'en repentoient bientôt; la tension des fibres du cerveau étoit plus forte; les soubresauts dans les tendons, & les mouvemens convulsifs bien plus violens.

Après que cette moiteur avoit duré quelques jours, un minoratif diminueoit très-fort la fièvre qui étoit finalement emportée par quelques verres d'apozème dans lesquels entroit le quinquina, les fleurs de camomille, le fel d'absinthe, & le citron.

Malgré tous les soins que l'on prenoit pour tenir les malades dans un état de propreté, ils ont presque tous eu les fesses écorchées, & dans la suite, gangrenées; les onguents ordinaires, animés de styrax, empêchoient les progrès qu'auroit pu faire la gangrene dans le cours de cette maladie; mais la suppuration ne s'établissoit bien, que quand le malade avoit commencé l'usage des apozèmes; nouvelle preuve de l'efficacité du quinquina, pour s'opposer aux suites d'un sang gangrené & dissous.

Pendant le cours de ces fièvres, mes malades ont pris, pour boisson ordinaire, une légère limonade bouillie. Je leur faisois mettre sur la langue des tranches d'oranges trempées dans l'eau, & saupoudrées de sucre; ce qui diminueoit leur altération, &

OBSERV. SUR UN MEMOIRE. 223

empêchoit que la langue ne se gerçât.

Après avoir fait faire usage des apozèmes ci-dessus décrits, pendant une huitaine de jours, je repurgeois mes malades pour la dernière fois. Ils ont souvent été retenus dans leur chambre, plus d'un mois après que la fièvre étoit passée, les écorchures des fesses étant très-longues à se cicatrifer.

OBSERVATIONS

Sur un Mémoire de M. LOUIS, professeur royal de chirurgie, & chirurgien-consultant des armées du Roi, concernant une question anatomique, relative à la Jurisprudence; par M. PHILIP, médecin de la faculté de Paris.

Depuis quelques mois, il se répand dans le public une brochure ayant pour titre : *MÉMOIRE sur une question anatomique, relative à la jurisprudence, dans lequel on établit les principes pour distinguer, à l'inspection d'un corps trouvé pendu, les signes du SUICIDE, d'avec ceux de l'ASSASSINAT.* La malheureuse histoire des Calas, si connue dans toute l'Europe, a donné lieu à cette nouvelle production. L'auteur en avoit fait la lecture dans une séance de l'académie de chirurgie, dont il est mem-

224 OBSERVATIONS

bre. Il a cru devoir profiter du moment où tous les yeux sont fixés sur la famille la plus défolée, pour exposer son travail au grand jour : persuadé, sans doute, que ces circonstances rendroient intéressant un mémoire qui avoit pour objet, d'éclairer les esprits sur une matière si obscure. Pour l'approfondir, *il n'a négligé aucun moyen d'instruction ; il a fait des recherches, établi des correspondances, consulté de vive voix l'exécuteur de la justice, fait des expériences sur les cadavres humains & sur des animaux vivans.* L'affaire des Calas en est-elle plus éclaircie ? Non. L'auteur du mémoire a tout-à-fait perdu de vue cet objet principal, pour ne s'occuper que de détails inutiles, soutenir des opinions hasardées, & nous donner les principes les plus dangereux, suivons-le dans ces trois articles. Il est essentiel de mettre les novices en garde contre l'erreur. Les magistrats pourroient d'ailleurs en recevoir des impressions qui influeroient sur leurs jugemens, dans les cas de même nature. Il est encore plus essentiel d'en prévenir les funestes conséquences.

Nous appellons détails inutiles tout ce qui ne concourt point à la solution du problème. Il s'agit de déterminer, lorsque la strangulation aura réellement causé la mort, comment on pourra reconnoître si elle a été volontaire, ou l'effet d'une violence extérieure :

④

SUR L'ÉTRANGLEMENT. 125

Ou pour nous expliquer plus clairement, & conserver l'analogie qu'il doit y avoir entre l'état de la question & l'histoire des *Calas*, qui en a donné le sujet, il s'agit de distinguer dans un homme pendu vivant, s'il s'est pendu lui-même, ou s'il n'a pas été pendu par un autre. L'auteur du mémoire est cependant plus occupé de nous prouver que la méchanceté des hommes les a rendus industrieux jusques dans le crime, & que, pour se soustraire aux peines capitales que mérite un assassinat, ils ont quelquefois cherché à le faire méconnoître, en pendant la personne qu'ils avoient fait mourir par une autre voie. Ces possibilités une fois admises, lorsque la mort du sujet est bien constatée, il s'agit, selon lui, de connoître s'il a été pendu vivant, ou après sa mort. N'est ce pas le même point de controverse si bien décidé par les auteurs qui ont écrit avant notre académicien ? Ne dit-il pas lui-même que toute l'attention des auteurs, qui ont traité cette matière, s'est bornée à la seule question de sçavoir si le corps suspendu avoit été étranglé vivant, ou s'il n'avoit pas été pendu, après avoir perdu la vie par une autre cause ? Ne sçavons-nous pas que la suspension après la mort se reconnoît au défaut de rougeur, de meurtrissure, de changement de couleur à l'endroit du col, où la corde a fait son impression ; qu'alors la face du cadavre est dans l'état naturel ; qu'il n'y a

Tome XIX.

P

226 OBSERVATIONS

point d'écume à la bouche , ni dans les narines ; que la langue n'est ni gonflée , ni noire ? Il est donc inutile de nous répéter l'histoire de cette femme de la ville de Mantes, qu'on avoit trouvée pendue à une solive dans une grange , puisqu'une plaie qui traversoit le cœur de part en part , avoit été la véritable & seule cause de sa mort , & qu'elle avoit précédé la suspension du cadavre ? Que prouve ici l'histoire que Bohnius rapporte d'une autre femme trouvée suspendue , puisqu'elle ne l'avoit été qu'après sa mort, qu'on jugea avoir été causée par des coups mortels sur le bas ventre ? Que conclure pour le cas dont il s'agit, de tout le détail de la procédure faite au sujet de la mort de *Barthelemy Pourpre* qu'on trouva pendu à la campagne , puisque son pere l'avoit auparavant étranglé à terre ? Quelle instruction croit-on nous donner par l'histoire tragique & effroyable d'un pere qui fut trouvé pendu près de la ville de Berne en Suisse, après avoir été assassiné par son propre fils ? Nous en dirons autant de l'histoire d'un prisonnier, qui, jouissant d'une bonne santé, mourut subitement, sans être ni pendu ni étranglé , & de la mort duquel on accusa le gouverneur. Telle est encore l'histoire de ce voleur que le Meûnier des environs d'Abbeville détacha de la potence le lendemain de son supplice , rappella à la vie & à la santé par ses secours, & qu'il ramena quinze jours

après au même poteau dont il l'avoit tiré , pour punir ce misérable d'avoir volé son libérateur. Quel rapport entre l'objet du mémoire, & l'histoire de cet *Allemand qui s'étoit coupé la gorge* chez un banquier de Paris, accusé d'être l'assassin? Que font enfin à l'affaire des *Calas* tous ces raisonnemens, pour nous engager à secourir les pendus suicides ; cette discussion sur le moral ou le physique de leur action, ces avis publiés, depuis 1740, au sujet des noyés, l'éloge de la philosophie & des arts, la longue note ou les filles de Milet, Aulu-Gelle, & Tacite font étonnés de se rencontrer ; &c ?

Passons aux opinions hazardées. Nous nous contentons d'indiquer celle-ci. *La corde, surtout dans ceux qui se pendent eux-mêmes, n'agit point du tout sur le conduit de l'air, qui le mettroit à l'abri de la pression ? Sur quelle partie, sur-tout, la corde agiroit-elle ?* Nous insisterons un peu plus sur la suivante. *Les pendus ne meurent pas faute de respiration, c'est-à-dire, que la cause de leur mort ne dépend pas, comme on le croit vulgairement, de la respiration primitivement interrompue par le lien qui leur serre le col. Cette fonction subsiste en eux jusqu'à la fin ; & ils meurent vraiment apoplectiques, par la compression des veines jugulaires.* Voici l'unique preuve dont s'appuie l'auteur du mémoire. Il la trouve dans la facilité avec laquelle on a

228 OBSERVATIONS

rappelé à la vie ceux qui s'étoient pendus eux-mêmes, lorsqu'ils ont été secourus à tems. Deux histoires viennent encore là fort à propos, pour allonger la matiere. Dans l'une, communiquée par un chirurgien de Lyon, c'est un homme qui, s'étant pendu deux fois, & ayant été deux fois secouru, en fut quitte pour des douleurs consécutives de la tête & des jambes. Dans l'autre, rapportée par le chancelier BACON, c'est un gentilhomme à qui il prit fantaisie de sçavoir si ceux que l'on pend souffroient beaucoup de mal. Il en fit l'épreuve sur lui-même. Secouru par son ami, on ne voit pas qu'il en ait conservé la moindre incommodité. Quelle ressemblance trouve-t-on entre l'état de ces deux pendus, & l'état d'un homme vraiment apoplectique? la facilité avec laquelle on les a rappelés à la vie, n'est-elle pas plutôt une preuve négative de l'apoplexie? preuve qui est confirmée par l'aphorisme d'Hippocrate, qui dit qu'il est impossible de guérir une forte apoplexie, & qu'il est difficile d'en guérir une legere (a). Si les pendus mouroient vraiment apoplectiques, ce seroit sans doute, d'une forte apoplexie, & lorsqu'on tâcheroit de les secourir, quoiqu'il en fût encore tems, on n'auroit pas autant de facilité, qu'on veut nous le faire croire, à les rappeler à la vie. On voit par-là, que ce n'est pas d'Hippocrate

(a) Hipp. Aphor. 42, sect. ij.

SUR L'ÉTRANGLEMENT. 229

que l'auteur du mémoire a fait son étude particulière. Dans l'extrait qu'a donné de son ouvrage le Mercure de France du mois de Juin, on nous infinue que c'est sur-tout la doctrine de *Paré*, de *Riolan*, de *Zacchias*, d'*Alberti*, de *Garmann*, &c. qu'il s'est rendu très-familier : apportons-lui donc des preuves tirées de ces auteurs qu'il paroît si bien connoître. *Garmann* qui pense & dit expressément que les pendus ne meurent que par le défaut de respiration (a), dans le même gros volume, de *miraculis mortuorum*, nous rapporte, d'après *Cardan*, deux faits tout-à-fait péremptoirs. Dans le premier, on voit qu'un homme qui avoit été pendu deux fois par l'exécuteur de la haute justice, avoit toujours été préservé des effets de la strangulation ; ce qu'on regardoit comme une espèce de miracle, mais qu'enfin, le juge ayant changé son supplice, il périt cette troisième fois, & qu'on lui trouva la trachée-artère ossifiée. L'autre fait, est de la même nature. Un homme ayant été pendu à Bologne, fut trouvé vivant, après avoir resté long-tems attaché à la potence ; & on nous allégué la même cause de sa conservation, c'est-à-dire l'ossification de la trachée-artère (b). Peut-on se refuser à de pareils faits ? Qu'exige-t-on de plus pour être convaincu ? S'il restoit

(a) *De miracul. mortuor.* lib. iij, tit. iv, §. 50, pag. 1235.

(b) *Id.* Lib. iij, tit. iij, §. 33, pag. 1077.

230 OBSERVATIONS

encore le moindre doute ; *Becker* nous four-
 » niroit le moyen de le lever par l'expérience
 » dont il nous fait part. « Je me souviens, dit-il,
 » que nous pendîmes à Wirtemberg un chien
 » qui resta pendu jusqu'à ce que nous eûmes
 » observé que le mouvement du cœur étoit
 » entièrement éteint. Nous le laissâmes ensuite
 » couché par terre pendant un demi-quart
 » d'heure ; & quoiqu'il ne revînt point à lui,
 » après lui avoir soufflé de l'air dans la gueule,
 » nous ne perdîmes cependant pas, mes amis
 » & moi, toute espérance de le faire revivre.
 » Je pensai à la bronchotomie que je crus
 » être notre dernière ressource pour sauver
 » cet animal. Nous la pratiquâmes aussi-tôt,
 » parce que le cas étoit urgent. Ayant intro-
 » duit un petit tube dans l'ouverture de la tra-
 » chée-artère, nous soufflâmes deux ou trois
 » fois de l'air, en mettant un petit intervalle
 » de tems entre chaque reprise. Après la troi-
 » sième, nous observâmes que la poitrine com-
 » mençoit à s'élever ; mais après la cinquième
 » fois, nous eûmes la joie de voir l'animal
 » remuer un peu les pieds & la queue (a).
 Pour abréger, on vint à bout de sauver le
 chien, qui en fut quitte pour avoir un an sa
 voie enrouée.

Appliquons l'expérience de *Becker* à l'o-
 pinion avancée par l'auteur du mémoire ;

(a) *Joh. Conrad. Becker. De submersor. morte
 sine potâ aquâ. §. xxxvij, pag. 67.*

qu'auroit pu faire au chien pendu, & la bronchotomie, & l'air qu'on lui souffla dans la trachée-artère, s'il eût été vraiment apoplectique ? Concluroit-il que cette opération est un remède pour l'apoplexie ?

Mais ce n'est point encore assez. Nous voulons convaincre l'auteur du mémoire que, *la respiration ne subsiste point dans les pendus jusqu'à la fin*. Peut-être se rendra-t-il à l'autorité d'un auteur moderne, homme très-respectable, très-instruit, & qui lui donne des éloges. *Cangiamila*, chanoine théologal de l'église de Palerme, & inquisiteur provincial du royaume de Sicile, nous dit, que les pendus sont certainement privés de l'air, & que néanmoins, plusieurs d'entr'eux ont été rappelés à la vie, lorsqu'on a eu coupé la corde. Cette (a) facilité de sauver les pendus, ne prouve-t-elle pas encore pour nous ? N'est-il pas plus court & plus aisé de rendre à l'air le passage qu'on lui avoit fermé, que de détruire une apoplexie, telle qu'elle soit ?

Nous avouons cependant que les vaisseaux du cerveau des pendus sont assez engorgés pour en imposer. Mais d'où dépend leur engorgement ? C'est sur-tout de la suffocation. Sans recourir à la compression des veines jugulaires par la corde, la physiologie nous en fournit une explication fondée sur le genre de

⁶ (a) *Embryolog. sacr.* lib. iij, cap. xx, p. 199.
P iv

332 OBSERVATIONS

mort que le patient a essuyé. Nous allons le développer. C'est *Garmann* qui nous met sur la voie. Il est du sentiment qu'après les maladies convulsives du diaphragme, après l'asthme, &c. on ne meurt pas, comme après les autres maladies, dans le moment de l'expiration, mais qu'on meurt dans celui de l'inspiration. Il en est de même de ceux qui se noyent, de ceux que la fumée suffoque, ou qui sont étranglés (a). *Garmann* n'en donne pas la raison. Nous l'empruntons d'*Hebenszeit*, professeur public en l'université de *Leipfick*, doyen de la faculté de médecine, & médecin ordinaire de la ville (b). C'est le desir de conserver leur vie qui leur fait faire des efforts prodigieux, pour attirer l'air qui va leur manquer, & dont la sortie est sur le champ tout-à-fait interceptée. Cela posé, le diaphragme des pendus doit nécessairement s'abaisser outre mesure. Alors les deux tendons, dans l'intervalle desquels est située l'aorte descendante, seront dans la plus violente contraction; & par conséquent le vaisseau qu'ils embrassent, sera fortement comprimé. Le fluide qu'il contient, sera donc gêné dans son cœur; & il refluera vers toutes les parties où il y aura moins de résistance. Le poumon,

(a) *De miracul. mort. in dissertat. pralimin. de cadav.* §. 169, pag. 111.

(b) *Anthropolog. forens.* sect. ij, membr. ij, cap. ij, art. iv, §. VI, pag. 485.

SUR L'ÉTRANGLEMENT. 133

Le cœur seront les premiers exposés à l'impétuosité de son retour, & en recevront tant que leur capacité pourra permettre. Le sang ira bientôt par les artères sous-clavières, occasionner l'échymose des bras, & leur lividité jusqu'au bout des doigts. Les branches de l'artère carotide externe, lui donneront lieu de produire la noirceur, le gonflement du visage, la pro-éminence des yeux, le boursofflement des lèvres, la tuméfaction de la langue. Les artères carotides internes, peu exposées par leur situation profonde à être tout-à-fait comprimées par la corde, lui fourniront encore une voie de retraite; & la substance du cerveau n'étant pas capable de résister, son engorgement deviendra donc aussi facile que prompt. La rougeur, le gonflement, la lividité, l'échymose des parties inférieures découlent de la même source. L'ouverture du diaphragme abaissé, destinée à donner passage à la veine cave ascendante, comprimera de même ce vaisseau; & le sang, au lieu de revenir au cœur, se trouvera forcé de séjourner. Un obstacle assez foible seroit capable de l'arrêter, puisqu'il remonte contre son propre poids. Que ne doit-il pas arriver, quand la veine cave sera pressée dans tout son diamètre? Les moins instruits en physiologie concevront sans peine cette explication. Elle rend raison de tous les symptômes, signes, effets, & phénomènes de l'étranglement. Est-

234 OBSERVATIONS

il possible de le faire dans le systéme de notre académicien ? D'ailleurs , l'apoplexie occasionneroit-elle toujours une mort aussi prompte que la suffocation ? Voit-on souvent des apoplectiques avoir le visage gonflé , livide , & noir , comme les pendus ?

Jusqu'ici , nous n'avons supposé la respiration supprimée , que par la corde ; mais comme elle agit aussi sur les veines jugulaires , faisons plus , ôtons à l'auteur du mémoire tout moyen de replique , & prouvons-lui que la même chose peut arriver sans la moindre compression des vaisseaux du col. L'autorité de *Zacchias* , médecin du pape Innocent X , nous fournit la première preuve. Cet auteur assure que , dans toutes les suffocations , soit qu'une corde ou autre violence extérieure les produise , soit qu'une cause interne leur donne lieu , tous les phénomènes qu'on observe , dépendent entièrement de ce que , LA RESPIRATION ÉTANT INTERCEPTÉE , le sang se porte aux parties supérieures ; qu'il engorge les veines de la tête & des parties voisines ; qu'il déchire souvent , & brise les vaisseaux ; de-là le gonflement , la lividité , la noirceur , les hémorragies & autres effets qu'on remarque en pareil cas (a). *Reinesius* , bourguemestre d'Altembourg , conseiller de l'électeur de Saxe , praticien de Leipfick , & l'un de ces

(a) *Zacch. Quæst. medico-legal.* lib. ix , consil. xix , pag. 697.

ſçavans étrangers qui eurent part aux libéralités de Louis XIV, ne nous eſt pas moins favorable. Il ne met aucune différence entre les effets de l'étranglement, & ceux de la ſuffocation qu'éprouve celui à qui l'on ferme très-exactement la bouche & les narines (a). Le docteur *Alberti*, dans ſon *ſyſtema jurisprudentiæ medicæ*, nous dit auſſi que la ſuffocation peut imiter l'étranglement (b), c'eſt-à-dire, que les effets ſont les mêmes dans l'un & l'autre cas. Nous trouvons encore de bonnes raiſons dans un ouvrage de *Marcellus Donatus*, médecin ordinaire du prince de Mantoue & de Montferrat. Il raconte qu'un enfant ayant brifé avec ſes dents une châtaigne fêche, quelques fragmens de la pelure s'introduiſirent dans la trachée artère. Une femme lui donna quelques coups ſur le dos dans le deſſein de le ſoulager. Ces petits corps étrangers parvinrent alors juſques dans les lobes du poulmon, ce qui le mit un peu plus à ſon aife ; mais étant ſurvenu une légère ſuffocation, l'enfant fut, pendant quatre jours, dans l'état le plus digne de pitié, & le plus à craindre pour ſa vie. Le cinquieme jour, au moment qu'on alloit chercher chez l'apothicaire de quoi pouvoir le ſecourir, par le ſeul effort

(a) *Th. Reineſ. Schol. jure conſultor. medic.* lib. iv, ſect. iv, cap. ij, pag. 585.

(b) *System. Jurisprud. medic.* tom. j, cap. xj, §. xiv, pag. 234.

236 OBSERVATIONS

d'une petite toux, il devint TOUT NOIR; COMME S'IL AVOIT ÉTÉ PENDU, & mourut dans les bras de son pere (a). Tout le monde sçait d'ailleurs qu'en touffant, fans avoir de corps étranger dans le poumon, le visage s'enflamme & rougit, si la toux continue avec une certaine violence; les yeux deviennent étincellans, & semblent sortir de l'orbite; les veines du front se gonflent; on saigne quelquefois du nez; & l'on sent même des douleurs & des élancemens dans l'intérieur de la tête. On connoît de plus le changement que procurent au visage les efforts que l'on fait quelquefois pour rendre ses excréments. N'est-ce pas toujours par le même mécanisme, que ces effets sont produits? La moindre compression extérieure y a-t-elle jamais part?

On prendroit donc mal-à-propos l'engorgement des vaisseaux du cerveau, pour la cause de la mort des pendus, puisque cet engorgement est l'effet de la suffocation, & qu'il est dû principalement au défaut de respiration; ce qui est évidemment démontré par l'impossibilité de faire périr par la corde, les deux hommes qui avoient la trachée-artère ossifiée.

Si l'on veut néanmoins que les pendus meurent par un engorgement, le plus con-

(a) *Marcell. Donat. de medic. histor. mirabil. lib. ii*, cap. vij, pag. 257.

SUR L'ÉTRANGLEMENT. 237

fidérable doit sans doute être regardé comme la principale cause de leur mort, sur-tout, quand il occupe les viscères les plus essentiels à la vie. Dans ce dernier cas, tout parle encore en notre faveur. Le docteur *Alberti* avoue bien que les vaisseaux du cerveau des pendus sont engorgés; mais il nous dit précisément que les principaux signes de la strangulation se rencontrent dans les poulmons & dans le cœur, sur-tout dans son ventricule droit (a). *Hebenstreit* nous apprend la même chose. Il dit simplement que les veines de la pie-mère, & les jugulaires sont distendues, mais que les poulmons sont livides & gorgés de sang, ainsi que le ventricule antérieur du cœur (b). Il en donne pour raison l'obstacle que le sang trouve à passer par les vaisseaux du poumon, parce qu'ils sont déjà très-pleins. Le sang regorge alors dans le ventricule droit du cœur, d'où part l'artère pulmonaire (c). On ne dira pas que l'engorgement de la poitrine des pendus soit dû à la compression des veines jugulaires par la corde, il est cependant plus considérable que celui de leur cerveau.

(a) *System. Jurisprud. medic.* tom. j, cap. xj §. xiv, pag. 234.

(b) *Anthropolog. forens.* sect. ij, membr. ij; cap. ij, art. 11, §. xlv, pag. 428.

(c) *Id.* Sect. ij, membr. ij, cap. ij, art. iv, §. 6, pag. 486.

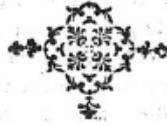
238 OBSERVATIONS

La raison de cette différence n'est pas difficile à saisir, après l'explication que nous avons donnée ci-dessus.

On pourroit peut-être l'attaquer, cette explication, & dire que l'abaissement du diaphragme ne peut guères opérer de compression sur les vaisseaux qui le traversent, d'autant mieux qu'il est difficile de concevoir que ses deux faisceaux tendineux, en se contractant, resserrent de beaucoup l'espace qui se trouve entr'eux. Nous en conviendrons, si l'on veut. Nous avouerons même que cette cause, si elle existe réellement, n'est peut-être que subsidiaire à une autre plus efficace. L'avantage n'en fera pas moins de notre côté. Cette cause plus efficace, est le défaut de passage du sang par les vaisseaux du poumon, défaut qui dépend uniquement de l'interception de la respiration. Cette cause suffit, & satisfait pleinement à l'explication de tous les phénomènes dont nous avons fondé la théorie sur la compression des vaisseaux qui traversent le diaphragme. On vient de voir qu'*Herbstreit* l'admet. Nous l'admettons aussi comme absolue & incontestable, si l'on réfute la première que nous avons d'abord adoptée, pour déférer aux idées reçues par bien des physiologistes; il en résultera toujours que les pendus ne meurent que faute de respiration.

La cause de la mort des pendus que nous assignons ici, ne nous en fait pas exclure une autre beaucoup plus prompte. C'est la luxation des vertèbres du col. Mais il faut la supposer avec déchirement de la moëlle de l'épine, si l'on veut que la mort soit subite. La seule compression de cette moëlle pourroit quelquefois ne produire que la paralysie des parties qui reçoivent des nerfs des paires vertébrales; & l'exécution resteroit alors incertaine, ou bien il se passeroit plusieurs heures, avant la mort du patient, à moins que la suffocation ne courut à l'accélérer.

La suite pour l'ordinaire prochain.



SUIITE DU MEMOIRE

Sur les Eaux minérales & sur les Bains de Bagnères de Luchon, appuyé sur des observations qui constatent leurs vertus médicinales, par nombre de guérisons qu'elles ont opérées ; par M. CAMPARDON, chirurgien-major des eaux & de l'hôpital de Bagnères de Luchon ; communiqué par M. LORRY, docteur-régent de la faculté de médecine en l'université de Paris.

ARTICLE II.

De l'utilité des Eaux de Luchon, contre les roideurs des tendons & des ligamens, à la suite des luxations & des fractures.

OBSERV. VII. M. Boyer, marchand de bois à Toulouse, se fractura la jambe dans l'hiver de 1760 : la réduction fut faite ; mais le bandage trop ferré attira un gonflement très-considérable au pied, & une roideur excessive dans tous les muscles & les tendons qui passent par-dessus ces articulations, ce qui le rendoit entièrement perclus de cette jambe. Dans le mois de Mai suivant, il ne pouvoit encore marcher, qu'avec des potences : il se rendit dans ce tems-là aux bains de Luchon, il y prit les tempérés de la Salle, il doucha plusieurs fois le jour sa jambe &

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 241

& son pied avec les eaux de la Reine & de la Grotte. Il se retira, après un mois de cet usage, bien soulagé, les mouvemens de son pied & de sa jambe étant un peu plus libres; après quelque tems d'intermede pris à Saint-Beat, dont M. Boyer est originaire, il revint aux eaux pour répéter les bains & les douches qui lui avoient si bien réussi: il se retira avec sa jambe bien guérie. Mais pour mieux confirmer sa guérison, il est revenu à Luchon l'année 1761: il y a pris des bains tempérés & des douches; il s'est retiré, le 27 Septembre, bien guéri de sa jambe & en parfaite santé.

OBSERV. VIII. M. Peyrade, avocat du roi au sénéchal de Nebouzan, habitant de la ville de Valentine, âgé d'environ cinquante-huit ans, reçut, vers la mi-Juillet 1761, sous la plante du pied, appuyée sur la base de l'étrier, une ruade d'un cheval, qui lui cassa l'os tibia gauche à sa partie moyenne & inférieure. Il n'y eût point de déplacement dans les pièces fracturées; le bandage fut appliqué & levé, selon les règles, au quarantième jour; M. Peyrade commença à s'effayer de marcher; mais il avoit l'articulation du pied gênée par le gonflement & le roidissement des ligamens & des tendons, qui lui causoient beaucoup de douleur. Il se rendit à nos eaux le 14 Septembre; l'usage des bains tempérés & des

Tome XIX. Q

douches a parfaitement rétabli ces parties. Il s'est retiré le premier Octobre ; ayant les mouvemens du pied aussi libres qu'avant ce dernier accident. Cela est d'autant plus heureux pour lui, que, dans son enfance, une maladie critique & rebelle avoit attiré sur le même pied un abcès par congesion, qui avoit été suivi de la chute de quelques os cariés, & que l'affoiblissement que ce membre en conservoit, sembloit devoir faire craindre un succès moins parfait.

OBSERV. IX. Le sieur Martiri, marchand de Saint-Martory, âgé d'environ quarante ans, bien constitué, eut la jambe fracturée, au mois de Mai 1761, par une grosse pièce de bois qui lui tomba dessus. Cette fracture étoit à quatre pouces au-dessous du genou ; elle étoit compliquée de plaie, de contusion, d'éclats d'os ; elle fut si mal réduite, que la partie inférieure du tibia débordoit en dedans, sur la supérieure, de plus d'un pouce. La contusion inséparable d'un semblable accident fut suivie de beaucoup de suppuration, & laissa une plaie & un ulcere très-considérable. Les bains & les douches qu'il est venu prendre à Luchon, dans le mois de Septembre, ont produit la chute de plusieurs esquilles ; par leur usage, & la seule charpie trempée dans l'eau minérale, cette plaie s'est presque guérie. La jambe & le pied se sont défenflés ; & lorsqu'il est parti

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 243

des bains ; il marchoit avec assez de liberté , ce qu'il ne pouvoit faire auparavant , même avec le secours des potences. S'il avoit eu la patience d'y rester encore quelques jours , il n'est pas douteux que son ulcère n'eût été parfaitement cicatrisé , & qu'il n'eût été bien guéri , à sa difformité près. Il s'est retiré le 25 Septembre.

... OBSERV. X. Mademoiselle d'Encauffé de Regades , âgée de près de quatre-vingt ans , se cassa les deux os de l'avant-bras , à deux pouces de l'articulation du poignet , en tombant d'une voiture , au retour de Bagnères de Bigorre , sur la fin d'Octobre 1759 , la réduction fut bien faite ; mais le bandage trop ferré & trop long-tems continué , laissa à cette demoiselle un gonflement & une roideur inflexible aux articulations du coude , du poignet , & des doigts. On tâcha de remédier à tous ces accidens par des cataplasmes , des linimens , des huiles , des graisses d'animaux , & par tous les autres moyens usités en pareil cas ; mais ce fut avec très-peu de succès. Elle se fit porter aux bains de Luchon , dans les premiers jours de Janvier 1760 ; elle fit tremper tout son bras dans un vase plein d'eau de la Reine , & prit des douches , avec la même eau , plusieurs fois le jour. Par ces moyens continués pendant trois semaines , le bras se dégonfla ; son articulation avec l'omoplate

Q ij

se dégagea. Celle du coude ne reprit pas son mouvement ; mais les ligamens du poignet & des doigts s'affouplirent un peu , de même que les tendons qui passent dessous : en un mot , mademoiselle de Regades fut très-soulagée : encouragée par ces heureux commencemens , elle revint à nos eaux dans le mois de Septembre suivant ; les mêmes bains & douches , soutenus de quelques frictions , causerent dans l'articulation du coude un bruit de craquement , qui fit croire qu'il étoit l'effet de la réduction d'une luxation dans cet article : car dès ce moment elle en recouvra le libre mouvement.

Elle est revenue à Luchon , le 15 Septembre dernier ; une fièvre continue avec des redoublemens la surprit le lendemain : elle en a été heureusement guérie ; mais cette maladie l'a empêchée de recommencer l'usage des bains & des douches , jusques au 6 Octobre , pour remédier à une roideur qui lui restoit encore au poignet & aux doigts , & qui en gêne un peu les mouvemens : les bains particuliers qu'elle a pris , en trempant seulement son bras dans une cuve pleine d'eau de la source de la Salle , & quelquefois de celle de la Reine ; les douches tempérées qu'elle a reçues deux fois le jour sur le poignet & les doigts , ont sensiblement affoupli les ligamens & les ten-

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 245

bons, dont elles ont presque rétabli les fonctions. Elle a été obligée de se retirer le 25 Octobre, à cause de l'humidité & du froid. Il est probable que si elle eût peu continuer l'usage de nos eaux, un tems assez considérable, elle en auroit obtenu sa parfaite guérison.

OBSERV. XI. M. le curé de Merignon, au diocèse de Rieux, âgé de quarante-huit ans, fit une chute de cheval, le 2 Juin 1761. Il tomba sur le bras & se luxa le poignet droit en dedans. La réduction fut imparfaitement faite par un bailleur, qui appliqua sur la dislocation un appareil extrêmement ferré qui attira sur la main un gonflement & une douleur excessive; deux jours après, un second bailleur, de Saint-Griens, leva cet appareil, & prétendit qu'au-delà de la luxation, les os du poignet avoient été fracturés. Il fit une manœuvre très-violente, & mit un second appareil, qui resta en place, pendant trente jours. Au bout de ce terme, la main étoit très-enflée, & les doigts roides & immobiles, aussi-bien que le poignet. On tâcha de remédier à tous ces accidens par l'application de l'huile de vers, continuée pendant huit jours: ensuite il la lava avec du vin chaud, ce qui fit un peu dégonfler la main. Au commencement de Septembre, M. Maurañ, chirurgien du Plan, lui fit faire, pendant un mois, des

Q iij

douches avec l'eau chaude chargée de sel marin, ce qui donna un peu de mouvement aux tendons & aux muscles : il trempa ensuite la main grévée, pendant quinze jours, dans une décoction des feuilles de bouillon blanc, & il en appliqua sur le poignet ; ce qui diminua ses douleurs, & redonna un peu de liberté à l'article. Il arriva à Luchon, le 20 Octobre ; la luxation me parut imparfaitement réduite, car la main étoit déjettée en dedans : il restoit encore beaucoup de roideur aux tendons du poignet, de la main & des doigts, qu'il ne pouvoit absolument fléchir. L'usage de quelques bains de la Salle, les soins qu'il a eu de faire tremper sa main & son avant-bras, plusieurs fois le jour, dans la même eau, dans celle de la source de la Reine, & même de la Grotte, joint aux douches qu'il a reçues sur le poignet & sur la main, en ont relâché les ligamens & les tendons, & l'ont mis en état de pouvoir fermer entièrement sa main, & de s'en servir pour ferrer & transporter plusieurs corps. Il n'est pas douteux que s'il avoit pu continuer ses remèdes pendant un tems suffisant, il n'eût achevé de guérir, autant que le déplacement des os du poignet peut le permettre ; mais il a voulu se rendre à sa paroisse, pour la fête de Toussaints, & il est parti de Luchon le 30 Octobre.

OBSERV. XII. M. de Salechan de Binos,

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 247

âgé d'environ cinquante-cinq ans, & bien constitué, fit, le 19 de Juin 1760, une chute sur ses fesses, en descendant une côte auprès de la ville de S. Bertrand de Comminges. L'effort qu'il fit pour se soutenir, joint à la contusion qui résulta du choc, lui fit endurer des douleurs terribles, pendant cinq semaines, malgré tous les secours qu'on lui donna; il ne pouvoit se remuer ni sortir de son lit: lassé de la persévérance de ses douleurs, & de l'inutilité des remèdes, il se fit porter à Luchon, le 25 de Juillet; l'usage des bains & des douches, pendant six semaines, calma ses douleurs, & le mit à même de pouvoir marcher avec des potences. Sa guérison a même fait un peu de progrès depuis ce tems-là: il lui restoit cependant des douleurs & de la foiblesse dans tout ce membre; & c'est pour tâcher d'en rétablir la libre action, qu'il est revenu à Luchon, le 4 Octobre: il y a bu les eaux de la Reine, pris des bains tempérés de la même source, & d'autres bains tempérés de l'eau de la Grotte. Ces remèdes ont fortifié sa cuisse débilitée, ont achevé d'appaîser les douleurs qu'il y sentoît, & l'ont mis en état de marcher sans le secours des potences. Il s'est retiré le 23 Octobre.

OBSERV. XIII. Je viens moi-même à l'appui de ces observations; une grosse pierre que je faisois ranger sous la halle

Q iv

de Masseube , & de laquelle je m'approchai trop inconfidérément , me tomba sur le pied droit , le 19 Juin 1760 ; elle écrasa ma boucle , sur le tarfe , & me retint debout comme un oiseau dans un piège : on me dégagea d'abord , je m'évanouis ; revenu à moi-même , on m'aida à me transporter chez moi. Ne voyant pas de plaie , mais seulement beaucoup de contusion , & une espèce d'écachement à tous les tendons qui passent par-dessus le pied , je le mis à tremper dans un seau d'eau froide , pendant demi-heure ; je l'enveloppai ensuite dans des compresses qui y avoient été trempées. Au bout de deux heures , les douleurs excessives que j'avois endurées jusqu'alors , s'apaisèrent. Je baignai mon pied avec l'eau vulnéraire , & je l'enveloppai avec des compresses qui y avoient été mouillées. Je gardai le lit pendant plusieurs jours. Je continuai le même traitement pendant trois semaines. Malgré toutes ces attentions , il me restoit une douleur au pied , beaucoup de foiblesse & de difficulté de marcher , ce qui me faisoit boiter ; j'arrivai à Luchon le 7 Août suivant , je donnai plusieurs douches , par jour , à mon pied , avec les eaux de la Reine. Je continuai cet usage pendant plusieurs jours , & je me retirai le onzième , parfaitement libre de mon pied , & marchant tout comme je faisois avant mon accident.

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 249

Je pourrois ajouter à ces observations plusieurs autres de la même nature ; mais je crois devoir les omettre , pour éviter la prolixité.

REMARQUES. « Il n'y a point d'eaux mi-
 » nérales qui ayent eu jusqu'ici plus de vogue
 » que les eaux de Barèges pour les roideurs ,
 » tensions , maigreurs & embarras des par-
 » ties ligamenteuses & tendineuses , soit que
 » la maladie provienne de cause externe ,
 » soit qu'elle soit dûe à une cause interne.
 » Qu'on imagine un lieu dans lequel on peut
 » prendre plus de douze cent bains en vingt-
 » quatre heures , & auquel se rendent , de-
 » puis long-tems , un nombre infini de per-
 » sonnes attaquées de foulures , de tensions ,
 » de roideurs aux ligamens , aux tendons ,
 » &c. Combien d'observations cela ne doit-
 » il pas fournir sur toutes ces maladies ? Aussi
 » le *Journal de Barèges* en est-il annuelle-
 » ment rempli. On y trouve l'histoire d'un
 » jeune homme , qui , après avoir marché
 » pendant deux ans sur les deux genoux , les
 » jambes ayant perdu leur mouvement à la
 » suite d'une chute , se retira de Barèges ,
 » marchant sur ses pieds , & parfaitement
 » guéri. Il y est fait mention d'un autre , dont
 » les jambes étoient pliées contre les fesses
 » depuis long-tems , & qui guérit complete-
 » ment. D'un jeune homme , qui , à la suite
 » d'une chute , avoit la jambe collée à la fesse ,

» avec une roideur considérable des ten-
 » dons fléchisseurs , parfaitement & com-
 » plettement guéri. Des doigts de la main
 » pliés qui ne pouvoient s'étendre , & aux-
 » quels les eaux ont redonné la souplesse
 » naturelle , de même qu'à d'autres doigts
 » qui étoient roides , & ne pouvoient se
 » plier. On trouve dans le même Journal
 » quelques exemples d'ankyloses imparfai-
 » tes aux genoux , fort anciennes , parfaite-
 » ment guéries. Il y est fait mention d'une
 » foiblesse & d'une maigreur du bras , à la
 » suite d'un effort , qui guérit en peu de
 » tems. Des suites d'une entorse aux pieds ,
 » avec de vives douleurs , guéries de même.
 » D'un amaigrissement d'un bras avec sé-
 » cheresse des tendons , à la suite d'une luxa-
 » tion , avec les doigts crochus & racornis ;
 » le bras fut remis dans son état naturel.
 » D'une autre sécheresse des tendons de l'a-
 » vant-bras & de la main , augmentée par
 » l'application des remèdes spiritueux , la-
 » quelle guérit complètement. D'une cuisse
 » desséchée , à laquelle les eaux redonne-
 » rent la souplesse. On ne finiroit , pas si l'on
 » vouloit rapporter les exemples des maraf-
 » mes particuliers , des étranglemens à la
 » suite des cicatrices , & de tous les accidens
 » de cette classe , dont la guérison , par les
 » eaux de Barèges , est attestée dans ce
 » Journal. Mais ce même ouvrage contient

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 251

» un grand nombre d'histoires de maladies
 » de cette espece , manquées & incurables ;
 » on en trouve même , parmi celles-là , qui
 » paroïtroient devoir guérir , & qui pourtant
 » résistent opiniâtrement ; mais ces histoires
 » même sont précieuses , parce qu'il est essen-
 » tiel de ne rien cacher sur une matiere aussi
 » importante.

ARTICLE III.

*De l'utilité des Eaux de Luchon , pour
 fondre les congeffions lymphatiques.*

OBSERV. XIV. Michel Saglan , d'Alan en Comminges , âgé d'onze ans , s'étant mis imprudemment dans l'eau froide , malgré l'état de sueur où il étoit , le 24 Juin 1761 , il lui survint une enflure très-considérable au genou & aux chevilles du pied gauche , qui augmenta beaucoup dans l'espace d'un mois. On eut recours aux fomentations aromatiques , & autres topiques , qu'on étaya des purgatifs. Malgré ces secours , les articulations du genou & du pied demeuroient très-gonflées & endurcies : le petit malade ne pouvoit marcher qu'avec une peine extrême , & avec le secours de quelque appui. Il arriva aux eaux de Luchon , le 15 Septembre. L'usage des bains tempérés & des douches chaudes , continué pendant trois semaines ,

l'a parfaitement guéri. Il s'est retiré le 2 Octobre.

OBSERV. XV. Guillaume Ferran, du lieu de Rouede, aux environs de Saint-Martory, âgé de trente ans, étoit atteint, depuis cinq ans, d'une intumescence considérable, & d'une fausse ankylose à l'article du genou. Il étoit venu, chaque année, à nos eaux, pour y prendre des bains & des douches qui l'avoient soulagé, sans le guérir. Il y est revenu le 29 Septembre de cette année; mais ces remedes ont agi cette fois, avec tant d'efficacité, que l'intumescence dure & squirrheuse s'est entièrement dissipée, & que l'articulation a repris presque toute la liberté de son mouvement. Il s'est retiré le 11 Octobre, faute de ressources pour y subsister plus long-tems. Il ne paroît pas douteux qu'il n'eût achevé de guérir, s'il avoit pu continuer ses remedes pendant un tems suffisant.

OBSERV. XVI. J'ai vu à Bagnères de Luchon un enfant âgé de huit à neuf ans, qui avoit une tumeur froide, d'une dureté approchante de celle du squirrhe, du volume de deux poings, au côté droit de la nuque du cou. Cette tumeur lui faisoit tenir la tête fixe, & tournée du côté gauche. L'usage des bains & des douches de la Reine, pendant dix à douze jours, avoit diminué le volume de cette tumeur de moitié. Il y a

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 253

toute apparence que s'il avoit continué ces remèdes pendant plus long-tems, il auroit pu achever de guérir. Il est parti, à mon insçu, vers la fin de Septembre.

OBSERV. XVII. Marie Michel, femme de Jacques Pradere, de Lourde, âgée de quarante-cinq ans, étoit attaquée, depuis un an, d'un gonflement squirrheux, à l'amygdale gauche, qui lui donnoit une douleur à l'oreille & à tout ce côté de la tête : on lui avoit fait nombre de remèdes pour la guérir, mais inutilement. Elle vint à nos eaux, dans le mois de Mai dernier ; elle y but les eaux, & y prit des bains tempérés ; ce qui la soulagea beaucoup. Elle y est revenue, le 4 Octobre, pour tâcher d'achever de guérir de ce mal, & d'une douleur au côté, qu'elle sentoit depuis le même tems ; elle étoit encore affectée d'une tension douloureuse à l'estomac, de vents, de borborigmes, de vapeurs, & quelquefois de rétention d'urine. Elle a bu les eaux, pris des bains tempérés, & beaucoup de gargarismes ; ce qui a fondu la tumeur squirrheuse de la glande amygdale, & mitigé tous ses autres accidens. Elle s'est retirée le 14 Octobre.

REMARQUES. « Les eaux de Barèges » paroissent l'emporter sur celles de Bagnères de Luchon, pour fondre les congestions lymphatiques ; du moins le *Journal*

» de *Bareges* fournit-il, pour chaque année,
 » un nombre beaucoup plus grand de cures
 » de cette espece, opérées par ces eaux; ce
 » qui peut venir aussi de ce qu'elles sont plus
 » fréquentées. Quoi qu'il en soit, on y a vu
 » fondre & dissiper un nombre infini de tu-
 » meurs extérieures, situées dans les diffé-
 » rentes parties du corps, comme aux arti-
 » culations, au coude, aux chevilles des
 » pieds, aux aînes, au col, sous les aisselles,
 » au sein, dans les femmes; dans les hom-
 » mes, aux testicules, aux cordons des vais-
 » seaux spermatiques, aux parotides, &c.
 » On trouve, dans le Journal de *Bareges*,
 » l'histoire d'une tumeur qui occupoit tous
 » les muscles du côté gauche du ventre;
 » une autre qui occupoit toute une fesse &
 » des ganglions aux tendons d'Achille, gué-
 » ris par les eaux de *Bareges*. Elles font
 » plus; elles fondent des tumeurs décidément
 » écrouelleuses. On peut consulter, à cet
 » égard, la Dissertation de M. Bordeu,
 » médecin de Paris, sur les écrouelles. On
 » y verra quelques exemples de l'efficacité
 » des eaux pour cette cruelle maladie, de
 » même que les précautions qui ont été prises
 » pour aider leur effet. Ce même Journal
 » contient aussi l'histoire de la guérison
 » d'une tumeur écrouelleuse, avec carie
 » sous la mâchoire; celle d'un enfant qui
 » avoit des glandes au col, & des tumeurs

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 255

» scrophuleuses aux bras & à l'épaule, avec
 » des ulcères fistuleux, la fièvre lente & une
 » maigreur considérable; malgré cela, on met,
 » avec raison, les écrouelles dans la classe des
 » maladies douteuses; il s'en trouve en effet
 » qui résistent aux eaux de Baresges. Ce
 » n'est que par une pratique consommée,
 » & à l'aide de l'observation & de la plus
 » solide théorie, qu'on parvient à guérir ces
 » sortes de maladies, qui sont précisément
 » celles pour lesquelles on est obligé d'avoir
 » recours aux eaux. Combien en effet les
 » médecins & les chirurgiens ne fondent-ils
 » pas de tumeurs par les remèdes ordinaires?
 » Il s'agit d'attaquer celles qui résistent à
 » ces remèdes. Voilà le problème à résoudre,
 » & sur lequel il paroît qu'on a été
 » fort loin à Baresges, en joignant à l'ac-
 » tion des eaux, celle du mercure, de la
 » ciguë & des autres fondans, &c.

L E T T R E

*De M. de BORDEU, médecin, en sur-
 vance, de l'hôpital militaire de Baresges,
 à M. ROUX, docteur de la faculté de
 Paris, &c. sur un Effet singulier des
 Eaux minérales de Caunteret.*

MONSIEUR,

L'observation & l'expérience sont, sans

contredit, le fondement des connoissances médicinales ; mais comme elles ne mènent à rien, qu'au moyen du raisonnement, je crois devoir faire part au public, par la voie de votre Journal, d'un effet singulier, que j'ai remarqué dans l'usage des eaux de Cauteretz, enfin, d'engager les médecins à en tirer les conséquences qui leur paroîtront les plus propres à diriger la conduite qu'on doit tenir, lorsqu'il se présente.

Les eaux de Cauteretz sont en usage depuis très-long-tems. Bien des médecins en ont parlé, & entr'autres, feu M. Borie, pere de votre illustre confrere, votre confrere lui même, & Théophile de Bordeu, mon frere, dans ses Lettres sur les Eaux minérales, & dans sa These, *An morbis chronicis Aquitaniæ minerales aquæ*. Aucun de ces auteurs n'a rapporté l'effet que j'ai vu produire à ces eaux. Ils n'en ont pourtant parlé, qu'après en avoir suivi l'usage pendant long-tems. Mon pere qui envoie, toutes les saisons, des malades à Cauteretz, depuis près de cinquante ans, & aucun des vieux médecins de nos cantons, que j'ai été à même de consulter, ne l'ont jamais observé.

Je fus à Cauteretz, pour la première fois, en 1758. Après y avoir fait les expériences chymiques, que tout jeune médecin fait, en arrivant à des eaux minérales, & que tout

SUR LES EAUX DE CAUTERETZ. 257

tout praticien regarde comme futiles. Je parlai aux malades : je leur demandai de quelle façon les eaux agissoient en eux : ils me dirent tous qu'elles ne leur produisoient aucun effet sensible ; les urines seulement étoient plus abondantes dans quelques-uns ; elles étoient en plus petite quantité & plus épaisses dans d'autres. J'y fus , cette année , à plusieurs reprises : j'observai toujours les mêmes effets. J'y revins l'année 1759 , je remarquai la même façon d'agir dans ces eaux. Ce ne fut que l'année 1760 , que je leur vis produire un effet qui me surprit.

1^{ere} OBSERV. Une femme , âgée d'environ trente ans , d'un tempérament sanguin , faisoit usage des eaux de Cauteretz , à l'occasion d'une maladie de poitrine qui paroissoit s'annoncer , & qu'on craignoit avec raison ; elle buvoit l'eau de la Ralliere , & se baignoit à cette source ; la chaleur en est au degré 34 du thermometre de Reaumur ; mais comme on ne prend point l'eau au sortir de la source pour s'y baigner , elle ne passe jamais le degré 29 , lorsqu'elle est dans les baignoires. Après le huitieme ou neuvieme jour d'usage de ces eaux , il vint à la malade une sueur si abondante , qu'elle mouilloit une quantité prodigieuse de linge , toutes les vingt-quatre heures ; cette sueur dura huit jours , avec la même abondance ; cette femme n'en reçut aucun soulagement :

Tome XIX.

R

elle reprit les eaux, qu'elle continua encore deux mois ; sa poitrine ne fut pas en meilleur état l'hiver d'après.

II. OBSERV. Une demoiselle âgée d'environ quarante-cinq ans, d'un tempérament sanguin, étoit, depuis quelques années, sujette à des coliques d'estomac très-violentes. Elle vint à Bareges ; ces eaux rapprochèrent beaucoup les attaques de sa colique : on l'envoya à Cauteretz ; après quatre jours de boiffons & deux bains à la Ralliere, elle eut la crise ; (c'est le nom qu'on donna d'abord à cette sueur :) elle sua pendant six jours, & eut le septieme un dévoiement très-abondant ; elle continua ensuite l'usage des eaux ; elle ne sua plus, & n'a plus souffert de l'estomac.

Il y eut encore, cette année, sept à huit malades qui passèrent par cette sueur ; mais ayant beaucoup d'occupations à Bareges, je ne pus les suivre. Aucun malade ne sua, l'année 1761. Il y en eut pourtant qui se trouverent bien de l'usage de ces eaux.

L'année dernière répondit à l'année 1760. Elle fut pourtant froide & pluvieuse, au lieu que l'autre avoit été très-chaude & presque sans pluie. Il y eut plusieurs malades qui eurent les sueurs, & entr'autres :

III. OBSERV. Une jeune demoiselle, âgée de vingt-deux ans, d'un tempérament sanguin, qui y étoit, à l'occasion de deux glandes

SUR LES EAUX DE CAUTERETZ. 259

fort gorgées au col. Elle y avoit été l'année 1761, & n'y avoit point sué. Elle y sua si abondamment l'année dernière, qu'elle ne put plus continuer l'usage des eaux, tant ces sueurs l'avoient exténuée; ses glandes ont plutôt augmenté que diminué.

IV. OBSERV. Un officier, de tempérament fort bilieux, y étoit pour une maladie de la peau qui paroissoit être dartreuse. Ce malade, après avoir fait usage des eaux de la Ralliere en boisson & en bain, pendant un mois, eut une sueur qui le tint pendant huit jours au lit. La fièvre survint; on fut obligé de purger le malade cinq ou six fois, dans l'espace de douze jours. Il se retira sans aucun changement dans son incommodité. Son frere qui y étoit pour le même cas, n'eut point les sueurs.

Voilà les principales Observations que j'ai ramassées au sujet de cet effet des eaux de Cauteretz. Croyez-vous, M. que ce soit-là une véritable crise? Je l'ai vu, & le plus souvent, ne produire aucun changement à la maladie. Croyez-vous qu'il soit nouveau aux eaux de Cauteretz? Il est si apparent, qu'il ne semble pas permis de soupçonner que les médecins ne l'eussent point remarqué. Pour moi, je suis porté à croire qu'il n'avoit point paru avant l'année 1760. Mais pourquoi n'a-t-il pas été le même l'an-

260 OBSERVATIONS

née 1761, & a-t-il reparu l'année d'après ?
Croyez-vous qu'il faille travailler à augmen-
ter ou du moins à entretenir cette sueur ?

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATIONS

*Sur l'usage des Alcalis volatils, dans la
paralyfie ; par M. JAHAN DE LA
CHESNE, docteur en médecine, à Sully-
sur-Loire.*

On définit la paralyfie, une privation de
mouvement volontaire & de sentiment, ou
de l'un des deux seulement, occasionnée
par le relâchement des muscles & des nerfs.
La paralyfie est parfaite, quand il y a pri-
vation de mouvement & de sentiment ;
imparfaite, quand l'un des deux subsiste fans
l'autre.

Le relâchement dans les muscles est fans
doute uné suite de celui des nerfs. Il est
question de vaincre la cause de ce relâche-
ment, de quelque nature qu'elle soit, de
rétablir l'action cessée, enfin, de remettre
en jeu les parties devenues immobiles. Sans
donner là-dessus de règle générale, à cause
des différentes nuances dont cette maladie
est susceptible ; l'expérience a démontré

qu'elle cédoit souvent aux seuls alcalis volatils, donnés en grand lavage, quand il n'y a pas d'indications qui s'opposent à l'administration de ce remède. Les Observations suivantes m'ont paru propres à confirmer leur efficacité; ce qui m'engage à les rendre publiques.

I^{ere} OBSERV. Le 10 Janvier 1758, j'allai voir madame Damond, âgée de soixante-onze ans: je la trouvai attaquée d'une hémiplégie; les extrémités supérieure & inférieure du côté droit, étoient sans mouvement & sans sentiment; cet accident l'avoit prise dans la nuit; elle étoit d'un tempérament pituiteux-sanguin; la tête étoit très-libre. En parcourant sur le champ les remèdes usités en pareil cas, je ne trouvai aucune raison pour saigner; le pouls du bras droit étoit presqu'insensible, & très-petit au bras gauche; l'émétique me parut un peu mieux indiqué, mais insuffisant: ranimer la circulation, irriter les parties nerveuses, furent les indications que je me proposai de remplir. J'ordonnai, en conséquence, six gouttes d'alcali volatil aromatique, dans un verre de tisane, de deux en deux heures: elle commença à prendre ce remède, à huit heures du matin; à quatre heures du soir, elle suoit abondamment; à huit heures, elle remua un peu le bras: je fis mettre

R ij

262 OBS. SUR L'USAGE DES ALCALIS.

quatre heures d'intervalle entre chaque prise du remède ; elle continua toujours de suer : le lendemain, au matin, elle n'avoit plus que le poignet & le pied immobiles & engourdis : le soir, elle se servoit de sa main, quoique foible : je lui fis continuer le remède pendant la nuit : le troisieme jour, elle fut totalement guérie, & en état de sortir, le quatrieme jour de sa maladie.

II. OBSERV. Anne Lebourg, âgée de dix-huit ans, entra à l'Hôtel-Dieu de cette ville, le 20 Novembre dernier, sans connoissance, sans fièvre, le pouls concentré ; le bras, la cuisse & la jambe gauche étoient immobiles ; elle étoit dans cet état, depuis cinq jours ; le ventre étoit tendu & douloureux : j'ordonnai une pinte d'eau de casse aiguisée de deux grains d'émétique, qu'elle prit par verrées, d'heure en heure : elle évacua tout le jour ; la tension & la sensibilité du ventre disparurent, la connoissance revint, les extrémités restèrent toujours sans mouvement : j'ordonnai huit gouttes d'esprit volatil de corne de cerf, dans un verre de véhicule ; j'en fis continuer l'usage : le troisieme jour, il ne lui restoit qu'un peu d'oppression, pour laquelle je lui fis faire une saignée legere. Ses doigts sont restés foibles pendant quinze jours ; elle est encore à l'Hôtel-Dieu, à cause de la rigueur de la saison, & se porte très-bien.

R A P P O R T

Sur l'état de vie d'un Enfant venu au monde, par le moyen de l'opération Césarienne, pratiquée après le décès de sa mere, à laquelle il a survécu ; par M. DUFOUR, conseiller-médecin ordinaire du Roi, intendant des eaux minérales de Saint - Myon en Auvergne, & chevalier-président-trefoisier de France en la généralité de Riom.

Il est des faits de la nature humaine pour lesquels l'intérêt des familles exige que le médecin quitte sa qualité d'interprete, pour prendre celle de juge. Hippocrate, le pere de la médecine, paroît avoir prévu ce cas-là, en assignant, parmi les différens termes de l'enfantement, celui du septieme mois, ou de cent quatre-vingt-deux jours, comme le premier terme au-dessous duquel l'enfant ne peut pas vivre. *Septimestres*, dit-il, *nascuntur centum & octoginta duobus & insuper additâ quâdam diei particulâ*, sect. III, *de partu septimestri*, ce qui fait la demi-année ; & il paroît que la jurisprudence s'est servie de cette autorité, pour déterminer l'âge auquel l'enfant peut vivre. Paul Zacchias, médecin Romain, dans ses *Quæstiones medico-legales*, lib. 1^o, *quæstio-*

R iv

264 RAPPORT SUR L'ÉTAT DE VIE

ne 2^a, n. 13, a jugé, ainsi qu'Hippocrate, qu'un enfant ne sçauoit vivre avant cent quatre-vingt-deux jours.

Aristote qui a le plus approfondi les causes générales de tous les êtres, & qui est descendu jusqu'au plus petit détail, a enseigné comme eux, *lib. 7, cap. 4*, qu'un enfant ne sçauoit vivre s'il n'a point sept mois, ou cent quatre-vingt-deux jours accomplis.

Bonaciolus, *de fœtus formatione*, p. 182, dit : *Nos Hercules cum Galeno lunæ circuitibus penè septenis, septenis mensibus peractis, nihil quicquam inde puerperio defuturum existimamus, quippe quod per id tempus cuncta affecutum sit.*

Guillemeau, chirurgien du roi Henry III, dans son *Traité de la génération de l'homme*, ne reconnoît que les *septimestres* & les *nonimestres* pour être vitaux ; ce sont les termes, pag 211.

Mauriceau, *lib. 11, cap. 1*, sur les différences de l'enfantement naturel, & sur les différens termes, donne une table pour les âges, tant des femelles, que des mâles ; il n'y admet pour premier terme, que celui de sept mois & quelque jours, & non au-dessous.

M. Levret, célèbre accoucheur, de nos jours, dans son *Traité de l'art des accouchemens*, *sect. xj, pag. 410*, dit : Il est si

rare de voir vivre dans la suite un enfant qui est véritablement né à sept mois ; que de mille, à peine s'en rencontre-t-il un seul qui échappe. Et Hippocrate avoit dit aussi, *de partu septimestri : Ex his autem qui septimo mense nati sunt supersunt quidam , licet ex multis pauci.*

Cependant Skenckius, *observat. medicin.* lib. 4, *de partu*, pag. 556, rapporte différens exemples d'enfans qui ont vécu à cinq mois : Sennert, Corbeius, & plusieurs autres, ont pensé, ainsi que lui, que des enfans pouvoient vivre à cinq mois.

De plus, on trouve dans Michel-Bernard Valentin, (*Pandectæ medico-legales*), quantité de décisions par les différentes facultés d'Allemagne, qui ont jugé qu'il est des enfans capables de vivre, & légitimes, à cinq mois ; à quatre, & même à trois. Sans vouloir pénétrer la politique de ces décisions, & sans m'écarter du respect que je dois aux opinions de ces grands hommes, pourrois-je leur demander de quel moyen ils se sont servis pour sçavoir si ces enfans qu'ils ont assuré pouvoir vivre, n'avoient séjourné dans le ventre de leur mere, que les trois, quatre & cinq mois ci-dessus indiqués ; c'est sur quoi ils ne s'expliquent pas. Le fondement le plus sûr sur lequel ils eussent pu appuyer leurs décisions, est l'instant de la conception ; mais c'est le mystère universel

266 RAPPORT SUR L'ÉTAT DE VIE

que la nature a couvert d'un voile obscur ; & qu'elle leur a caché, ainsi qu'à nous.

Hippocrate, plus sage qu'eux, s'est contenté d'assigner le terme de 182 jours, comme un terme immuable, que la nature lui a enseigné être absolument nécessaire, pour que l'enfant venu au monde fût assez parfait pour vivre. Il ne s'arrête point aux écarts qu'elle pourroit faire en ce genre ; & il est en cela d'accord avec tous les naturalistes qui ont reconnu, tant dans les animaux ovipares, que vivipares de différente espece, un tems fixe & déterminé, soit pour la portée, soit pour l'incubation ; il est vrai qu'il ne donne pas d'époque, les regardant toutes comme très-incertaines. La cessation des règles seroit celle qui devoit nous indiquer, avec plus d'affurance, le nombre des jours que porte avec soi un enfant qui vient de naître, si l'on ne sçavoit pas qu'il est des femmes envers qui la nature se montre prodigue à l'excès, & sur lesquelles elle a versé les influences périodiquement, les deux ou trois premiers mois de la grossesse, & qui même ont continué à avoir leurs règles, sans préjudice à l'enfant, jusqu'au neuvieme mois ; tems auquel elles sont accouchées sans accidens.

La grandeur de l'enfant, sa force, son volume, sa formation, sa foiblesse ou son peu de vigueur, ne feront pas des preuves

suffisantes pour juger de son âge ; outre qu'il n'y a point de grandeur déterminée pour les différens âges de la vie , nous avons le malheur d'éprouver différentes maladies dans le ventre de nos meres ; ce sera donc des différentes maladies que la mere aura essuyées pendant sa grossesse , de la bonne nourriture du fœtus dans la matrice , de la bonne & saine constitution du pere & de la mere , & de la qualité de la semence de l'homme , que naîtront les attributs corporels , plus ou moins avantageux à l'enfant.

Du milieu de tant d'incertitudes , je me vois , avec douleur , obligé de porter mon jugement sur la possibilité qu'il y avoit qu'un enfant venu au monde , après dix mois & quelques jours de mariage , eût vécu ; quoique cet espace de tems oppose à ma décision de nouvelles difficultés , je tâcherai cependant d'arracher à la nature son secret , en me servant de ses signes ordinaires , & caractéristiques , en pareil cas , pour assigner le tems où elle a commencé son opération , & celui où elle a cessé.

Madame de ***, mere de l'enfant qui fait le sujet du Rapport , fut attaquée d'un rhume considérable , le 24 Août 1762 , pour lequel il fut question de proposer une saignée. Les parens paternels parurent s'y opposer , par la raison que l'on soupçonnoit la malade enceinte. Ne voulant rien faire

268 RAPPORT SUR L'ÉTAT DE VIE

qui fût contraire à la mere & à l'enfant, je m'informai depuis quel tems la malade n'avoit point eu ses régles. Il fut statué qu'elles n'avoient pas reparu depuis le 14 Juin, jour auquel elles avoient cessé, & la malade en convint. Cette époque jointe aux envies de vomir, dégoûts & phantasies dans le manger, dont elle fut affectée, nous donnerent lieu de croire qu'elle étoit pour lors grosse d'environ sept semaines. Madame de *** étoit d'une mauvaise constitution; elle se gouverna très-mal dans cette maladie: il lui resta une toux assez violente, qu'elle négligea fort long-tems. Comme les rhumes négligés entraînent toujours avec eux des suites fâcheuses dans ce pays-ci, il lui survint, deux mois & demi après, un point de côté accompagné de fièvre & de crachement de sang, dont la malade mourut le septieme jour de sa maladie, le 22 Novembre. Le dernier soupir rendu, le sieur Verniol, chirurgien de notre ville, procéda à l'opération Césarienne, & retira, par ce moyen, un enfant mâle, que je trouvai entre ses mains, à mon arrivée: je l'examinai avec beaucoup d'attention; les signes de vie non équivoques, qu'il donna deux fois, dans l'espace de dix minutes, que je fus présent, m'assurèrent très-fermement, & à tous les spectateurs, qu'il avoit survécu à sa mere.

Mais comme l'intérêt respectif des familles

exige qu'il soit statué si l'enfant pouvoit vivre ou non. Pour éclaircir la difficulté, il faut remonter à l'époque du 14 Juin, jour auquel la mere cessa d'avoir ses règles pour la dernière fois : calcul fait, il est démontré, à compter de ce terme, jusqu'au 22 Novembre, jour de l'opération, qu'il manquoit à l'enfant vingt-deux -jours pour aller à cent quatre-vingt-deux, en comptant, selon Hippocrate, les mois par trente jours ; ce qui fait qu'il n'avoit que cinq mois huit jours en toute rigueur. D'ailleurs son peu de volume & sa petitesse, qui me parut au-dessous de celle qu'ont les enfans, quand ils sont à terme, quoiqu'il n'y ait point pour eux de grandeur déterminée ; le peu de vigueur qu'il montra, malgré un bain chaud & spiritueux, dans lequel le chirurgien l'avoit mis, & avec lequel il lui faisoit de fréquentes embrocations ; toutes ces preuves réunies ensemble, donnent lieu de présumer que cet enfant n'avoit pas séjourné assez long-tems dans le ventre de sa mere, pour acquérir cet état d'accroissement nécessaire, pour être, comme dit Hippocrate, *perfectè natus* ; d'où l'on doit nécessairement conclure qu'il n'étoit pas possible qu'il vécût.



OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707, jusqu'en 1747 ; par un ancien Médecin de la faculté de Paris.

ANNÉE 1716.

HIVER. Le froid a commencé le 15 Décembre 1715, & a continué jusqu'au 30 Janvier. La riviere a été prise deux fois ; car le froid a eu quelques jours d'inter-
valle. Il n'a été que de trois degrés moins fort qu'en 1709. Malgré la rigueur & la durée du froid, il y a eu peu de maladies, rien d'épidémique, & qui mérite d'être remarqué.

PRINTEM. Au mois d'Avril & dans celui de Mai, il y eut beaucoup de pleurésies d'une très-mauvaise espèce. La fièvre étoit continue, & avoit des redoublemens qui prenoient périodiquement ; les malades avoient du délire, des foiblesses, des mouvemens convulsifs, un point de côté très-vif, une respiration fort difficile, leurs crachats étoient teints de sang, & ils sentoient un mal-aïse par tout le corps.

Il falloit saigner promptement ; sans cela, les malades périssoient subitement d'un coup de sang. Le sang que l'on tiroit, étoit tan-

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 271

tôt verdâtre , quelquefois en champignon , nageant dans une grande quantité de sérosité jaunâtre , & souvent d'un rouge pourpre ; ce qui étoit ordinairement d'un mauvais présage , sur-tout lorsque les symptômes ne diminuoient point. Après donc avoir saigné trois ou quatre fois dans les deux premiers jours , avoir mis en usage jour & nuit , sans relâche & avec abondance , les diaphorétiques , les délayans en potions , tisanes & apozèmes , avoir appliqué sur le côté un liniment avec l'eau vulnéraire & l'onguent d'althæa : dès le 3^e jour ou le 4^e au plus tard , on purgeoit le malade en trois verres , avec la casse & la manne & trois grains de tartre stibié. Le malade éprouvoit alors un soulagement marqué par les évacuations abondantes , que procuroit ce purgatif. Quelquefois cependant , le lendemain , il prenoit un redoublement plus fort , pour lequel il falloit saigner le malade du bras ou du pied , à raison de la disposition inflammatoire , qui sembloit vouloir attaquer la tête ou la poitrine : le lendemain , on repurgeoit le malade , & par des purgatifs réitérés , tous les accidens se dissipoiént. Il subsistoit souvent de la fièvre , dont les accès avoient des retours réguliers ; alors il falloit employer le quinquina mêlé avec des béchiques , qui achevoit de guérir les malades.

272 OBSERVATIONS

Cependant, pour rétablir la poitrine fatiguée du mal & des remèdes, presque tous les malades furent obligés, dans leur convalescence, de prendre le lait d'ânesse ou de vache, coupé avec une infusion pectorale. Dans plusieurs femmes, à tous les symptômes susdits se joignirent des mouvemens spasmodiques, qui se calmèrent par des lavemens anti-hystériques, sans changer rien d'ailleurs au traitement indiqué.

ÉTÉ. Les fièvres continues doubles-tierces continuèrent à faire du ravage ; elles étoient tantôt accompagnées de symptômes qui sembloient caractériser une pleurésie ou une péripneumonie ; tantôt il y avoit du délire & des mouvemens convulsifs. Quelques malades avoient une éruption miliaire, & c'étoit particulièrement chez les enfans que l'on l'observoit. Cette éruption fournissoit un peu de suppuration, & disparoissoit au bout de quatre jours. Tous ces symptômes différens embarrassoient ceux qui ne s'occupent que des accidens d'une maladie, ne s'occupant point de son caractère ; c'étoit souvent à cela qu'étoit dûe l'extrémité où se trouvoient réduits les malades.

Car pour les médecins qui, par un examen attentif, découvroient que la maladie étoit toujours la même, & ne varioit que
par

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 273

par la différence des symptômes, ils guériffoient presque tous leurs malades, dont cependant plusieurs étoient fort mal.

Le traitement étoit donc semblable à celui que nous avons tracé dans la saison précédente. Il falloit seulement se hâter encore davantage, dans cette saison, de donner le quinquina purgatif en apozèmes, par verrées, toutes les quatre heures, & le continuer encore plus long-tems. La formule qui m'a le mieux réussi, quoiqu'on pût cependant en employer d'autres, peut-être avec un égal succès, étoit deux gros de féné, un gros de sel nître, une once de quinquina, une poignée de bourrache, autant de cerfeuil, & une once de syrop de chicorée, dans une pinte d'eau qui servoit pour cinq verres.

Les petites véroles ont commencé vers la fin du mois de Juillet & en Août; mais elles n'étoient ni communes, ni de mauvaise espece.

AUTOMNE. Les petites véroles ont fait beaucoup de ravages dans cette saison, surtout parmi les grands & les gens riches, comme nous avons déjà eu occasion de le remarquer plusieurs fois; car les pauvres périffoient beaucoup moins, quoique cependant, dans cette saison, cette maladie fût accompagnée de symptômes extrêmement graves.

Dans les uns, la petite vérole sembloit
Tome XIX. S

274 OBSERVATIONS

bénigne jusqu'au six & au sept ; alors il se faisoit une métastase subite à la tête ou à la poitrine, qui faisoit périr tout-à-coup les malades.

Chez d'autres, la maladie se présentoit avec les symptomes les plus effrayans ; & on désespéroit, dans l'abord, du salut des malades. Il survenoit un dévoiement, une hémorragie, ou quelque autre évacuation critique, dans le tems même de l'éruption ; la maladie parcouroit ses tems ordinaires, & les malades guériffoient.

Il y en avoit qui périffoient, dès le troisieme ou le quatrieme jour de l'éruption.

Quelques-uns, mais c'étoit le très-petit nombre, n'avoient aucun symptome extraordinaire, & n'avoient qu'une petite vérole bénigne.

Il y en eut qui périrent le vingt-deuxieme jour, sans donner aucune espérance pendant tout le cours de leur maladie, & sans qu'on pût observer aucune diminution dans la vivacité des symptomes.

Chez d'autres, dans le tems même, où tout paroiffoit en sûreté, les accidens reparoiffoient, & faisoient périr les malades. Il y en eut même qui, après avoir échappé à cette premiere rechute, périffoient d'une seconde.

Enfin, quelques malades ne dûrent leur salut qu'à une hémorragie abondante, ou à

SUR LES MALADIES ÉPIDÉMIQUES. 275

du pus qu'ils rendirent par les urines, ou à une évacuation considérable d'urine ou de bile.

La faculté de médecine de Paris, s'assembla, par ordre du roi, à ce sujet, plusieurs fois.

Dans le traitement de ces petites véroles, il falloit toujours travailler à procurer une évacuation critique quelconque; c'est pour cela que des médecins habiles placèrent, avec succès, dans tous les tems de la maladie, des saignées, des cordiaux & de l'émétique; le tout, suivant l'accident le plus urgent: car c'étoit alors principalement qu'il falloit faire la médecine du symptôme.

ANNÉE 1717.

HIVER. Les petites véroles diminuèrent, par degrés, en nombre & en danger; & l'on ne vit régner, dans cette saison, que des fièvres continues, & quelques pleurésies, qui n'eurent rien de particulier, & guérissent par les remèdes usités en pareil cas.

PRINTEMPS. Aux maladies de la saison précédente, se joignirent des dévoiements bilieux. Il y eut de plus, parmi les enfans, des fièvres rouges accompagnées de presque tous les accidens précurseurs de la petite vérole, sçavoir, de la fièvre, du délire, des envies de vomir & des vomissemens, d'hémorragie par le nez. Il y avoit de plus,

S ij

276 OBS. SUR LES MALAD. ÉPIDÉM.

de la toux ; & tout le corps devenoit rouge , comme une écreviffe cuite. Une saignée , une boiffon abondante , de très-legers cordiaux , & des purgations plusieurs fois répétées dans la convalefcence , diffoient ces accidens. La maladie ne duroit ordinairement que deux ou trois jours au plus ; cependant , chez quelques enfans , la rougeur a duré plus long-tems , quoiqu'il n'exiftât plus aucun autre fymprome.

ÉTÉ. On vit régner des dévoiemens bilieux , avec des naufées & des vomiffemens ; le tout accompagné , chez quelques-uns , d'une fièvre aflez vive ; des coliques & des dyffenteries , mais peu fâcheufes , & qui cédoient aifément aux remedes qu'on emploie dans ces maladies.

Il y eut auffi quelques petites véroles ; mais en petit nombre & bénignes.

AUTOMNE. Je n'ai rien vu ni entendu dire , qui mérite d'être obfervé. Il y eut peu de maladies , & elles ne préfenterent rien d'épidémique.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
J U I L L E T 1763.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.			
	A 6 h. du mat.	A 2 h. de midi du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin, pouc. lig.	A midi, pouc. lig.	Le soir, pouc. lig.	
1	11 $\frac{1}{2}$	22	13 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{4}$	28	28	11 $\frac{1}{2}$
2	12	22	16	28 1 $\frac{1}{2}$	28 2	28 2	28 $\frac{1}{4}$
3	14	23	17 $\frac{1}{2}$	28 2 $\frac{1}{2}$	28 2 $\frac{1}{2}$	28 2 $\frac{1}{4}$	28 $\frac{1}{4}$
4	15 $\frac{1}{2}$	23	14	28 3	28 3 $\frac{1}{2}$	28 2	28 2
5	13	21	13 $\frac{1}{2}$	28 3	28 3 $\frac{1}{2}$	28 3 $\frac{1}{4}$	28 $\frac{3}{4}$
6	12	22	17	28 3 $\frac{1}{2}$	28 3	28 2	28 2
7	13	22	17	28 2	28 2	28 2	28 2
8	14	24	15 $\frac{1}{4}$	28 1	28 1 $\frac{1}{2}$	28	28
9	13 $\frac{1}{2}$	22	11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11	27 10 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{4}$
10	10 $\frac{1}{2}$	20	13 $\frac{1}{2}$	27 11	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{4}$
11	13	21	13 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{4}$	28	28	28 $\frac{1}{4}$
12	13	16 $\frac{1}{2}$	15 $\frac{1}{4}$	28 11 $\frac{1}{4}$	28	27 11	27 11
13	14	22	16 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$
14	14	17	12	27 11	27 10 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$
15	11 $\frac{1}{2}$	18	11 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$
16	11 $\frac{1}{2}$	20	14	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$
17	13	20	12 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$
18	12	19	14	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$	28	28
19	13 $\frac{1}{4}$	21	15 $\frac{1}{4}$	28 1	28 1 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$
20	13	20	12	28 1	28 1 $\frac{1}{4}$	28 3	28 3
21	11	22	14	28 3	28 3 $\frac{1}{2}$	28 2 $\frac{1}{4}$	28 2 $\frac{1}{4}$
22	13	23	17	28 1 $\frac{1}{2}$	28	27 10	27 10
23	15	22	11 $\frac{1}{4}$	27 10	27 10 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$
24	10 $\frac{1}{2}$	17 $\frac{1}{2}$	15	27 10 $\frac{1}{4}$	27 11	27 11 $\frac{1}{3}$	27 11 $\frac{1}{3}$
25	13 $\frac{1}{2}$	20	13	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{3}{4}$	28	28
26	12	20	15	27 11	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10	27 10
27	13 $\frac{1}{2}$	22	15 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$
28	14	22	14 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 11	28	28
29	13	22	15 $\frac{1}{2}$	28 1	28	27 11	27 11
30	13 $\frac{1}{2}$	20	13	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$
31	12	22	13	28	28	28	28 $\frac{1}{2}$

278 OBSERVATIONS

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-O. beau. nuag. gr. v.	S-O. gr. v. nuag. f. ond.	Nuages.
2	O-S-O. cou. nuag. ondée.	O-S-O. nua.	Nuages.
3	O-S-O. nua.	O-S-O. nua.	Nuages.
4	O-S-O. nua. ond. pluie.	S-O. pl. écl. tonn.	Couvert.
5	O. nuag. v.	O. vent. b.	Beau.
6	O-S-O. b.	S-O. nuag.	Couvert. la nuit. Pluie.
7	O. pl. couv.	O. couv. pl.	Pluie.
8	O. b. nuag.	S-O. nuag.	Nuages.
9	S. couv. pl. couv.	S-O. couv. ondées. vent.	Nuag. Vent.
10	S-O. v. nua.	S-O. nuag. vent.	Nuages.
11	S-O. gr. v. nuag.	S-O. vent. nuag.	Nuages. la nuit. Pluie.
12	S-S-O. cou. pluie.	S-S-O. couv. nuag.	Nuages. la nuit. Pluie.
13	S-O. couv. nuag.	S-O. couv. éclairs.	Couvert.
14	S-O. nuages. couv.	S-O. couv. pl. couv. b.	Beau.
15	S-O. b. nua. forte ond. v.	O-S-O. nua. f. ondée. écl. tonnerre.	Beau.
16	O-S-O. nua. forte ond.	O-S-O. nua.	Nuages.
17	O-S-O. nua.	S-O. nuages. couv.	Couvert.
18	S-S-O. vent. couv. pl. par ondées.	S-S-O. pluie par ondées.	Couvert.

MÉTÉOROLOGIQUES. 279

ÉTAT DU CIEL.			
Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
19	O-S-O. cou. pluie. nuag.	S-O. v. cou. pluie.	Nuag. V. Pl.
20	O. v. nuag.	O. v. nuag. beau.	Vent. fer.
21	O. b. nuag.	O. beau.	Serein.
22	E. ferein.	E. b. couv. pet. pluie.	Pluie contin.
23	S-O. pluie cont. nuag.	O-S-O. nua.	Nuages.
24	O-S-O. gr. vent. nuag. forte. ond.	O-S-O. gr. vent. nuag.	Nuages.
25	O-S-O. b. nuag.	O-S-O. nua. beau.	Nuages.
26	S-S-O. couv. pl. nuag.	S-S-O. nua. pluie.	Couvert.
27	S-S-O. nuag. f. ondée.	S-S-O. pluie contin. couv.	Couvert. la nuit. Pluie.
28	S-S-O. couv. nuag.	O-S-O. fort. ond. nuag. b.	Beau.
29	O-S-O. b. nuag.	S-O. couv. pluie.	Nuages.
30	S-O. couv. pl. nuag.	O-S-O. nua. forte ondée.	Nuages.
31	S-S-O. couv. nua. ondées.	S-S-O. forte ond. nuag.	Nuages.

La plus grande chaleur marquée par le thermomètre, pendant ce mois, a été de 24 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 10 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 13 $\frac{1}{2}$ degrés.

280 MALADIES REGN. A PARIS.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre, a été de 28 pouces $3\frac{3}{4}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 10 lignes : la différence entre ces deux termes est de $5\frac{3}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 1 fois de l'E.
 1 fois du S.
 6 fois du S-S-O.
 15 fois du S-O.
 14 fois de l'O-S-O.
 5 fois de l'O.

Il a fait 12 jours beau.
 3 jours serein.
 19 jours couvert.
 28 jours des nuages.
 22 jours de la pluie.
 10 jours du vent.
 3 jours des éclairs ou du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juillet 1763.

On a vu peu de maladies pendant ce mois ; celles qui ont régné, ont été des fièvres simples, & quelques fièvres éruptives. Parmi ces dernières, il y en avoit qui étoient accompagnées de véritables pustules, que des gens peu attentifs auroient pu prendre pour la petite vérole, mais qui n'en avoient aucun des caractères. Quelques personnes ont eu des taches étendues par plaques, sans boutons. On a observé que, dans quelques autres, les mains enflaient & étoient œdémateuses.

*Observations Météorologiques faites à Lille
au mois de Juin 1763; par
M. BOUCHER, médecin.*

Le tems est resté, presque la première moitié du mois, à un état de température moyenne, le thermometre ne s'étant pas élevé, jusqu'au 14, au-dessus du terme de 17 degrés, si ce n'est le 3, qu'il s'est porté à $19\frac{1}{2}$ degrés: le 15, il a monté au terme de 20 degrés; & le 21, à celui de 22 degrés: depuis le 21 jusqu'au 29, il s'est approché tous les jours de ce dernier terme; mais le 29 & le 30, il n'a marqué que 16 degrés.

Quoiqu'il y ait eu plusieurs jours de pluie; la pluie n'a été forte que trois ou quatre jours, vers le milieu du mois, & elle n'a été continue aucun jour. Le mercure, dans le barometre, a toujours été observé au-dessous du terme de 28 pouces, si ce n'est le 7, le 8 & le 9; le 22 & le 30, le mercure s'est abaissé à 27 pouces 4 lignes.

Les vents ont été variables tout le mois; mais ils ont été plus souvent *Nord* que *Sud*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 22 degrés au-dessus du terme de la congelation; & la moindre chaleur a été de 8 degrés; la différence entre ces deux termes est de 14 degrés.

282 MALADIES REGN. A LILLE.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 ligne; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 4 lignes: la différence entre ces deux termes est de 9 lignes.

Le vent a soufflé 6 fois du Nord.

11 fois du Nord-Est.

4 fois du Sud vers l'Est.

4 fois du Sud.

7 fois du Sud vers l'Ou.

4 fois de l'Ouest.

7 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 21 jours de tems couvert ou nuageux.

14 jours de pluie.

5 jours de tonnerre.

4 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse, tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Juin 1763; par M. BOUCHER.

La fièvre hémitritée ou double-tierce-continue a encore été la maladie dominante de ce mois: elle portoit sur-tout à la tête, & souvent aussi à la poitrine. Les douleurs vives de la tête étoient très-souvent accompagnées de vomissemens bilieux. Plusieurs malades ont eu des saignemens du nez dans l'état de la maladie. Quoique les saignées dans la cure fussent nécessaires à un certain

MALADIES REGN. A LILLE. 283

point, elles entraînoient une enflure fâcheuse, & même l'hydropisie, lorsqu'elles étoient poussées trop loin. Une expectoration purulente faisoit, avec des selles bilieuses, la crise de la maladie, en ceux qui avoient eu la poitrine prise.

Nous avons vu encore, dans le petit peuple, quelques fièvres malignes-gangreneuses, mais en petit nombre.

Dans tout le cours de ce mois & du précédent, il y a eu, parmi les enfans de la ville & de certains cantons de la campagne, des quintes de toux fâcheuses & opiniâtres, Les fièvres à éruptions, fièvre rouge ou rougeole, & la petite vérole, se sont aussi manifestées à la campagne.

Le développement des premières chaleurs a causé, vers la fin du mois, des diarrhées bilieuses, accompagnées de tranchées vives, & souvent de mouvemens fébriles, qui ont dû être traitées par un usage abondant de boissons anodines, suivis d'apozèmes laxatifs, dont la base étoit la rhubarbe. Je me suis bien trouvé, à l'égard de quelques personnes qui avoient des selles fétides, de l'usage de l'eau d'orge, édulcorée avec le syrop de pavot rouge, & rendue aigrelette par l'acide vitriolique.



LIVRES NOUVEAUX.

Nicolai-Josephi Jacquin, *selectarum stirpium Americanarum historia in quâ ad Linnæanum systema determinatâ, descriptæque sistuntur plantæ illæ, quas in insulis Martinica, Jamaïca, Domingo, aliisque & in vicinâ Continentis parte, observavit rariores; adjectis iconibus in solo natali delineatis.* C'est-à-dire : Histoire des plantes choisies d'Amérique; par M. *Nicolas-Joseph Jacquin*, dans laquelle il a déterminé, décrit & rangé, suivant le système de *Linnaeus*, les plantes les plus rares, qu'il a observées dans les isles de la Martinique, de la Jamaïque, de Saint-Domingue, & dans la partie voisine du Continent : il y a joint leurs figures qu'il a dessinées sur les lieux. A Vienne, chez *Krauze*, 1763, *in-folio*; & se trouve à Paris, chez *Cavelier*.

Quelque abondante qu'ait été la moisson que le pere *Plumier* avoit faite des plantes d'Amérique, dans ses trois voyages aux isles Caraïbes; cependant comme c'étoit un pays entièrement neuf, il n'étoit pas possible qu'il ne laissât beaucoup à glaner après lui. M. *Jacquin*, qui a demeuré quatre ans dans ce pays, publie, dans l'ouvrage que nous annonçons, la description d'environ 450 nouvelles plantes qu'il a ramas-

LIVRES NOUVEAUX. 285.

ées dans les isles de la Martinique, de la Jamaïque & de Saint-Domingue, & dans le Continent voisin de ces isles. Il les range, selon le système des sexes de *Linnaeus*, non qu'il le croie sans défauts, mais parce que c'est celui qui, jusqu'à ce jour, renferme le plus de plantes, & celui qui est le plus généralement adopté. Il y a joint 183 Planches qui contiennent les figures de ces plantes, dessinées par lui-même sur les lieux.

Manuel de la Saignée pour l'instruction des Eleves chirurgiens de la marine de l'école de Brest; par M. de *Courcelles*, premier médecin de la marine, à Brest. A Brest, chez *Malassis*, 1763, in-12.

Ce Manuel qui est parfaitement bien fait, est le meilleur guide que peuvent choisir les jeunes chirurgiens pour apprendre à bien saigner, & à remédier aux accidens qui peuvent survenir dans cette opération.

Recueil de Pièces de Médecine & de Physique, traduites de l'italien de M. *Cocchi*, & autres auteurs vivans. A Paris, chez *D'Houry*, rue de la Vieille Bouclerie, 1763, in-12.

Les Pièces contenues dans ce recueil; sont 1° le Régime Pythagoricien, par le docteur *Cocchi*, dont nous avons déjà une bonne traduction, avec des notes annoncées dans notre Journal de Septembre de l'année

286 LIVRES NOUVEAUX:

derniere; 2^o Discours sur l'Histoire naturelle, par le même; 3^o Description du corps humain, par M. *Pontonoo*; 4^o Discours sur les influences des corps célestes; 5^o Dissertation sur les forces de l'imagination; 6^o Lettre de M. *Christophe Mantellassi*, sur la superfétation; 7^o Lettre sur la mesure & le calcul des douleurs & des plaisirs; 8^o Discours philosophique sur la sympathie. Il paroît que le goût n'a pas préfidé à ce recueil; car si l'on en excepte les deux premiers morceaux, qui sont du docteur *Cocchi*, tous les autres étoient peu dignes de passer dans notre langue. L'éditeur auroit fait une chose plus agréable au public, & par conséquent plus utile pour lui, s'il nous eût procuré une bonne traduction des différentes pièces fugitives du docteur *Cocchi*, un des plus sçavans médecins, & des meilleurs écrivains de l'Italie, qu'on a publiées à Florence, sous le titre, *Dei Discorsi Toscani*. Il y en a paru déjà deux Parties chez *Bonducci*.

A V I S

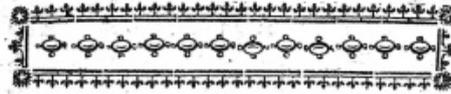
Sur le Traité de la Jurisprudence de la Médecine; par M. VERDIER, &c.

Nous croyons devoir réparer une omission que nous avons faite, en rendant compte

des conditions que M. Verdier propose pour la Soufcription de fa Jurifprudence de la Médecine. Chaque Partie de cet ouvrage, compofée de deux volumes, fe vendra féparément 5 livres, & l'abbregé de l'ouvrage entier, 30 f. brochés. Ceux qui voudront foufcire pour la totalité, recevront les deux premiers volumes de la Jurifprudence, & l'Abbregé, en payant 16 livres, & les trois autres Parties, de quatre mois en quatre mois.

Cet auteur nous charge de prier les fçavans de lui faire part de leurs réflexions & de leurs critiques, & de vouloir bien lui communiquer les titres qui entrent dans fon plan. Il promet d'en faire ufage dans le courant de l'impreffion, ou dans les Supplémens qu'il prévoit être obligé d'ajouter à chaque Partie. Il nous a prié auffi d'annoncer un *Code médicinal*, contenant une Table chronologique de tous les réglemens rendus fur la médecine, depuis l'établiffement de la Monarchie. Il n'y aura que les Soufcriteurs des neuf premiers volumes qui pourront foufcire pour ce dernier.





T A B L E.

E XTRAIT. De la Dissertation sur la Ciguë de M. Ehart.	Page 197
Description d'une Fièvre putride-vermineuse épidémique. Par M. Collin, médecin.	214
Observations sur un Mémoire de M. Louis, concernant une question relative à la Jurisprudence. Par M. Philip, médecin.	223
Suite du Mémoire sur les Eaux minérales de Luchon. Par M. Campardon, chirurgien.	240
Lettre sur un Effet singulier des Eaux minérales de Caudebecq. Par M. de Bordeu le jeune, médecin.	255
Observations sur l'usage des Alcalis volatils, dans la paralysie. Par M. Jahan de la Chesne, médecin.	260
Rapport sur l'état de vie d'un Enfant venu au monde, par l'opération Césarienne. Par M. Dufour, médecin.	263
Observations sur les Maladies épidémiques, qui ont régné à Paris, depuis 1707, jusqu'en 1747, années 1716 & 1717.	270
Observations météorologiques faites à Paris, pour le mois de Juillet 1763.	277
Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois de Juillet 1763.	280
Observations météorologiques faites à Lille, pour le mois de Juin 1763. Par M. Boucher, médecin.	281
Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de Juin 1763. Par M. Boucher, médecin.	282
Livres nouveaux.	284
Avis.	286

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois de Septembre 1763. A Paris, ce 20 Août 1763.

POISSONNIER DESPERRIERES.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. M^{gr} le Comte de
CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la
Faculté de Médecine de Paris, Membre de
l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences
& Arts de Bordeaux, & de la Société Royale
d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis
filia. Bagl.

OCTOBRE 1763.

TOME XIX.



A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de M^{gr} le
Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION . ET PRIVILEGE DU ROI.

On trouve chez VINCENT, à Paris,
rue S. Severin, les Livres suivans :

Ouvrages de BOERHAAVE.

Les Aphorismes de la Médecine sur la con-
noissance & la cure des maladies, in-12,
1745. 3 l.

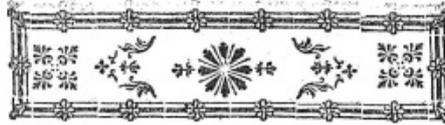
Commentaire sur les Institutions de Méde-
cine, in-12, 8. vol. 1750. 20 l.

— *Les Tomes IV, V, VI, VII & VIII,*
séparément, à 50 s. le Volume.

Les Institutions de Médecine, sans Com-
mentaire, in-12, 2. vol. 1760. 6 l.

Les Maladies des yeux, & les Leçons sur
la Pierre, in-12. 2 l. 10 s.

Traité de la matiere médicale, pour servir
à la composition des remedes indiqués
dans les Aphorismes, auquel on a joint
les opérations chymiques du même auteur,
in-12, 1739. 2 l. 10 s.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

OCTOBRE 1763.

EXTRAIT.

*Traité des Fièvres de l'Isle Saint-Domin-
gue. A Paris, chez Cavalier, 1763,
in-8^o.*

MONSIEUR POISSONNIER DESPÉ-
RIERES publie, dans cet ouvrage,
les observations qu'il a faites, pendant un
séjour de plusieurs années dans l'isle Saint-
Domingue, sur la nature & le traitement
d'une espece de fièvre qui fait les plus grands
ravages parmi les Européens qui abordent
dans cette isle. C'est dans la nature du cli-
mat qu'il faut chercher la cause des mala-
dies endémiques; c'est aussi dans la diffé-
rente température de l'Europe, & de cette

T ij

292 TRAITÉ DES FIEVRES

partie de l'Amérique, que M. Desperrieres trouve la source de ces fièvres.

L'isle de Saint-Domingue, située entre les 17^e & 20^e degrés de latitude septentrionale, éprouve une chaleur presque double de celle que nous ressentons dans nos climats. Les effets de cette chaleur sur les hommes qui l'habitent, doivent être de dilater leurs solides, & de raréfier leurs fluides; ce qui doit nécessairement affaiblir la force des premiers, & disposer les derniers à l'alkalescence ou à la putréfaction. Ces effets seront d'autant plus sensibles, qu'on sera moins accoutumé à l'action de ces causes; c'est le cas des Européens qui arrivent pour la première fois dans ce climat. Leur sang plus riche, leurs humeurs plus grossières, parce qu'elles sont le produit d'alimens plus succulens que ceux dont on use dans les pays chauds, tendront d'autant plus aisément à la putréfaction, que leurs solides affaiblis deviendront incapables de les mouvoir avec la force nécessaire pour prévenir leur stagnation, comme le démontre ce que ressentent la plupart des nouveaux arrivés à Saint-Domingue. Peu de jours après leur débarquement dans l'isle, ils perdent l'appétit, ils ne respirent pas avec la même facilité; leurs inspirations sont plus grandes; ils sont sujets à avoir mal à la tête & aux reins; &, pour peu qu'ils s'exposent

DE L'ISLE S. DOMINGUE. 293

au soleil, qu'ils fassent beaucoup d'exercice, qu'ils se livrent à la débauche ou aux femmes, ils éprouvent le véritable caufus d'Hippocrate, ou la fièvre ardente, si rare dans nos climats, ou du moins une fièvre qui n'en est qu'un diminutif; quelquefois ils éprouvent l'une ou l'autre, sans y avoir donné lieu par aucune erreur dans l'usage des fix choses non naturelles, par la seule action de la chaleur, & sans doute la disposition particuliere de leurs humeurs.

On peut prévenir ces accidens, ou combattre & même détruire cette disposition à la fièvre ardente, que les Européens contractent, en passant à Saint-Domingue. Si, en suivant le conseil de M. Desperrieres, avant de partir d'Europe, on diminue le volume du sang par une ou deux saignées, & qu'on nettoie les premieres voies par un purgatif, lorsqu'on a lieu de soupçonner qu'elles sont chargées de quelques mauvais levains. Si, pendant le voyage, on a la précaution, tous les matins, de se laver la bouche avec de l'eau & du vinaigre; si on a l'attention d'observer un régime exact, de faire un exercice modéré, de séjourner le moins qu'on peut dans l'entre-pont du vaisseau; si l'on a soin d'assaisonner ses alimens avec du vinaigre, & d'user d'une boisson acidulée avec la crème de tartre, dès qu'on commencera à approcher des

T iij

pays chauds ; si on évite les liqueurs spiritueuses ; qu'on se tienne propre ; qu'arrivé dans l'isle , on se fasse saigner , on vive de régime , on fasse sa boisson de limonade légerè , on s'abstienne des liqueurs fortes , on évite le commerce des femmes , les violens exercices , le grand soleil , & qu'on prenne quelques bains froids , &c. car tous ces moyens tendent à garantir le sang & les humeurs de l'action des causes putréfiantes , & par conséquent à prévenir les effets de la chaleur excessive du climat de Saint-Domingue.

Mais souvent , malgré ces précautions , ou faute de les avoir prises , on tombe dans un accablement extrême : bientôt on sent un grand mal à la tête , on a de la difficulté à respirer , on éprouve des douleurs dans tous les membres , & particulièrement dans la région des lombes ; la fièvre se met de la partie ; elle est considérable & accompagnée de soif , de sueur & d'une chaleur très-vive ; bientôt tous les symptomes augmentent : il survient des nausées & des vomissemens de matiere bilieuse & porracée ; la langue devient noire & âpre : quelquefois , tandis que le malade éprouve une chaleur insupportable à la tête & au tronc , ses extrémités sont froides ; il tombe dans l'insomnie , le délire & la phrénésie. Cette fièvre parcourt tous ses degrés avec beau-

coup de promptitude ; le tems de son augmentation dure peu ; elle est quelquefois dans son état avant le deuxième jour ; & les malades peuvent en périr avant le troisième, si on ne leur donne pas les secours les plus prompts & les plus efficaces.

Quoique la saignée paroisse très-bien indiquée dans cette maladie, il faut bien se donner de garde de tirer beaucoup de sang. L'expérience a fait voir que les saignées multipliées n'ont pas de succès, sur-tout si quelque excès avec les femmes a précédé la maladie. Il en est de même des vomitifs & des sudorifiques, que les vomissemens & les sueurs qui paroissent au commencement sembleroient indiquer ; ces évacuations sont toujours symptomatiques ; les vomissemens viennent d'irritation ; & un vomitif, dans ce cas, augmenteroit le mal, bien loin de le diminuer. Les sueurs ne sont jamais critiques avant le quatrième jour ; l'usage des purgatifs est très-pernicieux ; les cordiaux & les narcotiques doivent être pros crits du traitement. Le médecin doit attendre la crise qui, dans cette maladie, est un dévoie ment bilieux ; il ne doit cependant pas abandonner entièrement la nature à elle-même. S'il est appelé à tems, il fera faire, le premier ou le second jour, deux saignées seulement, sans avoir égard aux vomissemens ni aux sueurs ; il n'y a que le dévoie-

296 TRAITÉ DES FIEVRES

ment bilieux qui doit empêcher d'employer ce secours. Il fera boire copieusement le malade, & sa boisson sera adoucissante & rafraîchissante, comme l'eau de poulet nitrée, les acides végétaux, tels que ceux de l'orange, du limon, de l'ananas, étendus dans une très-grande quantité d'eau : il lui fera prendre en même tems quatre ou cinq lavemens émolliens, par jour, & lui fera appliquer des fomentations de même nature, sur le ventre & sur les hypocondres. Si, par ces moyens, on parvient à exciter un dévoiement bilieux, il y a tout à espérer pour le malade ; c'est alors qu'il est permis de venir au secours de la nature, en prescrivant un purgatif léger ; mais il faut bien se donner de garde de se trop presser. Le malade éprouve quelquefois des hémorragies dans cette maladie ; mais lorsqu'elles surviennent avant le quatrième jour, ou qu'elles sont peu abondantes, elles le soulagent rarement ; il arrive cependant quelquefois, qu'elles sont critiques ; mais ce n'est que lorsqu'elles sont abondantes, & qu'elles arrivent le quatrième ou le cinquième jour. On en peut dire autant des sueurs.

Outre la fièvre ardente, on est exposé, en arrivant à Saint-Domingue, à une autre espèce de fièvre qui en est le diminutif. Elle s'annonce à-peu près par les mêmes

DE L'ISLE S. DOMINGUE. 297

signes que la fièvre ardente ; elle est plus ou moins funeste , à raison des symptomes & des accidens qui l'accompagnent. Cette maladie va quelquefois jusqu'au neuvième jour , & ne passe jamais le treizième ou le quinzième ; son plus grand danger est du quatrième au septième jour ; c'est dans cet intervalle que les malades périssent le plus souvent. Elle commence par un mal de tête , par des douleurs dans la région des lombes ; le malade sent quelquefois des frissons , ou est dans une lassitude extrême & dans un accablement très-grand : il sent de la difficulté à respirer ; il est altéré ; la fièvre survient , & elle est bientôt très-forte ; la chaleur s'accroît , & parvient en peu de tems à un degré presque aussi fort que dans la fièvre ardente ; à peine peut-on toucher les malades : la soif augmente au point qu'ils voudroient presque toujours boire ; le ventre se tend & devient douloureux : on éprouve une douleur vers le cartilage xiphoïde , & il survient des nausées & un vomissement de matière bilieuse porracée : tous ces symptomes parviennent à leur dernier période , en moins de vingt-quatre heures ; les yeux deviennent un peu rouges & larmoyans ; les urines sont blanches ; les malades ont un délire obscur , & sont dans des anxiétés & des inquiétudes continuelles ; la langue devient sèche , d'un rouge vif , & rarement noire , à moins que

la maladie ne tourne mal. Le troisieme jour, il y a ordinairement un redoublement ; le pouls qui, depuis le commencement, avoit été fort & plein, baisse quelquefois un peu le quatrieme jour, & devient même souvent convulsif : le coma succede bientôt à cet état du pouls, & le malade est dans un très-grand danger. Il meurt ordinairement le cinquieme ou le fixieme jour ; mais si le pouls se soutient, si le malade ne tombe pas dans le coma, le quatrieme jour, on peut espérer qu'il se fera une crise favorable ; c'est quelquefois une sueur abondante, ou une hémorragie copieuse par le nez ; mais plus souvent une évacuation bilieuse par les felles, qui fait cesser les dangers de la maladie. La crise se fait toujours les jours impairs ; & elle n'est jamais salutaire, si elle arrive avant le cinquieme jour ; c'est à quoi il faut avoir spécialement attention.

On remplit les indications que cette fièvre présente par les saignées du bras, plus ou moins multipliées, par les boissons délayantes & acidulées, & enfin par des purgatifs donnés dans des tems convenables. Avec ces secours bien administrés, on est presque toujours sûr de conserver la vie du malade ; pendant le premier & le second jour de la maladie, lorsque le mal de tête, les douleurs dans les reins, dans la région du diaphragme sont considérables, lorsque le ventre est tendu & douloureux, & que la cha-

leur est extrême, lorsque la soif est pressante, & qu'il y a des nausées & des vomissemens de matiere porracée, il faut faire des saignées de deux palettes seulement, de peur de jeter le malade dans un état d'affaiffement & de trop grande foiblesse; mais aussi il faut en faire jufqu'à cinq ou six, dans ces deux premiers jours, en observant de les rapprocher, lorsque les accidens l'exigeront, & cela, sans avoir égard aux sueurs & aux vomissemens; ces derniers sont, comme nous l'avons dit, en parlant de la fièvre ardente, l'effet de l'érethisme & de l'état de phlogose de l'estomac. Il faut donc bien se donner de garde d'avoir recours aux émétiques, les sudorifiques ne seroient pas moins funestes. La saignée du pied est toujours préjudiciable, lorsqu'il y a tension dans le bas-ventre; elle ne fait qu'augmenter l'engorgement des viscères de cette partie. On doit lui préférer, dans tous les cas, la saignée du bras, malgré la douleur de tête qui n'est que symptomatique.

Lorsque les saignées auront calmé le vomissement, on aura recours aux boissons indiquées ci-dessus, dont on fera faire un usage abondant au malade. On lui donnera, pour toute nourriture, une eau de poulet émulsionnée avec les semences froides: on y joindra une poudre composée de six grains de nitre purifié, & de deux grains de cam-

300 TRAITÉ DES FIEVRES

phre, pour prendre quatre fois par jour. Les lavemens ne doivent pas non plus être négligés : avec ces secours, on attendra la crise, & on dirigera le reste du traitement relativement à l'espece d'évacuation qui se fera ; mais lorsque la fièvre aura entièrement disparu, on purgera le malade avec une demi-once de sel d'Epsom, dans trois ou quatre verres de décoction d'une once de quinquina.

Ces moyens, quoique bien indiqués, sont quelquefois insuffisants dans cette espece de fièvre. L'affaiblissement est si considérable, que les malades tombent dans le coma, avant que la crise ait pu se faire. Lorsque le médecin apperçoit au pouls qui devient convulsif, que le malade est menacé de cet accident, il doit, sans perdre de tems, faire appliquer deux larges vésicatoires aux épaules, aux cuisses ou aux gras des jambes. M. Desperrieres les regarde comme un remede assuré, lorsqu'ils sont appliqués à tems. Il n'en est pas de même, lorsque, faute d'y avoir eu recours, le malade est dans le sommeil léthargique, alors leur action peut souvent être inutile ; cependant il ne faut point abandonner le malade, & il faut les lui appliquer le plus promptement qu'il est possible ; c'est dans ce cas seulement qu'on peut faire usage des cordiaux stimulans, pour ranimer le sentiment des nerfs

DE L'ISLE S. DOMINGUE. 301

& l'action organique des vaisseaux, telle est la méthode curative que M. Desperrières assure avoir suivie avec le plus grand succès. Il seroit en effet difficile d'en imaginer une plus adaptée à la nature de la maladie qu'il a si bien décrite, & plus conforme aux principes de la plus saine médecine. Son ouvrage est donc le meilleur guide que puissent suivre ceux qui se proposent de veiller à la santé des habitans de ces climats éloignés.



S U I T E

Du Mémoire de M. LOUIS, chirurgien-consultant des armées du Roi, concernant une question anatomique, relative à la Jurisprudence; par M. PHILIP, médecin de la faculté de Paris.

Venons au troisieme article, c'est-à-dire, aux principes dangereux établis dans le mémoire. L'auteur eut dû les séparer des signes qu'il nous indique, pour distinguer, dans un corps pendu, le suicide d'avec l'assassinat. L'ordre, la méthode ont seuls droit d'instruire & de convaincre dans une matiere aussi critique. Ce fera donc, pour ainsi dire, malgré nous, que, pour apprécier les principes, nous nous en tiendrons à la discussion des signes que nous avons même trouvés épars.

Le suicide se caractérise par *une impression*

302 OBSERVATIONS

de la corde , qui est d'abord *circulaire sous le menton* , & qui se continue ensuite *obliquement des deux côtés derrière les oreilles* ; pour finir à la nuque , en montant vers l'*occipital* : Cette impression doit être sans déchirement de la trachée-artère , & sans luxation des vertèbres du col. L'affassinat, au contraire, est désigné par un *cercle livide & échy-mosé* qui accompagne l'impression plus profonde , & presque horizontale de la corde par le déchirement des parties cartilagineuses du larynx , & par la luxation des vertèbres du col.

On conçoit, au premier abord , les conditions que doivent avoir ces signes , pour être vraiment distinctifs. Il faut que les uns ne conviennent qu'à l'affassinat , & les autres au suicide ; que ceux qui caractérisent le premier , lui soient tellement propres , qu'ils ne puissent jamais se rencontrer dans le second ; enfin que , sans avoir recours à l'examen des circonstances accessoires , étrangères à la strangulation , l'inspection anatomique du corps pendu suffise seule pour faire toujours prononcer avec certitude.

L'importante nécessité de démêler ces conditions caractéristiques de l'un & l'autre cas , dans les signes nombreux de l'étranglement en général , n'a pas été inconnue aux anciens auteurs. Le docteur *Alberti* nous dit qu'on est quelquefois obligé d'examiner si un pendu

a été pendu vivant, ou après sa mort; S'IL NE S'EST PAS PENDU LUI-MÊME DANS UN DÉLIRE MÉLANCOLIQUE; ou si des scélérats, après l'avoir fait mourir par une autre voie, sur-tout par suffocation, pour imiter l'étranglement, ne l'auroient pas pendu, afin de masquer leur crime, persuader qu'il s'étoit pendu lui-même, & le faire passer pour suicide (a). Après s'être expliqué aussi clairement, il se contente cependant de rapporter tous les signes de la strangulation, en général, sans assigner la moindre différence entre la strangulation volontaire, & le fait de l'assassin. Accusera-t-on le docteur *Alberti* d'avoir négligé d'approfondir une question aussi intéressante, ou d'avoir manqué de talens nécessaires? Ce seroit méconnoître à la fois, & son génie & son zèle. Quelle peut donc être la cause de son silence, si ce n'est l'impossibilité de rien statuer de certain, & la crainte d'induire en erreur? Voyons si l'auteur du Mémoire, en voulant faire plus que lui, n'est pas tombé dans les inconvéniens qu'*Alberti* & les autres avoient peut-être prévus. Voyons s'il ne reste aucune équivoque dans les signes qu'il veut nous faire adopter pour distinctifs; & si l'on ne doit jamais craindre, en les admettant comme

(a) *System. Jurisprud. medic. tom. j, cap. xj §. xiv, pag. 234.*

304 OBSERVATIONS

tels, de confondre l'innocent avec le coupable. Dans une matiere aussi grave, la possibilité de se tromper une fois, en le suivant, suffit pour les proscrire, & nous justifier d'avoir appelé dangereux les principes d'où les signes sont déduits.

Nous considérerons les signes dans quatre circonstances différentes. Ou l'impression de la corde sera oblique & superficielle, ou profonde & presque horizontale, ou accompagnée du déchirement de la trachée-artère, ou enfin avec luxation des vertèbres du col. On pourroit, suivant le Mémoire, en assigner une cinquième marquée par deux impressions au col ; l'une circulaire & tout-à-fait horizontale, avec échy-mose faite par torsion sur le sujet vivant, & l'autre sans meurtrissure, dans une disposition oblique vers le nœud, laquelle auroit été l'effet de la suspension après la mort. Ce dernier cas rentre nécessairement dans la classe des inutilités contenues dans le Mémoire. Ce n'est point, encore une fois, de la suspension d'un cadavre dont il s'agit, mais de celle d'un sujet vivant. Nous nous bornons donc à discuter les signes considérés dans les quatre premières circonstances que nous venons d'assigner. Il n'est pas besoin d'avertir qu'il peut y avoir complication, ou, pour mieux dire, réunion de plusieurs signes que nous considérons cependant
comme

comme isolés. Les remarques que nous allons faire sur chacun d'eux, s'appliqueront facilement aux circonstances dans lesquelles il y auroit concours de plusieurs.

1^o Supposons que l'impression de la corde soit immédiatement sous le menton, oblique & superficielle; que le poids seul du corps ait produit l'étranglement & la mort, sans dilacération d'aucune partie; qu'il existe auprès du corps pendu quelque éminence, d'où on auroit pu s'accrocher soi-même, & qu'on auroit ensuite abandonnée; si l'on en croit l'auteur du Mémoire, ç'en est assez; on connoît l'auteur du délit; la suspension a été volontaire.

Un particulier est attaqué à force ouverte, saisi par plusieurs hommes à la fois; il se défendrait en vain; l'infériorité de ses forces, sa frayeur l'empêchent de le tenter: on ne voit sur tout son corps aucun vestige de violence: il est pendu; le nœud coulant fait à la hâte, & mal construit, permet à la corde de glisser jusques sous le menton: ce malheureux est abandonné à son propre poids, & meurt. Un banc, une grosse pierre, un tronc d'arbre est placé là par hazard, ou peut-être par malice; n'importe: l'oracle a parlé; la suspension a été volontaire: on crie au suicide, & les coupables sont tranquilles. Quelle affreuse méprise! Qu'on ne dise pas que notre supposition est hors de toute

306 OBSERVATIONS

vraisemblance. Elle est confirmée par plusieurs histoires de bandits qui ont donné au malheureux tombé dans leurs mains le triste choix du genre de mort qu'il préféreroit. Le patient consterné par l'appareil, glacé par l'effroi, pouvoit-il n'être pas docile ? Il subissoit ton arrêt, que la crainte de surprise, ou quelque autre circonstance, faisoit souvent exécuter avec précipitation. Il est donc possible qu'il ait été accroché, & qu'on soit parti sans autre formalité. Il est donc possible que les signes attribués au suicide, se rencontrent dans l'assassinat.

2^o L'impression de la corde est profonde & presque horizontale : un cercle livide & échymosé l'accompagne ; le diamètre du col se trouve très-diminué. Il y a même, dans le sillon que la corde a formé, des rides de la peau excoriée. L'auteur du Mémoire a déjà prononcé ; c'est un assassinat.

Un malheureux veut se défaire ; c'est sous le nœud de la gorge qu'il place la corde. Il est en embonpoint. Le poids de son corps ferre aussi tôt le nœud coulant ; la corde ne sauroit glisser jusqu'au menton ; la finesse de la peau facilite le déchirement, la lividité & l'échymose ; la graisse incapable de résister, forme un bourrelet qui paroît recouvrir le lien : le sillon en est plus profond ; le diamètre du col est enfin très-diminué. Y

à-t-il dans ce détail rien qui exige le concours d'une violence extérieure ? Dans un autre sujet, fut-tout dans un mélancolique, la mollesse, la *laxité* des fibres ne donneront-elles pas lieu à ce qu'ici nous attribuons à l'embonpoint ? Voilà donc des signes de l'affassinat réunis dans le suicide. Cependant, d'après un rapport calqué sur celui que l'auteur du Mémoire auroit fait lui-même, on soupçonne, on poursuit, on arrête, on punit, & c'est l'innocent qui tombe sous la main du bourreau; équivoque mille fois plus affreuse que la première. Si l'on en conteste la possibilité, il n'y a rien qu'on ne puisse nier.

3^o Aux signes rapportés dans le second cas, se joint le déchirement de la trachée-artère. La mort du pendu, dira-t-on, n'est donc pas le fruit d'un délire mélancolique ou de son désespoir; une violence extérieure a certainement consommé le crime. Réfléchissons à cette assertion, présentée d'abord comme évidente, mais qui bientôt deviendra un simple doute, si nous prouvons qu'il peut y avoir suicide, même avec ces signes d'une prétendue violence extérieure. Nous avons éru que, dans les deux premiers cas, le raisonnement suffisoit pour attaquer la certitude des moyens de distinction. Dans celui-ci, nous allons rapporter des faits. L'équivoque n'en sera que plus frappante, & la

308 OBSERVATIONS

dangereuse fausseté des principes de l'auteur du Mémoire n'en fera que mieux démontrée. Nous lisons dans l'Évangile, que *Judas* se pendit lui-même (a). Les Actes des Apôtres ajoutent qu'étant pendu, il creva par le milieu du corps (b). Ce fait incontestable ne prouveroit pourtant rien en notre faveur, si *Judas* eût été hydropique, comme plusieurs l'ont cru. Mais *Garmann* qui a senti la difficulté, discute fort au long la question (c), & la résout d'une manière satisfaisante. *Judas* n'étoit point hydropique; il n'a crevé, que parce qu'il s'étoit pendu. Quelle peut en être la raison, si ce n'est le poids du corps, l'effet de l'air comprimé trop subitement, l'abaissement du diaphragme? De-là, voici comme nous raisonnons. Le poids du corps peut être considérable; la corde peut rester placée sous le nœud de la gorge; l'air comprimé tout-à-coup devient toujours capable d'une grande explosion; les parties cartilagineuses ont moins de tenacité & de cohérence entr'elles, que les parties musculaires: donc l'effort qui rompt ces dernières, peut, à plus forte raison, rompre les parties cartilagineuses: donc la trachée-artère peut être

(a) *Matth.* cap. xxvij, v. 5.(b) *Act. Apostol.* cap. j, v. 18.(c) *De miracul. mortuor.* lib. j, tit. viij, §. xxvij & seq. pag. 246.

déchirée sans violence extérieure : donc son déchirement peut se rencontrer dans le suicide : donc il ne peut servir à caractériser l'assassinat. D'ailleurs ce qui peut beaucoup contribuer à la dilacération de la trachée-artère, c'est la façon dont le corps est jeté : s'il tombe de haut, & en pirouettant, dans le même instant que la constriction se fait, le col éprouve une espèce de torsion ; comment la trachée-artère résistera-t-elle à ces deux efforts très-possibles dans le suicide ?

4^o Enfin, dans le corps pendu, on trouve, avec les signes précédens, luxation des vertèbres du col. Cela ne peut être, nous dit l'auteur du Mémoire, *que l'effet d'une très-grande violence. Jamais dans un homme qui s'est pendu lui-même, les parties n'éprouveront un pareil désordre.* Un assassin est donc l'auteur du délit. Dans ce quatrième cas, la conséquence est encore pire que dans les premiers. Le principe d'où on la tire, est plus évidemment faux. Comment l'auteur du Mémoire ignore-t-il qu'il existe une maladie particulière aux ligamens, par laquelle ils deviennent si foibles, si relâchés, qu'une personne dans son lit, en se remuant à son ordinaire, peut se donner une luxation du bras, de la cuisse même, quoique cette dernière soit infiniment mieux soutenue, & dans une articulation plus profonde que le bras ? On conçoit aisément que le poids du corps

310 OBSERVATIONS

peut produire une luxation des vertebres du col, s'il y a déjà un commencement de cette maladie. Comment nous prouveroit-on qu'elle n'existe pas ? Son caractère est de n'être annoncée que par les luxations qu'elle produit ; mais ne nous en tenons pas là : recourons à l'autorité, pour prouver qu'il peut y avoir luxation des vertebres, sans maladie & sans violence extérieure. Le chancelier *BACON*, immédiatement après l'histoire de ce gentilhomme, qui voulut éprouver par lui-même ce que les pendus souffroient, nous dit, d'après un médecin de sa connoissance, que tous les pendus pouvoient être rappelés à la vie, pourvu que leurs vertebres n'eussent pas été luxées par le premier effort de la chute (a). N'est-ce pas admettre dans le suicide même la possibilité de la luxation des vertebres du col, que de la croire possible par le premier effort de la chute ? Cette luxation aura lieu, sur-tout, en supposant, comme dans le cas précédent, que le corps se trouve jetté de façon à le faire pirouetter. L'extension que produira le poids du corps, aidée par la torsion & les mouvemens circulaires que la chute occasionnera, la rendra plus facile qu'on ne l'imagine. Nous ajouterons encore un fait que *Borelli*,

(a) *Hist. vit. & mort.* pag. 409.

médecin du roi, nous rapporte dans ses Observations. On pendit, à Paris, une vieille femme : tandis que le bourreau la secouoit, le tronc du corps se sépara tout-à-fait de la tête, & tomba (a). Si la secouffe produite par l'exécuteur de la haute-justice, a occasionné l'entiere séparation du tronc d'avec la tête, pourquoi le poids du corps seul ne pourroit-il pas produire une luxation dans les vertebres, qui ne dépend que du déchirement ou même du relâchement de quelques parties ligamenteuses.

Nous concluons donc bien différemment de l'auteur du Mémoire. *La sûreté des citoyens, dirons-nous, l'intérêt de la vérité, l'honneur de l'art, & la tranquillité même des juges qui ont à opiner dans de pareilles affaires, réclament également, pour qu'on proscrive les principes d'où l'on tire des signes aussi incertains dans l'application: les scélérats seuls seroient intéressés à les voir adoptés; ils y trouveroient autant d'enseignemens pour masquer leur crime avec plus d'adresse, & le faire méconnoître avec plus de certitude.*

L'exemple d'*Alberti*, & la discussion dans laquelle nous venons d'entrer, prouvent qu'il est impossible de trouver, dans la strangulation même du corps pendu, des signes

(a) *Petr. Borell. centur. iij, observ. c, p. 275.*

312 OBSERVATIONS

univoques & incontestables du suicide ou de l'assassinat. Ce n'est qu'aux circonstances accessoires qu'il faut avoir recours pour distinguer l'un de l'autre. La proposition, pour être générale, n'en est pas moins vraie ; nous n'en excluons pas les pendus par autorité de justice ; l'impression du lien qui retient les mains du patient, & qui sert d'étrier à l'exécuteur, le coup de genou qu'il donne à l'un ou à l'autre côté de la poitrine, pour faire faire au corps des mouvemens demi-circulaires & alternatifs, sont les seules marques de la force qui a donné la mort, & ces marques sont étrangères à la strangulation. Des exemples tirés du Mémoire, appuieront encore notre proposition. Comment distingua-t-on que ce pere trouvé pendu près de Berne en Suisse, avoit été assassiné ? Les meurtrissures qu'on trouva sur son corps, le licol même ensanglanté ont trahi le coupable. N'est-ce pas aux dents enfoncées & ensanglantées qu'on dut principalement la preuve de l'assassinat de *Barthelemy Pourpre* ? N'est-ce pas encore aux signes commémoratifs de son état, qu'on jugea que cet homme, obsédé par des desirs qu'il détestoit, s'étoit étranglé lui-même ? La circonstance des portes fermées en dedans, quoique équivoques, prouvoit encore plus pour le suicide, que l'inspection anatomique du corps pendu. Si la connoissance des circonstances

accessoire vient à manquer, la vérité ne fera jamais éclaircie ; les rapports & les jugemens seront dénués de preuves suffisantes ; enfin on risquera toujours de se tromper dans une matiere aussi délicate.

Pour étendre l'utilité de son Mémoire, l'auteur le termine par indiquer ce qu'il y a de plus avantageux pour rappeler les pendus à la vie ; c'est de les saigner promptement à la veine jugulaire, de leur souffler de l'air chaud dans la poitrine, & de tenir chaudement la surface extérieure du corps ; les frictions seront utiles pour empêcher la coagulation du sang, & ranimer l'action des solides. On connoissoit l'avantage des frictions, & même des bains chauds pour secourir les pendus. On sçavoit aussi qu'il étoit très-essentiel de souffler de l'air dans leur poitrine. L'expérience de Becker, sur le chien pendu, nous le prouve démonstrativement ; il semble même que ce secours suffiroit seul ; cependant quelle inconscience à notre académicien, de donner un pareil avis ! Selon lui, cette pratique devoit être inutile ; l'air ne manque point aux pendus : pourquoi leur en donner encore ? Il veut qu'on les saigne promptement à la veine jugulaire ; ce conseil est au moins conforme à ses idées d'apoplexie, quoique ce ne fut pas à la saignée de la jugulaire qu'on dût d'abord recourir pour guérir les a po-

314 OBSERVATIONS

plectiques. Quant aux pendus , nous avons prouvé que le principal engorgement étoit dans leur poitrine ; la saignée du bras fera donc plus que toute autre en état de les soulager & de ranimer la circulation du sang ; nous croyons donc qu'elle mérite la préférence. Les cordiaux & les aromatiques que l'auteur du Mémoire conseille , seront encore d'une grande utilité , lorsque la déglutition fera possible.

Qu'il nous soit permis , en finissant , d'ajouter ici un passage du docteur *Alberti*. Nos observations semblent lui donner une nouvelle force , & la conduite ordinaire des juridictions nous autorise à le publier. *Haud tamen ad inspectionem & sectionem legitimam & legalem suscipiendam solus chirurgus sufficit , si medicus in aliquo loco etiam probatus & peritus convocari potest ; tantò minùs verò ad talem actum imperitus admittatur chirurgus : si verò medicus deest , adest tamen peritus chirurgus , tunc & ille solus , præsentibus tamen aliis judicialibus personis aut fide dignis testibus , visitationem suscipere potest ; attamen judicialis decisio de lethaliute aut illethaliute læsionis medico transmittenda est. Aliàs quidem non facilè solis chirurgis tale visitationis & sectionis officium committi debet , quia rarissimè inter nostrates ipsi satis exactè rei anatomicæ gnari sunt , & faciliùs interfecandum vulnera*

faciunt quàm inquirent. Multò minùs chirurgi læsionem quamdam decidere possunt, quæ decisio propterea primario medicis committenda & commendanda est (a).

SUITE DU MEMOIRE

Sur les Eaux minérales & sur les Bains de Bagnères de Luchon, appuyé sur des observations qui constatent leurs vertus médicinales, par nombre de guérisons qu'elles ont opérées ; par M. CAMPARDON, chirurgien-major des eaux & de l'hôpital de Bagnères de Luchon ; communiqué par M. LORRY, docteur-régent de la faculté de médecine en l'université de Paris.

ARTICLE IV.

De l'utilité des Eaux de Luchon, pour calmer les douleurs, à la suite des plaies d'armes à feu, & autres plaies ou ulcères.

OBSERV. XVIII. M. l'abbé de L*** étoit atteint, depuis dix ans, d'une débilité, avec un engourdissement sur toute la moitié droite du corps, & principalement sur l'extrémité supérieure. Le soulagement, qu'il a trouvé dans l'usage des bains tempérés de Luchon, l'engageoit à venir les prendre chaque année;

(a) *System. Jurisprud. medic. tom. j, cap. xvij, §. xiiij, pag. 392.*

mais un autre accident l'y fait encore recourir avec beaucoup de confiance. Un fusil chargé de poudre seule, lui cribla la main droite, il y a plusieurs années. Cette blessure, comme toutes celles de cette espèce, fut accompagnée de contusion, d'escarres & de suppuration : le tendon du muscle extenseur du doigt indice s'exfolia. M. de L*** alla aux bains de Barèges, qui acheverent de cicatrifier sa plaie ; mais il lui resta à la main blessée un peu d'engourdissement & de foiblesse que l'usage des bains tempérés de Luchon raniment efficacement. Il y vient, toutes les années, pour continuer cette salutaire coutume. Il en éprouveroit même un succès plus complet, si le danger de trop émouvoir un corps aussi délicat que le sien, lui permettoit de prendre les douches de l'eau de la Reine & de la Grotte. Il s'est retiré dans les premiers jours d'Octobre.

OBSERV. XIX. M. le baron d'Ufton de Sainte-Gemme, capitaine au régiment d'Aquitaine, infanterie, avoit souffert l'amputation du doigt indice de la main droite, au milieu du corps de la première phalange, à la suite d'un coup de mousquet reçu à la bataille de Minden, en 1759. Le bout de l'os ne s'exfolia qu'en détail, & à plusieurs reprises ; ce qui a beaucoup retardé sa guérison. Il vint aux eaux de Luchon, au mois

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 317

de Septembre 1760, à cause des douleurs très-considérables qu'il éprouvoit sur le petit mognon, & sur tout l'avant-bras & bras du même côté. Les bains tempérés, & les douches qu'il y prit pendant trois semaines, l'avoient notablement soulagé; mais n'en étant pas parfaitement guéri, il a eu recours aux bains de Barèges, dont il a pris les douches pendant le mois de Septembre dernier. Elles sembloient l'avoir soulagé pendant leur usage; mais après son départ de Barèges, elles se font réveillées avec une nouvelle vigueur. Il est revenu aux bains de Luchon, qui l'avoient calmé; ce qui démontre, sans réplique, la préférence que celles-ci méritent, relativement aux suites de la blessure de M. d'Uston. Je l'ai vu à Luchon, à la fin de Septembre 1761.

OBSERV. XX. Le sieur Pierre Dafque, marchand chapelier de Monrejeau, âgé de cinquante-sept ans, eut le malheur d'avoir un fusil crevé dans sa main gauche, il y a quatorze à quinze ans. Il en eut les doigts blessés, sur-tout le pouce & l'index: il guérit assez aisément de cette blessure; mais il lui restoit, sur tout le bras jusqu'à l'épaule, une douleur qui étoit très-considérable dans les premiers tems; elle s'est modifiée par le secours des remèdes qu'il y a faits chez lui, & à Bagnères en Bigorre, où il est allé prendre des bains pendant nombre d'an-

nées; mais rien ne l'a autant soulagé que les bains de Luchon, qu'il vient prendre annuellement depuis trois ans.

OBSERV. XXI. J'ai vu, dans le mois d'Août 1761, aux eaux de Luchon, une fille de Lourde, âgée d'environ vingt-cinq ans, mal réglée, à qui il survint, dans le mois d'Avril dernier, une tumeur inflammatoire & phlegmoneuse, à la partie inférieure de la jambe, & sur l'articulation de celle-ci avec le pied gauche. On la saigna dans le tems; par les saignées, les anodins & les résolutifs, la tumeur faisant mine de se terminer par suppuration, on favorisa la formation du pus par des cataplasmes émolliens & maturatifs; mais le chirurgien timide ou peu expert n'ayant pas ouvert à tems cette tumeur abscedée, la matiere creusa; altéra le grand os de la jambe, produisit aux environs de l'articulation plusieurs ouvertures qui devinrent bientôt fistuleuses. La malade ayant été abandonnée à son malheureux sort, vit empirer ses blessures; réduite dans un état déplorable, on l'a portée à nos eaux au commencement d'Août. Elle y a pris d'abord des bains tempérés; les douches qu'on lui a données, deux fois par jour, sur les parties affectées, ont procuré la chute d'une esquille de la longueur de trois pouces, de la face interne du tibia; elles déterminoient à merveille toutes les ouvertures

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 319

fistuleuses ; la quantité de la matière purulente avoit diminué. Tous ces heureux changemens faisoient espérer de voir arriver une entière guérison ; mais l'indigence de cette misérable l'a obligée de se retirer, sans que j'en aie eue connoissance, qu'après son départ. Il n'est pas douteux que si elle avoit eu les commodités nécessaires pour aider cette curation, avec tous les secours de la chirurgie, de la pharmacie & de la diète, elle n'eût illustré nos eaux par un si beau succès.

OBSERV. XXII. Bertrand Cazaux de Gourdan, âgé de trente-cinq ans, travaillant, dans le mois de Juin 1761, à faire un mur, laissa tomber, sur la malléole externe de son pied gauche, une pierre qui lui fit une grosse contusion. Il la négligea pendant quatre à cinq jours, sans cesser son travail. Au bout de ce tems, il lui survint un gonflement considérable, qui s'étendit sur toute la jambe. Il se termina par suppuration : on y fit deux ouvertures pour donner issue à la matière qui sortit en abondance, pendant long-tems. Il vint aux bains de Luchon, à la fin d'Août. Les tempérés & les douches qu'il prenoit, trois fois par jour, menerent la plaie à cicatrice, dans l'espace de neuf à dix jours. Les tendons & les ligamens de l'article reprirent leur jeu ; mais comme il se réveilloit quelque douleur

sur la partie, dans les variations du tems, il est revenu, à la fin de Septembre, pour confirmer sa guérison. Il sentoit de plus des douleurs rhumatismales sur les jambes, à raison de quoi il a pris des bains tempérés, qui lui ont si bien réussi, avec la boisson des eaux, qu'il s'est retiré le 5 Octobre, bien dispos, & en parfaite santé.

OBSERV. XXIII. Laurent Puyfourcat de Cier de Riviere, âgé de dix-neuf ans, cordier, fut atteint, dans le mois de Juillet dernier, d'une tumeur à la partie supérieure du lombe gauche, qui, dans l'espace de trois semaines, vint à suppuration. On en fit l'ouverture; elle suppura pendant un pareil espace de tems; la hanche, la cuisse & toute l'extrémité inférieure de ce côté se trouvoient si affoiblies & si douloureuses, qu'il ne pouvoit marcher que très-difficilement, & avec le secours d'un appui. Il a pris les bains tempérés de la Reine, & quelques-autres de la Grotte, qui ont fortifié toutes les parties qui avoient souffert de l'abcès, & leur ont redonné leur vigueur naturelle. Il s'est retiré, bien guéri, le 10 Octobre.

OBSERV. XXIV. Le sieur Bertrand Bascans, teinturier de Valentine, âgé de cinquante-huit ans, reçut, le premier Mai 1760, un coup sur la jambe, par une pièce de bois qui lui tomba dessus. Il n'y eut qu'une contusion sans plaie, qui le retint dans le
lit,

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 321

lit, avec des douleurs insupportables, pendant six semaines. On le traita par la saignée & les topiques anodins & résolutifs. Dès qu'il fut en état d'être transporté, il se rendit à Luchon, au milieu du mois de Juin suivant. Il y but les eaux de la Reine, prit des bains tempérés à la Salle, & des douches de l'eau de la Reine, pendant trois semaines; ce qui affouplit les tendons & les muscles de la jambe, & rétablit parfaitement ses mouvemens. Depuis ce tems-là, il est accoutumé à venir, toutes les années, pour y répéter les bains tempérés, & la boisson des eaux. Il s'est retiré le 16 Octobre.

OBSERV. XXV. M. Maylin, chirurgien du lieu d'Izaut en Commenges, âgé d'environ quarante ans, fut atteint, dans le mois de Mai 1760, d'une tumeur phlegmoneuse, dans la paume de la main gauche; elle s'absceda & s'ouvrit d'elle-même; mais comme la matiere purulente étoit logée sous l'aponévrose palmaire, & qu'elle ne pût, qu'après un long séjour, se frayer une issue, elle avoit endommagé les tendons fléchisseurs des doigts, qui étoient restés durs, gonflés & racornis, sans pouvoir exercer leur mouvement de flexion; ce qui faisoit craindre que M. Maylin ne demeurât estropié de cette main, & qu'il ne pût plus s'en aider pour s'aider. Pour éviter ce fâcheux inconvénient, il se transporta aux sources de Luchon, au

mois de Septembre suivant. Quelques bains & nombre de douches prises sur la paume de la main, pendant plusieurs jours, en dissipèrent le gonflement & la roideur, & rendirent aux tendons toute la liberté de leur mouvement; de maniere que cette main nous a paru aussi saine & aussi agile que l'autre, le 14 Janvier 1761, jour auquel M. Maylin m'a fait lui-même le récit de son accident & de sa guérison, chez M. l'archiprêtre de Panassac.

REMARQUES. « C'est sur-tout pour les » suites des plaies d'armes à feu qu'on recom- » mande les eaux de Barèges. En effet, il n'y » a point d'eaux qu'on puisse leur comparer » à cet égard. On n'exagere point, en disant » qu'on s'y est chauffé plusieurs fois avec » les béquilles & les potences que les mala- » des y ont laissées. Il est fait mention, dans » le *Journal de Barèges*, d'une foule de » cures de cette espece. Une cuisse & une » jambe du même côté atrophées par l'effet » d'une balle qui avoit percé la cuisse, ont » été remises en leur état naturel; l'extré- » mité supérieure de l'os du bras fracturée » jusques dans l'articulation, par une balle » qui traversa cet os, a recouvré ses mou- » vemens par l'effet des eaux; & il s'est » formé une bonne cicatrice: des plaies ou » des ulceres opiniâtres qui restoient sur des » os des jambes que des balles avoient frac-

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 323

» turés, & dont il étoit tombé des portions
 » d'os, ont été cicatrisés par les eaux; un
 » ulcere formé au bout d'un moignon d'une
 » cuisse amputée, fut cicatrisé de même :
 » un avant-bras devenu entièrement infen-
 » sible & immobile, à l'occasion d'une balle
 » qui avoit traversé les deux os, a recou-
 » vré son mouvement & sa sensibilité par
 » l'effet de la douche : le tendon d'Achille
 » à moitié emporté par un coup de feu,
 » forma, par son adhérence à la peau, une
 » cicatrice qui gênoit tous les mouvemens
 » du pied; les eaux redonnerent la souplesse
 » & le jeu à toutes ces parties : le bras & l'a-
 » vant-bras, comme paralysés par l'effet d'une
 » balle qui avoit intéressé quelques vertebres
 » du col, recouvrerent leurs mouvemens
 » par les douches : une jambe monstrueuse-
 » ment engorgée, à la suite d'un coup de
 » feu, & devenue presqu'immobile, revint
 » presque dans son état naturel : un bras,
 » dont l'os avoit été effleuré par une balle,
 » paroissoit bien guéri, à un défaut de mou-
 » vement près, pour lequel on eut recours
 » à Barèges; il s'enflamma d'abord par l'effet
 » des eaux, puis il s'ouvrit, & il en sortit
 » une grande quantité de squilles, ce qui
 » procura une guérison parfaite. La sortie
 » des squilles, des morceaux de bourre, d'ha-
 » bits, de balles, & autres corps étrangers,
 » est une chose très-commune à Barèges.

X ij

324 MEMOIRE

» Une balle casse la clavicule, & perce l'os
 » moplata; il en résulte des plaies fistuleu-
 » ses; les eaux font sortir beaucoup de
 » squilles, & cicatrisent les plaies. Il se fait
 » une fistule dans le bras, à la suite d'un
 » coup de feu; ce bras devient immobile;
 » ce qui fait craindre que cette maladie ne
 » soit incurable: elle guérit à Barèges. Un
 » morceau de bois est lancé violemment
 » contre la poitrine, il en résulte un vomif-
 » sement presque habituel, qui est calmé par
 » les eaux. Un boulet de canon laboure l'in-
 » térieur des deux cuisses vers les fesses, il
 » en résulte une cicatrice mal faite, qui gêne
 » tous les mouvemens; les eaux affouplissent
 » ces parties, & leur rendent leur mouve-
 » ment. Un boulet de canon emporte la peau
 » de la plante des deux pieds, il se forme deux
 » cicatrices fort douloureuses, qui empêchent
 » le malade de marcher: il recouvre tous ses
 » mouvemens à Barèges. Un coup d'épée
 » porté au-dessous du sourcil droit, rend tout
 » un côté paralytique; les eaux rétablissent ce
 » côté: la même observation est répétée sur
 » un autre militaire. Un coup de feu porte
 » sur les ligamens & les tendons de la main;
 » ce qui gêne les doigts qui recouvrent l'ai-
 » sance des mouvemens par le moyen des
 » eaux. Les tendons fléchisseurs de la jambe
 » ayant été intéressés par un coup de feu, la
 » jambe se roidit contre la cuisse, les eaux

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 323

» Pétendent & la ramollissent. Une balle
 » fracture la malléole externe; ce qui est
 » suivi de plusieurs dépôts & d'une immobi-
 » lité du pied, les eaux guérissent ces accidens.
 » Une balle perce le visage au-dessous de
 » l'œil gauche, traverse l'os *unguis*, les os
 » du nez, & intéresse, en sortant, le muscle
 » crotaphite; ce qui fait une fistule singulière
 » qui guérit à Barèges. Un bras ayant été
 » emporté par un coup de canon, le moi-
 » gnon reste très-douloureux, & le malade
 » se plaint d'une douleur qu'il rapporte à
 » ses doigts; les eaux le guérissent. Une balle
 » perce la poitrine de devant en arrière, il
 » reste une fistule que les eaux guérissent. L'ar-
 » ticularion du genou ayant été percée par
 » une balle, demeure immobile; les eaux de
 » Barèges lui redonnent le mouvement. En
 » un mot, les cures opérées à Barèges, des
 » plaies d'armes à feu sont innombrables,
 » & des plus singulières.

ARTICLE V.

*De l'utilité des Eaux de Luchon dans
 les apoplexies, les paralysies & autres
 affections nerveuses.*

OBSERV. XXVI. M. Bessan, juge de
 Saint-Beat, âgé d'environ soixante-cinq ans,
 gras & replet, eut une attaque d'apoplexie,
 il y a environ cinq ans. On le traita par
 X iij

326 MEMOIRE

tous les moyens ordinaires; il lui resta cependant une paralyſie ſur toute la moitié de la tête, & ſur tout le bras gauche; il avoit même la bouche un peu tournée, du côté oppoſé. Il a eſſuyé deux ou trois rechutes d'apoplexie; mais pluſieurs voyages qu'il a fait aux eaux de Bagnères de Luchon, l'en ont délivré depuis plus de deux ans; ſa bouche s'eſt parfaitement remiſe, & ſon bras fortiſié par le ſecours des eaux de la Grotte priſes en bains & en douches; il lui reſte pourtant un peu de débilité au bras. Nous devons faire obſerver que pluſieurs perſonnes de ſa famille ont été ſujettes à cette maladie. M. Beſſan étoit arrivé à Luchon, dans les premiers jours de Septembre, & il en eſt parti le 26.

OBSERV. XXVII. Madame Caze, de Saint-Beat, âgée d'environ ſoixante ans; eſſuya, le Lundi de la Pentecôte dernière; une attaque d'apoplexie qui fut ſubitement traitée par la ſaignée du bras & du pied, par les émétiques & les autres remèdes appropriés; malgré ces ſecours, il lui reſta une paralyſie ſur la moitié de la tête & au bras gauche. Elle ſe rendit à Luchon, huit à dix jours après ſon accident. Les bains & les douches avec l'eau de la Grotte, continués pendant une vingtaine de jours, lui rendirent aſſez de liberté dans le bras affecté, pour pouvoir ſ'habiller ſeule, & pour

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 327

vàquer à la plupart de ses exercices ordinaires ; cependant pour avoir voulu en faire de trop violens , elle a attiré sur ce bras débilité , un peu de douleur & un peu de gonflement au poignet & à la main. Les bains & les douches avec l'eau de la Grotte , pris pendant une quinzaine de jours , qu'elle a demeuré ici , ont presque entièrement dissipé ces derniers accidens. Elle s'est retirée le 10 Octobre.

OBSERV. XXVIII. Jeanne Abadie , du lieu de Pointis , âgée d'environ cinquante ans , grasse & replète , fut atteinte , il y a dix ou douze ans , d'une attaque d'apoplexie qui lui laissa une grande foiblesse aux deux bras. Lorsqu'elle fut un peu remise de cet accident , elle se rendit aux eaux de Luchon , qui rétablirent parfaitement sa santé ; elle a continué d'y venir tous les ans ; & par le secours de ces eaux en boisson & en bains , elle a évité toute rechute. Elle s'est retirée , le 7 Octobre , en bonne santé.

OBSERV. XXIX. M. Bessan , de Saint-Beat , âgé d'environ vingt-cinq ans , étant encore dans les maillots , se renversa dans les bras de sa nourrice , par la négligence de celle-ci , & devint insensiblement perclus de ses deux jambes. On lui fit , pendant son enfance , beaucoup de remèdes pour tâcher de le tirer de ce triste état. Malgré tous ces secours , il lui restoit une grande

328 MEMOIRE

foiblesse sur la cuisse & sur la jambe droite, ce qui le faisoit excessivement boiter, ne pouvant marcher qu'avec beaucoup de peine, & sans le secours d'un bâton. L'usage qu'il a fait, pendant une quinzaine de jours, des bains & de la douche de la Grotte, lui a tellement fortifié ce membre, qu'il marche aujourd'hui avec assez de facilité. Il s'est retiré dans les derniers jours de Septembre.

OBSERV. XXX. François N. de Valentine, âgé de cinq ans, eut le pied démis, au mois de Janvier 1761. La contusion, qui survint à cette dislocation, fut suivie d'une suppuration qui dura pendant environ six semaines. Il lui restoit beaucoup de roideur dans les ligamens & les tendons qui passent par-dessus l'articulation, ce qui le faisoit beaucoup boiter, en marchant. Il vint à Luchon, dans le mois de Juin dernier : il y prit des bains & des douches qui le soulagerent beaucoup : il y est revenu, le 15 Septembre ; & il en est reparti, le 3 Octobre, presque guéri.

OBSERV. XXXI. Bertrand Mouran de Monrejeau, âgé de soixante-deux ans, fut attaqué tout-à-coup, le 15 Août dernier, d'une stupeur, avec engourdissement aux avant-bras, aux genoux & aux pieds. Il se fit porter, trois jours après, aux sources de Luchon : il y but les eaux de la Reine, y

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 329

prit des bains d'abord tempérés, puis un peu plus chauds, doucha ses avant-bras & ses jambes, avec l'eau de la Grotte; ce qui ranima un peu ses membres engourdis. Il se retira, au commencement de Septembre: il est revenu, le 3 Octobre, pour tâcher de compléter sa guérison. Il y a répété les mêmes remèdes, & a respiré les vapeurs de la Grotte. Il s'est retiré, le 10, en bonne santé.

REMARQUES. « Toutes les eaux thermales connues ont été mises en usage pour les paralyties & leurs diverses espèces. Les eaux de Cauteretz & celles de Bagnères sont, depuis un tems immémorial, du plus grand usage pour ces maladies. Le Journal de Barèges distingue les paralyties, par sécheresse; spasme, convulsion; d'avec celles par affaïssement & mollesse. On craint que ces eaux ne puissent devenir nuisibles, dans les cas où un amas formé dans la tête ne peut trouver aucune issue pour s'évacuer; ce qui est appuyé par des observations. Voici une liste de quelques-unes de celles qui s'y trouvent sur cette maladie terrible, & le plus souvent incurable. Un enfant eussya un coup à la tête, pour lequel on le trepana; les extrémités inférieures restèrent paralytiques, les excréments s'écouloient involontairement, la déglutition étoit fort

330 MEMOIRE

» laborieuse ; on avoit fait toute sorte de
 » remedes : le malade commença à se sou-
 » tenir sur ses jambes , dès le septieme bain
 » à Barèges , & il guérit parfaitement. Un
 » jeune homme fit une chute de dessus un
 » arbre ; en conséquence , ses jambes devin-
 » rent paralytiques, & le malade marchoit sur
 » ses genoux : il guérit entièrement à Barè-
 » ges. Une paralyfie presqu'universelle , à
 » la suite d'une fièvre putride , guérit à
 » Barèges. Paralyfie presque complete de
 » tout un côté , dans un homme âgé de foi-
 » xante-cinq ans , guérie. Une hémiplegie ,
 » à la suite de la suppression des règles ; les
 » eaux rétablissent cette évacuation natu-
 » relle , & la malade guérit. Un engourdisse-
 » ment ou une sorte de stupeur qui dure ,
 » depuis trois ans , sur un bras parfaitement
 » guéri. Les deux bras paralyfés , à la suite
 » d'une fièvre putride , reprennent leur mou-
 » vement & leur sensibilité naturelle , par
 » l'effet des eaux. Quatre paralytiques trai-
 » tés à Barèges , dans une seule saison. Le
 » premier , qui étoit un homme débauché ,
 » & paralytique des extrémités inférieures ,
 » après une attaque d'apoplexie , recouvre
 » ses jambes , & il n'y reste que de la foi-
 » bleffe. Le second , âgé de quarante ans ,
 » qui passa une riviere à la nage , après un
 » grand repas , eut une attaque d'apoplexie ,
 » & resta hémiplegique ; il guérit à Barèges.

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 33

» Le troisieme qui étoit devenu paralytique de
 » tout un côté, & qui avoit perdu la mémoire,
 » a recouvré la mémoire & les mouvemens
 » de son côté. Le quatrieme, hémiplégique,
 » n'a recouvré que le mouvement de la jam-
 » be. Un jeune homme, d'un tempérament
 » mélancolique, faisi par un froid violent,
 » tombe dans un état comme léthargique,
 » & dans une insensibilité entiere, de même
 » qu'une impuissance pour ses mouvemens
 » volontaires, avec des secouffes convulsi-
 » ves; il guérit parfaitement. Un officier
 » jetté à terre par la commotion d'un bou-
 » let de canon, demeure paralytique du
 » côté par lequel le boulet a passé; cette
 » paralytie singuliere guérit à Barèges. Un
 » enfant perd le mouvement & le sentiment
 » de toute une extrémité inférieure, à la
 » suite de la petite vérole; cette extrémité
 » redevient dans son état naturel, par l'usage
 » des eaux. Un jeune homme, dont les
 » extrémités inférieures étoient amaigrées,
 » foibles, comme paralyfées depuis sa nais-
 » sance, parvint, à Barèges, au point de
 » pouvoir marcher & se soutenir sur ses
 » pieds. Une femme demeurée paralytique
 » de tout le bras gauche, à la suite d'une
 » forte d'attaque de vapeurs, recouvre le
 » mouvement de son bras. Il faut remarquer
 » que toutes ces paralyties avoient résisté à
 » une suite de remedes ordinaires. On a

332 MÉMOIRE

» aussi des exemples de paralyfies, à la fuite
 » de coliques, très-bien guéries, & même
 » après l'effet de l'arsenic & des violens
 » émétiques. Malgré toutes ces observations,
 » l'adminiftration des eaux pour les para-
 » lyfies demande la plus grande attention.
 » Le Journal de Barèges contient des preu-
 » ves des effets pernicioeux des eaux incon-
 » fidérament appliquées dans des dépôts à la
 » tête, & dans des maladies épileptiques, par
 » un engorgement habituel du cerveau, &c.

ARTICLE VI.

*De l'efficacité des Eaux de Luchon, contre
 les rhumatifmes, même compliqués de
 goutte.*

OBSERV. XXXII. M. Delerm, présen-
 teur de la cathédrale de Mirepoix, âgé
 d'environ cinquante-cinq ans, étoit atta-
 qué, depuis plusieurs années, d'un-rhuma-
 tifme goutteux, qui parcouroit presque tou-
 tes les parties de fon corps, & qui étoit
 l'effet d'une lympe épaisse & acrimonieufe.
 Il avoit déjà été, à raifon de cette maladie,
 aux bains de Rennes & de Dax. M. Bar-
 rié, habile médecin de Saint-Beat, l'a
 envoyé aux eaux de Luchon, d'où il s'est
 retiré le 11 Septembre, fans qu'il ressentît
 la moindre douleur. Il avoit, en outre,
 une dartre farineufe fur le pied gauche,

SUR LÈS EAUX MINÉRALES, &c. 333

qui s'est parfaitement dissipée par l'usage des bains de la Salle & de la Reine; mais sur-tout il lui prit à S. Beat, où il passa en allant à Luchon, une cardialgie qui le jettoit de tems en tems, dans des langueurs si fréquentes, qu'il eut beaucoup de peine de se rendre à Bagnères, l'usage des bains & des eaux dissipa dans quatre jours cet accident.

OBSERV. XXXIII. M. Bertrand Lafargue, négociant, de Ville-neuve de Riviere, âgé de quarante-cinq ans, fut attaqué, le 3 Février de la présente année, à l'épaule droite, d'une douleur rhumatismale très-aiguë, qui rendit tout son bras perclus; elle fut traitée par la saignée & les topiques ordinaires, qui mirent le malade en état de se rendre aux eaux de Luchon. Il y arriva le 5 de Mars; il y but les eaux de la Reine, y prit les bains de la Salle, pendant dix jours; ce qui le soulagea beaucoup, & le mit à même de se servir de son bras: arrivé chez lui, sa guérison se fortifia de jour en jour. Il n'est revenu cette année, que par précaution & par reconnaissance. Il s'est retiré, le 16 Octobre, en parfaite santé.

OBSERV. XXXIV. Jeanne Baqué, d'Haulon en Aure, âgée de vingt-quatre ans, étoit attaquée depuis quatre années, à la hanche & à toute l'extrémité inférieure gauche, d'une douleur rhumatismale, qui

334 MEMOIRE

l'empêchoit de marcher qu'avec beaucoup de difficulté. Elle est allée une fois aux bains de Bagnères en Bigorie, & trois fois à ceux de Barèges, dont elle n'a éprouvé que peu de soulagement. Elle a pris ici des bains tempérés, puis d'autres avec l'eau de la Grotte tempérée, des douches sur la hanche, & a reçu plusieurs fois les vapeurs chaudes de la Grotte sur cette extrémité, par un trou fait exprès à la porte de cette étuve; ce qui lui a si bien réussi, qu'elle s'est retirée guérie le 16 Octobre.

OBSERV. XXXV. M. l'abbé Bourjac, prébendier de la cathédrale de Cominges, âgé d'environ trente-deux ans, fut attaqué, il y a plus de vingt ans, d'une douleur rhumatismale à la cuisse, au genou & au reste de l'extrémité inférieure gauche. On lui appliqua, dès le commencement de cette maladie, sur la partie affectée, beaucoup de topiques qui le soulagèrent un peu; mais il étoit encore si excessivement incommodé, il y a six ans, lorsqu'il vint à Luchon pour la première fois, qu'il ne pouvoit être à cheval qu'assis. Il y prit seulement les bains de la Salle, qu'il vient réitérer toutes les années, & qui, dès le premier voyage, le délivrèrent de ses douleurs & rendirent à sa cuisse & à sa jambe presque toute leur liberté naturelle. L'usage subséquent qu'il a fait de ses eaux, a achevé de le guérir; &

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 335

il n'est revenu cette année, que pour ne pas interrompre une coutume si salutaire : il s'est retiré le 20 Octobre.

OBSERV. XXXVI. M. de Lagane, procureur du Roi au sénéchal de Toulouse, âgé d'environ quarante ans, après avoir travaillé par excès dans son cabinet, durant les grandes chaleurs du mois de Juillet 1761, & avoir imprudemment reçu l'air frais qu'il avoit soin d'introduire, fut atteint, vers le 15 dudit mois, d'une douleur sur le milieu du métatarse, qui céda à quelques purgations : quelques jours après, cette douleur se réveilla, & s'étendit sur tout le pied ; bientôt l'autre pied, les deux jambes & les cuisses furent aussi douloureuses. M. de Lagane sentit de plus une autre douleur sur la clavicule gauche, où l'on remarquoit un gonflement dur & sensible vers son articulation avec l'omoplate. La maladie prit la tournure d'un rhumatisme goutteux qui ne lui permettoit pas de faire le moindre pas, lorsqu'il est arrivé à Luchon. Il a bu les eaux de la Reine, d'abord pures, puis coupées avec un tiers de lait ; il a pris les bains de la Salle deux fois le jour ; dès le troisième jour, il a été en état de marcher avec un peu plus de liberté. Des préludes si heureux de guérison, n'ont pas cependant fait des progrès aussi rapides qu'on sembloit devoir l'espérer. Le

336 MEMOIRE

fixieme jour, on voulut tenter de lui donner sur le pied gauche, qui étoit toujours enflé, une legere douche, avec l'eau tempérée de la Salle, qui tomboit dans la cuve où il devoit se baigner. Cet essai réveilla la douleur, qui étoit quasi éteinte. On se réduisit aux bains tempérés, qui la calmerent dans peu de tems. Quelques jours après, on tenta de nouveau les douches tempérées, qui, sans ramener la douleur, firent déensfler le pied; on vit se dissiper peu-à-peu une enflure œdémateuse & insensible qui affectoit le genou droit; celle de la clavicule a quasi disparu. M. de Lagane est allé plusieurs fois à pied dans la ville, & même assez librement, avant le 25 Octobre. Il étoit arrivé le 4, & il s'est retiré le 28 du même mois, bien libre de ses jambes & de ses pieds, & en bonne santé.

OBSERV. XXXVII. Le fleur Lanus, Tapissier, de saint Gaudens, âgé d'environ trente cinq ans, fut attaqué dans le mois de Février 1761, sur tous ses membres, de douleurs rhumatifantes qui le rendirent entierement perclus. On lui fit pendant tout le carême, plusieurs remèdes qui ne purent le tirer de cet état douloureux; on le porta sur une charrette aux bains de Luchon, vers Quafimodo; on le plongea dans les bains de la Salle, avec beaucoup de difficulté.

Le

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 337

Le second jour de cet usage, il se trouva si libre, qu'il fut en état d'aller à pied des bains à la ville. Il continua ses bains, pendant quinze jours, au bout desquels il fut parfaitement guéri.

OBSERV. XXXVIII. M. de Faudouas, de Saint-Gaudens, âgé d'environ soixante ans, homme gras & replet, fut atteint, dans les premiers jours de l'année 1761, à Saint-André de Comminges, d'un rhumatisme général & goutteux, sur presque tous ses membres. Malgré tous les secours qu'on lui donna pendant quatre à cinq mois, ce rhumatisme le rendit entièrement perclus jusqu'au commencement de Juin. Il se fit porter aux eaux de Luchon, sur une charrette : il y arriva le 8 du même mois ; on ne put le placer qu'avec beaucoup de peine dans les bains ; à peine en eut-il pris deux ou trois à la source de la Salle, qu'il fut en état de s'y transporter lui seul. Ils agirent si merveilleusement, que le troisième jour de leur usage, il alla à pied à la ville : il y demeura pendant vingt-deux jours, au bout desquels il se retira parfaitement guéri. Ayant éprouvé quelque petit ressentiment de douleur à l'épaule gauche & au genou droit, il est revenu à nos sources, le 25 Octobre, pour y répéter des bains qui lui ont été si salutaires. Il s'en trouvoit à merveilles : je l'y ai laissé, le 30 Octobre, en bonne santé.

Tome XLX.

Y

OBSERV. XXXIX. M. de Marignac, près d'Aurignac en Commenges, d'un tempérament vif & bilieux, fut attaqué, il y a sept à huit ans, d'un rhumatisme furieux, qui lui gagna la moitié du corps. On employa d'abord chez lui beaucoup de remèdes contre les douleurs cruelles qui le tourmentoient; malgré tous ces secours, le mal empira au point que la cuisse & la jambe, du côté rhumatifé, tomberent en atrophie; & leurs muscles fléchisseurs furent affectés d'une telle rétraction, qu'un des talons étoit comme fixé près de la fesse. Dans cet état déplorable, M. de Marignac se fait porter aux bains de Luchon; on eut une peine excessive à le placer dans le bain: on en continua l'usage deux fois par jour, pendant trois ou quatre semaines; par leur moyen, les muscles s'affouplirent & s'allongerent peu-à-peu; les articulations de cette extrémité reprirent la liberté de leurs mouvemens; la cuisse & la jambe regagnerent leur embonpoint naturel; en un mot, M. de Marignac fut entièrement guéri, non seulement de toutes les suites affreuses de son rhumatisme, mais encore de plusieurs dartres dont il étoit atteint. Cette guérison fit beaucoup de bruit, & n'a pas peu contribué à la réputation des eaux de Luchon. Je tiens cette histoire, qui est publique, de M. de Marignac, archidiacre de Saint-

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 339

Bertrand, frere de celui qui en est l'objet, & d'une demoiselle sa niece qui l'accompagna à Luchon.

OBSERV. XL. M. Cabaré, maître chirurgien de Monrejeau, m'a assuré, qu'en 1740, il avoit vu, aux eaux de Luchon, le fils du consul de Cier de Riviere, à qui la petite vérole avoit occasionné une telle rétraction des muscles fléchisseurs des deux jambes, qu'elles étoient restées pliées en arriere, & les talons fixés contre les fesses. Cet enfant étoit âgé d'environ douze années : on le plongea, deux fois par jour, dans le réservoir de la Grotte ; cependant M. Cabaré avoit le soin de faire des frictions aux jambes, & de les tirer avec une douce violence, pour tâcher de les faire allonger ; cette manœuvre continuée pendant quinze jours, mit cet enfant en état de se promener sans le secours de ses potences. Il acheva de guérir parfaitement par le second usage qu'il fit de ce bain, l'année d'après.

OBSERV. XLI. M. le curé de Montauban en Luchon, âgé de près de soixante ans, étoit attaqué, depuis longues années, de paroxismes de goutte rhumatismale ; qui avoient rendu ses mains & ses pieds extrêmement difformes. L'usage des bains de l'eau de la Grotte, qu'il va prendre de tems en tems, l'a délivré de ses douleurs, & lui a

Y ij

rendu presque toute son agilité naturelle.
C'est de lui même que je tiens le fait.

Je pourrois ajouter ici un nombre infini d'histoires des guérisons de rhumatismes, opérées par les eaux de Luchon, dont j'ai une parfaite connoissance ; mais je crois le détail de celles que je viens de citer, suffisant pour constater la vertu victorieuse de nos eaux, contre ces cruelles maladies ; c'est sur-tout sur elles qu'elles exercent leurs plus grands triomphes.

REMARQUES. « Si les eaux de Luchon » exercent leur plus grand triomphe sur » les rhumatismes, elles ont cela de commun avec toutes les eaux thermales, sur-tout celles de Bagnères & de Caunteretz ; » la grande quantité de maladies de cette » espèce, traitées à Barèges, a donné lieu à » de sçavantes & utiles réflexions sur les » rhumatismes symptomatiques ou dépendants de la disposition des entrailles, » idiopathiques & gouteux, sur la fièvre » rhumatismale aiguë, & sur la fièvre de même espèce chronique. Consultez à cet » égard *la thèse des eaux d'Aquitaine*. Des » douleurs rhumatismales aux jambes, suite » de couches, qui avoient appliqué les pieds » de la malade contre les fesses, tous ces » accidens guérèrent à Barèges, en moins » de six semaines. Un homme attaqué, depuis plusieurs années, d'un rhumatisme

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 341

» gouteux aux extrémités inférieures , guérit
 » parfaitement à Barèges. De très-vives
 » douleurs au bras & à la cuisse du côté
 » droit , suite de l'action du froid , cessent en-
 » tièrement & ne reviennent plus par l'usage
 » des eaux. Trente bains chauds & quelques
 » douches guérissent des douleurs atroces
 » qu'un homme âgé de quarante ans res-
 » sentoit tous les soirs aux bras & aux
 » cuisses. Tout le côté affecté d'un rhuma-
 » tisme , avec un forte d'engourdissement ,
 » comme paralytique , est rétabli dans son
 » état naturel. Un rhumatisme universel ,
 » qui avoit déjà résisté à Barèges pendant
 » quatre saisons , se termina la cinquième ,
 » par un mouvement de fièvre & par
 » une chaleur brûlante , qui durèrent en-
 » viron vingt-quatre heures , & que pro-
 » cura l'action des eaux. Un rhumatisme
 » général , qui engourdit tout le corps ,
 » guérit en quinze jours. Une femme épuisée
 » par quinze couches consécutives , ne peut
 » se soutenir sur le côté droit , qui est d'ail-
 » leurs dans des douleurs continuelles ; tout
 » ce côté est fortifié & guéri dans l'espace
 » de deux mois. On porte à Barèges un
 » malade pour une douleur sciatique , an-
 » cienne & des plus opiniâtres ; il se retire
 » parfaitement guéri. Une cuisse atrophiée
 » & très-douloureuse , de même que la
 » jambe , à la suite d'une chute , guérit à

Xii

» Barèges , mais seulement à la troisième
» saison. Deux doigts de la main devenus in-
» sensibles, à la suite d'un rhumatisme au bras,
» recouvrent toute leur sensibilité en trois
» semaines. Des douleurs universelles, qui
» restoient après un traitement méthodique
» de la vérole, paroissent indiquer le même
» traitement, à la suite duquel les douleurs
» ne font qu'augmenter; & de plus, les
» glandes du col s'engorgent; le malade
» arrive dans cet état à Barèges, où les eaux
» le guérissent de ses douleurs & de ses glan-
» des, après l'avoir fait beaucoup suer, com-
» me cela arrive très-souvent, sans pour-
» tant qu'il soit toujours vrai que cette crise
» soit suffisante & qu'elle soit la seule ex-
» citée par les eaux. Une douleur rhuma-
» tifiante, vive & ancienne, qui affecte les
» muscles de la poitrine & qui a résisté à
» beaucoup de remèdes, cède à la boisson
» des eaux, aux bains & à la douche chaude
» prise même sur la poitrine. De vives dou-
» leurs aux hanches, qui ont coutume d'aug-
» menter beaucoup pendant les hivers, gué-
» rissent, après avoir singulièrement redoublé
» par l'action des eaux; cette augmenta-
» tion des douleurs par l'action des eaux est
» très-commune & ordinairement de bon
» augure. Les cuisses & les jambes atro-
» phiées, à la suite d'une douleur longue
» & très-vive aux hanches, font soupçonner

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 343

» la présence du virus vénérien ; on tente
 » des frictions mercurielles, qui ne produi-
 » sent aucun effet ; le malade se fait porter
 » à Barèges, d'où il se retire après avoir
 » été foulagé par degrés, marchant avec
 » un bâton. Un homme demeuré courbé
 » & sujet à des douleurs des plus vives au
 » dos & aux épaules, à la suite d'un effort
 » violent, est redressé en grande partie & fin-
 » gulièrement foulagé à Barèges. Une sorte
 » de point de côté habituel, & qui augmente
 » dans les changemens de tems, est dissipé
 » pour toujours, par deux bains & une
 » douche. Une femme qui, depuis plusieurs
 » années, avoit des douleurs de rhumatisme
 » vagues, passe tout un hiver dans des
 » douleurs générales & continuelles ; elle
 » ne peut remuer que la langue ; elle est
 » transportée à Barèges, où elle recouvre
 » tous ses mouvemens, & se défait de ses
 » cruelles douleurs, en six semaines de temps.
 » Un enfant âgé de six ans, est dans l'im-
 » puissance de se tenir debout, à cause de
 » la foiblesse & de la sensibilité des extré-
 » mités inférieures ; il guérit complètement
 » en deux saisons, & après avoir pris plus
 » de trois cens douches ou bains. Un rhu-
 » matisme universel, guéri à Barèges, pour
 » cinq ans, reparoît le sixième, avec plus de
 » force que jamais ; il se fixe principale-
 » ment au genou ; les eaux de Barèges l'aug-

» mentent d'abord considérablement , &
» enfin il se dissipe entièrement. Un bras
» est presque atrophie & est devenu im-
» mobile , à la suite d'un rhumatisme qui
» fut d'abord universel & qui se fixa sur
» cette partie ; trois semaines d'usage des
» eaux de Barèges , remettent ce bras dans
» son état naturel , & le rhumatisme a en-
» tièrement disparu. Un rhumatisme à la
» jambe , qui dégénere en gonflement au
» pied , avec douleur de cette partie , est
» guéri à Barèges , d'abord pour un an ,
» ensuite pour deux , enfin pour quatre ; ce
» qui prouve , ainsi que bien d'autres exem-
» ples , les récidives auxquelles ces mala-
» dies sont sujettes , & qu'il faut , avant de
» mettre quelqu'un dans la liste de ceux qui
» sont parfaitement guéris d'un rhumatisme ,
» le suivre pendant quelque tems après l'u-
» sage des eaux ; ce qui se fait à Barèges ,
» où l'on exhorte les malades & ceux qui
» les conduisent , à faire sçavoir les suites
» de l'effet des eaux. On a éprouvé plus
» d'une fois à Barèges , que les eaux ne
» manquent point de donner une attaque
» de goutte aux goutteux décidés ; on les a
» même employées avec succès dans des
» malades qui paroissoient avoir besoin
» d'une attaque de goutte , & qui étoient
» dans une espece d'affaiffement par l'effet
» de la goutte vague ou non déterminée.

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 345

» Nous ne finirions, point si nous entrions
 » dans des discussions sur cette matière im-
 » portante & des plus difficiles de l'art. Elle
 » fait l'objet des observateurs de Barèges,
 » trop peu frappés aujourd'hui des guérisons
 » des rhumatismes simples. Ces guérisons
 » ne sont, pour ainsi dire, que les premiers
 » essais des eaux minérales.

La suite dans les Journaux suivans.

OBSERVATION

Sur une Tumeur à la jambe, produite par un coup de bâton, & accompagnée d'accidens graves; par M. VIDAL, docteur en médecine de la faculté d'Angers, & médecin de Nantes.

Je fus appelé, le 16 Février 1762, pour voir le nommé *Coche*, maître de navire, homme fort, vigoureux & d'un tempérament sanguin. Il avoit, à la partie moyenne de la face interne du tibia, quatre doigts au-dessous de l'attache du tendon du muscle couturier, une tumeur superficielle, large environ comme un liard, accompagnée de douleurs lancinantes insupportables. L'ayant interrogé sur l'histoire de cette tumeur, il me dit qu'il avoit reçu, il y avoit dix jours, un coup de bâton sur cette partie;

346 OBSERVATION

que la fièvre s'étoit mise de la partie, depuis six jours; qu'il y en avoit trois qu'il n'avoit pu fermer l'œil, & que ses douleurs étoient si vives, qu'elles le faisoient entrer en convulsion, par intervalles. M'étant informé de deux chirurgiens de vaisseaux, qui étoient préens, du traitement qu'ils avoient employé, ils me dirent qu'ils avoient été appelés depuis six jours, c'est-à-dire, le quatrième de l'accident; qu'ils avoient saigné le malade, quoique la douleur fût alors supportable; que le quatre, le cinq & le six, la douleur avoit augmenté au point où je la voyois; qu'ils avoient employé; sans succès, les anodins, les émoulliens & les résolutifs, soit seuls, soit mêlés ensemble.

Jugeant que cette tumeur étoit produite par quelque humeur épanchée entre l'os & le périoste, qui avoit sans doute été contus par le coup de bâton; je conseillai d'y faire sur le champ une incision, persuadé que c'étoit le seul moyen de procurer une issue à cette humeur qui, étant retenue par le tissu ferré du périoste, produisoit tous les accidens que le malade éprouvoit. Cet avis ne plut point aux deux chirurgiens, qui refuserent de faire l'opération. L'un d'eux me présenta même, d'un air railleur, son bistouri, en me proposant de la faire. Ne considérant que l'état du malade, & persuadé que s'il est glorieux & honorable de secourir

SUR UNE TUMEUR A LA JAMBE. 347

l'humanité souffrante par ses conseils, il n'est pas moins beau de la soulager par le secours de ses mains, & qu'il n'y a rien d'avilissant que le vice, & de méprisable que l'ignorance; je pris l'instrument, j'enfonçai la pointe jusqu'à l'os, & fis une incision de toute la longueur de la tumeur. Il sortit aussi-tôt une lympe rousse, tirant un peu sur le noir; ce qui fut accompagné du soulagement subit du malade. La plaie fut pansée selon l'art, & le malade fut guéri en quinze jours.

OBSERVATIONS

*Sur l'Héméralopie & la Nyctalopie; par
M. DUJARDIN, chirurgien.*

Rien, peut-être, n'a plus contribué à ralentir les progrès de la médecine, relativement à la connoissance des maladies, que ces dénominations vagues & arbitraires qui ne laissent aucune idée juste de ce qu'elles présentent. L'héméralopie, & la nyctalopie sont dans ce cas. Une succession d'auteurs respectables qui en ont parlé, n'a servi, ce semble, qu'à répandre des nuages sur cette matière, en rendant, si je l'ose dire, l'obscurité de la vue, par l'obscurité des noms. J'en vois peu, avant

348 OBSERVATIONS

maître Jean, qui aient rencontré juste sur ce point. L'héméralopie n'est pas, comme quelques auteurs & même des observateurs modernes l'ont prétendu, ce que l'on doit entendre par *visus diurnus*, vue de jour; pour peu qu'on consulte son étymologie, on se convaincra aisément du contraire. *Hemeralopia* est dérivé de trois mots Grecs: *ἡμερα* jour, *ἄλωσ* aveugle, *ὄψ* vue, qu'on peut rendre en latin, par *diurna cæcitus*, comme aussi *nyctalopia* est composé de *νύξ* nuit, *ἄλωσ* aveugle, *ὄψ* vue, *nocturna cæcitus*. On trouve une description de cette dernière maladie dans les Transactions philosophiques; mais il faut convenir qu'elle se présente peu avec ces symptômes, & qu'on la doit plutôt regarder comme un fait rare & une exception à la règle, que comme une règle ordinaire. Ces deux maladies ne sont pas si rares, après tout, que l'on a bien voulu l'avancer. Je ne parlerai que d'après mon expérience dans les deux suivantes.

La première que j'observai, fut à Marly. C'étoit une petite fille âgée de sept à huit ans: elle avoit effuyé quelque tems auparavant une rougeole que ses parens avoient abandonnée aux soins de la nature. Il y a apparence que cette humeur s'étoit fixée sur les yeux. On me dit que, depuis certain tems, elle ne pouvoit soutenir la

lumière du jour, & qu'elle ne commençoit à faire usage de sa vue, que vers le soir. Je voulus examiner ses yeux: elle tenoit les paupieres fermées, si-tôt que je voulus les lui ouvrir, elle annonça par ses cris un sentiment de douleur si vif, que je m'en tins là. Tout ce que l'extérieur me présenta, fut un écoulement de larmes âcres & corrosives, qui me confirma dans mon premier sentiment. Il y a tout lieu de croire que la présence de cette humeur agaçoit tellement les fibres de la rétine, & lui donnoit tant de sensibilité, qu'elle ne lui permettoit pas de soutenir les rayons de lumière. L'indication qui s'offroit d'abord, en suivant la nature dans sa marche, étoit de détourner cette humeur. Je conseillai, pour cet effet, une saignée du bras, suivie d'une purgation avec l'ipécacuanha, & d'un vésicatoire à la nuque. Je ne puis rien assurer du succès de ces remèdes, quelque bien indiqués qu'ils paroissent, parce que je n'ai pu suivre cette malade, & que je ne l'ai pas vue depuis.

Le malade qui fait le sujet de la seconde observation, est un jeune homme de dix-sept à dix-huit ans: il se plaignoit d'un affoiblissement de vue vers le soir, & d'aveuglement total la nuit. Le grand jour ne lui faisoit, disoit-il, aucune peine: il voyoit

350 OBSERVATION

assez bien ; il se plaignoit encore d'un sentiment de pesanteur à la tête, & tout cela, depuis la suppression d'une humeur pituiteuse qu'il rendoit, à retours plus ou moins fréquens, le matin. Je soupçonnai qu'elle s'étoit déposée sur les fibres de la rétine, & qu'il n'y avoit qu'une lumière vive qui pût faire impression sur elle. L'examen de l'œil ne m'annonça aucune maladie apparente. Je décidai, sur le rapport du malade, que c'étoit une nyctalopie bien caractérisée.

Je le fignai d'abord du bras ; j'ordonnai ensuite une purgation avec la poudre de tribus, un régime sévère & une eau de squine pour boisson ; je lui recommandai l'exercice de sa vue, au grand jour, sur différens objets. Au bout de quelques jours, il s'aperçut d'un peu de mieux ; mais comme le succès n'étoit pas, selon lui, assez rapide, je me décidai à lui appliquer les vésicatoires derrière les oreilles. Ils produisirent le plus heureux effet. La cure fut parfaite dans le mois.



OBSERVATION

*Sur une Gangrene de tout l'intestin rectum ;
par M. PASQUIER, prévôt de la communauté des chirurgiens-jurés de la ville de Langeais en Touraine.*

Je fus appelé, le 15 Juillet 1756, avec deux de mes confreres, pour voir le nommé Machet, pêcheur de son métier. C'étoit un homme de vingt-huit à trente ans, d'une constitution assez robuste. Il y avoit huit jours, qu'il avoit été attaqué d'une diarrhée féreuse, qui le forçoit, à tous les instans, d'aller à la selle. Ces efforts continuels, & le relâchement du rectum continuellement abreuvé de cette humeur caustique, lui procurerent une chute de cet intestin qui n'ayant point été remis, & sans doute ayant été étranglé par la contraction du sphincter, étoit tombé en gangrene, au point que, lorsque nous le vîmes, il exhaloit une odeur cadavéreuse, s'étoit détaché du sphincter & des muscles releveurs de l'anus, comme je m'en convainquis, en introduisant mon doigt entre ces muscles & la partie de cet intestin, qui pendoit de la longueur d'un demi-pied. Nous jugeâmes qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre, que d'emporter tout ce qui étoit sphacélé ; c'est

352 OBSERVATION

ce que j'exécutai : je fus forcé de faire mon incision dans le mort, parce que la gangrène s'étoit infinuée jusqu'à la partie qui étoit dans le bassin : j'introduisis, dans la cavité du reste de l'intestin, une tente longue & mollette, chargée d'un onguent digestif & anti-septique, composé de térébenthine de Venise, de myrrhe, d'aloës, de camphre & de styrax ; je remplis le reste de la plaie avec des bourdonnets ; lorsque le pansement fut achevé, je retirai à moi la tente, au moyen d'un fil que j'avois laissé dehors, afin d'allonger le canal, & de l'affujettir aux parties voisines, pour en faciliter le recollement. Je tins mon malade au régime le plus sévère, ne lui donnant que de l'eau de poulet pour toute nourriture. Il s'établit une suppuration qui facilita la chute des chairs mortes ; le malade guérit parfaitement, & fait depuis toutes ses fonctions comme auparavant.

OBSERVATION

Sur une Empyeme qui auroit sauvé le malade, si on l'eût pratiquée ; par M. MARTIN, maître chirurgien à Saint-André de Cubzac, près de Bordeaux.

Le 22 Juillet 1761, un enfant âgé d'environ quinze ans, étant tombé sur une pierre obtuse, se frappa le côté droit de
la

SUR UNE EMPYEME, &c. 353

la poitrine, vers la partie moyenne des trois dernières vraies côtes. Dès le moment de l'accident, le malade ressentit une douleur très-aiguë, & fut pris d'une très-grosse fièvre. Les trois premiers jours se passèrent, sans qu'il reçût de secours. Le quatrième, on appella le chirurgien du village, qui jugea à propos de le saigner trois fois du bras, une fois du pied, & de lui donner une potion cathartique ordinaire. Après ces remèdes administrés, il survint au côté une légère tumeur œdémateuse; ce chirurgien, jugeant que c'étoit un dépôt extérieur qui devoit se former, en voulut aider la maturation par le cataplasme de mie de pain. Le quinzième jour, on me fit voir le malade, je le trouvai avec une grande difficulté de respirer, ne pouvant se tenir sur le côté sain, ni sur son séant, se plaignant d'un poids considérable qui augmentoit, lorsqu'il vouloit changer de situation. Je demandai à faire un examen du corps. Son visage, le col, le côté de la poitrine affecté, & même l'hypocondre droit me parurent œdémateux. Ces deux dernières régions étoient beaucoup plus élevées que les mêmes du côté gauche. Les promesses qu'avoit faites le chirurgien, d'une guérison assurée par l'ouverture spontanée, ou qu'il feroit lui-même d'un prétendu abcès extérieur, pré-

Tome XIX.

Z

354 OBSERVATION.

valurent sur les représentations que je fis du danger de la maladie, & de la nécessité d'une opération. Le 25 Août, je fus mandé de nouveau. Les accidens ci-dessus énoncés, étoient beaucoup aggravés; un pouls foible, lent, des frissons irréguliers, des foibleffes momentanées & une sueur universelle, me firent annoncer une mort prochaine, sans que l'art pût l'é luder. Pour ne pas abandonner entièrement ce malade, j'ordonnai des potions avec l'eau de tuffillage, la confection alkermès, l'huile d'amandes douces, le syrop d'érysimum, & le kermès minéral. Je conseillai aussi les fucs dépurés de bourrache, de buglosse & de lierre terrestre, édulcorés avec le syrop de cette dernière plante. Ces foibles secours lui procurerent une sécrétion de crachats assez abondante, mais qui n'empêcha pas la mort d'arriver. Le 28 dudit mois, on eut beaucoup de peine à me permettre l'ouverture du cadavre. Je l'obtins cependant. Je trouvai dans le côté malade de la poitrine, environ trois pintes d'un pus blanc assez bien lié, d'une odeur un peu forte; la face interne de la plevre étoit parsemée de plusieurs petits grains blancs, & avoit beaucoup plus d'épaisseur qu'elle n'en a ordinairement. La liqueur péricardine n'étoit point changée de nature; les poumons étoient affaiblés sur eux-mêmes, &

SUR UNE EMPYÈME, &c. 359

Un très-petit volume, sans néanmoins avoir aucune adhérence contre nature. Ceux du côté gauche étoient très sains. Les intestins étoient boursoufflés par beaucoup d'air. Les autres vitceres du bas-ventre étoient dans leur intégrité. L'inflammation œdémateuse des tégumens ne contenoit qu'une sérosité très-claire.

Je crois pouvoir avancer que si l'on avoit fait l'opération de l'empyème le quinzième jour de la maladie, & même le vingtième, l'on auroit sauvé ce malade. Beaucoup de praticiens disent que les succès de cette opération sont douteux ; mais ne pourroit-on point en attribuer la cause au retard de l'opération ? Si tous les chirurgiens le pensoient ainsi, ne sauveroit-on point plusieurs malades par une opération qui est très-rare, & qui nous deviendroit familière ?

OBSERVATION

Sur une Plaie d'arme à feu, faite par un coup de fusil chargé à plomb ; par M. LE ROUX, chirurgien-major du régiment d'Aubigné, dragons.

Le 2 Novembre 1759, un maréchal des logis du régiment, âgé de 29 ans,

Z ij

356 OBSERVATION

étant à la chasse, voulut sauter un fossé. Il prit son fusil de la main droite, par le bout du canon, pour porter la croûte au côté opposé, afin de s'assurer de la solidité du terrain : il n'eut pas la précaution de le défarmer ; s'étant appuyé dessus, en s'élançant pour sauter, le coup partit à un pied & demi de distance, & lui donna dans l'hypocondre droit, antérieurement sur la troisième & quatrième des fausses côtes.

Le blessé fit encore assez de chemin ; pour se rendre à la maison la plus prochaine, d'où il fut porté chez lui : il fut d'abord pansé par un chirurgien de l'endroit, qui mit simplement sur la plaie une compresse trempée dans partie égale d'eau & d'eau de-vie. N'étant pas sur les lieux, je ne pus m'y rendre que le lendemain.

Ayant ôté l'appareil, je trouvai une plaie en rond à y mettre un gros œuf de poule, avec déchirement à toute sa circonférence, qui étoit noire & racornie ; j'y introduisis le doigt pour m'assurer de la direction du coup. J'entrai aisément dans la capacité ; & l'ayant porté dans tous les sens, je sentis un délabrement considérable, & plusieurs côtes fracassées.

Je commençai par ôter tous les corps étrangers qui se présentèrent à mon doigt, dont l'extraction étoit aisée, comme plu-

SUR UNE PLAIE, &c. 357

Plusieurs grains de plomb, des portions de la veste qui étoit d'un drap fort épais, doublé de poil de chevre, une partie s'étant accrochée aux lèvres de la plaie. Je fis ensuite les dilatations nécessaires.

La troisième & la quatrième des fausses côtes étoient brisées. La troisième, sur-tout, avoit été moulue, depuis son attache au cartilage, jusqu'à son milieu. La portion restante formoit, par son extrémité, une pointe aiguë & tranchante, que je fus obligé de couper; j'enlevai toutes les pièces d'os détachées, autant qu'il fut possible. Je dilatai ensuite le péritoine, dont une portion avoit été emportée avec déchirement. Je trouvai une plaie transversale au grand lobe du foie, avec perte de substance, d'environ trois pouces de longueur, un demi de largeur, & autant de profondeur; j'y portai le doigt, & sentis plusieurs esquilles & des grains de plomb que j'enlevai.

Je trouvai, entre les muscles & la portion des côtes restantes, un trajet tendant vers la partie postérieure, qu'une partie du coup avoit fait. Je prolongai mon incision de ce côté-là, d'où je tirai des portions de la veste, & plusieurs grains de plomb. Le malade supporta toutes ces opérations avec beaucoup de fermeté.

Je pansai ensuite la plaie avec de la char-

Z iij

358 OBSERVATION

pie, & mis par dessus plusieurs plumasseaux imbibés d'huile d'hipericum. Je fis une embrocation sur toute l'étendue du ventre, & y appliquai plusieurs grandes compresses trempées dans une décoction émolliente.

Quoique le malade eût perdu une grande quantité de sang, il fut saigné plusieurs fois, tant pour prévenir l'inflammation du foie que j'avois trouvé fort gonflé, que pour diminuer la tension du ventre, & hâter la chute de l'escarre.

J'numectai ainsi mon appareil deux fois le jour. Je le levai le troisième. Je laissai tout ce qui ne put être détaché facilement, & remis par-dessus des plumasseaux, comme la première fois. Je continuai ainsi jusqu'au cinquième pansement, que je me servis d'un digestif ordinaire.

Par ces moyens, je vins à bout de procurer la chute de l'escarre en très-peu de tems. Celle du foie se fit beaucoup plus vite. Pendant tout le traitement, je n'appliquai jamais sur cette partie, que de la charpie mollement arrangée, qui absorboit une grande partie de la suppuration qui, sans cela, eût pu tomber dans la capacité. La membrane dont il est recouvert, fut détruite dans une plus grande étendue que la plaie, sans doute, à cause de l'inflammation, dont elle est plus susceptible. La perte du foie fut réparée, en très-peu de tems,

SUR UNE PLAIE, &c. 359

par une substance charnue, qui, conjointement avec les tégumens, ont fourni par la suite une bonne cicatrice.

Après un mois de pansement, le malade se plaignit d'une légère douleur, au-dessous de l'angle inférieur de l'omoplate, à trois doigts de l'épine du dos; je jugeai que cette douleur ne pouvoit être occasionnée que par la présence de quelques corps étrangers, une partie du coup ayant glissé de bas en haut, vers la partie postérieure, entre les muscles & les côtes, à raison de la situation du blessé qui étoit un peu penché en devant, le bout de son fusil passant par-dessous le poignet; il y paroissoit très-peu d'élévation, à cause de l'embonpoint du sujet. Je sentis cependant un peu de fluctuation sous la peau; j'y fis une incision; il en sortit beaucoup de matière, & plusieurs grains de plomb enveloppés dans des portions de la chemise; je portai mon doigt dans l'ouverture; je sentis encore une fluctuation sous le grand dorsal; j'y plongeai mon bistouri, & fis une incision parallèle à celle que j'avois faite à la peau; je tirai, par cette seconde, une esquille de la longueur d'un pouce & deux lignes de largeur.

Par le moyen de cette ouverture, je procurai un égout à la suppuration fournie

Z iv

360 OBSERV. SUR UNE PLAIE, &c.
par plusieurs sinus formés par des grains
de plomb.

Quelque attention que puisse avoir un chirurgien à extraire tous les corps étrangers dans les plaies de cette espece, il n'est guères possible qu'il puisse s'assurer qu'il ne survienne de nouveaux accidens, par le grand nombre de corps répandus dans une grande étendue, étant impossible de suivre leurs trajets ; ce qui arriva pendant tout le traitement de la maladie dont il s'agit.

Il s'en présenta beaucoup à toute la circonférence de la plaie ; plusieurs s'en étoient même fort éloignés : ils s'annoncèrent par autant d'abcès que je fus obligé d'ouvrir tous ceux qui formerent ainsi les abcès, avoient reçu quelques impressions de la part des côtes, qui en avoient changé la figure.

Le malade a été parfaitement guéri dans l'espace de deux mois & demi, & en état de vaquer à une partie des exercices que son état exige.



OBSERVATIONS

Sur l'Extirpation de deux Tumeurs considérables ; par M. PIERRE GUYARD, maître chirurgien-juré à Plassac en Saintonge.

1^{re} OBSERV. Je fus mandé le 6 Mai 1752, pour voir la nommée Areau, fille âgée d'environ 40 ans, demeurant paroisse de Saint Genis, diocèse de Saintes. Elle avoit une excroissance ou tumeur cancéreuse au palais, qu'elle me dit avoir commencé, il y avoit neuf ou dix ans, par un tubercule de la grosseur d'une aveline. Cette tumeur étoit située à la racine des dents incisives de la mâchoire supérieure ; elle avoit fait tant de progrès depuis deux ans, que les deux dents incisives avoient été renversées de bas en haut, & la levre supérieure relevée au point qu'elle bouchoit entièrement les narines. En un mot, elle remplissoit presque entièrement la bouche, & sortoit même en dehors de la grosseur du poing ; cette partie saillante étoit livide, noire, plombée & percée par plusieurs sinus, desquels il sortoit un pus de mauvaise odeur, & quelquefois même du sang. La base de la tumeur qui étoit fort dure, avoit la con-

362 OBS. SUR L'EXTIRPATION

fistance d'un cartilage, & étoit fort adhé-
 rente aux os du palais. La malade ne pou-
 vant presque manger, boire, ni respirer,
 je lui proposai l'extirpation comme le seul
 moyen de la guérir. Elle y consentit; après
 l'avoir préparée par les remèdes généraux;
 je fis faire l'opération en ma présence, par
 mon fils Etienne Guyard, maître chi-
 rurgien de S. Bonnet en Mirabeau, aidé
 de son frere, élève en chirurgie. Nous étant
 rassemblés chez la malade, le 10 Mai, on
 la fitua convenablement; & mon fils ayant
 saisi la tumeur de la main gauche, com-
 mença son incision avec un bistouri droit
 qu'il tenoit de la main droite, à la racine
 des alvéoles des dents renversées; à peine
 eut-il fait le tiers de l'incision, qu'il fut
 obligé de s'arrêter pour donner le tems à
 la malade de regorger & cracher le sang
 qui sortoit en abondance, ce qu'il fut obligé
 de faire une seconde fois, de sorte qu'il ne put
 achever son opération qu'en trois tems. La
 tumeur emportée hors de la bouche, se
 trouva peser neuf onces. Après avoir laissé sai-
 gner la plaie pendant quelque tems, & après
 que la malade eut vomi celui qu'elle avoit
 avalé pendant l'opération, nous lui appli-
 quâmes un grand plumasseau fort épais,
 couvert de la poudre de frai de grenouille,
 de Crollius (*pulvis sperniola Crollii*) &
 ayant ordonné à la malade de fermer la

bouché pour faciliter l'application du médicament, nous l'y laissâmes pendant un quart d'heure, au bout duquel nous levâmes cet appareil, sans qu'il sortît aucune goutte de sang. Nous lui fîmes gargariser la bouche plusieurs fois le jour, avec une dissolution de boule de Mars, & du miel rosat, alternativement. Le lendemain, nous fîmes obligés de lui arracher les deux dents renversées, parce qu'elles gênoient sa levre. La plaie a été cicatrisée, & radicalement guérie au bout de huit jours. La malade a joui, depuis ce tems-là, d'une bonne santé.

II. OBSERV. La femme du nommé Coyeaud, du bourg de Jazenne, diocèse de Saintes, âgée de 34 ans, vint chez moi, le 26 Mars 1753, pour me consulter sur une tumeur considérable qu'elle portoit à la partie inférieure latérale du ventre, un peu au-dessus de l'aîne droite. Elle me dit qu'elle avoit apporté cette tumeur en naissant; que dans son enfance, elle étoit de la grosseur d'une noisette; qu'elle avoit un peu grossi dans une première grossesse, & beaucoup davantage dans une seconde. Elle étoit, lorsque je la vis, de la grosseur d'une bouteille de deux pintes; son pédicule ou base avoit la grosseur du poing; elle pendoit dans l'aîne, & la gênoit beaucoup en marchant; elle avoit été obligée de se faire une espèce de suspensoire qu'elle attachoit au-

364 OBS. SUR L'EXTIRPATION, &c.

tour de son corps pour la soutenir. Lui ayant assuré qu'il n'y avoit d'autre moyen, pour la guérir, que l'extirpation, n'étant pas possible de la détruire par les résolutifs & les fondans les plus puissans, elle vint s'établir chez des parens qu'elle avoit au lieu nommé le Creuset, dans la paroisse Saint Genis, pour être plus à portée de mes secours. Voyant que cette loupe avoit une espèce de pédicule, je crus pouvoir l'emporter par la ligature; je la liai donc avec un écheveau de soie, le 28 Mars; mais voyant que, le 9 Avril, je n'avois rien gagné, quoique j'eusse serré tous les jours, je me déterminai à l'emporter avec le fer. Je saisis donc la tumeur de la main gauche; & ayant porté avec la droite un bistouri sur la racine de la tumeur, je l'emportai d'un seul coup: la plaie étoit large de trois pouces; comme il y avoit un vaisseau qui donnoit beaucoup de sang, j'y appliquai un plumasseau chargé de la poudre de frai de grenouille de Crollius. Ayant levé cet appareil, au bout de quarante-huit heures, il ne sortit plus de sang: je pansai la plaie avec le digestif simple, ensuite avec le baume d'hypericum, par-dessus lequel on appliquoit un grand plumasseau trempé dans une dissolution de boue martiale; la suppuration s'y établit, le quatrième ou le cinquième; elle fut entièrement guérie au bout d'un mois. La loupe se trouva peser quatre livres moins

OBS. SUR UNE TUMEUR FONG. 365

Une once ; l'ayant ouverte, elle me parut charnue en dedans, & remplie de vaisseaux variqueux.

OBSERVATION

Sur une Tumeur fongueuse dans la bouche ; extirpée & guérie par M. DENIS, médecin & chirurgien-major de l'hôpital militaire de Saint-Venant.

Un paysan des environs de cette ville, menoit une vie languissante depuis plusieurs années, à cause d'une tumeur fongueuse qu'il avoit dans la bouche ; elle prenoit son origine contre les dents molaires, intérieurement du côté gauche ; couvroit & remplissoit tout ce côté de la bouche ; & dès que le malade vouloit mâcher le moindre aliment, elle étoit pleine de sang que le frottement & la mastication faisoient ruisseler de la tumeur. Ce pauvre homme, après s'être adressé à tous les charlatans du pays, vint me consulter & me montrer sa bouche. Les adhérences de cette tumeur avec la langue & le fond de la bouche, ne permettant point, la ligature je ne vis d'autre remède que l'extirpation. Le malade ennuyé de son état, y consentit. Je commençai par lui arracher une dent, qui avec le vuide d'une autre qui lui man-

366 OBSERVATIONS

quoit déjà , me donnoit plus de liberté d'opérer ; je plaçai ensuite entre les dents , de l'autre côté , un morceau de liége , qui , sans m'embarrasser , me servit de *speculum oris* , & je disséquai & emportai toute la tumeur , en moins de deux minutes ; un bouton de vitriol & un tampon de charpie arrêterent l'hémorragie pour ce jour. Le lendemain je touchai légèrement , avec le bouton , les endroits qui fournissoient encore un peu de fang : les gargarismes légèrement astringens acheverent la cure. Je prescrivis un régime humectant & adoucissant ; au bout de huit jours , il vint me remercier d'une si prompte & si parfaite guérison. Il se porte bien depuis ce tems , & travaille tous les jours à nourrir sa famille.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris , depuis 1707 , jusqu'en 1747 ; par un ancien Médecin de la faculté de Paris.

ANNÉE 1718.

HIVER. Le commencement de l'hiver fut humide & tempéré : le froid ne commença à se faire sentir qu'au mois de Février. Alors parurent des fièvres malignes de la plus mauvaise espece , accompagnées de symp-

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 367

tomes différens, mais tous très-graves. Les pulsations de l'artere étoient très-irrégulières; le pouls étoit, ou vermiculaire, ou lent, ou précipité, ou intermittent, sans qu'on observât rien de permanent dans ses mouvemens; quelquefois la respiration étoit libre; d'autres fois elle étoit gênée: les malades étoient tous dans une stupeur semblable à celle des gens ivres; tout leur corps étoit lourd & pesant, & ils avoient de la peine à se remuer; ils sentoient cependant de la douleur dans telle ou telle partie, à raison du lieu spécialement affecté.

Il survenoit quelquefois un éréthipe au visage & au col, si considérable, que la respiration en étoit affectée, comme je l'ai vu dans une femme de soixante ans, qui mourut le huitieme de sa maladie.

Chez quelques-uns, le mal commençoit par un mal de gorge si violent, que les malades ne pouvoient respirer, comme je l'ai observé dans une fille nommée *Desmaretz*, âgée de vingt ans, qui périt étranglée & étouffée, le second jour de sa maladie, quoique dans le premier jour, je l'eusse fait saigner trois fois du bras, & une fois de la gorge.

Chez d'autres, il se faisoit un dépôt critique dans la glande parotide. Par ce dépôt, tous les accidens qui avoient résisté aux remedes faits précédemment, se dissipoi-

368 OBSERVATIONS

le malade nommé *Gontier*, guérit au bout d'un mois, s'étant fait du dépôt qui fut ouvert avant qu'il fût mûr, & qui fournit une suppuration très-abondante. Dans ces dépôts critiques, il ne faut pas attendre la maturité pour en faire l'ouverture, dans la crainte qu'il ne se fasse un reflux de la matiere.

Il s'en trouvoit qui avoient un point de côté violent, & un crachement de fang.

Quelques-uns avoient un œdeme, tantôt universel, quelquefois borné à quelque partie du corps seulement. Telle étoit la situation d'une fille appelée *Gillot*, qui mourut le seizieme jour de sa maladie, ayant toute la poitrine extrêmement tuméfiée.

La fille du nommé *Gontier*, âgée de dix-huit ans, périt aussi de la même maladie. Depuis trois mois, elle avoit du chagrin. Vers la fin du mois de Février, ses règles furent arrêtées tout-à-coup, par un saisissement violent qu'elle éprouva : aussi-tôt elle tomba dans une stupeur ; elle perdit connoissance ; sa respiration devint fort gênée : on la saigna du pied promptement, & on lui entretint la liberté du ventre, par des lavemens & une tisane laxative : tout parut aller bien pendant trois jours ; la tête étoit nette, la fièvre modérée, les mouvemens du poulx réguliers, les matieres que rendoit la malade en abondance, étoient d'une
bonne

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 369

bonne condition : tout sembloit donner les plus grandes espérances, lorsque tout-à-coup la respiration devint gênée, le ventre bouffi ; la malade ressentit des élancemens dans la tête, eut du délire avec transport ; & dans d'autres infans, elle étoit dans un affaiffement considérable ; son pouls devint irrégulier : on réitéra la saignée du pied, & on lui fit prendre, par cuillerées, une potion cordiale aiguillée avec le tartre stibié ; le tout sans succès : elle périt au bout de deux jours du retour de ces accidens.

Par l'ouverture de son corps, on trouva le poumon droit flasque, le poumon gauche enflammé, & rempli de matieres visqueuses : toute la cavité de la poitrine étoit inondée de sérosités ; le cœur étoit dans l'état naturel ; les intestins enflammés dans quelques endroits, & prodigieusement distendus : la rate, le foie, le mésentere & les reins n'étoient point affectés ; mais la matrice, qui étoit peut-être la cause première de tout le mal, étoit dans sa totalité fort enflammée : la tête ne fut point ouverte.

On peut conclure de cette ouverture, que tous les symptomes de cette funeste maladie dépendoient, au moins suivant mon avis, d'un sang inflammatoire, ou peut-être, pour parler plus exactement, enflammé par lui-même, qui, à raison de la par-

370 OBSERVATIONS

tie qu'il engorgeoit, produisoit tel ou tel accident ; funeste, si c'étoit une partie essentielle à la vie ; salutaire, s'il produisoit quelque crise, soit en formant un dépôt, soit par une évacuation quelconque.

Le traitement qui a été suivi de plus de succès, sert à confirmer encore l'idée que je me suis faite de la cause de cette maladie. Il falloit saigner beaucoup, employer les acides en tisane & en potion, & ne faire usage des purgatifs que tard, & lorsque tous les symptômes étoient beaucoup diminués ; encore n'étoit-il pas nécessaire de les répéter souvent.

PRINTEM. Il y eut, dans cette saison, beaucoup d'apoplexies qui firent périr tout-à-coup des malades de toutes sortes d'âge ; sans qu'aucun remède pût leur procurer le plus léger soulagement ; ils mouroient souvent dans l'espace de deux heures. On vit aussi quelques fièvres ardentes, qui cédèrent aux saignées répétées, & aux délayans. Je n'ai vu périr aucun de ceux qui en furent attaqués.

Il y eut encore quelques fièvres malignes, semblables à celles de l'hiver précédent ; elles furent beaucoup moins fréquentes, mais aussi dangereuses. L'observation que je vais rapporter, servira de confirmation à ce que j'ai avancé sur sa cause.

Un nommé *Le Fèvre*, que j'avois guéri,

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 371

deux ans auparavant, d'une maladie à-peu-près semblable, fut attaqué, le 18 Mai, de fièvre, d'inquiétude & d'une stupeur assez forte. Je le fis saigner deux fois du bras, sans qu'il éprouvât aucun soulagement. Son sang étoit fort rouge; ce que j'ai dit précédemment être d'un fâcheux présage. La bile coula dès le troisième jour; ce qui me détermina à lui faire prendre un laxatif; les évacuations, quoiqu'abondantes & d'une bonne condition, ne produisirent aucun bien: le délire augmenta; il parloit sans le sçavoir; son pouls étoit intermittent; il avoit un ris sardonique, & des mouvemens convulsifs dans la mâchoire: il se leva, sans sçavoir ce qu'il faisoit, & se promena dans sa chambre. Pour calmer cette agitation, je le fis saigner deux fois du pied, le quatre: je lui ordonnai le sel sédatif; je fis mettre, dans sa tisane, de l'acide vitriolique, jusqu'à une agréable acidité: les agitations cessèrent; mais il tomba dans un état comateux, dont rien ne le put tirer, & il périt le sept. L'ouverture de son cadavre ne nous fit voir que de l'engorgement dans les vaisseaux du cerveau; mais ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'il n'avoit point de mauvaise odeur. Il est bon d'observer, qu'avant de se mettre au lit, le malade avoit eu, pendant plusieurs jours, de la fièvre & des inquiétudes par tout le corps.

A a ij

372 OBS. SUR LES MALAD. ÉPIDÉM.

ÉTÉ. L'été a été excessivement chaud, sur tout depuis le 20, jusqu'au 26 Août. Malgré cette chaleur excessive, il y a eu peu de maladies, & rien d'épidémique à Paris; mais dans le pays de *Vimeu*, à *Abbeville*, & dans le reste de la province de *Picardie*, il régna une fièvre putride nommée *Suette*, qui a reparu en 1750, sur laquelle il faut consulter une thèse soutenue par feu M. *Bellot*, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, le 26 Novembre 1733, & un Mémoire donné, à ce sujet, par M. *Boyer*, docteur de la même faculté, dont les soins ont été récompensés par l'ordre de Saint-Michel, où il a été admis.

AUTOMNE. Il y eut peu de maladies, excepté des fièvres intermittentes, qui cependant, chez quelques malades, étoient accompagnées de délire, de difficulté de respirer, & de lassitudes par tout le corps. Des saignées, plus ou moins répétées, suivant le besoin, quelques purgations & le quinquina d'abord purgatif, ensuite seul, guérèrent promptement ces maladies, qui ne firent périr que ceux qu'on avoit mal conduits, en épargnant trop les saignées, ou en purgeant trop tôt.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
A O U S T 1763.

Jours du mois.	THERMOMÈTRE.			BAROMÈTRE.		
	A 6 h. du mat.	A 2 h. à deux du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	12	18	16	28	28	28
2	14 $\frac{1}{2}$	27	20 $\frac{1}{4}$	28	28	27 10 $\frac{1}{2}$
3	17	23	15	27 11 $\frac{1}{4}$	28	28 1
4	12 $\frac{1}{2}$	20 $\frac{1}{2}$	14	28	28	27 11 $\frac{1}{4}$
5	12 $\frac{1}{2}$	20	14	27 11	27 10 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{4}$
6	12 $\frac{1}{4}$	18	10 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11	27 11 $\frac{1}{4}$
7	10	19 $\frac{1}{2}$	13 $\frac{1}{2}$	28	28 1	28 1 $\frac{1}{2}$
8	11	19 $\frac{1}{2}$	15 $\frac{1}{2}$	28	28	28 2
9	15	23	15	28	28	28 2 $\frac{1}{4}$
10	14	22	15	28	28	28 2 $\frac{1}{4}$
11	14	25	19 $\frac{1}{2}$	28 2	28	27 11 $\frac{1}{4}$
12	17	20	14	28	28	28 3 $\frac{1}{2}$
13	12 $\frac{1}{2}$	22	12 $\frac{3}{4}$	28 3	28 3	28 3
14	11	23	16 $\frac{1}{2}$	28 2	28	28 2 $\frac{1}{2}$
15	14 $\frac{1}{2}$	23	16	28 1	28	28 1 $\frac{1}{2}$
16	13 $\frac{1}{2}$	23	17	27 11	27 11	27 11 $\frac{1}{4}$
17	15	28 $\frac{1}{2}$	19	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$	28 1 $\frac{1}{2}$
18	18	28	20 $\frac{1}{2}$	28 2	28	28 2 $\frac{1}{4}$
19	19	29	22	28 2	28	28 2
20	18	26 $\frac{1}{2}$	17 $\frac{1}{2}$	28 3	28 3	28 3 $\frac{1}{4}$
21	15 $\frac{3}{4}$	23	16 $\frac{3}{4}$	28 2	28	28 2
22	14 $\frac{1}{4}$	21	15	28	28	27 11 $\frac{1}{4}$
23	15	20 $\frac{1}{2}$	17 $\frac{1}{2}$	27 11	27 10 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{4}$
24	14	21 $\frac{1}{2}$	15	28 1	28	28 2
25	12 $\frac{1}{4}$	20	13 $\frac{1}{4}$	28 2	28 3	28 3 $\frac{1}{4}$
26	11	22	15	28 3	28 3	28 2 $\frac{1}{4}$
27	13	26	17	28 2	28	28 2 $\frac{1}{4}$
28	14 $\frac{1}{2}$	19 $\frac{1}{2}$	16 $\frac{1}{4}$	28 2	28 2	28 2 $\frac{1}{4}$
29	13 $\frac{1}{4}$	19	13 $\frac{1}{4}$	28 1	28	28 2
30	12	20	13 $\frac{1}{3}$	28 2	28	28 2 $\frac{1}{2}$
31	11	19	15	28 2	28 2	28 2 $\frac{1}{4}$

jours du mois.	Le Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-S-O. couv. pl. par ond.	S-S-O. couv. nuag. pl.	Pluie.
2	S-O. nuag. ferein.	O-S-O. fer. nuag.	Nuages. la nuit. écl. tonn. pluie.
3	O. nua. pet. pl. nuag.	O-S-O. nua.	Nuages.
4	O-S-O. nua.	S-O. nuages. pet. ondée.	Beau.
5	S-O. couv. ondées.	S-O. couv. ondées.	Couvert.
6	S-O. nuages. couv. f. ond.	S-O. gr. pl.	Nuages.
7	O. nua. ond.	O. nua. ond.	Couvert.
8	S. b. nuag. ondée.	S-O. brouill. couv. nuag.	Nuages.
9	O. nuag.	O. nuages.	Nuages.
10	N-O. couv. nuag.	O. nuages.	Beau.
11	N. b. nuag.	S-O. nuag. beau. éclairs.	Beau. écl. la nuit. tonn. pluie.
12	O-S-O. nua. beau.	O-N-O. b. ferein.	Serein.
13	N-O. fer. b.	N-O. beau.	Beau.
14	E. beau.	N-E. beau.	Beau.
15	N-N-E. b.	O. b. nuag. beau.	Beau.
16	S-S-O. nua.	S-O. nuag.	Beau.
17	S. beau. nua.	S. beau.	Beau.
18	S-S-O. beau. nuag. fer.	E-S-E. fer.	Serein.
19	S-S-E. fer.	S-S-E. fer.	Serein.
20	O. couv. b.	O. beau.	Beau.

MÉTÉOROLOGIQUES. 375

ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
21	N. b. couv.	O. couv. v.	Couvert.
22	S-S O. pl. f. gr. v. f. ond.	O-S-O. b. nuag.	Nuages. la nuit ondées.
23	S-O. gr. v. couv. p. ond.	S-O. nuages. gr. vent.	Beau.
24	O-S-O. b. nua. brouill.	O. beau.	Beau.
25	O-N-O. b.	N-O. b. fer.	Serein.
26	N-N O. fer. beau.	S-E. b. fer.	Serein.
27	S-S-E. beau.	S S E. beau.	Beau.
28	N. pl. cont.	S-S-E. pluie. contin. couv. pluie.	Couvert. la nuit. épais brouillard.
29	N. ép. brouil. pluie. couv.	N-O. cou. nuag. couv.	Couvert.
30	N-O. couv.	N. nuag.	Couvert.
31	S O. b. cou.	S-O. couv.	Couvert la nuit. pluie.

La plus grande chaleur marquée par le thermomètre, pendant ce mois, a été de 29 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 10 degrés au-dessus du même terme: la différence entre ces deux points est de 19 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le baromètre, a été de 28 pouces $3\frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces $10\frac{1}{2}$ lignes: la différence entre ces deux termes est de $5\frac{1}{4}$ lignes.

*Le vent a soufflé 5 fois du N.

1 fois du N-N-E.

x fois du N-E.

A a iv.

376 MALADIES REGN. A PARIS.

Le vent a soufflé 1 fois de l'E.
 1 fois de l'E-S-E.
 1 fois du S-E.
 3 fois du S S-E.
 2 fois du S.
 4 fois du S-S-O.
 9 fois du S-O.
 6 fois de l'O-S-O.
 8 fois de l'O.
 2 fois de l'O-N-O.
 5 fois du N-O.
 1 fois du N-N-O.

Il a fait 20 jours beau.
 7 jours ferein.
 13 jours couvert.
 19 jours des nuages.
 3 jours du brouillard.
 14 jours de la pluie.
 3 jours du vent.
 2 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Août 1763.

On a encore observé, pendant ce mois, des fièvres scarlatines; on en a même vu quelques-unes qui étoient accompagnées de pustules, si semblables à celles de la petite vérole, qu'on s'y est presque toujours mépris les premiers jours; mais on étoit détrompé le quatrième. Ces boutons, après avoir suppuré, se séchoient, sans faire de croûte, & sans laisser de taches rouges. Mais les maladies les plus communes ont

OBS. MÉTÉOR. FAITES A LILLE. 377
 été des fièvres putrides , qui n'ont rien eu de particulier ; elles se font quelquefois compliquées avec la fièvre scarlatine , & alors elles ont fait courir beaucoup plus de danger aux malades.

On a vu quelques petites véroles d'un caractère assez benin ; il y en a eu cependant de confluentes , en petit nombre à la vérité , mais qui n'ont pas été sans danger.

On a commencé à voir , sur la fin du mois , des diarrhées , & quelques flux dyffentériques.

*Observations Météorologiques faites à Lille
 au mois de Juillet 1763 ; par
 M. BOUCHER , médecin.*

Ce mois a été fort pluvieux : il s'est passé peu de jours sans pluie ; elle a été même abondante plusieurs jours , tant au commencement qu'à la fin du mois : (c'étoit un fâcheux contre-tems pour la moisson , dont on avoit d'ailleurs de grandes espérances ;) aussi le mercure a-t-il été observé constamment , plusieurs degrés au-dessous du terme de 28 pouces.

Il n'y a pas eu de chaleurs considérables , ce mois. La liqueur du thermometre ne s'est portée , aucun jour , au-dessus du terme de 20 degrés , & elle n'a atteint ce terme que le 23 & le 27.

Les vents ont été *Sud* ; la plus grande partie du mois.

378 MALADIES REGN. A LILLE.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 20 degrés au-dessus du terme de la congelation; & la moindre chaleur a été de 10 degrés; la différence entre ces deux termes est de 10 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 27 pouces 1 1/2 lignes; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 lignes; la différence entre ces deux termes est de 6 1/2 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du N. vers l'Est.
2 fois de l'Est.
3 fois du Sud vers l'Est.
14 fois du Sud.
18 fois du Sud vers l'Ou.
6 fois de l'Ouest.
5 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 28 jours de tems couvert ou nuageux.

24 jours de pluie.
5 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué une sécheresse moyenne, tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Juillet 1763; par M. BOUCHER.

Il y a eu peu de malades, la première moitié du mois. La maladie la plus commune, a été la fièvre double-tierce, accom-

MALADIES REGN. A LILLE. 379

pagnée de violens maux de tête, qui restoit même souffrante dans les intervalles des accès. Le sang tiré des veines, se trouvant souvent coëneux ou d'un rouge brillant, obligeoit à plusieurs saignées. La violence des accès indiquoit un usage prompt du quinquina; mais la fièvre ainsi réprimée, étoit sujette à récidive; & il en étoit de même des fièvres tierces, que l'on a eu beaucoup de peine à déraciner dans nombre de sujets. J'ai vu même des récidives de fièvres-quartes de l'hiver.

Nous avons encore vu, dans nos hôpitaux, quelques personnes attaquées de fièvre maligne, avec des circonstances fâcheuses, comme tension douloureuse du bas-ventre, déjections de couleur aurore, oppression de poitrine considérable, état comateux, avec des rougeurs des yeux & des joues, foubrefaults dans les tendons, &c.

Il y a eu des points de côté pleurétiques, avec complication, dans quelques-uns, d'embarras phlogistique au foie; ceux-ci expectoroient une lymphe verte, symptôme du plus mauvais augure. J'ai réussi à dissiper quelques points de côté rebelles, par l'application d'un vésicatoire sur la partie malade.

Les diarrhées bilieuses ont été fort communes; elles étoient accompagnées de circonstances qui les approchoient de la nature du *cholera-morbus*, tels que des vomissemens, des douleurs vives aux régions épi-

380 LIVRES NOUVEAUX.

gastrique & ombilicale, des crampes, &c. La cure devoit être circonspecte, &, après une ou deux saignées, consister en boiffons délayantes & anodines, en potions calmantes, où entroit la liqueur minérale d'Hoffmann, unie au laudanum liquide, &c.

La petite vérole continuoit dans quelques cantons voisins de notre ville qui en étoit exempt. Cependant nous avons vu, à la fin du mois, des éruptions cutanées, sans fièvre, des échauboulores & des boutons qui causoient de la cuisson, & dont la pointe suppurait.

LIVRES NOUVEAUX.

Avis au peuple sur sa santé, ou Traité des maladies les plus fréquentes, par M. Tiffot, médecin, membre des sociétés de Londres & de Basle, &c. seconde édition augmentée sur la dernière de l'auteur, de la description & de la cure de plusieurs maladies, & principalement de celles qui demandent un prompt secours. Ouvrage composé en faveur des habitans de la campagne, du peuple des villes, & de tous ceux qui ne peuvent avoir facilement les conseils des médecins. A Paris, aux dépens de P. Fr. Didot le jeune, 1763, in-12. 2 tom. en un vol.

Cette édition de l'avis au peuple, de M. Tiffot, nous paroît mériter la préfé-

LIVRES NOUVEAUX. 381

rence sur toutes celles qui ont paru jusqu'ici. L'éditeur avoit fait à la première édition de Paris des additions que l'auteur n'a pas désapprouvées, & qui l'ont engagé à augmenter son ouvrage d'un nouveau chapitre ; on le trouve ici tel qu'il l'a donné ; on y a même fait des additions considérables ; on a joint à la table des remèdes un supplément qui contient une liste des médicamens qu'on peut substituer à ceux de M. Tissot, quand on est dans l'impossibilité de les avoir. Enfin on trouve à la tête de cette édition une traduction de l'excellente préface que M. Hirzel, premier médecin du canton de Zurich, a mise à la tête de sa version allemande de l'ouvrage de M. Tissot. Toutes ces augmentations donnent à l'édition du sieur Didot de très-grands avantages sur celle de Lyon, laquelle ayant été commencée sur l'édition de Paris, a été finie sur la seconde de M. Tissot.

An essay on the effects of opium, considered as a poison ; with the most rational method of cure, deduced from experience. Directing likewise the proper means to be used, when physical assistance cannot readily be obtained. Necessary to be universally known for the preservation of life. By John Awhiter, apothecary, to the royal hospital at Greenwich. C'est-à-dire : Essai sur les effets de l'opium considéré comme

382 LIVRES NOUVEAUX.

poison, avec la méthode la plus raisonnable d'y remédier, fondée sur l'expérience, avec les moyens qu'on doit mettre en usage, lorsqu'on n'est pas à portée de recevoir promptement les secours d'un médecin. Ouvrage nécessaire à tout le monde pour conserver sa vie. Par M. J. *Ausiter* Apothicaire de l'hospital royal de Greenwiche. A Londres, chez *Kearsly*, 1763, in-8°.

Nosologia methodica sistens morborum classes, genera & species juxta Sydenhami mentem & botanicorum ordinem; auctore Francisco Boissier de Sauvages, Regis consulario ac medico, &c. C'est-à-dire : Nosologie méthodique, présentant les classes des maladies, leurs genres & leurs especes, d'après l'idée de *Sydenham*, & l'ordre des Botanistes; par M. *François Boissier de Sauvages*, conseiller, médecin du Roi, professeur royal de médecine, & ci-devant de botanique, en l'université de Montpellier, membre des académies des sciences de Montpellier, Londres, Upsal, Berlin, Florence, physico-botanique, de Suede, des curieux de la nature, & de l'institut de Bologne. A Amsterdam, aux dépens des freres de *Tournes*, 1763, in-8°, trois tom. en cinq vol. Cet ouvrage important dont nous donnerons un extrait dans les Journaux suivans, se trouve à Paris, chez *Cavelier*. Prix broché 18 liv.

Mémoire pour servir à l'histoire de l'usage

LIVRES NOUVEAUX. 383

interne du mercure sublimé corrosif, par M. *le Begue de Presse*, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, censeur royal. On y a joint un recueil d'observations faites sur l'usage interne de ce remède en Allemagne, en Angleterre, en Italie, &c. avec cette épigraphe :

At prudenter à prudente medico usurpetur. Boeth.

A la Haye, & se trouve à Paris, chez *P. Fr. Didot*, Quai des Augustins, 1763, in-12.

Dictionnaire médicinal portatif, contenant une méthode sûre pour connoître & guérir les maladies *critiques* & chroniques, par des remèdes simples & proportionés à la connoissance de tout le monde, & plusieurs remèdes particuliers. On y a joint un Dictionnaire abrégé des plantes usuelles, par M*** docteur en médecine. A Paris, chez *Houry*, 1763, in-12.

ERRATUM.

Page 301. Dans le titre, lisez, Suite des Observations sur un Mémoire, &c.





T A B L E.

<i>E</i> XTRAIT du <i>Traité des Fièvres de S. Domingue.</i>	
	Page 291
<i>Suite des Observations sur un Mémoire de M. Louis. Par M. Philip, médecin.</i>	301
<i>Suite du Mémoire sur les Eaux & sur les Bains de Bagnères de Luchon. Par M. Campardon, chirurgien.</i>	315
<i>Observation sur une Tumeur à la jambe, produite par un coup de bâton. Par M. Vidal, médecin.</i>	345
<i>— Sur l'Héméralopie & la Nyctalopie. Par M. Dujardin, chirurgien.</i>	347
<i>— Sur une Gangrene de l'intestin rectum. Par M. Pafquet, chirurgien.</i>	351
<i>— Sur une Empyeme qui auroit sauvé le malade, si on l'eût pratiqué. Par M. Martin, chirurgien.</i>	352
<i>— Sur une Plaie d'arme à feu. Par M. Le Roux, chir.</i>	355
<i>— Sur l'exstirpation de deux Tumeurs considérables. Par M. P. Guyard, chirurgien.</i>	361
<i>— Sur une Tumeur fungueuse dans la bouche, extirpée & guérie. Par M. Denis, médecin-chirurgien.</i>	365
<i>Observations sur les Maladies épidémiques, qui ont régné à Paris, depuis 1707, jusqu'en 1747, année 1718.</i>	366
<i>Observations météorologiques faites à Paris, pour le mois d'Août 1763.</i>	373
<i>Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois d'Août 1763.</i>	376
<i>Observations météorologiques faites à Lille, pour le mois de Juillet 1763. Par M. Boucher, médecin.</i>	377
<i>Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de Juillet 1763. Par M. Boucher, médecin.</i>	378
<i>Livres nouveaux.</i>	380

A P P R O B A T I O N.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois d'Octobre 1763. A Paris, ce 24 Septembre 1763.

POISSONNIER DESPERRIERES.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. M^{gr} le Comte de
CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la
Faculté de Médecine de Paris, Membre de
l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences
& Arts de Bordeaux, & de la Société Royale
d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis
filia. Bagl.

NOVEMBRE 1763.

TOME XIX.



A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de M^{gr} le
Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

On trouve chez VINCENT, à Paris,
rue S. Severin, les Livres suivans :

Ouvrages de BOERHAAVE.

*Traité de la petite Vérole, avec la maniere
présente de la guérir*, in-12, 1740.
2 l. 10 f.

Traité des Maladies Vénériennes, in-12,
1753. 2 l. 10 f.

*La Théorie chymique de la terre, à laquelle
on a joint le Traité du Vertige, avec une
Lettre à M. Astruc sur les Maladies
Vénériennes*, in-12, 1741, 2 l. 10 f.

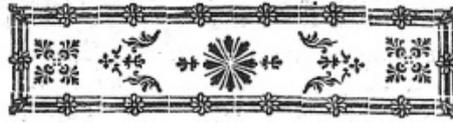
Elémens de Chymie, in-8^o, 2 vol. 1752.
8 l.

— *Les mêmes*, in-12, 6 vol. avec figur.
nouv. édit. 1754. 15 l.

Consultations & Responfa, in-12, 1744.
2 l.

De la Vertu des Médicamens, in-12. 2 l. 10 f.

On trouve aussi chez le même Libraire
*Le Recueil des Pièces concernant l'Inocula-
tion de la petite vérole*, in-12, 2 l. 10 f.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

NOVEMBRE 1763.

EXTRAIT

*De divers Ouvrages sur l'Inoculation de
la petite Vérole.*

L'INOCULATION de la petite vérole ;
apportée, en 1720, de Constantinople à
Londres, par Lady Wortley Montague, pra-
tiquée avec assez de succès dans cette ville,
jusqu'en 1729, abandonnée ensuite, à l'oc-
casion de la mort de deux ou trois personnes
de considération, qui s'y étoient soumises ;
reprise en 1738 avec plus d'ardeur, &
paroissant y être établie pour toujours,
avoit commencé, dès 1755, à s'introduire
à Paris. Elle s'y feroit vraisemblablement
accréditée peu-à-peu, si l'imprudence d'un
Bb ij

petit nombre d'inoculés, qui ont osé se présenter en public pendant le tems de leur inoculation, & les bruits qu'on répandit qu'elle multiplioit la petite vérole naturelle, n'eussent alarmé quelques personnes peu persuadées de ses avantages, & n'eussent par-là attiré l'attention des magistrats qui veillent, avec autant de zèle que de lumières, à la sûreté & à la tranquillité des citoyens. Le parlement rendit en conséquence, le 8 Juin dernier, un arrêt, par lequel, en suspendant par provision la pratique de l'inoculation dans les villes & faubourgs de son ressort, il ordonne aux facultés de théologie & de médecine de l'université de cette ville, de donner leur avis sur cette pratique, afin de décider ensuite si elle doit être défendue, tolérée ou permise. La faculté de médecine, pour répondre aux vues de la cour, a nommé douze de ses membres les plus distingués, qu'elle a chargés d'examiner tout ce qui est relatif à l'inoculation, pour lui en rendre compte; & elle a invité les autres à donner leur avis sur le même objet. Le public attend, avec raison, de ce concours de lumières, une décision qui mettra sans doute fin à toutes les disputes qui se sont élevées à ce sujet. Mais comme les partisans & les adversaires de cette méthode ont publié, à cette occasion, divers ouvrages pour & contre, nous avons cru qu'il étoit de notre

dévoir de les faire connoître à nos lecteurs.

Nous commencerons par une these que M. Frédéric Gotthilf Beer a soutenue à Leipfick, le 27 Mai 1762, sous la présidence de M. Krause. L'auteur y propose de substituer l'extirpation de la petite vérole à l'inoculation : *De variolarum extirpatione infectioni substituendâ.* Pour prouver qu'il est possible d'extirper la petite vérole de l'Europe, il établit d'abord que c'est une maladie nouvelle & étrangere, qui est toujours l'effet d'une contagion ; ce qu'il croit pouvoir démontrer par ce qui arrive dans certaines isles & dans certains pays que la petite vérole abandonne pour un tems, & où elle ne reparoit que lorsqu'un nouveau virus y est apporté d'ailleurs. De-là il passe à la recherche de la premiere origine de cette cruelle maladie, & donne à ce sujet des conjectures qui nous ont paru très-ingenieuses. Il s'attache, après cela, à prouver qu'elle est aussi contagieuse que la peste ; & il remarque qu'elle ne fait jamais plus de ravage, que lorsqu'elle attaque un endroit pour la premiere fois, ou lorsqu'elle y revient après un long intervalle. Il rapporte ensuite un grand nombre de faits qui tendent tous à prouver qu'elle ne se communique que par contagion, & en conclut que la cause matérielle de cette maladie doit être très-active, très-subtile, qu'elle

B b iij

doit conserver long-tems son caractère, & que par conséquent elle peut se communiquer aisément, & se transporter à des distances très-considérables. Il ne se déguise point qu'on peut lui objecter, que si la petite vérole nous est aussi étrangère que la peste, & qu'il faille qu'elle nous soit apportée de l'Asie & de l'Afrique, elle devrait, comme elle, cesser entièrement, & ravager moins fréquemment l'Europe; mais il trouve, dans la différente conduite qu'on tient à l'égard de ces deux maladies, la réponse à cette objection. En effet, la peste est aussi fréquente à Constantinople, que la petite vérole, par le peu de précautions que les Turcs prennent à s'y soustraire. De tout cela, M. Beer se croit autorisé à conclure que non seulement on doit, mais même on peut chasser la petite vérole de l'Europe. En attendant qu'on prenne les moyens les plus propres pour y parvenir, M. Beer a cru devoir examiner si l'inoculation étoit aussi avantageuse qu'on le prétend.

Pour procéder avec ordre, il établit des principes que ceux qui écrivent sur cette matière, ne devoient jamais perdre de vue. Nous nous contenterons de rapporter les plus essentiels; 1^o qu'on ne doit pas imputer à l'art les fautes des artistes; 2^o qu'en cela comme dans tout le reste de la médecine, on est obligé de s'en tenir à des conjectures.

SUR L'INOCULATION. 391

plus ou moins vraisemblables; 3^o qu'on ne doit pas préférer les avantages de quelques particuliers à la sûreté générale. Il discute ensuite les raisons qu'on a apportées pour ou contre la pratique de l'inoculation. Il convient qu'il est rare qu'on ait deux fois la petite vérole naturelle; d'où il conclut que tous les hommes devant craindre de s'y voir exposés, un des principaux avantages de l'inoculation est de les mettre à l'abri de cette crainte; mais ce qui a paru la rendre encore plus recommandable, c'est la bénignité de la petite vérole qu'elle procure. Cela conduit naturellement notre auteur à l'examen des causes qui rendent les petites véroles artificielles si bénignes. Ces causes sont la tranquillité d'ame de ceux qu'on inocule; le soin que l'on prend de ne pas inoculer des personnes actuellement atteintes de quelque maladie, ou à la veille de l'être; le choix de la saison; les préparations qu'on fait subir aux inoculés; la connoissance qu'on a de la maladie, avant qu'elle ne paroisse, ce qui en rend le traitement plus sûr; l'écoulement qui se fait par les plaies. M. Beer n'est pas aussi persuadé, que quelques inoculateurs, de l'avantage qu'il y a à appliquer le venin à l'extérieur du corps, ce qu'on prétend devoir mettre les viscères intérieurs à l'abri de la contagion; en conséquence il croit fort inutiles toutes les pré-

B b iv

cautions qu'on prend pour empêcher que les inoculés ne reçoivent la contagion d'ailleurs. Mais la principale raison qui devrait faire admettre l'inoculation, c'est l'événement presque toujours heureux qui l'accompagne. Si tous les inoculateurs Anglois avoient eu les mêmes succès que cette femme Turque dont parle Pylaryni, il paroît que M. Beer se feroit déclaré pour l'inoculation ; mais les malheurs arrivés à quelques-uns d'eux, lui ont laissé des scrupules : cela n'empêche pas qu'il n'examine avec beaucoup d'impartialité les objections qu'on a opposées à cette pratique. Persuadé qu'il est très-rare qu'on ait deux fois la petite vérole naturelle, il convient qu'on peut se croire exempt de cette maladie, lorsqu'on l'a eue par l'inoculation. Il explique assez ingénieusement à ce sujet, pourquoi on n'a pas communément deux fois la petite vérole ; mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans ces détails.

En résumant, M. Beer convient que l'inoculation a des avantages, considérée relativement à ceux qui s'y soumettent ; mais il n'en est pas de même, selon lui, si on l'envisage par rapport à ceux qui conversent avec les personnes inoculées, & même par rapport à ceux qui habitent la même ville. Il n'hésite point à prononcer qu'elle est capable d'y porter la contagion ; ce qui le conduit naturellement à conclure qu'il vaut

SUR L'INOCULATION. 393

mieux travailler à extirper la petite vérole, qu'à étendre l'inoculation. Pour ce qui est des moyens d'y parvenir, il avoue ingénument qu'on ne peut rien indiquer de sûr, tant qu'on ignorera les causes qui engendrent la petite vérole dans les pays où elle est endémique. Quant à l'Europe, il imagine qu'on l'en banniroit, en prenant, à l'égard de cette maladie, les mêmes précautions qu'on prend à l'égard de la peste.

On trouve à-peu-près les mêmes idées présentées d'une autre manière, dans un Mémoire lu à l'académie de Lyon, par M. Raft fils, médecin, & imprimé dans cette ville, sous le titre de *Réflexions sur l'inoculation de la petite vérole, & sur les moyens qu'on pourroit employer pour délivrer l'Europe de cette maladie*, Mémoire lu, le 19 Juillet 1763, dans l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Lyon, par M. Raft fils, &c. A Lyon, chez Aimé de la Roche, 1763, in-12 de 40 pag. Cet auteur se propose deux questions; la première: *L'inoculation de la petite vérole est-elle utile ou nuisible aux hommes?* La seconde: *Quels moyens peut-on employer pour délivrer l'Europe de la petite vérole?* Pour répondre à la première, il observe qu'on a commencé à inoculer à Londres, en l'année 1721. Il prend donc, dans le nécrologe de cette ville, le nombre des victimes que la petite

vérole s'est immolées depuis cette époque ; jusqu'en 1758, c'est-à-dire, dans l'espace de 38 années, pendant lesquelles il suppose qu'on a pratiqué l'inoculation, & il trouve qu'il y est né 613608 enfans ; qu'il y est mort en tout 958527 personnes, parmi lesquelles il compte 78005 personnes mortes de la petite vérole ; d'où il conclut que le nombre des morts de la petite vérole, depuis l'inoculation, est à celui des nés, comme 127 est à 1000 ; & à celui qui comprend la totalité des morts, comme 81 est à 1000. Mais il trouve dans le même nécrologe, que dans les 38 années qui avoient précédé l'inoculation, c'est-à-dire, depuis 1683, jusqu'en 1720 inclusivement ; il trouve, dis-je, qu'il est né à Londres 595058 enfans, qu'il y est mort en tout 840370 personnes, dont 54040, de la petite vérole. Le nécrologe porte 55356 ; mais il a cru devoir retrancher de ce nombre, 1316 morts de la rougeole dans l'espace de 14 années, pendant lesquelles on confondit sur les registres mortuaires cette maladie avec la petite vérole. Il résulte de ce nouveau calcul, qu'avant l'inoculation, le nombre des morts de la petite vérole, n'étoit à celui des nés, que comme 90 est à 1000, & à la totalité des morts, que comme 64 est à 1000 ; d'où, en résumant, il conclut que, depuis qu'on pratique

SUR L'INOCULATION. 395

l'inoculation dans cette ville ; la mortalité de la petite vérole est augmentée dans la proportion de 127 à 90, en la comparant au nombre des naissances, ou dans celle de 81 à 64, en la comparant à la totalité des morts ; ce qu'il n'hésite pas d'attribuer à l'inoculation.

Non content d'avoir prouvé que l'inoculation étoit nuisible à la population, en général, M. Raft veut démontrer qu'elle est funeste à ceux même qui la subissent : *Depuis neuf ans, dit-il, on a inoculé, à Lyon, cent trente personnes ; tous les genres de malheurs qui peuvent être la suite de cette opération, sont arrivés. Plus d'un tiers des inoculés ont eu des petites véroles confluentes... La petite vérole volante, les éréthipelles, les éruptions miliaires ont succédé très-fréquemment à la petite vérole inoculée ; il n'est qu'un petit nombre d'inoculés qui ayent échappé à un de ces maux... Je pourrais sans doute, ajoute-t-il un peu plus bas, entrer dans beaucoup de détails défavantageux à l'inoculation, si j'avois fait des perquisitions à ce sujet. J'ai cru n'en avoir pas besoin ; je les ai méprisées ; j'ai raconté uniquement des faits dont j'ai été témoin, ou que la voix publique m'a appris. Cet aveu pourroit bien diminuer dans l'esprit de beaucoup de gens la confiance que M. Raft voudroit sans doute, qu'on eût*

pour ses observations ; mais passons à la seconde question.

M. Beer s'étoit contenté de proposer , en général , de prendre contre la petite vérole les mêmes précautions qu'on a coutume de prendre contre la peste. M. Raft a cru devoir entrer dans de plus grands détails. Il veut donc qu'on établisse dans toutes les villes un hôpital hors de l'enceinte des murs , où l'air soit pur , dans lesquels tous les malades de la petite vérole , de quelque état , de quelque âge qu'ils soient , seront obligés , *sous peine de bannissement* , de venir se rendre dans les premiers jours de l'éruption , aussi-tôt que la petite vérole se fera reconnoître , tems auquel il prétend que la contagion n'est point à craindre. Ces hôpitaux seront entretenus aux frais de l'état , des villes ou des autres hôpitaux ; on pourra y attacher des bénéfices , &c. Les gens riches qui habiteront seuls des hôtels spacieux auront la liberté d'y rester , pourvu qu'ils consentent à n'en sortir , ou laisser sortir qui que ce soit , qu'un mois après la chute des croûtes de la petite vérole , & après s'être parfumés ; ils seront obligés de consentir aussi qu'on ferme toutes les portes de leurs hôtels , à l'exception d'une seule , à laquelle on placera une sentinelle. Pour pouvoir transporter les malades avec sûreté , il propose d'établir une espece

SUR L'INOCULATION. 397

de voiture faite exprès, qui ira chercher les malades chez eux, & les conduira à l'hôpital. On aura soin de faire laver, parfumer & retenir quelque tems ceux qui viendront d'un pays où il y aura épidémie de petite vérole. Lorsque l'épidémie régnera dans quelque lieu du royaume, on fera des chaînes qui seront gardées par des troupes, &c. Nous ne suivrons pas plus loin ce projet, plus aisé à imaginer, qu'à exécuter.

Le reproche qu'on fait, dans ces deux ouvrages, à l'inoculation, d'étendre la contagion de la petite vérole, n'est pas nouveau; les adversaires de cette pratique l'ont fait, dès qu'elle a commencé à s'introduire en Angleterre; & par une bizarrerie qu'on aura de la peine à concevoir, on en a vu d'assez préoccupés pour lui objecter en même tems, que la maladie qu'elle procuroit, n'étoit pas la petite vérole, & qu'elle multiplioit la petite vérole naturelle. Il paroît que cette crainte a été un des principaux motifs de l'arrêt du parlement. C'est pour la dissiper, que M. *** , un des premiers qui se soit soumis à cette pratique, à Paris, a publié une petite brochure, sous le titre de *Réponse à une des principales objections qu'on oppose maintenant aux partisans de l'inoculation de la petite vérole, avec cette épigraphe: εὐλίποντο δὲ λαοί. Iliad. Lib. I. Interibant*

verdè populi. C'est encore dans le nécrologe de Londres, que M. *** a puisé sa réponse. Il a trouvé que, depuis 1720 jusqu'en 1730, dix années pendant lesquelles on a peu inoculé à Londres, il étoit mort, année commune, 2304 personnes de la petite vérole, au lieu qu'il n'en est mort que 2034, dans les dix années qui se sont écoulées, depuis 1748 jusqu'en 1757, tems où l'on a le plus inoculé dans cette ville; ce qui semble faire une diminution de 270 morts par chaque année; mais M. *** est de trop bonne foi, pour ne pas convenir que cette diminution n'est qu'apparente; car la population a diminué à Londres, dans le même espace de tems, les naissances ayant été dans la première époque, de 18330, & la totalité des enterremens de 26472; au lieu que, dans la dernière, les baptêmes n'ont été que de 14925, & les enterremens de 22069, c'est-à-dire, que la population a diminué environ d'un sixième, & la mortalité de la petite vérole, d'un peu moins d'un huitième, d'où il résulteroit que la mortalité de la petite vérole seroit augmentée en effet dans la seconde époque; mais, comme l'observe très-bien M. ***, l'hôpital des Enfans trouvés, fondé depuis peu, & qui a fait des progrès très-considérables, a bien pu être la cause de ce surcroît; car dans ces

SUR L'INOCULATION. 399

dernières années on y a reçu plus de 5000 enfans , dont la plus grande partie est venue de la campagne : si on suppose qu'il en meurt seulement 130 de la petite vérole , il ne restera plus que 1900 morts de cette maladie pour le reste de la ville , ce qui porte la diminution à près d'un sixième , & établit l'égalité avec celle de la population ; si l'on joint à cela l'augmentation dans la mortalité générale , augmentation que Corbin Moris attribue aux liqueurs fortes , & qui doivent nécessairement augmenter la mortalité de la petite vérole , comme celle des autres maladies , il en résultera qu'en effet , quoique l'inoculation ne soit pas encore assez répandue parmi le peuple pour influer sur les registres mortuaires , la mortalité de la petite vérole est diminuée réellement , quoiqu'elle paroisse avoir augmenté , lorsqu'on la compare à la diminution de la population.

M. *** convient , malgré cela , que la petite vérole que donne l'inoculation , est contagieuse , & que par conséquent il faut prendre des mesures pour empêcher qu'elle ne propage la petite vérole naturelle. Les moyens qu'il propose , sont simples , & d'une exécution très-facile. Il fera aisé , dit-il , aux riches de s'isoler ; quant aux gens d'un état moyen , il fait des vœux pour qu'on éta-

blisse, sur le plan de la maison d'affociation qu'avoit proposé, il y a quelque tems, M. de Chamoufet, un lieu où l'on puisse se faire inoculer pour une modique somme : à l'égard des pauvres, il propose d'ouvrir l'hôpital S. Louis, pour les y inoculer gratuitement ; il seroit aisé d'y prendre toutes les précautions qu'on jugeroit nécessaires pour empêcher la contagion de s'étendre.

Qu'on nous permette quelques réflexions. En convenant avec MM. Beer & Raft, que la petite vérole est, après la peste, la maladie la plus contagieuse ; en leur accordant même, qu'on n'a cette maladie que par contagion, ne pourroit-on pas leur reprocher d'avoir porté trop loin les conséquences qu'ils ont tirées de ces principes ? car puisqu'ils conviennent l'un & l'autre que la petite vérole naturelle est une maladie si cruelle, qu'il faudroit faire les plus grands efforts pour la bannir de l'Europe, ils auroient dû, en supposant la chose possible, envisager si l'inoculation ne répond pas plus directement à cet objet, que les projets qu'ils nous proposent. Ils ne nieront pas sans doute, qu'il ne soit plus aisé de sequestrer ceux qui se font inoculer, & par conséquent d'empêcher qu'ils ne répandent la contagion, que de rassembler dans un ou plusieurs hôpitaux tous ceux qui se trouveroient attaqués de la petite vérole naturelle.

Ce

Ce moyen, outre qu'il est plus conforme à l'humanité, n'auroit-il pas encore l'avantage de sauver un grand nombre de citoyens, qui ne manqueroient pas, quelque soin qu'on y apportât, d'être les victimes de la petite vérole naturelle, avant que cette cruelle maladie ne fût expulsée de l'Europe ? Mais la chose est-elle praticable ? & M. Raft est-il bien convaincu de la possibilité de mettre son projet en exécution ? Je ne parlerai pas des frais immenses qui seroient nécessaires pour établir un nombre suffisant d'hôpitaux ; mais quels moyens pourroit-on employer pour faire exécuter la loi qu'il propose ? On obligera les malades de venir se rendre dans les hôpitaux, sous peine de bannissement. Quoi ! l'on bannira l'enfant à la mammelle, qui se trouvera attaqué de cette maladie, ou celui qu'un délire ou une affection soporeuse a privé de connoissance, même avant l'éruption ? Combien de victimes, que la petite vérole se fera sacrifiées, n'éviteront-elles pas cette punition ? D'ailleurs, est-il bien vrai, comme le prétend M. Raft, que la contagion n'est pas à craindre les premiers jours de l'éruption ? Si cela est, on a été bien injuste envers les inoculés qui ont eu la témérité de se trouver dans les lieux publics, pendant l'intervalle de tems qui s'est écoulé entre leur inoculation & l'éruption de leur petite

vérolé. Mais, supposé même qu'on pût prendre toutes ces précautions, ne deviendront-elles pas inutiles, si nos voisins n'imitent pas notre exemple ? Car de proposer de fermer le royaume, d'interrompre la communication des villes, des villages, n'est-ce pas proposer un moyen plus fâcheux que le mal qu'on veut éviter ? L'exemple de la peste a trop séduit ces deux auteurs. Ils n'ont pas assez réfléchi que ce fleau n'a jusqu'ici attaqué que des lieux très-circonscrits, dont il a été aisé d'interrompre la communication. Mais, j'ose le dire, si cette cruelle maladie étoit aussi généralement répandue que l'est la petite vérole, il faudroit chercher d'autres moyens de l'éteindre, que ceux qu'on a employés jusqu'ici avec tant de succès.

D'un autre côté, ne sommes-nous pas fondés à dire que nos deux auteurs ont de beaucoup exagéré la contagion de la petite vérole artificielle ? car, quoique nous convenions sans peine qu'elle est contagieuse, nous croyons cependant pouvoir assurer qu'elle l'est moins que la petite vérole naturelle. En effet, si la contagion est en raison de la quantité du venin qui s'exhale du corps infecté, il s'ensuit nécessairement que la petite vérole naturelle étant plus abondante que l'artificielle, elle doit être beaucoup plus contagieuse. L'observation confirme

SUR L'INOCULATION. 403

ce raisonnement ; car non seulement , dans toutes les petites véroles , mais même dans toutes les maladies épidémiques ; il y a d'autant plus de personnes attaquées de la maladie , qu'elle est plus maligne. Mais , me dira M. Raft , les bills de mortalité de la ville de Londres démontrent que la petite vérole est plus meurtrière dans cette ville ; depuis qu'on y inocule , qu'elle ne l'étoit auparavant. Il me permettra sans doute ; avant d'admettre sa conclusion , d'examiner avec lui jusqu'à quel point on doit compter sur ces bills de mortalité. Consultons les *Observations du docteur Thomas Short ; sur les bills de mortalité.* (A new Observations natural , moral , civil , political , and medical on city , town , and country bills of mortality , &c. By Thomas Short. London 1750 , in-8°.) Nous y trouverons qu'il n'y a point de lieu en Angleterre , dont les bills de mortalité soient plus fautifs que ceux de Londres ; que ces registres n'ont commencé à être tenus de suite , que depuis 1604 ; que ce n'est qu'alors qu'on commença à les publier , le jeudi de chaque semaine ; qu'on n'y comprit d'abord que 97 paroisses de dedans les murs , & 16 hors des murs ; renfermées dans les franchises ; qu'on y a ajouté successivement plusieurs autres paroisses de la banlieue & des faux-bourgs , entre autres , en 1685 & 1686 ; celles

404 EXTRAIT

de *S. James* & de *sainte Anne de Westminster* ; en 1726, celle de *sainte Marie-le-Strand* ; en 1729, *S. George* du quartier d'*Hanovre* ; en 1730, l'église de *Christ de Spittlefields*, *S. George Ratcliff Higway*, *S. George Martyr*, & *sainte Anne-Limestone* ; en 1731, *S. George*, du quartier de *Bloombury*, *S. Jean l'Evangeliste de Westminster* ; enfin, en 1733, les paroisses de *S. Jean Southwark*, & de *S. Luc Oldstreet*. Qu'outre cela, il y a, dans l'étendue du bill de mortalité, trente-trois endroits particuliers, appartenant à l'église dominante, & 32 autres appartenant aux Non-conformistes, aux ambassadeurs, aux Juifs, &c. où l'on enterre, & dont l'on ne publie aucun registre ; qu'il a été un tems où, quoique les Non-conformistes, dont le nombre est très-grand dans cette ville, ne fussent pas baptisés ni enregistrés à l'église ; lors de leur naissance, ils y étoient cependant enterrés ; aujourd'hui ils ont des cimetières qui leur sont particuliers, mais dont on ne publie pas les registres. Il se fait, outre cela, un très-grand nombre de baptêmes, dont on ne tient ou dont on ne publie pas les registres. Maitland, cité par notre auteur, a découvert 181 congrégations, dont on ne publie pas les registres de baptême. Pour ne pas parler des Anabaptistes, & d'un grand nombre de pauvres

SUR L'INOCULATION. 405

gens qui ne font pas enregistrer les baptêmes de leurs enfans, parce qu'on est obligé de payer un petit droit pour cet enregistrement.

Nous dirons plus ; quand même les registres seroient aussi complets qu'ils le sont peu ; quand les calculs de M. Raft seroient exacts, (a) il n'en faudroit pas conclure avec lui, que c'est à l'inoculation qu'on doit attribuer l'augmentation de la mortalité de la petite vérole, qu'il dit avoir trouvée. I. Parce que M. Raft suppose qu'on a inoculé à Londres depuis 1720 jusqu'en 1758, quoique tout le monde sçache, 1. que le nombre de personnes qui ont été inoculées depuis 1721 jusqu'en 1728, n'a été qu'à 897 dans toute l'Angleterre ; de sorte qu'en supposant que les deux tiers de ces inoculations ont été faites à Londres, cela ne va qu'à 75 personnes au plus pour chacune de ces huit années, ce qui n'a pas dû augmenter considérablement la contagion dans une ville où il y meurt, année commune, au

(a) M. Raft n'évalue dans sa première époque la proportion des morts de la petite vérole à la totalité des enterremens qu'à 64 par 1000, tandis que M. Jurin qui a donné ce rapport, année par année, dans un espace de 42 ans, c'est-à-dire, depuis 1667 jusqu'en 1686, & depuis 1701 jusqu'en 1722, le porte à 72 par 1000 dans chacune de ces deux époques. Il y a assurément une erreur de part ou d'autre.

C c iij

moins 1422 personnes de la petite vérole naturelle, & où par conséquent, en supposant que cette maladie emporte un septième de ceux qu'elle attaque, il doit y avoir 9954 personnes qui en sont affligées chaque année. 2^o. Qu'on n'a point ou presque point inoculé depuis 1728 jusqu'en 1738, & même jusqu'en 1743; ainsi voilà 23 années sur 38 qu'il faudroit retrancher de sa seconde époque. Nous avouons qu'on peut faire le même reproche au calcul de M. ***; il eût été plus exact de prendre sa première époque avant 1720 qu'après. II. Parce qu'il est constant par toutes les observations, que la mortalité en général, & celle de la petite vérole en particulier, va en croissant dans la Ville de Londres depuis 1644: (Voyez les Observations de M. Short.) Cet auteur a comparé la mortalité de la petite vérole dans trois époques composées de 8 années chacune, sçavoir, 1^o depuis 1629 jusqu'en 1636, 2^o depuis 1653 jusqu'en 1660, 3^o depuis 1734 jusqu'en 1742; il en a retranché l'année 1739 pour rendre les époques égales, & il a trouvé que la mortalité de la petite vérole étoit à la totalité des enterremens, dans la première époque comme 1 à 30 $\frac{2}{3}$, dans la seconde comme 1 à 16 $\frac{2}{3}$, & dans la troisième comme 1 à 13 $\frac{7}{14}$; ce qui paroît encore plus

SUR L'INOCULATION. 407

évidemment, si on partage le tems qui s'est écoulé depuis 1644 jusqu'au tems présent en époques de dix années, & qu'on compare ensemble les années moyennes de ces différentes époques. Il y a donc une autre cause que l'inoculation, qui augmente la mortalité de la petite vérole à Londres, puisque cette augmentation, comme celle de la mortalité en général, a commencé long-tems avant qu'on ne songeât à inoculer; c'est donc sans fondement qu'on la met sur le compte de cette pratique. L'importance de cet objet nous a forcés de nous étendre un peu plus que nous n'aurions désiré : nous serons plus courts sur les ouvrages dont il nous reste à rendre compte.

Lettre de M. Gatti, médecin consultant du Roi, & professeur de médecine en l'université de Pise, à M. Roux, &c. M. Gatti donne dans cette lettre la liste de cent personnes qu'il a inoculées depuis deux ans à Paris. Il rend compte en peu de mots du choix, & de la manière dont il ramasse la matière variolique; du succès de ses inoculations, & entre dans quelques détails sur quelques-uns de ses inoculés auxquels il est survenu de légers accidens, que des gens mal-informés avoient cru pouvoir attribuer à l'inoculation. Il s'étend un peu plus sur les enfans de M^{me} de Roncherolles, dont deux eurent, trente jours après avoir été

inoculés sans effet, la petite vérole naturelle qu'ils avoient prise par contagion de leur frere aîné, qui avoit eu la petite vérole par inoculation.

Recherches sur la nature & l'inoculation de la petite vérole, par M. Robert, docteur-régent en la faculté de médecine de l'université de Paris. A la Haye; & se trouve à Paris, chez P. Fr. Didot, 1763, in-12.

M. Robert a adopté dans cet ouvrage la doctrine de l'auteur du *Novus Medicinæ Conspectus*, dont il donne un très-bon précis à la tête de son livre, qui est divisé en dix chapitres: il combat dans le premier les idées d'un germe des maladies; dans le second, il démontre qu'il y a une correspondance générale entre toutes les parties: il prouve dans le troisieme, qu'il y a une correspondance mutuelle & directe entre deux organes; dans le quatrieme, il établit que le ventre a une correspondance d'action avec toutes les parties du corps; dans le cinquieme, il considere les embarras du ventre, comme la cause commune de toutes les maladies; dans le sixieme il examine ce que c'est que la petite vérole, & quelles sont ses causes: il la considere comme l'effet d'un travail des entrailles, dont l'action se porte principalement à la peau où se fait la sorte d'éruption qui caractérise cette maladie. « Par ce travail nous entendons, dit-

SUR L'INOCULATION. 409

» il, une action forcée, un mouvement ex-
 » traordinaire, un spasme, un roulement,
 » peut-être même un boursofflement des
 » différens organes. » Il explique dans le
 septieme ce qui donne lieu aux différences
 de la petite vérole discrète & confluente.
 Le chapitre huitieme est consacré au trai-
 tement de la petite vérole; le neuvieme
 traite de l'inoculation: l'auteur se déclare
 en sa faveur; enfin dans le dixieme il
 répond à la fameuse question, Si l'on peut
 être attaqué deux fois de la petite vérole?

Avis sur l'inoculation de la petite vérole,
de l'imprimerie de Didot, brochure in-12
de 31 pages. L'auteur qui s'est caché sous
le nom de Candide, est un des plus célè-
bres praticiens de cette ville. Il a distribué
son ouvrage en questions, auxquelles il ré-
pond de la façon la plus laconique. Pre-
miere question: La petite vérole est-elle
une maladie contagieuse? R. Oui. Seconde
question: Peut-on être attaqué véritable-
ment plusieurs fois de la petite vérole? R. Oui.
Troisieme question: La petite vérole trans-
mise par la voye de l'inoculation, exemp-
te-t-elle des dangers de la petite vérole?
R. Non, &c. Il paroît que la grande pratique
de l'auteur ne lui a pas permis de prendre
sur cette matiere tous les éclaircissmens qui
eussent été nécessaires pour décider la ques-
tion qu'il s'est proposé d'examiner, & qu'il
s'en est rapporté aux bruits qu'on seme dans

410 O B S E R V A T I O N

le public, sans les avoir suffisamment approfondis. On trouvera la réponse à toutes les objections dans le *Recueil de Pièces concernant l'Inoculation de la petite vérole, & propres à en prouver la sécurité & l'utilité*. A Paris, chez Vincent, in-12.



L E T T R E

De M. PHILIP, médecin de la faculté de Paris, à l'auteur du Journal, contenant une Observation sur une Colique métallique, guérie par l'émétique & de forts purgatifs.

Un homme de vingt-cinq à vingt-six ans, compositeur d'imprimerie, ayant la mauvaise habitude de tenir souvent dans sa bouche les caractères dont il se sert pour travailler, fut pris subitement, le samedi, 20 Août dernier, d'une colique très-violente. Le chirurgien appelé, crut d'abord n'avoir affaire qu'à une indigestion; le régime observé, les lavemens, les boissons employées, & la maladie persistant, il craignit une disposition inflammatoire au bas-ventre. Il eut recours à la saignée, & la réitéra jusqu'à quatre fois inutilement; les potions huileuses, les lavemens adoucissans, les émulsions, tout fut sans succès; on donna même quelques grains d'émétique en lavage, du vif-argent dans de l'huile d'amandes dou-

SUR UNE COLIQUE METALLIQ. 411

ges, & des lavemens avec de l'eau de savon & du sel; le mal n'allant qu'en augmentant, on désespéra de la vie du malade, & on lui fit administrer l'extrême-onction. Des voisins officieux ne pouvant froidement voir un jeune homme fort & vigoureux, abandonné à de foibles & d'inutiles secours, s'empresferent de chercher un médecin dans le quartier; c'étoit le 4 du présent mois, c'est-à-dire, que la force & la vigueur du malade luttoient, depuis quinze jours, contre la maladie & les remèdes combinés, & il existoit encore. Le médecin, après s'être instruit, comme il put, de ce qui avoit été fait, & de la profession du malade, crut, à travers l'état misérable où il étoit, démêler les symptômes de la colique métallique: le ventre étoit dur, mais comprimé, presque rentré en dedans, la région épigastrique principalement; le diaphragme étoit dans la plus grande contraction; le cœur battoit vivement, mais profondément & dans la gêne; les bras étoient roides & en convulsion, ainsi que les mains qui étoient retirées en dedans jusqu'au poignet; les yeux étoient aussi convulsifs; & la paupière qu'il falloit lever avec force, se refermoit aussi-tôt: le pouls étoit petit, serré, sans fièvre; la vessie étoit vuide, & les urines couloient involontairement comme dans l'épilepsie; les pieds étoient froids, & tout le corps dans une grande agitation & dans une sueur qui

412 OBSERVATION

venoit plus d'embarras & d'irritation, que de crise & de relâchement. Les assistans, questionnés si le malade alloit à la selle, répondirent qu'il n'y avoit pas été une seule fois, & que c'étoit la raison qui avoit déterminé le chirurgien à le saigner plusieurs fois, à lui donner de l'huile, des émulsions, & même à le mettre dans le bain. Tout bien examiné, le médecin décida que la maladie étoit la colique métallique, avec tous ses symptomes, convulsion, affection comateuse, resserrement du ventre, douleurs violentes, pouls retiré, fausse épilepsie, &c. Il étoit facile de juger qu'il n'y avoit pas d'inflammation; les urines couloient, & le malade étoit sans fièvre: le parti fut pris sur le champ; on eut recours à l'unique méthode curatoire de la colique métallique; méthode que le médecin avoit éprouvée toujours avec succès à l'Hôtel-Dieu, & qu'il sçavoit fort bien être adoptée par les bons praticiens, à la Charité & ailleurs: ainsi il ordonna un lavement avec dix-huit grains de coloquinte & un gros d'*hiera-picra*, dans s. q. d'eau; ce lavement fut suivi & appuyé d'une potion, dont le malade prit deux cuillerées, d'heure en heure, faite avec quatre onces d'eau de chardon-béni, deux gros d'eau de cannelle, demi-gros de confection d'hyacinthe, & six grains d'émetique. Le lendemain matin, le malade étoit moins mal; & le médecin crut pouvoir

SUR UNE COLIQUE METALLIQ. 413

annoncer, au grand étonnement des assistans, qu'il guériroit : le ventre s'étoit ouvert ; le pouls étoit plus libre ; le malade répondoit quelques mots bien articulés, lorsqu'on lui pinçoit les doigts. La potion fut réitérée, augmentée même ; & le malade prit, dans la journée, douze grains d'émétique ; le soir, il étoit bien ; le lendemain, il fut purgé avec trois gros de féné mondé & autant de fel d'Epîom. Après un jour d'intervalle, on réitéra la même purgation ; une troisième, donnée quelques jours après, a terminé la curation, & le malade jouit aujourd'hui de la meilleure fanté.

Voilà, Monsieur, l'observation que je vous avois promise sur la colique métallique ; observation dont j'ai été témoin, & que je puis vous certifier véritable. Celui qui en fait le sujet, s'appelle *Louis Bouzu* ; il travaille chez M. Regnard, imprimeur de l'académie françoise, & demeure chez un chaudronnier, rue Galande, près la place Maubert.

A Paris, ce 26 Septembre 1763.



OBSERVATION

Sur une Maladie vénérienne invétérée & rebelle, traitée suivant la nouvelle méthode; par M. PASSERAT DE LA CHAPELLE, médecin du Roi dans l'Isle Minorque.

Cette Observation est une des plus intéressantes pour l'humanité, & peut, à juste titre, servir de preuve de l'efficacité des dragées anti-vénériennes de M. Keiser.

Le malade, dont il est ici question, âgé de trente-cinq ans, d'un tempérament naturellement robuste & très-vigoureux, répondant à une taille des plus grandes & des plus avantageuses, a fixé l'attention de la plupart des François dans cette isle, par les infirmités auxquelles son état l'avoit cruellement réduit, & par la part que le public prend plus particulièrement à ce qui regarde un homme de famille.

Il avoit eu, il y a environ neuf ans, une gonorrhée virulente, dont il paroissoit bien guéri, à quelques carnosités près, dans le canal de l'uretère, qui gênoient peu le cours des urines, lorsqu'il eut le malheur de prendre la vérole, à la fin de Janvier 1759.

Elle se manifesta d'abord par deux chan-
cres qui intéressoient le prépuce & la cou-

SUR UNE VEROLE INVETERÉE. 415
 ronne du gland, succédés d'un *phimosis* des plus inflammatoires ; la pratique usitée en pareil cas, fut mise en œuvre pour en arrêter le progrès ; le manuel chirurgical pour le pansement de ces plaies de la plus difficile cicatrisation, après des opérations très-douloureuses, fut secondé d'un copieux emploi de mercure pris intérieurement, & appliqué extérieurement.

La longueur de ce premier traitement dura, depuis l'époque de l'apparition des chancres, jusqu'à la fin de Juin de la même année.

Une abondante salivation, & un violent cours de ventre furent la fin de cette tentative, où le malade se trouva d'une telle foiblesse, avec extinction de voix, qu'on désespéra presque de sa vie.

Sa situation étant ensuite devenue meilleure, quoique sa peau fût marquée de nombre de taches roussâtres, son chirurgien crut pouvoir le juger rétabli, & lui permit le changement d'air, à quelques lieues de sa résidence ordinaire. Il soutint assez bien cette petite transmigration ; s'étant aperçu cependant, mais seulement le premier jour de son arrivée, de quelques gouttes de sang, sans autre douleur qu'une cuisson presque imperceptible dans l'uretère, signe qui n'a point eu de suite, & qui n'avoit point paru jusqu'alors ; il pouvoit avoir été occasionné

416 OBSERVATION

par le mouvement, que les vaisseaux affoiblis ou variqueux, dans l'endroit des carnosités, éprouverent pendant sa route.

Peu de jours s'écoulerent avec tranquillité. Son repos fut troublé par des inquiétudes dans tout le corps; les taches de la peau prirent plus ou moins d'étendue, devinrent pourprées & livides, & dégénérent en pustules & ulcères, qui le couvrirent de la tête aux pieds, & le mirent dans un état déplorable.

La salivation se renouvela abondamment, sans néanmoins avoir été provoquée par aucune nouvelle préparation mercurielle; la fièvre se mit de la partie. Un médecin Minorquain, aidé d'un chirurgien François, le réduisit aux bains, à une diète laiteuse, à des bouillons & boissons adoucissantes, quelques purgatifs de la classe des minoratifs, & un pansement simple & régulier; ce qui fut suivi jusqu'à umilieu de Janvier 1760, que le malade ennuyé & rebuté, se fit transporter, au moyen d'une espee de litiere, dans sa premiere résidence.

Un vent de Nord, qui régnoit alors, lui occasionna une ophthalmie si considérable, qu'il fut, pendant trois mois, dans l'impossibilité de distinguer aucun objet; le résultat de cet accident, l'œil gauche s'étant remis peu-à-peu, fut une opacité & une tache albuginée dans l'œil droit, qui l'a privé

SUR UNE VEROLE INVETERÉE. 417

privé totalement de l'usage de cet organe.

La diète laiteuse & les autres délayans avoient sans doute altéré les agens de la digestion ; de sorte que son chirurgien , pour détruire une fièvre irrégulière , lui prescrivit des apozèmes amers , qui la calmerent & fortifierent le malade ; ce qui le disposa à passer par de nouveaux remèdes , auxquels il fut préparé par environ quatre-vingt bains , suivis de quinze à dix-huit frictions mercurielles , pendant l'espace de cinquante jours.

Les symptômes disparurent alors presque tous , à l'exception d'une partie des taches & de quelques engorgemens cutanés , fort ressemblans à des pustules sudorales.

Quinze jours à peine furent écoulés , qu'on vit naître plusieurs tubercules au visage , qui s'ulcérèrent bientôt après , & formerent , autour de la bouche & à la joue droite , les plaies les plus fardées ; quand les unes étoient sur le point de se cicatrifer , il s'en déclaroit d'autres ; le visage en fut couvert ; les autres parties du corps n'en furent pas exemptes , quoiqu'il n'y en eût pas en si grande quantité que dans la face , les articulations , & sur-tout les genoux , furent fort maltraités.

Le malade se voyant absolument hors d'espérance de guérison , résolut de repasser en France , en Mars 1761 , pour y trouver des secours plus efficaces , & y respirer un

418 OBSERVATION

air moins salé que celui de Minorque, auquel on attribuoit sur-tout l'opiniâtreté de ses maux : il se disposa à se porter dans l'intérieur du royaume, pour s'éloigner des influences maritimes ; mais, à son arrivée à Marseille, on lui conseilla de prendre les avis des gens de l'art les plus expérimentés. La consultation de trois médecins & de deux chirurgiens de réputation, le détermina à se remettre au mercure. Un médecin & un chirurgien se chargerent de suivre avec attention le traitement auquel il fut préparé, pendant près de deux mois, par les bains & la diète blanche. La quantité de ses plaies, loin de diminuer par ce régime, se multiplia au contraire ; les frictions mercurielles, au nombre de dix-huit, y mirent fin. Le malade se trouva infiniment mieux, & fit ensuite usage, pendant quinze jours, de deux pintes, par jour, des tisanes des bois sudorifiques ; après quoi, il reprit encore quelques bains.

Comme il avoit assez bien recouvré ses forces, & qu'il se flattoit d'être rétabli, il revint, un mois après, à Minorque ; mais il ne fut pas long-tems à s'appercevoir que le virus n'étoit pas entièrement détruit : les plaies de chaque côté du visage & du front se renouvelèrent ; il s'en manifesta d'autres : on s'en tint long-tems à un pansement simple ; celles des genoux devinrent si graves, que le malade résolut, en Mai 1762,

SUR UNE VÉROLE INVÉTÉRÉE. 419

d'user d'une liqueur qualifiée, *Quintessence mercurielle*, qu'un de ses amis, qui s'en étoit bien trouvé, lui conseilla : elle produisit d'assez bons effets pendant trois semaines ; mais il fut ensuite beaucoup plus mal qu'auparavant. Les plaies de la tête, surtout celles du visage, semblerent s'envenimer ; un ulcère, dans l'intérieur du nez, en rongea & consuma les cartilages & les ailes, & causa une grande difformité ; les organes pituitaires furent également attaqués ; les plaies des genoux & des bras devinrent affreuses ; le malade exigea qu'on le passât de nouveau par les remèdes, en suivant les mêmes préparatifs, & le même ordre avec lequel il avoit été traité à Marseille ; il n'eut pas plus de succès, après trois mois ; qu'auparavant ; ce ne fut qu'une cure palliative, puisque la plupart des symptômes reparurent successivement, au point que le malade, au mois de Janvier suivant, ne put plus sortir du lit.

Ce fut dans ce tems-là qu'il se fit transporter à Mahon, pour m'y consulter pour la première fois. Il me donna une idée fidelle & exacte de ses maux, de leurs gradations, des différens moyens employés pour les guérir ; avec si peu de succès.

On ne peut douter que, trop confiant en ses forces, il ne se soit écarté des règles de régime, auxquelles il auroit dû scrupuleusement se tenir.

D d ij

420 OBSERVATION

leusement s'astreindre, & qu'il n'ait peut-être fait manquer la réussite de la curation dans une maladie aussi sérieuse, où les spécifiques les mieux reconnus & les plus prudemment administrés, deviennent inutiles, sans la médecine diététique sagement observée.

On peut de même dire que ce n'est point une chose extraordinaire de voir le mercure ne pas réussir, quoiqu'il soit ménagé, suivant les avis des plus habiles gens, avec les précautions que dicte l'intelligence la plus réfléchie.

De quelle part que vienne la fatalité que ce malade a éprouvée, voici l'exposé de son état, lorsqu'il m'a demandé conseil.

Il étoit presque généralement perclus, ne pouvant sortir de son lit, n'ayant plus de liberté que dans le bras droit, souffrant les douleurs les plus aiguës, dans les articulations attaquées d'engorgemens œdémateux, sur-tout dans celles des extrémités, avec des tiraillemens, des crampes, des mouvemens spasmodiques, accompagnés de hoquets fréquens, des insomnies opiniâtres, d'ailleurs dénué de sentiment dans plusieurs parties de son corps, où on pouvoit le pincer & le piquer, sans qu'il s'en aperçût : le bras & l'avant-bras gauche étoient sur le point de s'enkyloser; le mouvement y étoit absolument interdit; la jambe, de

SUR UNE VEROLE INVETERÉE. 417

même côté, étoit fléchi de maniere que le talon se rapprochoit fort près des fesses, sans qu'il fût possible de faire l'extension.

La peau blafarde, chargée de taches hépatiques, rougeâtres & livides, marquoit la dépravation du sang & l'état des viscères; leurs embarras, sur-tout celui du foie & de la rate, étoient sensibles: on s'appercevoit que le reste du bas-ventre, gonflé, sans souplesse, étoit fort obstrué.

Nombre d'ulceres & de pustules fordidés s'étoient déclarés sous le menton, derrière les oreilles & aux genoux; les glandes de la mâchoire inférieure, du col, des aisselles & des aînes étoient gorgées & se disposoient à la suppuration; la peau inégale dans plusieurs endroits, désignoit des dépôts qui se feroient incessamment abscedés.

Il avoit deux exostoses considérables, fort saillantes & très-douloureuses, l'une à la partie supérieure du *tibia* de la jambe gauche, & l'autre à la malléole interne de la jambe droite.

Une ozène très-puante, la vue anéantie par l'opacité des humeurs, & une tache albuginée dans l'œil droit, affoiblie dans l'œil gauche, l'oreille droite exerçant mal ses fonctions, la maigreur, le défaut d'appétit, une fièvre lente, la privation du repos & du sommeil, un sang coëneux dans sa partie fibreuse, atténué, noyé d'une abondante sérosité;

D d iij

411 OBSERVATION

tous ces signes réunis annonçoient le désordre total de l'organisation, & la dissolution très-prochaine des humeurs.

La force d'un tempérament, originairement bien constitué, promettoit encore, malgré un grand épuisement, de seconder les effets si heureusement éprouvés de la préparation mercurielle de M. Keiser; je m'y déterminai, avec d'autant plus de raison, qu'il me paroissoit difficile d'imaginer d'autres ressources, après ce qui avoit été fait en pure perte.

Le progrès de ces maux me força, sans plus différer, de commencer le traitement, le 3 Février. Je l'ai suivi, en me conformant, autant qu'il m'a été possible, à l'esprit de son auteur, pour l'augmentation graduelle dans l'emploi des dragées, pour les saignées & les purgations.

Ce procédé a eu un succès si rapide & si avantageusement marqué, que le malade a commencé à se mieux trouver, le dixième jour; ses ulcères qui étoient devenus profonds, étendus, livides, avec des bords enflés, durs & calleux, prirent la couleur rouge & vermeille; les duretés & les callosités se sont dissipées insensiblement, ce qui est allé toujours en augmentant en bien; les évacuations se sont faites dans les termes qu'on pouvoit desirer; la salivation ne s'est manifestée qu'après le trentième jour, en très-

SUR UNE VEROLE INVETERÉE. 423

petite quantité ; elle n'a été abondante qu'à la sixième semaine ; les organes de la bouche étoient tellement gonflés & enflammés, que je fus obligé de suspendre ; mais je pus recommencer, huit jours après, à même dose.

Les forces revinrent, à vue d'œil, de même que la liberté des mouvemens ; c'est ce qui n'enhardit à augmenter tous les jours les doses des dragées, & à les continuer long tems, au point qu'il en a consommé dix-huit cent quatre-vingt-six.

On ne peut pas compter quinze jours d'abondance de salivation, en différentes fois, pendant trois mois de leur usage.

Comme il y avoit sept semaines que tous les symptomes caractéristiques de la maladie s'étoient évanouis, je crus qu'il étoit tems de discontinuer le remède, en recommandant expressément l'exacritude du régime qui en assure le succès.

L'état actuel de ce convalescent est au-dessus de ce qu'il étoit possible d'espérer ; sa peau, ce qu'on n'a jamais vu, dès le commencement de son mal, est de la couleur la plus naturelle, malgré la quantité de mutilations qu'elle a éprouvées : il n'a pas une seule tache sur le corps, ni la rougeur livide qui faisoit auparavant distinguer toutes ses cicatrices, & faisoit craindre, avec fondement, le renouvellement de ses plaies ; ses forces & son embonpoint sont revenus ;

D d iv

424 OBSERVATION

il marche comme lorsqu'il étoit dans la plus parfaite santé.

A peine sent-on une très-petite inégalité dans l'endroit de l'exostose de la partie supérieure du *tibia*, sans aucune espèce de douleur ; celle de la malléole s'est entièrement dissipée.

Il n'y a plus de surdité de l'oreille droite ; la tache albuginée de l'œil du même côté, s'est fort éclaircie & est bien moins étendue : l'opacité des humeurs n'est certainement plus la même, puisqu'il peut voir les grands objets, & même les petits, au moyen d'une loupe, quoique confusément encore, par le côté de cet œil, de l'usage duquel il étoit absolument privé, depuis trois ans.

Comme la peinture étoit une de ses récréations, il avoit été forcé d'y renoncer, dès sa cruelle *ophthalmie* ; mais actuellement, il peint en grand & en miniature ; le peu de flexibilité de ses doigts, dans ses différens accidens, le privoit souvent du maniment des instrumens de musique : il joue à présent de la basse, sans difficulté ; il n'en est pas de même de la flûte traversière, dont il jouoit également ; la cicatrice d'un ulcère considérable à la lèvre inférieure, lui en a ôté l'embouchure.

Son sommeil est tranquille, sans s'apercevoir d'aucune de ces inquiétudes qui lui restoient toujours, après les autres traitemens.

SUR UNE VEROLE INVETERÉE. 425

Est-il permis d'assurer, sur des signes aussi heureux, que le malade est parfaitement guéri ? Tout semble favoriser une telle conjecture. C'est une question cependant qu'on ne doit, je pense, résoudre que dans quelque tems, après une suite bien soutenue d'un rétablissement complet. Toutes les circonstances semblent se réunir, pour éloigner le soupçon qu'on pourroit avoir, qu'il soit resté quelque chose de cette grande maladie dans le sang.

SUIVE DU MEMOIRE

Sur les Eaux minérales & sur les Bains de Bagnères de Luchon, appuyé sur des observations qui constatent leurs vertus médicinales, par nombre de guérisons qu'elles ont opérées ; par M. CAMPARDON, chirurgien-major des eaux & de l'hôpital de Bagnères de Luchon ; communiqué par M. LORRY, docteur-régent de la faculté de médecine en l'université de Paris.

ARTICLE VII.

De l'utilité des Eaux de Luchon contre l'asthme, la toux, la phthisie, & autres maladies de la poitrine.

OBSERV. XLII. M. le Curé de Prats en Couferans, âgé d'environ 60 ans, étoit

atteint, depuis plusieurs années, d'une enroueure & d'une toux habituelles, qui gênoient beaucoup sa respiration, & lui caufoient une douleur entre les deux épaules. Les eaux de la Reine prises en boiffon, ont fort dégagé sa poitrine, & diminué sa toux & ses douleurs : il s'est retiré le 26 Septembre.

OBSERV. XLIII. Laurent Noguès de S. Aventin, âgé de 58 ans, étoit attaqué, depuis deux ans, d'un asthme sec, accompagné d'une violente toux qui le tourmentoit beaucoup, sur-tout durant la nuit, il a bu les eaux de la Reine, & pris quelques bains tempérés, ce qui l'a beaucoup foulagé. Il est à préfumer que ses succès auroient été bien plus parfaits, s'il avoit continué plus long-tems l'usage de nos eaux : il n'en a pris que pendant 7 jours, & s'est retiré le 18 Octobre

OBSERV. XLIV. Jeanne Oustalet de Germ en Louron, âgée de 50 ans, étoit atteinte, depuis 10 à 12 ans, d'un asthme sec qui la tourmentoit de tems en tems, & lui caufoit une douleur au côté gauche ; les eaux de la Reine en boiffon la soulagent beaucoup, ce qui l'engage à venir les prendre chaque année : elle souffroit de plus, depuis deux ans, d'un rhumatisme qui la tenoit à la hanche, à la cuiffe & à toute l'extrémité droite ; les bains qu'elle prit ici l'année dernière, calmerent beaucoup ses douleurs.

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 427

Elle y est revenue celle-ci, avec confiance ; elle y a bu les eaux, pris des bains tempérés, quelques-uns de la Grotte, dont elle a un peu humé les vapeurs. Elle s'est trouvée un peu soulagée de son asthme & de ses douleurs, excepté de celle du côté, qu'elle ressent encore. Elle s'est retirée le 26 Octobre, n'ayant séjourné ici que depuis le 18.

OBSERV. XLV. M. Villa, de S. Gaudens, âgé d'environ 22 ans, est menacé d'une phthisie pulmonaire par plusieurs hémoptysies qu'il a essuyées en divers tems : il étoit atteint d'une toux sèche, avec douleur à la poitrine ; il a bu ici les eaux de la Reine, d'abord pures, puis coupées avec le lait, pendant environ vingt jours. Il s'est retiré le 27 Septembre bien soulagé par leur usage.

OBSERV. XLVI. Jean Azim, de Cuberon, âgé de 65 ans, étoit sujet, depuis le mois de Mars dernier, à un asthme accompagné d'une toux qui, après bien des efforts, lui faisoit rendre plusieurs crachats, sur-tout le soir, en se couchant : il avoit d'ailleurs une grande gêne avec resserrement à la poitrine ; il étoit affecté, dans les efforts de sa toux, de grands maux de tête : il a pris des bains tempérés, & bu les eaux de la Reine, tempérées par l'eau blanche. Il a été très-soulagé de son asthme, & sur-

tout du resserrement de poitrine, quoiqu'il n'ait resté à Luchon que depuis le 25 Septembre jusques au 9 Octobre.

OBSERV. XLVII. Le sieur Antoine Dufaur, de Cazaril en Larboust, âgé de dix-sept ans, avoit éprouvé, depuis environ deux ans, plusieurs crachemens de sang, une toux sèche, un peu de douleur à la poitrine, & beaucoup de difficulté de respirer. Il a bu les eaux de la Reine, pris des bains tempérés de la même source, ce qui l'a bien soulagé; il n'est pas même douteux qu'il n'en eût éprouvé un succès plus parfait, s'il avoit continué plus long-tems l'usage de ces eaux: il ne les a bues que pendant huit à dix jours, & encore avec plusieurs interruptions pendant le mois de Septembre dernier.

OBSERV. XLVIII. Jean Baras, de Floran, âgé de vingt-six ans, fit un effort, sur la fin de Novembre 1760, en levant d'une carriere une pierre pour une meule de moulin. Cet effort porta principalement sur la poitrine, où il sentit beaucoup de poids & d'embaras, pendant neuf à dix jours; au bout de ce terme il fut saisi d'une violente toux: elle fut suivie d'une hémoptysie, ou crachement de sang considérable, qui lui dura trois semaines. On le traita par les saignées, tisanes & autres remèdes dirigés par M. Daflugue, médecin d'Au-

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 429

rignac. Il se remit peu-à-peu de sa foiblesse par une diète convenable, & par des bouillons altérans qu'il prit dans le carême de 1762 ; cependant, le mercredi de Pâques, il lui survint une seconde hémopthysie très-abondante qui lui dura huit jours, & qui ceda aux saignées & autres remèdes qui avoient guéri la première. Depuis ce tems-là, il s'est soutenu dans un état de langueur, sentant sa poitrine douloureuse, jusques à la fin de Septembre dernier ; tems auquel il lui est survenu une troisième hémorragie qui lui a duré environ huit jours : il fut saigné au pied le cinquième jour de cet accident ; cette saignée modéra beaucoup l'effusion du sang, mais elle affoiblit le malade qui ne prit pas d'ailleurs d'autres remèdes. A son arrivée ici, le 19 Octobre, il se plaignoit de douleurs à la poitrine & au dos entre les épaules, d'un peu de toux, & d'un crachement d'une lymphe épaisse & visqueuse. Il étoit d'ailleurs affecté, depuis plusieurs années, d'un rhumatisme sur le côté gauche, sur le bras, & toute l'extrémité inférieure. Il a bu les eaux de la Reine, qui ont calmé sa toux, son crachement, & sa douleur à la poitrine : il a pris des bains tempérés, qui ont fort appaisé son affection rhumatismale. Il est à présumer que ces remèdes, répétés dans une autre façon, pourront achever de le guérir. Il s'est retiré le 30 Octobre.

OBSERV. XLIX. Dominique Mouréngles, de Gaudens en Barouffe, étoit atteint ; depuis environ un an ; d'une toux sèche qui le tourmentoit, sur tout le matin, de douleur à la poitrine, de fièvre lente, d'une grande foiblesse aux jambes, & des douleurs rhumatismales aux mains, principalement au poignet. Il a bu les eaux de la Reine, & pris des bñns tempérés à la même source ; ce qui lui a si bien réussi, que sa fièvre a disparu, que sa toux & toutes ses douleurs ont été extrêmement foulagées. Il n'a resté à Luchon, que dix jours, & il s'est retiré le 18 Octobre.

OBSERV. L. L'épouse de M. Soulé, Avocat au Parlement de Toulouse, avoit été affligée de plusieurs crachemens de sang, en divers tems ; ils furent suivis d'une toux sèche, de douleur à la poitrine & au dos entre les épaules. Les remedes que lui firent plusieurs personnes bien intelligentes dans l'art de guérir, n'avoient pu empêcher qu'une fièvre lente ne fût venue se compliquer avec tant d'accidens menaçans. Madame Soulé étoit tombée dans le marasme ; ses crachats étoient devenus purulens ; une difficulté excessive de respirer ne lui permettoit pas de demeurer étendue dans son lit : elle n'y pouvoit rester qu'affise, & apuyée sur des carreaux ; des insomnies cruelles aggravoient beaucoup son triste état, & l'avoient épuisé.

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 431

fée au point que ses médecins déclarerent à M. Soulé, qu'il n'y avoit plus de ressources pour elle dans leur art. Frappé d'une annonce si affligeante pour un mari qui aimoit tendrement sa femme, & ne voyant point de secours pour la sauver dans les armes ordinaires de la médecine, il propose les eaux de Luchon, à qui il avoit vu produire des cures merveilleuses. Les médecins lui repliquent que, quelques salutaires qu'elles puissent être, la malade n'est en état, ni de se transporter aux sources, ni de les boire dans son lit : quoique effrayé par cet arrêt, M. Soulé ne perd pas encore sa confiance aux eaux de Luchon ; il veut au moins tenter cette dernière ressource : il fait mettre sa femme mourante dans une litière ; il croit lui voir rendre l'ame à deux lieues de Toulouse, où il peut seulement la conduire ; la nuit l'ayant un peu remise de sa fatigue, il la mene à petites journées jusques à S. Laurens, près de Montrejeau, dont il est originaire : là, il fut évidemment convaincu qu'il étoit impossible de la transporter jusques à Luchon : il dépêcha un exprès pour en envoyer chercher les eaux : il fallut deux jours pour cette voiture ; malgré l'état déplorable où étoit réduite la malade, on essaya de lui faire boire quelques verrées de ces eaux ; le premier ni le second jour de cet usage,

on n'en reconnut ni bien ni mal ; le troi-
 sieme jour on s'apperçut qu'elle pouvoit un
 peu mieux se coucher , elle reposa un peu la
 nuit suivante. Encouragée par ce petit succès,
 elle continua, pendant un tems considérable,
 la boisson de ces eaux ; elles opérèrent si
 merveilleusement , qu'insensiblement la toux
 & le crachement purulent s'épuisèrent : elle
 recouvra la liberté de respirer , & de s'éten-
 dre dans son lit ; la fièvre lente s'éteignit ;
 & Madame Soulé reprit peu-à-peu son pre-
 mier embonpoint & toute sa santé. L'an-
 née suivante , elle se rendit aux sources de
 Luchon , moins par nécessité (car elle étoit
 déjà bien guérie) que par précaution , &
 pour rendre ses hommages de reconnois-
 sance à des sources si salutaires : c'étoit
 dans l'automne de 1759. J'ai eu l'honneur
 de la voir dans une santé brillante à Tou-
 louse , dans le mois de Mai 1761 , &
 d'apprendre d'elle-même , & de M. Soulé,
 le détail de sa maladie & de sa guérison.
 Elle n'est âgée que d'environ trente ans.

OBSERV. LI. Voici une autre cure pres-
 qu'aussi brillante , opérée par les eaux de
 Luchon. Madame de la Magdelaine, épouse
 d'un ancien maître - d'hôtel de la table
 d'état de S. A. R. l'Infant Duc de Parme ,
 âgée de trente-deux ans , assez bien
 constituée , avoit essuyé , il y a cinq ans ,
 une longue attaque d'une colique convul-
 sive ,

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 433

ve, qui avoit été traitée par les moyens ordinaires à son retour de Barcelone à Madrid. Etant à la suite du nouveau roi d'Espagne, au mois de Novembre 1759, elle fut atteinte d'un nouvel accès de colique convulsive, qu'on traita par la saignée, les délayans, les anodins, les bains domestiques, les huileux, & tous les autres secours que la sagacité des médecins put imaginer. Ce traitement n'ayant produit qu'une guérison imparfaite, on lui conseilla de changer d'air. Elle alla passer quelque tems à Caravanchel : revenue à Madrid, elle fut affaillie d'une troisième colique spasmodique ; on eut recours aux remèdes précédemment employés, qui ne réussirent ni mieux ni plus promptement que la première fois. Ennuyée de ses douleurs & des remèdes, elle se transporta à Saragosse, dans l'esperance que le changement d'air lui seroit favorable ; elle en avoit grand besoin ; car, outre ses douleurs de colique, elle étoit affectée d'un petit cours de ventre, d'un vomissement qui la prenoit quelque tems après avoir pris les alimens, d'une toux sèche, accompagnée de douleurs à la poitrine, d'insomnie, & d'une fièvre lente. Dans ce déplorable état, des négocians François lui conseillèrent de passer en France, & d'aller chercher son salut aux eaux de Cauteretz. Elle partit dans ce

Tome XIX,

E e

deffein ; elle arriva au fommet des Pyrénées ; elle paffa le port avec des peines infinies , & s'arrêta à Bagnères de Luchon. Là , on parle des vertus admirables de nos eaux minérales. Elle en fait l'effai vers la mi-Juillet dernier. Elle les boit pendant neuf jours , & elle prit quelques bains tempérés dans le même espace de tems ; ce début lui réuffit fi bien , qu'elle fe vit délivrée de fa colique , de fon cours de ventre & du vomiffement ; fa toux fut confidérablement calmée ; elle recouvra fon appetit & fon fommeil ; la fièvre lente difparut. Il ne lui reftoit plus qu'un peu de toux fèche ; il y a toute apparence que fi cette dame avoit pu continuer de boire ces eaux coupées avec le lait , elle auroit bientôt achevé de guérir. Mais un cruel accès de goutte qui furprit fon mari , ne lui permit pas de fuivre des progrès fi favorables. Elle a été obligée de les interrompre pour le foigner , & d'entreprendre un voyage à Saragoffe , où elle eft actuellement pour des affaires domeftiques. C'eft d'elle-même que je tiens tout ce détail.

REMARQUES. « La differtation de M.
» *Bordeu* le pere , au fujet des Eaux-Bon-
» nes , roule principalement fur les bons
» effets produits par ces eaux dans les di-
» verfes maladies de poitrine , fur-tout la
» phthifie & la fuppuration de la fubftance

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 435

» du poumon. Ce médecin attentif & zélé
 » a fait, pendant sa longue pratique, une
 » chaîne d'observations qui conduisent à
 » l'usage des Eaux-Bonnes pour ces mala-
 » dies, par préférence à tous les autres
 » remèdes. Il s'est principalement attaché
 » à combattre vigoureusement l'usage du
 » lait dans la pulmonie. Il a fait, sur cet
 » objet, des remarques qui sont de la plus
 » grande importance. En conséquence les
 » Eaux-Bonnes sont regardées par bien des
 » médecins, comme le meilleur remède
 » possible pour les maladies de poitrine.
 » Les eaux de Cauteretz vont de pair avec
 » les Bonnes; celles-ci paroissent mieux
 » convenir dans le marasme, lorsque le
 » sang est sec & échauffé, & lorsque l'ir-
 » ritation domine; mais lorsque l'estomac
 » a perdu son ressort, on donne la pré-
 » férence à celles de Cauteretz, qui sont
 » plus animées que les Bonnes, & par
 » conséquent plus sujettes à occasionner des
 » crachemens de sang. Au reste, M. *Bordeu*
 » a employé avec succès les Eaux-Bonnes,
 » même dans les maladies aiguës; il les a
 » mises à la place du kermès minéral dans
 » les rhumes, catarrhes & fluxions de poi-
 » trine. Quant aux eaux de Barèges, elles
 » passent, depuis M. *Fagon*, pour spéci-
 » fiques contre l'asthme. Le *Journal de*
 » *Barèges* contient un grand nombre d'exem-

E e ij

436 MEMOIRE

» ples qui confirment cette vertu. Il con-
 » vient cependant qu'un médecin qui veut
 » employer ces eaux , détermine exacte-
 » ment la nature de l'asthme qu'il doit
 » combattre. S'il est sec & par irritation,
 » les Eaux-Bonnes & celles de Barèges
 » valent mieux que celles de Caunteretz ;
 » celles-ci, au contraire , sont très efficaces
 » dans les afflmes humides. C'est du moins
 » ce qu'il paroît qu'on peut conclure de
 » toutes les observations faites sur ces eaux ,
 » & qui sont par leur nombre , par leur
 » importance & par leur exactitude , au
 » point de porter beaucoup de jour sur les
 » maladies de poitrine. Je me dispense donc
 » de rapporter des faits particuliers , qui ne
 » pourroient être que la répétition de plu-
 » sieurs autres faits de cette nature , qui
 » se trouvent détaillés dans les ouvrages pu-
 » bliés , depuis long-tems , sur ces eaux.

ARTICLE VIII.

*De l'utilité des eaux de Luchon dans les
 maladies de l'estomac.*

OBSERV. LII. M. Bernin , chanoine
 de la cathédrale de Comminges , étoit at-
 teint , depuis plusieurs années , de legeres
 obstructions dans les hypocondres , & de
 tensions venteuses dans l'estomac , qui ren-
 doient ses digestions difficiles & tumultueu-

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 437
 fes. L'usage des bains tempérés de la Salle,
 & les eaux de la Reine, prises en boisson,
 l'ont beaucoup foulagé; mais il se trouve
 encore bien mieux, depuis qu'il s'est retiré,
 le 28 Septembre.

OBSERV. LIII. M. le Baron Duffon,
 de Sainte Gemme, âgé d'environ quarante-
 cinq ans, est dans l'usage de venir à Lu-
 chon, tous les ans, pour y boire les eaux
 de la Reine, à cause d'une tension ven-
 tueuse & douloureuse de l'estomac, accom-
 pagnée de rots, de nausées, & même de
 vomissemens qui troubloient les digestions.
 Le premier essai qu'il fit de ces eaux, le
 délivra presque entièrement de ces accidens.
 Il y revient pour confirmer & entretenir
 sa guérison; il n'ose pas y prendre des bains,
 parce qu'il est sujet à des accès de goutte,
 quoique bien de gens, attaqués de cette
 maladie, y en viennent prendre de tem-
 pérés, & avec succès. Il s'est retiré le
 2 Octobre en bonne santé.

OBSERV. LIV. Madame de Hunaud,
 âgée d'environ trente ans, étoit atteinte,
 il y a environ quatre à cinq ans, de ten-
 sions douloureuses à l'estomac, qui lui don-
 noient des chaleurs, des vents & des nausées
 dans les digestions; l'usage des eaux de la
 Reine, en boisson & en bains tempérés,
 a retabli son estomac; elle est dans l'usage
 de venir à nos eaux pour entretenir sa gué-

E e iij

rison. Elle s'est retirée le 2 Octobre en parfaite santé.

OBSERV. LV. M. Baric, négociant de Valentine, âgé d'environ quarante-cinq ans, étoit atteint d'une petite tension douloureuse dans la région de l'estomac, compliquée d'une légère obstruction au foie : il en avoit été guéri par l'usage de nos eaux en boisson & en bains, de même que d'un rhumatisme qu'il portoit, depuis deux ans, à la hanche & à la cuisse gauche ; il avoit été si parfaitement guéri dans ce premier voyage qu'il fit aux sources de Luchon, il y a quatorze ou quinze ans, qu'il n'y étoit plus revenu jusqu'à cette année. Et ce n'est pas par nécessité, mais pour faire compagnie à un de ses parens, qu'il s'est rendu ici. Il y a cependant pris des bains tempérés, & il s'est retiré en bonne santé le premier Octobre.

OBSERV. LVI. Le sieur Dufaur, de Sauveterre, âgé de trente-cinq ans, fut atteint, il y a environ dix ans, d'une grande tristesse, de foiblesse d'estomac, de vents, de nausées, ne pouvant point digérer les alimens ; on le traita par les purgatifs & les stomachiques, qui le soulagerent beaucoup, sans le guérir : il se rendit aux eaux de Luchon, au mois de Septembre de l'année suivante ; il y but les eaux de la Reine, pendant dix jours, qui rétablirent son es-

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 439

tomac. Il y revint l'année suivante, par précaution ; mais ayant senti, depuis le mois de Juin dernier, son estomac redevenir paresseux, venteux, & lent dans ses digestions, il est revenu à nos eaux pour en répéter l'usage ; il en a éprouvé le même succès, & il s'est retiré avec son estomac rétabli le 4 Octobre.

OBSERV. LVII. M. Cazaux, chirurgien de Mauleon en Barouffe, âgé d'environ quarante-cinq ans, fut attaqué, il y a environ douze années, d'une perte d'appétit, de dégoût, & d'une très-grande difficulté de digérer ; enforte qu'il vomissoit les alimens, quelque tems après les avoir pris, sans aucune marque de coction : il fut d'abord traité par les émétiques, les purgatifs, les stomachiques employés successivement, & pendant près d'un an ; ces remèdes, à la vérité, l'avoient un peu soulagé ; mais c'est principalement aux eaux de Luchon, prises en boisson, qu'il dut sa guérison. Il l'obtint dès la première année. Il est pourtant revenu plusieurs fois pour la confirmer de plus en plus. En outre, il s'y est rendu cette année, à cause d'une douleur rhumatifante qui le faisoit à l'épaule droite, l'hyver dernier, le retint au lit pendant onze semaines, & se mitigea par les remèdes qu'on lui fit alors. Il a bu les eaux, pris les bains tempérés de la Reine, & s'est retiré très-satisfait le 7 Octobre.

REMARQUES. « *La theſe ſur les eaux*
 » *d'Aquitaine* contient la théorie des ma-
 » ladies ſtomachiques, & cette théorie y
 » eſt appuyée par des obſervations. On y
 » trouve des exemples de douleurs, lour-
 » deurs, tiraillemens & convulſions de
 » l'eſtomac, guéries par les eaux de Barè-
 » ges. Celles de Cauteretz ont, de tout
 » tems, été regardées comme ſpécifiques
 » pour les maladies d'eſtomac, vomiffe-
 » ment, rapports, bourſoufflement, gêne
 » & peſanteur de la région épigaſtrique.
 » Toutes ces maladies & incommodités, qui
 » ont donné, dans ce dernier tems, matière
 » à beaucoup de reflexions & d'obſervations,
 » ſont ſuivies & détaillées dans le *Journal*
 » *de Barèges*. Un homme, âgé de quarante-
 » cinq ans, avoit l'appetit ſi dépravé, qu'il
 » ne pouvoit preſque rien avaler; les eaux
 » de Barèges, priſes en boiſſon, rétablirent
 » l'eſtomac en peu de jours. Un homme
 » qui avoit conſtamment une forte de dou-
 » leur ſourde dans la région de l'eſtomac,
 » ſujet d'ailleurs à des attaques de colique
 » plus ou moins vives, & à des mouve-
 » mens convulſifs dans le fort de la douleur
 » d'eſtomac, guérit parfaitement à Barèges,
 » après y avoir ſué par l'effet des eaux
 » priſes en boiſſon. Une demoifelle qui
 » avoit un poids habituel vers l'épigaftré,
 » attenant l'hypocondre droit, & qui étoit

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 441

» de plus dans un état habituel de jaunisse ,
 » fit toutes sortes de remèdes , avant d'aller
 » à Bâges ; elle y guérit enfin , en très-peu
 » de tems , par l'usage des eaux en bain ,
 » douche & boisson. Un vomissement abon-
 » dant , à la suite d'un repas , laissa l'esto-
 » mac d'un homme , d'ailleurs bien constitué ,
 » dans un état de foiblesse singulière : il
 » avoit toujours un mouvement sourd de
 » colique qui devenoit de tems en tems
 » très-violente. Les bains , douches & la
 » boisson des eaux de Bâges exciterent
 » une révolution notable , après laquelle il
 » survint des sueurs abondantes ; le malade
 » se trouva ensuite entièrement libre de sa
 » douleur habituelle , & parfaitement guéri.
 » Une demoiselle , sujette à une colique
 » d'estomac habituelle , prit les eaux de
 » Bâges , pendant quelques jours ; la coli-
 » que ne fit qu'augmenter ; la malade quitta
 » Bâges , & alla prendre les eaux de Cau-
 » teretz. Deux jours après avoir pris ces
 » eaux , il survint une colique des plus vio-
 » lentes & des plus vives que la malade
 » eût jamais ressentie. Après cette attaque ,
 » il se décida un devoiement qui dura pen-
 » dant quelques jours , & qui guérit com-
 » plettement la colique. Voilà un effort
 » critique bien marqué , & voilà des exem-
 » ples des effets des eaux , suivis avec l'at-
 » tention nécessaire. C'est sur ce plan que

442 REPONSE DE M. LOUIS

» *le Journal de Barèges est fait ; le raison-*
 » *nement y éclaire toujours l'expérience :*
 » *c'est le seul moyen d'avancer dans la con-*
 » *noissance des eaux. Au reste, les bornes*
 » *que je me suis prescrites, m'empêchent*
 » *de rapporter d'autres observations sur les*
 » *maux d'estomac. Je dois seulement ajouter*
 » *que les eaux de Bagnères dans la Bigorre*
 » *guérissent beaucoup d'incommodités de*
 » *cette espèce. «*

La suite dans les Journaux suivans.

R E P O N S E

De M. LOUIS aux Observations inferées
dans le Journal de Médecine, aux mois
de Septembre & d'Octobre derniers,
contre son Mémoire sur une question ana-
tomique, relative à la jurisprudence, dans
lequel on établit les signes pour distin-
guer, à l'inspection d'un corps trouvé
pendu, les signes du SUICIDE, d'avec
ceux de l'ASSASSINAT.

Le grand reproche que me fait l'auteur
 des observations, est de n'avoir point ap-
 profondi l'affaire des *Calas*, & d'avoir tout-
 à-fait perdu de vue *cet objet principal*, pour
 ne m'occuper que de *détails inutiles*, sou-
 tenir des *opinions hasardées*, & donner les
 principes *les plus dangereux*.

AUX OBSERVATIONS, &c. 443

Je me dispenserois aisément de répondre à ces trois points, en prouvant à l'auteur, que s'étant mépris, comme il l'a fait, sur l'objet de mon Mémoire, il a dû, par une suite de cette première erreur, envisager tout le reste sous un faux point de vue.

L'affaire des Calas n'a pu ni dû être l'objet de mon Mémoire. On y voit, depuis la première page jusqu'à la dernière, ce que personne n'a pu mettre en doute, la nécessité absolue de l'inspection anatomique du cadavre, pour porter un jugement sur les circonstances qui doivent caractériser non-seulement le genre de mort, mais la manière dont il a été procuré, & qu'il est de la dernière conséquence, que le rapport soit fait par des gens éclairés, d'après un examen très-attentif. Comment donc l'affaire de Toulouse auroit-elle pu devenir mon objet principal ? Marc-Antoine Calas a été trouvé étranglé à Toulouse le 13 Octobre 1761. Il est bien constaté que, ce jour-là, j'étois à Gottingue, fort occupé à donner des soins à un grand nombre d'officiers & de soldats blessés, & que je n'ai travaillé sur cette matière qu'en 1763, dix-huit mois après l'événement. Il n'a donc pu être mon objet principal, ni même être admis au nombre des faits particuliers qui ont fourni les matériaux de mon ouvrage. Le moindre des reproches que je me serois attirés,

444 REPONSE DE M. LOUIS

auroit été l'impossibilité d'avoir un avis dans cette affaire par la preuve de l'*alibi* ; & ne suis-je pas en droit de prendre ce terme dans sa signification proverbiale , & de l'appliquer aux raisonnemens de mon adversaire , qu'une legere attention auroit empêché de confondre l'occasion avec l'objet d'un ouvrage ?

Il lui est permis sans doute de trouver des *détails inutiles* dans mon Mémoire , & de le regarder même , s'il veut , comme tout-à-fait superflu. Mais comme ce n'est pas là le jugement qu'en ont porté des gens dont j'estime & honore les lumieres & les talens , il me permettra de n'en pas dire davantage pour la défense de ce premier article.

A l'égard des *opinions hasardées* , il n'est question que de sçavoir si les pendus meurent de suffocation , faute d'air , ou apoplectiques , c'est-à-dire , par l'engorgement excessif des vaisseaux dans le cerveau , & qui suffoque le principe vital. Cette question ne fait rien aux Juges , ni à l'art de faire les rapports en justice : ainsi , quelque opinion qu'on soutienne , elle ne peut avoir aucune dangereuse conséquence dans la pratique , à l'égard des morts ; mais elle est utile pour la vérité physique , & plus importante qu'on ne pense , parce qu'il s'agit d'en déduire les indications curatives ,

dans les cas où il sera possible de donner du secours à ceux qui se feroient pendus. Je laisse à mon adverfaire ses raisonnemens physiologiques, & l'estime particuliere qu'il a pour l'autorité de Garmann; je ne crois pas que celle de feu M. Cangiamila, chanoine-théologal de l'église de Palerme, & inquisiteur-provincial du royaume de Sicile, doive avoir plus de poids, parce qu'il m'a donné des éloges. L'auteur auroit pu multiplier les citations en faveur de l'interception primitive de la respiration par l'impression de la corde; je l'aurois toujours ramené à mes propres paroles qu'il transcrit, sur ce que je n'ai négligé aucun moyen d'instruction. Que ne suivoit-il mon exemple? J'annonce des recherches, des expériences faites sur des cadavres humains & sur des animaux vivans. Où l'auteur a-t-il vu qu'on réfutât des expériences récentes par des citations anciennes? La corde qui ferre le col, ne comprime pas le passage de l'air dans le suicide. Sa direction de bas en haut ne permet pas cette compression, c'est une chose bien facile à vérifier; & si j'avois cru qu'il pût y avoir la moindre difficulté sur la vraie cause de la mort des pendus, j'aurois traité ce point plus amplement. Mon adverfaire trouveroit-il concluant le cas qui a fait tant de bruit en Angleterre, il y a une trentaine d'an-

446 REPONSE DE M. LOUIS

nées. Un boucher de Londres, nommé Gordon, joignoit à cette qualité celle de voleur sur les grands chemins, & les exerçoit toutes deux, avec tant de succès, depuis plus de trente ans, qu'il avoit acquis des richesses considérables : il est enfin pris, & condamné à mourir. Il auroit volontiers sacrifié toutes ses richesses pour sauver sa vie. Il tenta inutilement la fidélité de ses geoliers. Un jeune chirurgien, nommé Chovell, ébloui par l'espoir de la récompense, entreprit de le dérober à la mort. Il obtint facilement la liberté de le voir dans sa prison ; là, après lui avoir communiqué son dessein, & s'être assuré d'un prix considérable, il plaça dans la trachée-artère une cannule d'argent, de sorte qu'en se bouchant le nez & la bouche, Gordon ne laissoit pas de pouvoir respirer par l'ouverture du tuyau : l'espérance du chirurgien étoit de conserver la respiration, après que le col auroit été ferré par la corde du supplice ; on assure qu'il avoit fait l'expérience de cette invention sur plusieurs chiens, & qu'elle avoit toujours réussi. Gordon fut pendu ; mais il n'en revint pas, malgré la précaution prise pour le garantir de la mort. La compression des vaisseaux a fait séjourner le sang dans le cerveau ; & Gordon est mort apoplectique, comme tous les pendus. Mais faut-il une autre preuve de

ce que peut l'interruption de la circulation du sang, que l'exemple du jeune frere de Cartouche ? On sçait qu'il n'avoit pas l'âge que la loi prescrit pour condamner un criminel à mort. Il fut pendu par dessous les bras ; & il en mourut, parce qu'on n'avoit pas mis sous ses pieds une petite planche pour lui servir de point d'appui : cette omission a changé en supplice une représentation purement ignominieuse & infamante. Or si la suspension par - dessous les bras peut causer, & a réellement causé la mort dans le cas cité, comment peut-on objecter que la suspension par le col ne puisse faire mourir, par la seule action de la corde sur les vaisseaux ? & comment prouveroit-on que cette corde, qui ne porte pas sur la trachée-artère, puisse intercepter primitivement la respiration ?

Je passe au troisieme article. Mon adversaire prétend que j'établis de *faux principes*, dont on peut tirer de *funestes conséquences*. Il convient qu'Alberti a senti l'importance de la question, & qu'il ne l'a pas décidée ; mais il le justifie sur l'impossibilité de rien statuer à cet égard. Ce n'est point honorer son art, que de lui attribuer de l'incertitude sur un point qui en est si peu susceptible. Le docteur Alberti a très-bien énoncé tous les signes qui se manifestent à l'inspection anatomique du corps des pen-

448 REPONSE DE M. LOUIS

us. Pour en faire une application certaine , il ne s'agissoit que de distinguer les signes particuliers qui manifestent une violence extérieure ; c'est ce que je pense avoir fait : ce n'est pas l'opinion de mon adversaire ; & pour me prouver combien mes principes sont dangereux , il établit quatre circonstances.

Dans la première , il suppose un homme attaqué par plusieurs autres : saisi de frayeur , il n'oppose aucune défense ; il ne souffre aucun mauvais traitement , on le pend à la hâte ; enfin il est absolument dans toutes les circonstances qui accompagnent la suspension volontaire. On crie au suicide , & les coupables sont tranquilles. *Quelle affreuse méprise !* voilà l'objection. L'auteur me permettra-t-il une petite question ? Je suppose qu'il soit appelé dans un cas de cette espèce ; qu'il ait la bonté de me dire ce qu'il prononcera , lorsqu'il n'y aura aucun signe de violence extérieure ; & si les coupables auront moins sujet d'être tranquilles , après son rapport , qu'après celui de tout autre. Qu'il justifie son exclamation , *Quelle affreuse méprise !* Quand le crime sera caché par le concours des circonstances qui conspirent à le voiler , il restera impuni. C'est un mal pour la société ; mais le médecin ou le chirurgien n'en sera pas chargé , dès qu'il n'y aura pas moyen d'en juger autrement.

AUX OBSERVATIONS, &c. 449
 autrement. Je loue fort l'auteur de son zèle pour la justice, mais il auroit pu être mieux placé. Il a bien senti que sa supposition pouvoit être regardée comme hors de toute vraisemblance; & pour en prouver la possibilité, il donne une description romanesque, qui rappelle le souterrain où Gilblas a vu des voleurs qui agissoient avec la plus grande sécurité. Des gens qui veulent ôter la vie à un autre, n'y procedent pas avec tant de ménagemens; & , comme j'ai eu occasion de le dire dans mon mémoire, il est rare que le crime ne laisse des traces qui le décelent.

La seconde circonstance qu'on m'objec-
 te, c'est l'impression profonde de la corde sur un sujet fort gras, & l'excoriation d'une peau fort fine dans un suicide. L'auteur prétend que, d'après mes signes, on conclura que c'est un assassinat: je l'affure du contraire. D'après un rapport calqué sur celui que j'aurois fait moi-même; on poursuit, on arrête, on punit; & c'est l'innocent, dit-il, qui tombe sous la main du bourreau. Cette déclamation porte à faux, parce qu'il n'y a rien, dans le cas supposé, qui marque une violence extérieure.

Dans la troisieme circonstance où l'on suppose le déchirement de la trachée-artere, je soutiens, contre mon adversaire, que ce déchirement fera toujours l'effet d'une vio-

450 RÉPONSE DE M. LOUIS

lence extérieure. Il entreprend cependant de donner là-dessus une démonstration de la *dangereuse fausseté* de mes principes. C'est par des faits qu'il veut m'attaquer ; & à l'instant, ces faits se réduisent à un seul ; & , le croiroit-on ? c'est celui de la mort de Judas. Il m'objecte ce fait pour prouver le déchirement de la trachée-artère ; & il le cite d'après Garmann, qui n'en parle qu'à l'occasion de la crevasse du ventre. *De abdominis crepaturâ*. S'il avoit bien lu Garmann, il verroit que le genre de mort de Judas n'est pas bien constaté. Il en est parlé diversement dans S. Mathieu & dans les Actes des Apôtres. Les sçavans ont beaucoup disputé pour la conciliation des deux passages ; il y a eu plusieurs dissertations *de morte Judæ*. Garmann ne prend point de parti. Bartholin, dans son *Traité de morbis biblicis*, dit que Judas étoit hypocondriaque, & n'ose décider s'il s'est pendu. Mais M. Méad, ce sçavant médecin dont l'autorité est si respectable, concilie les deux textes de l'écriture sainte, dans son ouvrage intitulé, *Medica sacra*, au chapitre 14, qui a pour titre, *Morbus Judæ*. Il prouve que Judas ne s'est pas pendu, & donne une leçon de politesse, en reprochant à Gronovius & à Perizonius les excès auxquels ils se sont portés dans cette discussion littéraire. Il regrette que les belles-lettres ne

AUX OBSERVATIONS, &c. 451
 rendent pas plus polis ceux qui les culti-
 vent. *Non enim semper & usquequaque cul-
 tores suos humanos reddunt literæ huma-
 niores.*

La quatrième circonstance est la luxation des vertèbres du col. Selon moi, elle est toujours l'effet d'une très-grande violence. L'auteur des observations dit qu'ici la conséquence est encore pire que dans les premiers cas; & il me parle, à ce sujet, d'une maladie de son invention, des luxations subites qui sont arrivées à des gens qui se remuoient à l'ordinaire dans leur lit. Je connoissois la possibilité des fractures, dans certains vices des os, par une cause très-legere; mais j'avoue qu'une luxation inopinée par un très-petit effort ne m'est pas connue. Toutes ses suppositions du cadavre qui pirouette, n'ont pas lieu dans le suicide; en supposant même les ligamens relachés, il n'arriveroit pas de luxation. Je ne crois pas le fait de la vieille femme pendue à Paris, & dont le tronc se sépara tout-à-fait de la tête. Que conclure d'ailleurs d'un fait si singulier, qui seroit unique parmi trois cent mille? Les premières notions de la logique fournissent réponse à une pareille objection, & devroient empêcher de la faire.

Je ne suivrai point pied à pied un discours dans lequel on ne sçauroit trouver aucune critique fondée.

Ffij

452 REP. DE M. LOUIS AUX OBSERV.

Si l'auteur m'oppose que les circonstances accessoires servent beaucoup au jugement qu'on doit porter sur une matiere aussi importante ; ne trouve-t-on, pas dans mon Mémoire, que je recommande expressement d'y avoir recours ? Il veut me reprendre jusques sur les moyens que j'ai cru utiles pour secourir les pendus. Je conseille la saignée de la jugulaire. Il prétend que ce sera celle du bras qui sera, plus que toute autre, en état de les soulager. Je lui soutiens qu'il a tort, & que le sang ne sortira pas par l'ouverture de la veine du bras. Je l'ai éprouvé ; & j'en ai même donné la raison que les principes de la physiologie font suffisamment connoître. S'il restoit quelque doute à l'auteur des observations ; qu'il l'expose, j'y répondrai. Je ne crois pas qu'il m'ait fait une seule objection valable. Qu'il choisisse l'argument qu'il croit sans réplique, & je lui donnerai satisfaction : s'il est convaincant contre moi, l'auteur en recevra mes remercimens publics ; je me ferai un devoir de lui témoigner l'obligation que j'ai à tous ceux qui veulent bien contribuer à mon instruction.



TROIS OBSERVATIONS,

L'une sur la cure d'un Polype muqueux ; l'autre, sur une transudation lymphatique ; & la troisieme, sur un phénomène singulier, à la suite d'une plaie du bas-ventre ; par M. DUMONT fils, maître chirurgien à Bruxelles.

OBSERV. I. Une femme âgée d'environ 60 ans, portoit, depuis quelques années, un polype dans la narine gauche, qui en remplissoit presque toute la cavité. Ce polype étoit d'une consistance de gelée de viande, mais un peu plus coriace, & d'une couleur rouge-pâle : antérieurement à cet accident, elle avoit été long-tems enchiffrenée ; ce qui s'étoit terminé par l'écoulement copieux d'une humeur limpide fort âcre, sur-tout par la narine gauche. Il y a beaucoup d'apparence que l'acrimonie de cette humeur avoit entamé la membrane pituitaire, qui étoit extrêmement sensible de ce côté ; & c'est sans doute un de ces endroits entamés qui avoit donné naissance au polype. Elle se mit entre mes mains pour en être débarrassée ; en conséquence, je lui prescrivis d'imbiber une tente longue d'*imprégnation de Saturne*, que M. Levret

F f iij

454 OBSERVATIONS

vante beaucoup dans ce cas , & de l'insinuer fort avant dans la narine affectée ; ce qu'elle fit assez régulièrement pendant un mois. Mais comme ce remède n'opéroit aucun effet , quelques bonnes femmes avec lesquelles elle vivoit , lui conseillèrent d'abandonner ce remède , & de tremper une tente avec du suif de chandelle fondu , & de l'insinuer dans la narine affectée , ajoutant qu'elles avoient vu réussir ce remède ; ce qui fut exécuté. En effet , le polype diminua de jour en jour sensiblement ; de sorte qu'après l'application d'environ deux mois de ce remède , il fut entièrement dissipé , sans cependant que la malade se fût aperçue d'aucun écoulement ni fonte. J'ai examiné cette narine depuis , & je l'ai trouvée dans son état naturel.

OBSERV. II. Un tourneur s'étant heurté la jambe contre un corps dur , s'y fit une contusion , sur laquelle il appliqua de l'esprit-de-vin. Il y produisit une telle irritation , qu'en peu de tems la partie fut tendue & douloureuse , sur-tout dans toute l'étendue de l'aponévrose. Ayant été appelé , je fis ôter ce topique irritant pour y substituer des cataplasmes relâchans & calmans ; la fièvre s'étant mise de la partie , j'eus recours à la saignée & à la diète , pour la calmer. Au bout de cinq à six jours d'application de ces remèdes , j'aperçus une

fluctuation produite par une matiere retenue sous cette expansion aponévrotique; il y avoit même un trou au centre de la contusion, par où il sortit quelques gouttes de pus : y ayant introduit ma sonde, je trouvai que le sac où la matiere étoit contenue, avoit cinq ou six pouces de profondeur : je l'ouvris dans toute sa longueur : il en sortit environ une livre de pus : la plaie fut traitée méthodiquement, & elle fut parfaitement guérie en deux mois de tems. A peine cette plaie fut-elle fermée, que toute l'étendue de la peau, qui avoit été couverte des cataplasmes, laissa transuder une rosée lymphatique, tantôt plus, tantôt moins abondante, qui attendrit tellement la peau, que la moindre chose suffisoit pour l'excorier. Comme j'imaginois que c'étoit un relâchement des tuyaux excrétoires de la sueur & de l'insensible transpiration, causé par les cataplasmes relâchans qu'on y avoit appliqués, je crus devoir recourir aux purgatifs pour détourner l'humeur, & aux applications astringentes soutenues d'un bandage bien ferme, pour rétablir le ressort de la peau ; cela me réussit pendant quelques jours ; mais la rosée reparut bientôt après, malgré les astringens les plus forts, dont je crus devoir faire usage, le malade ayant refusé de continuer les purgatifs. Enfin, ne sachant plus que faire, je m'avisai de dis-

F f iv

456 OBSERVATIONS

foudre dans une demi-livre d'eau deux gros d'alun crud, & un demi-gros de précipité rouge, que je mêlai bien ensemble : je trempai des compresses dans cette dissolution ; & je les appliquai sur la jambe, ayant soin de défendre les endroits les plus entamés, avec quelque onguent ; ce qui le guérit. Je n'ai trouvé, dans aucun auteur, rien qui ressemblât à ce phénomène, à moins qu'on ne voulût le mettre dans la classe de cette sueur salivale, que M. Bassuel dit avoir observée sur la joue d'un homme qui avoit fait un long usage d'emplâtres véficatoires pour des maux d'yeux. Voyez l'éloge que M. Louis a fait de ce chirurgien.

OBSERV. III. Une femme d'environ 40 ans, naturellement maigre, reçut un coup de couteau dans le ventre, à trois ou quatre travers de doigt de l'attache inférieure du muscle quarré des lombes. L'instrument qu'elle me montra, étoit ensanglanté de la longueur de quatre travers de doigt, & par conséquent devoit avoir pénétré à cette profondeur. Il ne sortit que quelques gouttes de sang par la plaie ; & par des pansemens méthodiques, elle fut guérie au bout de huit jours, sans avoir suppuré beaucoup, & sans que la femme eût jamais eu ni inflammation, ni tension, ni douleur, ni fièvre. Quatre ou cinq heures, après avoir reçu le coup, elle rendit, en une seule fois, par les

urines, quinze ou seize onces d'un sang pur, & qui se coaguloit à mesure dans le pot de chambre. Ce pissement de sang continua pendant quatre ou cinq jours, mais toujours en diminuant; n'y ayant aucune douleur, ni tension. Il ne fut pas possible de conjecturer d'où venoit ce sang: la femme en fut très-fort affoiblie; ce qui ne m'empêcha pas de la saigner: je lui fis donner quelques lavemens d'eau froide, & lui fis ferrer le ventre avec des serviettes: je la confinai au lit, & la mis à un régime rafraîchissant. Par ces moyens, le pissement de sang s'arrêta; elle rendit, pendant dix jours, des urines très-naturelles. Ennuyée de garder le lit, elle voulut se lever; mais à peine eut-elle fait quelques pas, qu'ayant eu envie d'uriner, elle rendit dix à douze onces de sang, sans ressentir qu'une légère cuisson à l'embouchure de l'uretre; ce qu'elle éprouvoit même auparavant, en rendant ses urines. J'eus recours encore une fois aux mêmes moyens, à la saignée près, que je n'osai pas hasarder, parce que je la trouvai trop foible; & je lui imposai les mêmes loix, quant au repos & à la diète; ils eurent le même succès: le pissement de sang ne dura cette fois-ci, que trois jours, allant même en diminuant. Afin d'assurer la guérison, j'obligeai cette femme à garder encore le lit trois semaines: au bout de ce

458 OBSERV. SINGULIERES.

tems, je la mis à l'usage du lait; elle se rétablit, & n'a plus pissé la moindre goutte de sang, depuis ce tems-là. Ne seroit-on pas fondé à conjecturer que la pointe mouffe & arrondie du couteau auroit contus un des reins, & auroit fait rompre quelque vaisseau dans son intérieur?

OBSERVATIONS

SINGULIERES.

Iere Observation sur un ver rendu par les urines, extraite d'une Lettre de M. RAISIN, médecin de Montbéliard, à M. ALLEAUME, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.

Un homme d'environ cinquante ans fut attaqué, il y a deux ans, d'une colique néphrétique très-violente, ses urines étoient teintes de sang, & presque noirâtres; quelques remèdes que je lui prescrivis, calmerent pour un tems les douleurs. Elles l'ont repris l'hiver dernier avec plus de violence que jamais, & ont persisté, malgré tous les secours que j'ai pu lui donner, jusqu'au dix Juin, qu'il rendit par les urines un ver qui avoit plus de trois pouces de long; depuis ce moment, il est parfaitement rétabli; & ses urines ont repris leur couleur naturelle.

*II Observation sur un homme myope
d'un œil & presbyte de l'autre, extraite
d'une Lettre de M. STRACK, professeur
de chirurgie à Mayence.*

Un homme de cinquante ans, fort sobre, & se portant d'ailleurs très-bien, vint me consulter, il y a deux mois, pour une maladie des yeux qui lui paroissoit singulière; s'étant apperçu que sa vue s'étoit dérangée, & qu'il ne pouvoit pas lire comme auparavant, il prit des lunettes, croyant que c'étoit un effet de l'âge; mais ce fut en vain: il en essaya de différentes especes, sans en pouvoir trouver qui lui permissent de lire. Il ôta à la fin un verre de sa lunette; & l'ayant essayée avec ce verre seul appliqué tantôt à un œil, tantôt l'autre, il trouva que lorsqu'il plaçoit le verre devant l'œil droit, il voyoit parfaitement & lisoit sans peine; au contraire, lorsqu'il l'avoit devant l'œil gauche, il ne pouvoit plus distinguer les objets placés à la même distance.

Pour m'assurer de son état, je lui fis fermer l'œil gauche, & je lui présentai un livre: il lut parfaitement de l'œil droit sans lunette, à la vérité, en éloignant le livre à la distance à laquelle on a coutume de lire, à l'âge de cinquante ans, lorsque la vue commence à baïffer: lui ayant ensuite fait mettre le verre convexe de sa lunette devant

460 OBSERV. SINGULIÈRES.

cet œil, il fut obligé de rapprocher beaucoup le livre pour pouvoir lire, d'où je conclus qu'il étoit præsbyte de l'œil droit comme on a coutume de l'être, à son âge.

Je lui fis ensuite fermer l'œil droit & ouvrir le gauche, & je lui présentai le livre à la même distance à laquelle il avoit lu de l'œil droit: il ne put rien distinguer à ce degré d'éloignement; il fut obligé de rapprocher considérablement le livre, & il lut très-distinctement, comme les jeunes gens qui ont la vue basse; ce qui me fit connoître qu'il étoit myope de cet œil. Voilà donc un homme præsbyte d'un œil, & myope de l'autre. Je lui conseillai de se faire faire une paire de lunettes dont le verre pour l'œil droit fût convexe, & celui pour l'œil gauche, concave; je ne connoissois pas de meilleur remède, n'ayant remarqué aucun autre dérangement dans les yeux de cet homme: on n'appercevoit même pas le moindre changement dans la figure des globes; l'un n'étoit ni plus ni moins convexe que l'autre, leurs pupilles étoient égales & étroites; au reste c'étoit des yeux bruns. Le malade croyoit pouvoir attribuer cet accident aux grandes lectures qu'il avoit faites jusqu'ici, tant le jour que la nuit.

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707, jusqu'en 1747; par un ancien Médecin de la faculté de Paris.

ANNÉE 1719.

HIVER. Les fièvres qui régnerent, étoient intermittentes, & exigeoient, pour être guéries, que l'on saignât, moins cependant que dans l'automne précédent; ensuite on faisoit prendre un vomitif, si les premières voies étoient chargées, ou l'on purgeoit, suivant l'indication; l'usage du quinquina terminoit la cure.

Il y eut aussi beaucoup d'érysipèles, qui se portoient principalement au visage; ils étoient si violens, que les yeux étoient fermés pendant plusieurs jours, & que souvent la respiration & la déglutition étoient considérablement gênées, comme je l'ai vu dans une fille âgée de vingt ans, appelée *Tréfond*.

Je la fis saigner deux fois du bras, le premier jour, donner beaucoup de lavemens, & une boisson très-abondante, avec des bouillons légers. On appliquoit sur son érysipèle des cataplasmes avec la mie de pain,

462 OBSERVATIONS

le lait, le jaune d'œuf & le safran; on affoibloit le tout d'eau de cerfeuil, avec un dixieme d'eau-de-vie: l'érysipele alloit toujours en augmentant; la fièvre n'étoit point forte; la bile couloit; ce qui me détermina à lui faire prendre, malgré l'état de l'érysipele, un purgatif amer en deux verres, qui l'évacua beaucoup & la soulagea; les purgatifs réitérés, des apozèmes altérans & amers, auxquels je joignis un peu de quinquina, la guérèrent entièrement en quinze jours.

On observa aussi cet hiver, & on l'avoit déjà remarqué, mais moins communément l'automne précédent, que plusieurs personnes furent prises tout-à-coup de rougeurs par tout le corps, avec demangeaisons, fièvre modérée, nausées, vomissemens, foiblesses & mal-être général. On en ignora, pendant quelque tems, la cause; mais enfin on découvrit que cela venoit d'avoir mangé des *mioules*. Les *écrevisses* produisirent le même accident, mais moins fort & moins fréquent. Ce qui réussit, fut du thé léger, bu abondamment, & ensuite un léger cordial, tel que la thériaque.

On peut attribuer aux chaleurs vives de l'été précédent des jaunisses qui furent assez fréquentes; elles étoient précédées de lassitudes, de dégoût & de quelques envies de

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 463

vomir, & souvent accompagnées de fièvres. Quelques ministres de santé, qui ont la fureur de faire la médecine qu'ils ne savent pas, commencerent par donner l'émétique; par-là ils accélérèrent la jaunisse, & en augmentèrent le danger.

Un nommé *Lay* fut dans ce cas. Il avoit pris deux fois l'émétique, lorsque j'arrivai; il étoit jaune, avoit de la fièvre, mais peu violente, ce qui m'empêcha de le faire saigner; car quoique je pense avec l'auteur de la these, *An suo in ictero venæ sectioni locus?* qu'il y ait des cas où il faille saigner dans la jaunisse, je crois cependant qu'ils sont rares, & qu'elle convient encore moins, lorsque la saison précédente a été fort chaude, & que l'ictère est la suite d'un purgatif ou un émétique donné hors de propos, comme dans l'observation présente. Je lui conseillai donc une tisane & des apozèmes apéritifs, une diète exacte, du bouillon, de la soupe & quelques œufs pour toute nourriture; lorsque la bile commença à couler par les selles & les urines, j'ajoutai une demi-once de séné mondé, sur une pinte d'apozèmes qui servoit pour cinq verres, dont le malade prenoit un, toutes les quatre heures; de deux jours l'un, trois ou quatre fois, il prit son apozème apéritif, rendu purgatif par le séné; ensuite je lui

464 OBSERVATIONS

fis prendre un opiat apéritif & laxatif : je le purgeai après , plusieurs fois , & il guérit ; mais il fut un mois entier à rendre , par les urines & les selles , une quantité prodigieuse de bile.

PRINTEM. Il y eut des érépèles , des pleurésies & des fluxions de poitrine , qui se dissipèrent par les remèdes usités en pareille circonstance : ils ne furent accompagnés , dans la plus grande partie de mes malades , d'aucun accident grave ; mais dans quelques-uns , les accidens d'érépèle , pleurésie , fluxion de poitrine , n'étoient que les symptômes d'une fièvre maligne , qu'on vit régner dans cette saison , & qui fit périr la plus grande partie des malades qui en furent atteints , sur-tout lorsque le commencement de la maladie avoit été négligé : le sang qu'on tiroit , étoit rouge , enflammé , & n'avoit presque point de sérosité : les malades ressentoient des douleurs vagues ; tantôt ils étoient absorbés ; quelquefois ils avoient un léger délire ; tantôt enfin ils étoient dans un transport violent.

Un homme , âgé de vingt-six ans , fut pris de fièvre , le 24 Avril , & de douleurs vagues par tout le corps , sans aucun symptôme effrayant : dans les trois premiers jours de sa maladie , il fut saigné trois fois , sans éprouver aucun soulagement ; son sang étoit
fort

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 465

fort rouge & très-sec ; la tisane qu'on lui fit prendre , étoit délayante & adoucissante. Vers la fin du 3 , sa tête se prend , il survient du délire , la respiration devient gênée , il rend des crachats teints de sang : on le faigne du bras , le matin , & du pied , le soir ; son sang étoit encore plus inflammatoire : on continue une boisson abondante , & légèrement incisive ; la langue étant chargée , & les lavemens ayant fait couler un peu de bile , on lui donne , le 5 , une potion purgative , aiguillée de deux grains , en trois verres ; il rend beaucoup , par haut & par bas ; les crachats cessent d'être sanguinolens ; le délire se dissipe ; mais le malade tombe dans un assoupissement qui le rend presque insensible : il dit qu'il ne sent aucun mal , & ne parle que lorsque , par des secousses , on le tire de cet accablement : il répond cependant juste à tout ce qu'on lui demande : on continue , le 6 & le 7 , les mêmes remèdes : le 8 , le malade est repurgé , comme il l'avoit été le 5 ; malgré les évacuations abondantes , le même accablement subsiste. Quoique les urines & la bile coulassent en quantité , & d'une assez bonne condition , le ventre se tendit , le 10 , vers la partie inférieure : on lui fit des fomentations émollientes , & on appliqua des relâchans , qui dissipèrent cet accident. Croyant

Tome XIX.

Gg

466 OBSERVATIONS

appercevoir quelque régularité dans les redoublemens, & qu'ils étoient précédés d'un très-leger frisson, je fis ajouter du quinquina aux apozèmes altérans, dont le malade faisoit usage depuis le commencement de sa maladie; & je les rendis purgatifs plus ou moins, par l'addition de séné & de sel de Glauber; ce traitement continué avec exactitude, guérit enfin le malade au bout de trente jours, que dura sa fièvre.

A la fin de cette saison, commencerent à régner les petites véroles.

ÉTÉ. Les petites véroles ont attaqué tout le monde sans distinction d'âge & de sexe: elles n'ont pas été dangereuses chez les enfans; mais chez les adultes & chez les gens d'un âge avancé, elles ont été fort meurtrières. La plupart de ceux qui ont guéri, ont dû leur salut à un ou plusieurs abcès qui sont survenus après l'éruption de la petite vérole, qui paroît n'avoir été funeste à beaucoup de malades, que parce que l'éruption n'a point fait une suffisante dé-puration. Aussi ai-je eu occasion d'observer que ceux chez lesquels on a eu le tems, avant l'éruption, de placer une ou deux saignées, & de procurer quelques évacuations, aussi-bien que ceux auxquels on a appliqué plusieurs emplâtres de véficatoires, se sont presque tous tirés d'affaire. Le

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 467

danger des petites véroles a encore augmenté vers la fin de l'été, qui a été fort chaud, & qui, par cette raison, a fait que les maladies ont été plus dangereuses, par la transpiration trop abondante, qui a rendu toutes les humeurs plus épaisses, en les privant de leur férosité.

On vit aussi régner, dans cette saison, des fièvres doubles-tierces, avec & sans malignité, des fièvres pourprées accompagnées de sueurs, de délire, de foiblesses, d'évacuations par haut & par bas.

Les remèdes qui réussirent le mieux, furent les saignées plus ou moins répétées, une boisson acidule; quelquefois, lorsque l'estomac étoit chargé, deux ou trois grains de tartre stibié: autrement il ne falloit point se hâter d'évacuer, que l'on n'eût employé beaucoup de délayans; car l'excessive chaleur, & le desséchement où étoient toutes les humeurs, rendoit encore plus indispensable la règle de l'aphorisme: *Corpus si purgare volueris, prius fluidum sit oportet.* Souvent il falloit terminer le traitement par l'usage du quinquina purgatif, qui rarement convenoit dans le commencement, à moins que la violence des redoublemens ne fût jointe à la foiblesse, dans les tems intermédiaires, & conséquemment ne rendît les saignées impraticables.

Ggij

468 OBS. SUR LES MALAD. ÉPIDÉM.

AUTOMNE. Les petites véroles ont continué à faire du ravage ; elles ont encore été plus meurtrières , sur-tout à Paris. Le traitement a été le même que celui qui a été indiqué dans la saison précédente.

On vit aussi régner beaucoup de dyssenteries , en général , funestes aux vieillards , & qui se guérissent chez les jeunes gens ; elles étoient cependant chez ceux-ci fort opiniâtres.

Il y eut , comme on l'observe dans l'automne ordinairement , des fièvres intermittentes , qui n'eurent rien de particulier dans le traitement , ni dans les symptômes.

Plusieurs personnes furent attaquées d'apoplexie , & en périrent tout-à-coup. Dans les hôpitaux particulièrement , le scorbut commença de paroître.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
SEPTEMBRE 1763.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	A 6 h. du mat.	A 2 h. à 6 h. du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	14	21 $\frac{1}{2}$	14	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$	28
2	11 $\frac{1}{4}$	20	13 $\frac{1}{2}$	27 11	27 11 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{2}$
3	11	18	11	27 11	27 11 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{2}$
4	9 $\frac{3}{4}$	19	11 $\frac{1}{4}$	27 11	28 $\frac{1}{2}$	28 1
5	10	20 $\frac{1}{2}$	14	28 2	28 2 $\frac{1}{2}$	28 3
6	11 $\frac{1}{2}$	20	12 $\frac{1}{2}$	28 3	28 2 $\frac{1}{2}$	28 1 $\frac{1}{2}$
7	11 $\frac{1}{2}$	21 $\frac{1}{2}$	14 $\frac{1}{2}$	28	28 1 $\frac{1}{2}$	28 1 $\frac{1}{2}$
8	12	21	13 $\frac{3}{4}$	28 1	28 1 $\frac{1}{2}$	28 1 $\frac{1}{4}$
9	10 $\frac{1}{2}$	20	14	28	28	27 10 $\frac{1}{2}$
10	10 $\frac{1}{2}$	17 $\frac{1}{2}$	10 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 11	27 11 $\frac{1}{4}$
11	9 $\frac{1}{2}$	13 $\frac{1}{2}$	10 $\frac{1}{2}$	27 11	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{4}$
12	9 $\frac{1}{2}$	14	11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{4}$	27 11
13	9 $\frac{1}{2}$	14 $\frac{1}{2}$	11	27 11 $\frac{1}{2}$	28	28 1
14	9 $\frac{1}{2}$	14 $\frac{1}{2}$	11	28	28	28
15	8	15 $\frac{1}{2}$	9	28 1	28 2	28 2 $\frac{1}{2}$
16	8	16	12	28 2	28 2	28 2
17	10 $\frac{1}{2}$	16	12 $\frac{1}{2}$	28 1 $\frac{1}{4}$	28 1 $\frac{1}{4}$	28 1 $\frac{1}{2}$
18	10 $\frac{1}{2}$	16 $\frac{1}{2}$	11 $\frac{1}{2}$	28 1	28 1	28
19	10 $\frac{1}{2}$	16 $\frac{1}{2}$	13 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11	27 10
20	11 $\frac{1}{2}$	18 $\frac{1}{2}$	11 $\frac{1}{2}$	27 9	27 8 $\frac{1}{2}$	27 9 $\frac{1}{4}$
21	10 $\frac{1}{2}$	18 $\frac{1}{2}$	11 $\frac{1}{2}$	27 9 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{2}$	28 1
22	10 $\frac{1}{2}$	18	11 $\frac{1}{2}$	28 2	28 2 $\frac{1}{2}$	28 3 $\frac{1}{2}$
23	9 $\frac{1}{2}$	16	10 $\frac{1}{4}$	28 4	28 4 $\frac{1}{4}$	28 4 $\frac{1}{2}$
24	9 $\frac{1}{2}$	14 $\frac{1}{2}$	9	28 4 $\frac{1}{2}$	28 4 $\frac{1}{2}$	28 4
25	7 $\frac{1}{2}$	15	8 $\frac{1}{4}$	28 3 $\frac{1}{2}$	28 3 $\frac{1}{4}$	28 2 $\frac{1}{2}$
26	6 $\frac{1}{2}$	15	7 $\frac{1}{2}$	28 1	28 1	28
27	6	14	8 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11	27 11
28	6 $\frac{1}{2}$	13 $\frac{1}{2}$	6 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{4}$	28 1
29	5	12	7	28	28 1	28
30	6	14	6	28	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$

ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	Le Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir & N.
1	N - E. pluie cont. nuag.	S. nuag. ond.	Nuages.
2	S. beau. nuag. ond.	S. couv. pl.	Couvert.
3	O. nuag.	O-N-O. nuag. f. ondée. b.	Beau.
4	O - N - O. b.	O-N-O. fer.	Serein.
5	S. beau.	O - S - O. b. nuag. pet. ond.	Beau.
6	O. beau.	O. beau.	Beau.
7	N-O. nuag.	N-O. nuag.	Nuages.
8	N-N-O. couv. beau.	O. beau.	Serein.
9	S-S-O. beau.	S. nuag. pet. ondée.	Nuages.
10	O. beau.	O. nuag. gr. vent. ondée.	Gr. v. nuag. ond.
11	S-O. gr. v. nuag. pl. cont.	O-N-O. gr. vent. couv.	Gr. v. pluie.
12	O. v. nuag. f. ond.	O-N-O. v. nuag. ond.	Nuages.
13	O-N-O. couv. nuag. pl. ton.	N - O. pluie. couv.	Nuages.
14	O. couv. pl. contin.	N-N-O. nuag. pluie.	Couvert.
15	N. b. nuag.	N-O. b. fer.	Serein.
16	O-N - O. b. couv.	O. couv.	Couvert.
17	O. couv. pl. ondée.	O. pl. couv.	Couvert.
18	O. nuag.	O. nuag.	Nuages.
19	S-S-O. nuag. c uv,	S O. couv. pl. couv,	Couvert.

MÉTÉOROLOGIQUES. 471

ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	Le Matin.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11.
20	S. couv. écl. gr. tonn. gr. pl. couv.	S. couvert. nuag. ond.	Nuages.
21	S-S-O. nuag. ondées.	S-O. nuag. beau.	Beau.
22	O-S-O. nua.	S O. nuages. beau.	Serein.
23	N-O. beau. couv. nuag.	N. nua. fer.	Serein.
24	N-N-E. cou.	N. b. ferein.	Serein.
25	E-N-E. ép. brouill. nuag.	N-E. b. fer.	Sere in.
26	N-E. beau. couv. nuag.	N-E. nua. b.	Beau.
27	N-E. couv. nuag.	N-E. beau.	Beau.
28	N-E. b. fer.	N-N-E. fer.	Serein.
29	N-N-E. fer.	N-N-E. b.	Beau.
30	N-N-E. b.	N-N-E. b.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermomètre, pendant ce mois, a été de $21 \frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 5 degrés au-dessus du même terme: la différence entre ces deux points est de $16 \frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le baromètre, a été de 28 pouces $4 \frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 9 lignes: la différence entre ces deux termes est de $7 \frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du N.

4 fois du N-N-E.

Gg iv

472 MALADIES REGN. A PARIS.

Le vent a soufflé 5 fois du N-E.
 1 fois de l'E-N-E.
 5 fois du S.
 3 fois du S-S-O.
 3 fois du S-O.
 2 fois de l'O-S-O.
 9 fois de l'O.
 6 fois de l'O-N-O.
 4 fois du N-O.
 2 fois du N-N-O.

Il a fait 21 jours beau.
 9 jours serain.
 12 jours couvert.
 1 jour du brouillard.
 21 jours des nuages.
 14 jours de la pluie.
 3 jours du vent.
 2 jours du tonnerre & des éclairs.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Septembre 1763.

Les fièvres scarlatines qui avoient régné les mois précédens, subsistoient encore au commencement de celui-ci, mais elles ont disparu peu-à-peu; de sorte qu'on n'en a presque plus vu à la fin du mois. Elles ont paru faire place à des dévoiemens, quelquefois accompagnés de coliques, & à de véritables dyssenteries, qui n'ont pas été accompagnées d'accidens fort graves, & qui ont même paru se calmer vers la fin du mois.

OBS. MÉTÉOR. FAITES A LILLE. 473

Les fièvres putrides ont encore continué ce mois-ci. Il est survenu aussi des fièvres subintrantes, qui, lorsqu'on n'y a pas remédié de bonne heure, ont dégénéré en fièvres continues, & ont plus ou moins porté à la tête. On a observé, dans le même tems, des apoplexies & des vertiges, dont un très-grand nombre de personnes ont été affectées.

On a peu vu de fièvres intermittentes. Les petites véroles ont continué à être aussi bénignes, que dans les deux mois précédens; mais elles ont été un peu plus nombreuses.

*Observations Météorologiques faites à Lille
au mois d'Août 1763; par
M. BOUCHER, médecin.*

Les pluies ont continué les premiers jours du mois. Leur interruption vers le 10, a permis de travailler à la moisson, qui étoit retardée; mais elle a été troublée par le retour des pluies, vers la fin du mois.

Le mercure, dans le barometre, a été observé, tout le mois, au-dessous du terme de 28 pouces; mais dans les huit derniers jours, il s'est fort approché de ce terme.

Nous avons eu quelques jours de vives

474 OBSERV. MÉTÉOROLOGIQUES.

chaleurs : le thermometre a été observé ; huit à neuf jours, au-dessus du terme de 20 degrés ; le 17, il s'est porté à 25 degrés, & à 26 $\frac{1}{2}$, le 19.

Les vents ont été *Sud* presque tout le mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 26 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congelation ; & la moindre chaleur a été de 11 degrés ; la différence entre ces deux termes est de 15 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces ; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 lignes : la différence entre ces deux termes est de 7 lignes.

Le vent a soufflé

2 fois du Nord.
2 fois du N. vers l'Est.
3 fois de l'Est.
7 fois du Sud-Est.
9 fois du Sud.
18 fois du Sud vers l'Ou.
8 fois de l'Ouest.
3 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 21 jours de tems couvert ou nuageux.

13 jours de pluie.

1 jour de tonnerre.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse, tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'Août 1763; par M. BOUCHER.

Nous avons eu, dans les premiers jours de ce mois, quelques morts subites. Le *cholera morbus* a paru plus commun, qu'il ne l'est ordinairement en ce pays. Il y a eu aussi beaucoup de diarrhées bilieuses, tantôt avec un peu de fièvre, & tantôt sans fièvre.

En général, les fièvres avec des éruptions cutanées, ont été très-répondues, ce mois; rougeole, fièvre rouge, petite vérole, & fièvre miliaire de l'une & l'autre espèce; la fièvre miliaire rouge a régné sur-tout dans le petit peuple, & avec des symptômes de malignité. La maladie, en plusieurs, s'est terminée par des parotides; quoiqu'elles n'ayent point toujours abscedé, les malades traités convenablement, n'en ont pas moins guéri. C'est au quinquina libéralement administré, que la plupart des malades ont été redevables de leur guérison. Souvent il a fallu y joindre l'application des cantharides. Deux femmes que j'ai traitées, ont eu l'éruption miliaire blanche, entre le 12 & le 15 de la maladie: elle a paru critique dans ces deux sujets.

Nous avons vu nombre de personnes travaillées de fièvre continue violente, caractérisée par de violens maux de tête, rou-

76 MALADIES REGN. A LILLE.

geur des joues & de la conjonctive, par la chaleur brûlante & l'aridité de la peau, la langue blanche, par l'état du sang tiré des veines, qui se trouvoit ferme, vermeil & même coëneux, &c. A ces circonstances se joignoient souvent de grands maux de reins, une diarrhée séreuse, & des vers : beaucoup de malades ont eu des saignemens du nez. Dans quelques-uns, la maladie a pris le caractère de la fièvre hémitritée, ou double-tierce continue. Quoique les saignées fussent plus indiquées dans cette espece de fièvre, que dans la fièvre miliaire, elles entraînoient cependant des suites fâcheuses, lorsqu'elles étoient poussées trop loin, en troublant les mouvemens critiques de la nature ; & si les malades ne succomboient point, ils en restoitent hébétés, ou tomboient dans une enflure générale & rebelle. Une potion émétique ou émético-cathartique a souvent bien fait, placée avec circonspection au commencement de la maladie.

LIVRES NOUVEAUX.

Antonii Storck, &c. libellus quo demonstratur, Colchici autumnalis radicem, non solum tuto posse exhiberi hominibus, sed & ejus usu curari quandoque morbos

LIVRES NOUVEAUX. 477

*difficillimos, qui aliis remediis non cedunt.
Jungitur simul plantæ effigies ære excussa.*

C'est-à-dire : Traité où l'on démontre que non seulement on peut faire prendre aux hommes la racine du Colchique d'automne, sans inconvénient, mais encore qu'on peut guérir, par son moyen, des maladies qui résistent à tous les autres remèdes. Par M. *Antoine Storck*, &c. On y a joint la figure de la plante, gravée en taille-douce. A Vienne, chez *Trattner*, 1763, in-8°.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en leur annonçant qu'on imprime, à Paris, une traduction françoise de cet ouvrage.

Essai sur la Méthode de guérir les fièvres putrides, malignes, intermittentes, & généralement toutes les fièvres d'accès. Par M. de *Reynal*, ancien chirurgien-major des troupes & des hôpitaux du roi. A Paris, chez *Panckoucke*, 1763, in-12, avec une planche en taille-douce, représentant un nouveau ventilateur pour purifier l'air, sans le secours du feu. L'auteur a eu l'honneur de présenter cette machine, à Monseigneur le Dauphin, avec son ouvrage, le 19 Septembre de la présente année.

Méthode résolutive de guérir la vérole & les gonorrhées virulentes, avec les différens accidens qui accompagnent ces mala-

478 LIVRES NOUVEAUX.

dies, à l'usage des hôpitaux. Ouvrage qui doit être suivi d'un autre, beaucoup plus étendu sur la même matière. Par M. de Reynal, ancien chirurgien-major des troupes, &c. A Paris, chez Panckoucke, 1763, in-12.

Il paroît que M. de Reynal n'a publié ces deux brochures, que pour annoncer au public, qu'il a découvert quelques nouveaux remèdes, qu'il croit plus efficaces pour la guérison des maladies qui font l'objet de ses deux écrits, que tous ceux qu'on connoissoit jusqu'ici. L'académie royale des sciences, à laquelle il s'étoit adressé, pour faire constater que ces remèdes étoient nouveaux, & composés selon les règles de l'art, a jugé, sur le rapport de MM. Hellet & Bourdelin, que le correctif qu'il a employé pour la dulcification du sublimé corrosif, & du turbith minéral, ne contient rien de dangereux par lui-même; qu'on l'emploie seul pour quelques maladies, avec succès. Les commissaires paroissent croire que M. de Reynal est le premier qui s'en soit servi à adoucir le sublimé corrosif, & le turbith minéral; mais ils annoncent qu'il n'y a que des expériences répétées, qui puissent prouver que l'usage de ces deux remèdes est salutaire, & n'a rien conservé de dangereux.

COURS D'ANATOMIE.

M. ANTOINE PETIT, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, ancien professeur d'anatomie, de chirurgie, de l'art des accouchemens, de l'académie royale des sciences & de la société d'agriculture, commencera son Cours d'Anatomie, Lundi 14 de Novembre, à midi précis, dans son Amphithéâtre, rue Sainte Avoye, au Marais, vis-à-vis la rue Geoffroy-Langevin, près la Fontaine.

COURS DE CHYMIE,

Ou analyse des substances végétales, animales & minérales.

GUILLAUME FRANÇOIS ROUELLE, maître apothicaire, démonstrateur en chymie, au Jardin du Roi, & des académies royales des sciences de Paris & de Stockholm, & de l'académie électorale d'Erfort, commencera ce Cours, le Lundi 14 Novembre 1763, à trois heures après midi, en sa maison, rue Jacob, au coin de la rue des deux Anges, Fauxbourg S. Germain.



T A B L E.

E XTRAIT de divers Ouvrages sur l'Inoculation de La petite vérole.	Page 337
Lettre sur une Colique métallique. Par M. Philip, méde- cin.	410
Observation sur une Maladie vénérienne invétérée. Par M. Passerat de la Chapelle.	414
Suite du Mémoire sur les Eaux de Bagnères de Luchon. Par M. Campardon, chirurgien.	425
Réponse de M. Louis aux Observations contre son Mémoire sur une question anatomique, &c.	442
Trois Observations de chirurgie. Par M. Dumont fils, chirurgien.	453
Observations singulières.	458
Observations sur les Maladies épidémiques, qui ont régné à Paris, depuis 1707, jusqu'en 1747, année 1719.	461
Observations météorologiques faites à Paris, pour le mois de Septembre 1763.	469
Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois de Septembre 1763.	472
Observations météorologiques faites à Lille, pour le mois d'Août 1763. Par M. Bouchet, médecin.	473
Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois d'Août 1763. Par M. Bouchet, médecin.	475
Livres nouveaux.	476
Cours d'Anatomie.	479
Cours de Chymie.	Ibid.

A P P R O B A T I O N.

JAi lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois de Novembre 1763. A Paris, ce
24 Octobre 1763.

POISSONNIER DESPERRIERES.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. M^{gr} le Comte de
CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la
Faculté de Médecine de Paris, Membre de
l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences
& Arts de Bordeaux, & de la Société Royale
d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis
filia. Bagl.

DECEMBRE 1763.

TOME XIX.



A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de M^{gr} le
Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

DECÈMBRE 1763.

E X T R A I T.

Nofologia methodica sistens morborum classes ; genera & species juxta Sydenhami mentem & botanicorum ordinem, auctore FRANCISCO BOISSIER DE SAUVAGES, regis consiliario ac medico, &c. C'est-à-dire : *Nofologie méthodique, présentant les classes des maladies, leurs genres & leurs especes, d'après l'idée de Sydenham, & l'ordre des Botanistes; par M. FRANÇOIS BOISSIER DE SAUVAGES, conseiller-médecin du roi, professeur royal de médecine, &c. A Amsterdam, aux dépens des freres de Tournes; & se trouve à Paris, chez Cavelier, 1763, in-8°, trois tomes en 5 volumes. Prix broché 18 livres.*

QUOIQ'IL n'y ait point de science sur laquelle on ait autant & aussi bien écrit que sur la médecine, cependant on

H h ij

484 EXTRAIT DES CLASSES

est obligé de convenir que ses élémens ne sont pas encore faits ; car nous sommes bien éloignés de regarder comme tels ces ouvrages , où un auteur prévenu en faveur d'un systême philosophique , cherche à y ramener un petit nombre de faits qui paroissent s'y prêter facilement. Les véritables élémens d'un art comme la médecine , doivent contenir les résultats les plus généraux de tous les faits sur lesquels il est fondé : je dis de tous les faits observés , & non pas des opinions particulieres de ceux qui l'ont cultivé. Si quelque ouvrage peut contribuer à nous procurer un jour ces élémens , ou pour mieux dire , si quelqu'un peut en mériter le titre , c'est sans doute celui que nous annonçons. M. de Sauvages y a recueilli la description de dix-huit cent especes de maladies , & de quatre cent variétés qu'il a ramenées à leurs genres ; & qu'il a distribuées en dix classes , à la maniere des botanistes. Au caractère qui distingue chaque espece , il a joint une courte théorie & une idée succinte de leur traitement. Il y a trente ans , que , pour pressentir le goût du public , il publia un essai de son travail ; les plus grands médecins applaudirent dès-lors à son entreprise. Boerhaave lui-même en approuva le plan , & fit des vœux pour qu'il y mît la dernière main. Nous ne doutons point qu'il n'eût donné les plus grands éloges à

l'exécution ; en effet peu d'ouvrages supposent tant de sagacité, de connoissances & de travail. Nous allons tâcher d'en donner une idée à nos lecteurs, bien persuadés que ce que nous en dirons, leur fera naître le desir de recourir à l'original.

Tout l'ouvrage est, comme nous l'avons dit dans le titre, partagé en trois tomes divisés en cinq volumes. Le premier volume contient le prolégomenes & une idée générale des dix classes. Le second, qui ne fait que la première partie du tome second, comprend les genres & les especes de maladies qui composent les trois premières classes : celles qui composent les trois classes suivantes, forment la seconde partie du tome second, ou le troisième volume. Les quatrième & cinquième volumes, qui forment le tome troisième, comprennent chacun d'eux des quatre dernières classes de maladies.

M. de Sauvages observe d'abord dans ses prolégomenes, qu'il n'y a point de médecin qui, dans les commencemens de sa pratique, ne se soit trouvé embarrassé au chevet du lit de ses malades : la plus grande difficulté qu'il éprouve, est sans doute celle de bien distinguer la maladie qu'il a à traiter, & de trouver l'indication ou la méthode qu'il doit suivre dans la cure. En effet, quel est l'auteur qui fasse connoître

486 EXTRAIT DES CLASSES

toutes les especes de maladies , & qui indique les secours particuliers qu'on doit employer pour les guérir ? On cherche ordinairement à suppléer à ce défaut par la théorie ; mais combien ce guide n'est-il pas insuffisant ? Si cette vérité avoit besoin de preuve , nous la trouverions dans l'uniformité de la pratique des médecins , dont les théories sont le plus différentes. La pratique ne s'acquiert que par la tradition ; & si la médecine a fait quelques progrès dans ces derniers tems , on ne doit l'attribuer qu'à une plus longue suite d'expériences , qui doivent nécessairement s'accumuler de jour en jour. Il résulte de-là que l'histoire exacte des maladies est la meilleure de toutes les bouffoles pour conduire les jeunes médecins dans leur pratique. Pour bien faire l'histoire des maladies , selon Sydenham , il faut les ramener à certaines especes , en séparer toutes les hypothèses philosophiques , enfin distinguer les phénomènes qui se présentent toujours , de ceux qui ne sont qu'accidentels , qui sont souvent l'effet d'un mauvais traitement , & de ceux qui arrivent rarement. Si à cela on pouvoit joindre la connoissance des causes des maladies & de leurs principes , la doctrine médicale seroit complete ; mais que nous sommes éloignés d'en être encore là ! On doit donc travailler maintenant à perfectionner cette partie de

l'art ; c'est pour y contribuer , autant qu'il est en lui , que M. de Sauvages nous indique les fondemens sur lesquels on doit élever la philosophie nosologique. Mais , avant de passer à cette partie de ses prolégomènes , parcourons , en peu de mots , ce qu'il dit des fondemens de la Nosologie historique.

Deux choses sont le fondement de la Nosologie historique , la méthode & la nomenclature.

Par la méthode , on joint ensemble les maladies semblables ; on sépare celles qui sont différentes : on rappelle les maladies particulières à leurs espèces , les espèces à leurs genres , les genres à un certain nombre d'ordres , & ceux-ci à un petit nombre de classes ; c'est ainsi que les auteurs d'histoire naturelle sont parvenus à ranger , dans un ordre systématique , tous les corps qui composent les trois régnes de la nature.

Pour pouvoir ramener les maladies à leurs espèces , il faut connoître les phénomènes qui les caractérisent ; ces phénomènes qui suffisent pour les faire connoître , & les distinguer les unes des autres , forment leur définition , dans laquelle on ne doit faire entrer ni la disposition des parties , qui échappe à nos sens , & qui est souvent hypothétique , ou du moins très-obscur , ni leur siège qui est souvent inconnu ou supposé , ni leur cause qui , en tant que cause , ne peut pas

488 EXTRAIT DES CLASSES

tomber sous les sens , ni leurs principes qui sont souvent étrangers au corps , & qui , par conséquent , ne peuvent pas entrer dans l'idée d'une maladie.

Les auteurs ont proposé différentes manières de diviser les maladies. Les uns les ont rangées par ordre alphabétique ; les autres , relativement à leur durée , ou au tems où elles arrivent ; d'autres ont pris leur division dans l'Anatomie ; d'autres ont consulté leur ætiologie , &c. M. de Sauvages rejette , avec raison , ces différentes divisions , & leur préfère la méthode qui les divise relativement à leurs symptômes. En effet , la méthode alphabétique n'étant fondée que sur les noms qui n'ont qu'un rapport de convention avec les maladies , il est évident qu'elle ne peut être d'aucun secours pour la connoissance de ces maladies. Celle qui est fondée sur la durée des maladies , n'est pas moins défectueuse ; car lorsqu'une maladie commence , il n'y a aucun caractère qui puisse nous faire connoître si elle sera aiguë ou chronique ; la méthode anatomique qui se présente d'abord d'une manière plus favorable , n'est cependant pas plus exacte. Tous ceux qui , comme Jonston , l'ont employée , ont souvent confondu les maladies avec les symptômes , & ont mis dans le même rang les affections simples , ou les principes & les

causes des maladies. Enfin la méthode æthiologique prend ses divisions des causes & des principes des maladies qu'elle suppose connus; par conséquent elle est presque toujours hypothétique, & varie, suivant le système particulier de l'auteur qui la propose. La méthode symptomatique n'a aucun de ces inconvéniens; elle tire ses caractères des phénomènes constants des maladies, & de leurs symptômes évidens. Il n'y a point de voie plus sûre pour parvenir à la connoissance de la cause, ou pour découvrir l'indication qui se présente à remplir. Cette méthode a d'ailleurs cet avantage, que comme les symptômes généraux, qui constituent le genre, sont les mêmes dans chaque espèce, leurs causes doivent aussi être les mêmes; & par conséquent leur traitement ne doit pas être différent, d'où il résulte que, lorsqu'on a une fois disposé les genres dans un ordre méthodique, on peut donner une théorie & une pratique générale, qu'on est dispensé de répéter à chaque espèce; ce qui ne peut avoir lieu dans aucune des autres méthodes.

Le choix d'une bonne nomenclature n'est pas moins important que celui de la méthode, si on emploie le même nom pour indiquer des choses de genre différent, on jette nécessairement de l'obscurité dans le discours; mais on produiroit de la confu-

490 EXTRAIT DES CLASSES

fion, en donnant à chaque espece d'un même genre un nom différent. Il est donc plus avantageux de donner à chaque genre un nom unique, le plus simple qu'il est possible, & de joindre à ce nom une épithete particuliere pour désigner chaque espece. Nous ne rapporterons pas ici toutes les remarques intéressantes que M. de Sauvages fait sur la meilleure nomenclature des maladies. Cela nous meneroit trop loin ; nous allons passer à ce qu'il dit sur les fondemens de la Nosologie philosophique.

L'homme est l'assemblage d'une ame vivante & motrice, & d'une machine hydraulique unies ensemble. Cette machine est construite de façon que toutes ses parties & toutes ses actions concourent à la conservation du tout ; ce qui suppose qu'elle est douée d'un moteur interne ; car aucune machine n'agit sans moteur. Elle est dans son état le plus parfait, tant que les fluides, par leur consistence, & les solides, par leur structure, concourent, avec le moteur interne, au but pour lequel elle a été fabriquée : tout changement qui l'éloigne de cet état de perfection, s'appelle *Etat morbifique*. Mais, comme il ne peut se faire aucun changement dans le corps, que par le mouvement, qui est l'effet immédiat d'une force, il doit y avoir dans la machine humaine, des forces & par conséquent des

puissances capables d'y produire des changemens. Ces puissances sont les fluides, les solides, & l'ame même; par conséquent on doit attribuer la plupart des maladies aux forces actives du corps & de l'ame; car, quoiqu'elles soient occasionnées le plus souvent par l'action de corps externes, cependant il n'en résulteroit pas de maladie, si les forces humaines n'étoient pas mises par-là en action, & s'il ne se faisoit point de changement dans le corps. M. de Sauvages explique, à cette occasion, ce qu'on doit entendre par le *principe* des maladies, & par leurs *causes*; deux choses qu'on confond ordinairement. Le principe est ce qui peut donner occasion à la maladie, mais ne la produit pas nécessairement, ou dont l'existence n'est pas nécessairement jointe à celle de la maladie, comme celle de la cause, qui ne peut pas exister, que la maladie n'existe en même tems. Une autre marque qui peut servir à faire distinguer la cause du principe, c'est que la maladie qui est l'effet de la cause, lui est toujours proportionnée, au lieu qu'elle ne l'est pas aussi constamment au principe. Il résulte de-là que la cause d'une maladie est ce par quoi on conçoit la liaison des symptomes, dont le concours fait la maladie; mais comme les symptomes sont les changemens sensibles, qui arrivent dans les fonctions ou dans les qualités, & que tous ces

492 EXTRAIT DES CLASSES

changemens font dûs aux facultés du corps ou de l'ame, on doit considérer ces facultés comme les principes des maladies ; & par conséquent elles méritent qu'on les examine en particulier.

Il y a long-tems que les medecins ont reconnu, dans la machine humaine, une puissance motrice qui veilloit à la santé, & à laquelle ils ont donné le nom de nature. Il n'est pas difficile de démontrer que cette nature n'a rien de corporel, & qu'on doit la mettre au rang des facultés de l'ame ; car puisqu'il n'y a dans l'homme que le corps & l'ame, il doit s'ensuivre que si certains mouvemens musculaires, comme ceux de la respiration & du cœur ne peuvent point être produits par les forces du corps, ils doivent nécessairement l'être par l'ame : or, on ne peut pas dire que ces mouvemens soient l'effet de forces corporelles ; car toute matiere résiste au mouvement ; & le mouvement une fois imprimé à une machine, va toujours en décroissant, à cause des frottemens ; de sorte qu'il ne sçauroit se conserver le même, pendant quelques minutes ; mais le mouvement de la respiration est toujours égal, même lorsque nous dormons ; donc il ne peut pas être l'effet d'une force corporelle. Qu'on n'objecte point que l'ame ne s'apperçoit point de l'action qu'elle exerce pour produire ces mouvemens ; car

combien de mouvemens volontaires ne faisons-nous point, sans nous en appercevoir, souvent même sans en conserver aucun souvenir; mais il seroit absurde de prétendre que tous les mouvemens de la machine animée reconnoissent l'ame pour principe immédiat; le corps a ses mouvemens qui découlent de ses facultés particulières, telles que sa pesanteur, sa cohésion, son élasticité, & ceux qui en dépendent, comme l'électricité, la putréfaction, la fermentation, la chaleur, la raréfaction, la dissolution, &c. Outre cela, l'homme est exposé à l'action de l'air qui l'environne, & des corps qui le choquent, & ces causes suffisent pour les fonctions qui sont communes aux animaux & aux végétaux, telles que la nutrition, les sécrétions, la digestion & la génération.

Ces deux genres de forces, celles que l'ame exerce, & celles qui résident dans le corps, concourent ordinairement dans la production de la maladie, & en sont le principe. Dans toutes les maladies, il faut distinguer avec soin les choses qui se manifestent aux sens du malade ou du médecin, de celles qui leur sont cachées, & qu'on ne peut découvrir que par conjecture ou par le raisonnement; les premières sont les symptômes de la maladie, & les dernières, leurs principes internes, ou les forces qui concourent à leur production. Outre ces principes inter-

494 EXTRAIT DES CLASSES

nes, il y en a d'externes, qui ne font que l'action des corps extérieurs, capables de déranger les fonctions de l'œconomie animale. M. de Sauvages s'étend beaucoup sur la nature des forces internes, & sur leur mesure dans l'état de santé & de maladie ; mais ce qu'il dit à ce sujet, doit être lu dans l'ouvrage même. Il ne nous reste, pour achever de donner une idée de ses prolégomenes, qu'à rapporter la clef de ses classes.

Les maladies font, comme nous l'avons déjà dit, le concours d'un certain nombre de symptômes évidens, liés ensemble. Les symptômes les plus évidens & les plus constants constituent le caractère essentiel des maladies : on peut les diviser en trois ordres, selon qu'on les observe dans les fonctions, les excrétiens & les qualités.

Un pouls fréquent ou fort, relativement aux membres, (c'est-à-dire, si le pouls est fort, lors même que les membres sont foibles,) constitue la maladie qu'on appelle fièvre, qui est ou continue, ou rémittente, ou intermittente.

Une fièvre, le plus souvent violente, avec douleur, chaleur vive, & un sang coëneux, constitue l'inflammation ou les maladies inflammatoires, qui attaquent les membranes ou le parenchyme des viscères, ou qui sont accompagnées d'éruptions.

Lorsque les muscles, soumis à la volonté,

se contractent, malgré la volonté, avec plus de force, que la vigueur du sujet, ou les circonstances ne semblent devoir le permettre, & que ceux qui ne sont pas soumis à la volonté, se contractent avec plus de force, que de coutume, on dit qu'ils sont en *convulsion*, & on appelle cette disposition *maladie convulsive*, qui est ou générale, ou particulière, ou spasmodique.

Lorsque les parties soumises à la volonté, ont perdu la faculté de se mouvoir, ou que quelque organe a perdu le sentiment, soit conjointement, soit séparément, cet état s'appelle *paralyse*, qui est ou générale, ou particulière, ou des sens.

Lorsque le symptôme principal est une sensation désagréable, on l'appelle *douleur*; s'il est accompagné de difficulté de respirer, on l'appelle *dyspnée*; les maladies douloureuses sont vagues ou fixes, ou *dyspnœiques*.

Lorsque ce symptôme principal est une respiration fréquente & difficile, il constitue les *maladies dyspnœiques*, qui sont spasmodiques, ou accompagnées d'oppression.

La dépravation du jugement, de l'imagination, de la volonté ou de la cupidité, constitue les maladies qu'on appelle *folies*; tels sont le délire, l'imagination & l'appétit dépravé.

L'évacuation des fluides, même de ceux

496 EXTRAIT DES CLASSES

qui ne devoient pas être évacués, soit qu'elle soit plus fréquente ou plus abondante qu'elle ne devoit l'être, constitue les *maladies évacuatoires*, qui diffèrent, selon que c'est du sang, de la lymphe, des excréments, ou plusieurs fluides mêlés ensemble, qui sortent ainsi contre nature.

Enfin, si le symptôme principal est un changement dans la qualité des parties, comme dans leur volume, leur surface ou leur couleur, on lui donne le nom de *cachexie*. Les maladies cachectiques sont l'amaigrissement, l'enflure, les éruptions cutanées, & le changement de couleur.

Tel est le petit nombre de classes auxquelles M. de Sauvages a ramené toutes les maladies, quant aux vices ou aux maladies pathologiques, qui ne sont autre chose que les élémens des maladies proprement dites, tels que les plaies, les ulcères, les fractures, les luxations, les tumeurs, &c. les excroissances, les taches, &c. Il les a réunies sous une même classe, qu'il a placée à la tête des autres.

Il ne nous reste plus, pour achever de faire connoître l'ouvrage que nous analysons, que de tracer une esquisse de l'une des classes qui le composent. Nous choisirons celle des maladies fébriles. Nous avons déjà dit que M. de Sauvages avoit rassemblé, dans son premier volume, les généra-
lités

lités de chaque classe : après avoir rapporté les noms qu'on donne aux maladies fébriles dans les différentes langues, & donné l'étymologie du mot latin *febres*, il trace le caractère de ces maladies qu'il fait consister dans l'augmentation de la force du pouls, relativement à celle des membres, ou le plus ordinairement dans l'augmentation de la fréquence du pouls, & la diminution des forces soumises à la volonté. De-là il passe à leur histoire générale, & il en divise les symptômes en quatre classes ; 1^o en symptômes des fonctions, qu'il appelle libres, (les mouvemens volontaires ;) 2^o en ceux des fonctions naturelles ; 3^o en ceux des excréations ; 4^o enfin, en symptômes qui dépendent des qualités changées. Nous ne rapporterons pas les symptômes particuliers qu'il renferme dans chacune de ces divisions ; cela nous meneroit trop loin. Cette histoire est suivie de la théorie générale des fièvres : en voici le précis. M. de Sauvages établit l'obstruction des petits vaisseaux pour principe de ces maladies ; cette obstruction devoit, en augmentant les résistances qui s'opposent à la circulation, diminuer la vitesse de cette circulation, & par conséquent la fréquence du pouls ; mais la nature qui, comme nous l'avons vu plus haut, est une faculté de l'ame, selon M. de

Tome XIX. I i

498 · EXTRAIT DES CLASSES

Sauvages , instruite par la langueur que ce retardement de la circulation jette dans toutes les fonctions , augmente la force du cœur pour rétablir l'ordre & éloigner l'obstacle. Il est aisé, d'après ces idées, de distinguer les symptômes de la cause morbifique, de ceux que la nature produit, en travaillant à la combattre.

La cause de la fièvre est donc la plus grande distribution du fluide nerveux, ou des forces dans les nerfs du cœur, que dans ceux des membres. Ses instrumens sont le cœur & les artères; la matiere morbifique peut être de plus d'une espece, ou un mauvais chyle, ou des miasmes quelquefois engendrés dans le sang même, ou qui y sont portés du dehors.

La premiere indication générale qui se présente à remplir dans le traitement de ces maladies, c'est de soutenir, par des alimens convenables, les forces de la nature, pour qu'elle puisse suffire au travail qu'elle est obligée de faire pour cuire la matiere morbifique. Comme le sang pêche ordinairement par sa viscosité, les alimens liquides & délayans sont ceux qui paroissent le plus convenables. Le mouvement musculaire dépense une partie des forces que la nature employeroit plus utilement à augmenter le mouvement du cœur & de la respiration ;

par conséquent le repos est nécessaire, à moins que l'exercice ne pût contribuer à préparer la matière à la coction; dans ce cas, il faudroit le faire avant la fièvre. Ayant ainsi pourvu à la diète & à la gymnastique, M. de Sauvages passe à l'usage des remèdes généraux, comme la saignée & les évacuans; il démontre la nécessité des uns & des autres, & indique les cas où ils conviennent. Il trace ensuite les règles qu'on doit suivre dans l'administration des remèdes particuliers; mais il faut voir dans l'ouvrage même ce qu'il dit à ce sujet, ainsi que les secours qu'il indique pour chacun des symptômes généraux des fièvres, tels que la fréquence du pouls, le froid de la fièvre, la chaleur, &c.

Nous sommes très fâchés que les bornes que nous sommes obligés de nous prescrire, ne nous permettent pas d'entrer dans le détail des différentes espèces de fièvres qui composent cette classe, & qu'on trouve dans le second volume. Nous nous contenterons de remarquer qu'il les divise en trois ordres, qui sont, 1^o les fièvres continues, dont le caractère est de commencer le plus souvent par un frisson, sans redoublemens & sans accès, ne revenant qu'une fois ou deux, dans un mois, & de persévérer jusqu'à la fin de la maladie. 2^o Les fièvres

500 EXTRAIT DES CLASSES

rémittentes qui, depuis le commencement de la maladie, jusqu'à la fin, ne quittent pas le malade, mais qui, dans certains temps de chaque période, se réveillent, sans cause évidente, par quelque symptôme spasmodique, comme du frisson, des bâillemens, &c. bientôt suivis d'une chaleur beaucoup plus grande; 3^o enfin les fièvres intermittentes dans lesquelles la fièvre prend à différentes reprises, & quitte le malade pour des intervalles plus ou moins longs. On trouve, à la tête de chacune de ces divisions, le caractère de l'ordre, une histoire & une théorie des fièvres qu'il comprend, & la méthode générale de les traiter.

Chacun de ces ordres est divisé en genres, qui comprennent sous eux un nombre plus ou moins grand d'espèces. Les genres compris dans les fièvres continues, sont, 1^o les fièvres éphémères, dont il y a onze espèces; 2^o la synoque qui en a huit; 3^o le *synochus* ou fièvre continue qui en a quatorze; 4^o le *typhus* d'Hippocrate, qui en a neuf; 5^o la fièvre hectique, ou fièvre lente qui en a dix.

Les fièvres rémittentes ne comprennent que trois genres, qui sont, 1^o l'*amphymerrina*, la fièvre putride-maligne, dont les espèces sont au nombre de vingt; 2^o le *tritæphia*, tierce continue ou tierce mali-

gne, qui a dix especes ; & 3^o le *tetartophia* , ou quarte continue , dont les especes font au nombre de cinq.

Enfin les fièvres intermittentes comprennent quatre genres ; 1^o la quotidienne, dont M. de Sauvages compte dix especes ; 2^o la fièvre tierce, à laquelle il en donne vingt ; sçavoir, douze à la fièvre tierce simple, & huit à la fièvre double-tierce ; 3^o la fièvre quarte qui a seize especes ; & 4^o la fièvre erratique qui en a six.

En traitant de chaque espece en particulier, M. de Sauvages donne sa nomenclature, les synonymes par lesquels les différens auteurs l'ont désignée, les symptomes ou caracteres particuliers qui la distinguent des autres especes, & dans beaucoup son traitement, lorsqu'elle en demande un particulier. En un mot, M. de Sauvages n'a rien négligé pour rendre son ouvrage aussi utile qu'il pouvoit l'être.





L E T T R E

De M. DUPUY DE LA PORCHERIE, médecin de Montpellier, ancien syndic & membre du collège royal de médecine de la Rochelle, à M. ROUX, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, &c. sur la mort d'une femme, huit heures après avoir pris une dose de poudre d'Ailhaud, à la suite d'une fausse-couche.

M O N S I E U R ,

Je dois vous faire part de l'histoire d'une mort inopinée, à laquelle, si elle n'est pas l'effet de la poudre d'Ailhaud, il paroît du moins qu'elle a eu beaucoup de part. Vous en jugerez vous-même, autant par l'examen de ce qui a précédé la catastrophe, que des accidens qui l'ont accompagnée & suivie. Je joins à cette Observation le procès-verbal d'ouverture, ordonnée sur ma plainte; le tout sera terminé par quelques réflexions sur l'origine de cette poudre, sa composition & son abus.

Le 20 Juillet 1763, je fus appelé pour aller voir la femme du nommé Robert Traineur, de cette ville, âgée de vingt-huit ans, très-bien constituée, laquelle je trou-

SUR LA POUDRE D'AILHAUD. 503

vai au lit, se plaignant de tranchées dans le bas-ventre, disant que, depuis environ deux mois, elle n'avoit pas eu ses règles; ce qui lui avoit donné un léger soupçon de grosseffe; que cependant depuis un jour ou deux, elle s'étoit vue un peu. Elle me rapporta aussi qu'elle avoit eu depuis peu une dispute vive dans le marché, avec une femme, de laquelle elle avoit reçu un coup d'artichaut à la tête, qui n'avoit pas été appliqué bien fort, puisqu'elle affura n'en avoir pas été étonnée, & n'en pas sentir la moindre douleur. Comme les tranchées n'étoient pas vives, que la tension du bas-ventre n'étoit rien, & ce qu'elle avoit vu, peu de chose; cette femme n'ayant point de sécheresse à la langue ni à la peau, le pouls d'ailleurs m'ayant paru réglé, & sans aucun soupçon de fièvre, je me contentai, à cause de ce qu'elle avoit, ou que je jugeai être une petite perte, de la tenir à la tisane ordinaire & aux bouillons, & de lui dire que sa maladie ne seroit rien, si elle pouvoit se tenir, pendant quelques jours, le corps & l'esprit tranquille; ce qu'elle fit, & dans moins de trois jours, elle se remit, à une petite perte en blanc près, qui est une suite ordinaire de cet état.

Le 28, on me rappella pour la voir. Elle étoit retombée, pour avoir lavé, la veille; les tranchées avoient reparu; elles étoient

I i iv

vives, la perte étoit devenue abondante ; & la sage-femme qui étoit venue la voir, reconnut, dit-on, dans ce qui étoit sorti, un embryon, dont elle crut distinguer le sexe ; (l'on ne put cependant me dire au vrai, si c'étoit une fille ou un garçon :) je trouvai de la fièvre, des inquiétudes, tension dans le bas-ventre, & chaleur à la peau : j'ordonnai un lavement émollient, des fomentations & embrocations sur tout le bas-ventre, & une potion huileuse. Ayant vu, à ma visite du soir, qu'elle n'avoit fait que peu ou point d'usage de ces remèdes, je me déterminai à deux saignées du bras, qui furent faites dans l'espace de deux heures, & lui prescrivis, en outre, une émulsion nitrée, calmante, pour prendre par verrees, le soir & dans la nuit, me réservant au lendemain, de la faire saigner du pied, s'il en étoit besoin. Je trouvai la malade, (dans la matinée 29,) exactement sans fièvre ; elle me dit avoir passé une nuit très-douce, sans douleur, sans chaleur dans aucune partie du corps, & je vis que le bas-ventre étoit bien ramolli ; ce qui restoit de la perte ne teignoit pas même le linge ; elle se contenta de la moitié d'un lavement ordinaire : le mieux, dans l'état de ma malade, m'ayant paru le soir encore plus décidé, & ayant désiré elle-même une purgation, je lui ordonnai, par préférence, en

SUR LA POUFRE D'AILHAUD. 505

pareil cas , trois verres d'eau de caffè simple , pour prendre le lendemain , dès le matin , d'heure en heure ; elle fit un prodigieux effet. Je vis que , tout considéré , ma présence n'étant plus nécessaire , il suffisoit à cette femme de se bien ménager dans sa convalescence , & je me retirai.

Mais quel fut mon étonnement ! lorsque , (le 2 Août ,) son mari vint m'appeller , à grande hâte , entre quatre & cinq heures du matin , pour venir voir sa femme qui venoit d'être confessée , à qui l'on alloit administrer les derniers sacremens , qui étoit enfin mourante , pour avoir pris , dans la nuit , une prise de la poudre d'Ailhaud , dont elle avoit conservé deux paquets , dès le tems qu'elle étoit en condition (a). Je demandai à cet homme pourquoi elle avoit pris cette poudre ? elle que , peu de jours auparavant , j'avois laissé en si bon état : il me répondit que sa pauvre femme s'étant trouvée incommodée dès le soir & dans la nuit , elle l'avoit prié instamment de lui en

(a) Ne seroit-ce que par vétusté que la poudre d'Ailhaud auroit acquis cette mauvaise qualité ? L'on m'a assuré qu'elle avoit conservé , dans son armoire , ces deux prises , depuis plus de trois ans ; ceci ne seroit pas particulier à cette poudre. Nous avons des poudres dans les boutiques des apothicaires , qui se détériorent par le tems , & que l'on est obligé , à cause de cela , de renouveler au bout d'un certain tems.

donner une prise dans un peu d'eau, & qu'elle l'avalâ tout de suite. La malade, à mon arrivée auprès d'elle, ne cessa de me donner des marques de repentir d'avoir pris cette malheureuse poudre; elle me confirma le rapport de son mari, ne cessant de se plaindre, & de me dire: Soulagez-moi, Monsieur, je brûle, je brûle, je brûle, & je me meurs.

Je trouvai cette malheureuse femme ayant tout le ventre tendu, dur & si douloureux, qu'il n'étoit pas possible d'y appliquer le plus légèrement la main, sans lui faire jeter les hauts cris; elle se plaignoit, en outre, d'un très-grand feu dans les entrailles, qui lui sembloit commencer au gosier, & se terminer au fondement; & cette partie étoit devenue si resserrée, qu'il ne fut pas possible de lui servir un lavement. Elle avoit le visage pâle & défait, les yeux éteints, une sueur froide répandue sur tout le corps, les extrémités glacées, point de pouls, en un mot, tous les symptômes d'une personne empoisonnée; dans cet état, on essaya inutilement de lui donner divers secours; huit heures après, elle rendit l'âme. Je remis aussi-tôt à Messieurs les officiers de police l'un des deux paquets de poudre qu'avoit pris cette femme; & ils ordonnerent, sur ma plainte, que cette prise de poudre d'Ailhaud seroit déposée à leur greffe, pour ser-

SUR LA POUDRE D'AILHAUD. 507

vir de pièce de comparaison, & en faire l'analyse, si faire se doit, & que le corps de la défunte seroit ouvert. Voici le procès-verbal d'ouverture pour copie.

Nous, docteurs en médecine, syndic & agrégés du collège royal de médecine de la Rochelle, médecin royal, & le lieutenant du premier chirurgien, soussignés, sommes allés, ce jour, trois Août, à six heures du matin, en vertu de l'ordonnance de M. le lieutenant général de police, chez le nommé Robert Traineur, demeurant, rue de l'Hôpital S. Louis, au coin de la rue des Jardins, paroisse de Notre-Dame, pour faire l'ouverture du cadavre de la femme, âgée de vingt-huit ans, & très-bien constituée, décédée le jour d'hier; nous y avons procédé en la manière qui suit :

La surface extérieure n'a rien présenté de particulier; & l'abdomen ouvert, il en est sorti des sérosités très-fanguinolentes, dont toute la capacité étoit remplie: la surface des viscères n'avoit rien d'extraordinaire, excepté un déchirement à la membrane extérieure du mésocolon, partie supérieure, de dix à douze lignes de longueur, sur six à sept de largeur; mais nous avons observé que le bassin étoit tout rempli d'un *coagulum* d'un sang noir qui en remplissoit toute la capacité, & s'étendoit même aux parties latérales des régions iliaques; & nous avons

estimé que la quantité du sang épanché étoit d'environ quatre livres. Cherchant à découvrir le vaisseau qui a pu fournir ce sang, nous avons trouvé à la fin de l'S du colon extérieurement, qu'il pouvoit venir d'une ramification de la veine hypogastrique.

Cette première inspection faite, nous nous sommes déterminés à ouvrir la poitrine, pour pouvoir considérer l'intérieur du canal, depuis le pharinx jusqu'à l'anus. Toutes les parties contenues dans cette cavité, étoient dans un état assez naturel, excepté une échy-mose au diaphragme dans la partie droite supérieure, d'environ trois travers de doigt; l'œsophage ouvert dans toute sa longueur, étoit dans un état sain, l'estomac seulement boursoufflé & phlogosé à son orifice supérieur, & vers sa grande courbure: tout l'intérieur aussi des intestins n'a rien fourni d'extraordinaire, excepté qu'au duodénum, jusqu'au commencement de l'iléum, les matières chyleuses étoient très-reintes de la couleur noire de la poudre d'Ailhaud; le reste de ce canal, sain, jusqu'à l'anus qui étoit excorié & enflammé dans toute sa circonférence, de l'étendue de cinq à six lignes, tant en dedans qu'en dehors: quant à la matrice, qui a été ouverte & examinée, elle étoit dans un état naturel; ce qui prouve que la fausse-couche n'a eu aucune part à la

SUR LA POUDRE D'AILHAUD. 509

mort de cette femme. Nous ne voyons donc point de cause plus directe d'un si tragique événement, si ce n'est l'action d'une dose de la poudre d'Aillaud, qui n'a point été rendue, d'où vraisemblablement se sont ensuivies les irritations & les vives douleurs intérieures, qui ont subsisté dès le moment que cette femme l'a eu prise, jusqu'à la mort, qui est arrivée environ huit heures après, & a donné occasion à la rupture du vaisseau qui a fourni le sang épanché, que nous regardons comme la cause la plus plausible d'une mort aussi précipitée. A la Rochelle, après midi, le 3 Août 1763. *Signés*, D'ESTRAPIERES, *syndic*. DUPUY DE LA PORCHERIE. NAUDIN, M. R. CHARAULT, *lieutenant*.

RÉFLEXIONS.

Entrons, Monsieur, dans l'examen de la poudre d'Ailhaud, & voyons si elle est un poison par elle-même, ou relativement; c'est-à-dire, si elle le peut devenir par la mauvaise application qu'on en fait.

L'analyse qu'en a fait le sieur Rouelle, apothicaire de Paris, & de l'académie des sciences, semble prouver le contraire. Cet artiste célèbre & très-habile en fait d'analyse, crut avoir trouvé, après bien des recherches, que cette poudre n'étoit autre chose que l'électuaire *diacarthame*, dont

§10 LETTRE

on peut voir la composition dans nos pharmacopées, & à laquelle on avoit ajoûté une grande quantité de sucre pour la masquer (a). M. Thierry pense que c'est un mélange de jalap, de scammonée, de tithymale; le tout torréfié, tant pour diminuer la virulence des drogues, que pour les déguiser. Il rapporte encore une recette de cette poudre, telle qu'il dit qu'on lui a adressée de la province. Voyez le Journal de Médecine (b). Il se peut que cette poudre soit

(a) Journal de Méd. tom. viij, pag. 429. M. Thierry, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, qui rapporte cette analyse, dans une note sur son observation, touchant la fin tragique du sieur Boccagne, ne paroît pas pleinement persuadé de la vraie composition de cette poudre, malgré que l'analyse en ait été faite par un très-habile homme * ce qui me convainc qu'il n'est pas aussi possible que le vulgaire se l'imagine, de sçavoir au vrai, par l'analyse, qu'elles peuvent être les drogues qui entrent dans la composition de quelque poudre que ce soit, si elle est un composé des végétaux; l'on acquiert tout au plus des soupçons, qui sont bien peu satisfaisans pour des esprits solides.

* Nous nous croyons obligés de faire remarquer que M. Rouelle n'a pas avancé que cette poudre étoit actuellement la même que celle qu'il a cru être l'électuaire diacarthame. Au reste, il conviendra sans peine, que l'analyse des poudres végétales ne pourra jamais fournir que des conjectures plus ou moins vraisemblables.

(b) Tom. xj, pag. 470.

SUR LA POUDRE D'AILHAUD. 517

ainsi composée, pour pouvoir, d'une seule prise qui n'excede guères le poids d'un gros, causer, dans certains cas, des tranchées horribles, des superpurgations, & même la mort. Quoi qu'il en soit, nous ne voyons pas encore, par les drogues que nous disons entrer dans sa composition, qu'elle ait, par elle-même, les caractères d'un poison. Nous usons, en médecine, de drogues qui le deviendroient à plus juste titre, si les préparations qu'on leur donne, & l'application qu'on en fait ne les rendoit au contraire des remèdes excellens. Tout l'univers sçait que le sublimé corrosif est un des poisons le plus prompt & le plus actif; cependant de quel secours n'a-t-il pas été dans les armées, pour guérir du mal vénérien (a), lorsque des médecins éclairés, sages & prudens en ont dirigé l'application, suivant la méthode de l'illustre baron Van Swieten. Nous en pouvons dire autant du verd-de-gris, dont l'usage en médecine est passé de la Chine en Europe. Les Chinois le prennent intérieurement pour guérir les vapeurs, l'épilepsie & la folie (b). Nous observons que la bella-donna, la ciguë, l'aconit, la jusquiame, la pomme-épineuse & le napel, préparés & appliqués suivant la

(a) Voy. Descript. des Malad. des armées, pag. 202.

(b) Malouin. Chym. médic. tom. 2, pag. 34.

méthode de MM. Storck, Lambergen, & autres médecins distingués, autant par leur science que par leur amour pour le bien public; nous observons, dis-je, que ces diverses substances réputées, il n'y a pas long-tems, pour des poisons, operent des guérisons pour lesquelles on avoit employé inutilement tous autres secours de l'art, Votre Journal, Monsieur, en fait foi (a). Je dis plus, & j'ose assurer, qu'à force de recherches, l'on parviendra à enrichir nos pharmacopées de quelques préparations de l'arsenic, pour prendre à l'intérieur, comme on l'a fait de l'antimoine qui, dans la mine, en contient beaucoup & qui cependant a donné à la médecine plusieurs remedes, dont il lui seroit difficile de se passer.

De tout ce qui vient d'être dit, je conclus que les drogues qu'on croit entrer dans la composition de la poudre d'Ailhaud, ne sont pas plus des poisons par elles-mêmes, que celles dont je viens de faire l'énumération, elles ne le sont point du tout, & que si elles le deviennent, ce ne peut être que par accident, & relativement, c'est-à-dire, suivant la maniere de les préparer & de les

(a) Voy. Tom. vj, pag. 187. Tom. xj, p. 119, 429. Tom. xij, pag. 494. Tom. xiiij, pag. 43. Tom. xiv, pag. 11, 108, 121, 320. Tom. xvj, pag. 2, 35, 449. Tom. xvij, pag. 347, 533. Tom. xviiij, pag. 127, 387, 455.

appliquer;

SUR LA POUDRE D'AILHAUD. 513

appliquer ; ce qui suppose , dans un médecin , dans un apothicaire , la connoissance particuliere de leur état , qui doit les distinguer d'un tas de brigands qui en usurpent les fonctions : *Intrant domos , & sic captivas ducunt mulierculas notatas peccatis.* (Epist. B. Pauli ad Timor. II.) Il me semble entendre les Ailhauds crier : Prenez denos poudres , elles font des merveilles. C'a été jusqu'ici une énigme au dessus des forces du public , qui ne voit pas qu'on le trompe : voilà le brigandage (a).

Sans vouloir infirmer l'origine que M. Thierry donne à la poudre dont il est question , voici ce que j'en ai appris. Cette poudre est un remede de la Chine , dont une personne , qui en arrivoit , fit présent au sieur Ailhaud pere (b) , sous la condition de la distribuer à profit commun , sous le nom

(a) Quelqu'un de mes lecteurs croira peut être que je l'ai voulu offenser. Je lui déclare que ce n'a pas été mon dessein. J'ai dû , traitant un sujet qui regarde le bien public , exciter légèrement , & comme en passant , les remords de quiconque s'en sent un peu trop enflammé. Il est d'un homme d'honneur de sacrifier à la vérité , dans les choses qui regardent les enfans dans le sein même de leur mere , comme les adultes , & les vieillards le plus décrépits.

(b) Le sieur Ailhaud fils ignoroit peut-être cette anecdote. J'ai été bien aise de profiter de cette petite occasion pour la lui apprendre.

de la poudre d'Aix ; cet associé étant devenu la première victime de ce secret , le sieur Ailhaud en resta le seul possesseur ; & , pour se donner le mérite de l'invention , il chercha les moyens de la dépayser , pour ne la plus distribuer que sous son nom ; ce qui semble confirmer cette tradition , c'est que cette poudre paroît aujourd'hui d'une couleur différente de celle qu'elle avoit dans son commencement ; elle étoit , dit-on , grise , lorsqu'elle passa en Europe ; elle est maintenant noire comme la poudre à canon.

Quoi qu'il en soit de l'origine de cette poudre & de sa composition , les gens sensés doivent la regarder comme suspecte. S'ils se donnent la peine de réfléchir que le sieur Ailhaud l'a vantée comme un purgatif inmanquable contre toutes sortes de maladies ; applicable à tous les tempéramens qui sont placés d'un pôle à l'autre ; car où n'en fait-il pas des envois ? J'en excepte pourtant la Chine & les Etats où on en défend l'entrée , par conséquent l'usage , sous les peines les plus sévères (a). Mais , me dira quelqu'un , cette poudre n'est donc pas si mauvaise , puisqu'elle a tant de débit. La raison en

(a) L'Espagne & la Moscovie , dès qu'on s'aperçut des ravages qu'elle produisoit dans les autres parties de l'Europe , ont défendu , à cause d'elle , l'entrée de toutes sortes de poudres , sans distinction ; elle a opéré cette merveille.

SUR LA POUFRE D'AILHAUD. 515
 est simple; elle est aisée à prendre; & le public
 pense sans doute, qu'un poison n'en est pas
 un, s'il peut l'avalér sans répugnance. Cepen-
 dant, s'il en faut croire un grand cardinal,

Rerum ne crede color.

Sapè venenatus latuit sub floribus anguis.

Sapè salutiferos habuit gravis herba sapes.

Anti-Lucret. libr. 2. De inani.

d'ailleurs le sieur Ailhaud crie sur son tré-
 teau: Vous ne sçauriez, archidupes, aveu-
 gles-nés que je chéris, trop avaler de ma
 poudre; si une prise ne iuffit pas, vous
 pouvez en avaler de suite, jusqu'à trente,
 soixante, & même plus; j'ai essayé vos
 goûts; vous pouvez en prendre dans le
 vin, dans le bouillon, dans le rôti, dans
 le bouilli, dans la soupe, dans tous vos
 ragoûts; croyez-m'en sur ma parole; ce
 n'est pas à votre vie que j'en veux, c'est à
 votre bourse. Il insiste encore assez adroite-
 ment, que pour faire usage de cette méde-
 cine universelle, l'on peut se passer de
 médecins, de chirurgiens & d'apothicaires;
 selon lui, il ne faut, lorsqu'on a bonne &
 ample provision de sa poudre, ni médeci-
 nes, ni saignées; voilà, ce me semble, le
 prestige; & la raison ultérieure de son grand
 débit. Ce qui devoit cependant défiller les
 yeux du public fasciné, c'est qu'il avance
 que sa prétendue panacée convient dans
 tous les cas, même les plus contradictoires;

K k ij

& ce même public dont on fait sonner si haut l'excellence dans le discernement, ne voit pas que le sieur Ailhaud, & tout ce qui est de lui, est tombé dans l'empyrisme le plus insoutenable. Cela n'empêche pas que l'on ne se conseille, de l'un à l'autre, cette poudre, parce qu'il se peut que par hazard elle ait fait du bien, dans une circonstance où elle aura pu avoir une application moins indirecte; elle aura eu cela de commun avec toutes les poudres qui se débitent en plein vent.

Pour obvier à l'abus que l'on en fait, & dont le public est la victime, l'on devroit, je pense, la soumettre à la police, en la tenant dans les boutiques des apothicaires, comme l'on y conserve la poudre du comte de Warwick, celle de M. de la Chevalleraie & autres, desquelles elle ne pourroit sortir, que par l'ordonnance des médecins; on ne lui verroit pas alors produire autant & de si fâcheux accidens, que ceux dont on se plaint; parce que, premièrement, l'on retrancheroit de sa composition ce qui pourroit nuire, ou l'on apporteroit plus de soin dans la manière de la préparer; alors les médecins ne la prescriroient que dans les cas où ils auroient reconnu qu'elle est applicable; ou, ce qui me paroît plus vraisemblable, ils la supprimeroient tout-à-fait, comme bien d'autres qui gémissent dans

SUR LA POUVRE D'AILHAUD. 517

l'obscurité qu'elles ont justement méritée.

Il est singulier qu'en France, qui est un Etat qui ne le cede ni à l'Espagne, ni à la Moscovie pour la bonne & exacte police, en fait de tout ce qui regarde la santé; il est étonnant que dans ce royaume où les loix sont si séveres sur le fait d'empoisonnement, il y ait dans les principales villes des bureaux privilégiés pour la vente & la distribution des poisons. Nous espérons des lumières & de l'équité de MM. nos magistrats un frein à la distribution de la poudre dite d'Ailhaud, même sa proscription. La plus saine partie du genre humain, même les errans de bonne foi, en ont vu l'abus (a); des médecins dont on ne peut soupçonner la science & le zèle pour le public, l'ont visiblement démontré; que reste-t-il donc à désirer pour prendre cette détermination, que l'humanité seule & le maintien de l'ordre peut leur suggérer? Comme je finissois ma lettre, je viens d'en recevoir une de M. Aumon, médecin de Fontenai-le-Comte, qui joint à toutes les connoissances utiles de sa profession, beaucoup d'esprit & de mérite. Il me mande qu'un abbé nommé Ceissé, mourut, dans trois jours, d'une inflammation gangreneuse à l'estomac,

(a) Voy. Journ. de Méd. tom. viij & xj, déjà cités, & l'observation de M. Geoffroy, docteur-régent de la faculté de Paris, tom. xv, pag. 462.

occasionnée par l'usage de la poudre d'Ailhaud. Les médecins de tous les coins du monde pourroient vous fournir de pareilles observations, qui ne serviroient qu'à grossir le martyrologe des sieurs Ailhaud; si elles pouvoient du moins fixer les regards du public sur la chose qui lui importe le plus, ils auroient la satisfaction de voir & de sentir qu'ils n'ont pas travaillé en vain. Il est tems de mettre fin à ces réflexions, & je crains bien d'avoir trop abusé de votre complaisance.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Nous joindrons à cette Lettre de M. Dupuy de la Porcherie une Observation de même espece, qui nous a été communiquée par M. Rouffin, docteur en médecine, & agrégé au collège des médecins de Rennes.

M. Therié, curé de la paroisse de Saint Pierre & S. George, âgé de trente-six à trente-huit ans, d'un tempérament vif & fanguin, éprouvoit, depuis quelque tems, de légers accès de gourte, mais qui ne venoient qu'à des intervalles très-longes. Ayant senti, pendant quelque tems, du dégoût & un mal-aise considérable, un de ses confreres l'engagea à prendre une dose de la poudre d'Ailhaud. Peu de tems après qu'il l'eut avalée, elle commença à le purger violemment; il se félicita d'abord de ce

SUR LA POUDRE D'AILHAUD. 519

effet; mais les douleurs vives, l'ardeur & le feu qu'il sentit dans ses entrailles, lui firent connoître, quoiqu'un peu tard, qu'il étoit la victime de sa complaisance; ces évacuations étant arrêtées au bout de vingt-quatre heures, la fièvre s'alluma, avec des redoublemens irréguliers; la respiration devint difficile & entre coupée; le malade éprouva une ardeur considérable dans toute l'étendue de la poitrine; & il ne pouvoit pas y faire la moindre pression, sans ressentir des douleurs très-vives. Il survint un crachement de sang, du trois au quatre; & ce ne fut que le quatorzième jour, qu'on parvint, à force de remèdes, à arrêter les progrès du mal. Le malade fut long-tems à se rétablir; & quoiqu'il ait recouvré sa santé, ses accès de goutte sont devenus plus fréquens; & depuis ce tems-là, il est sujet à des éruptions dartreuses, qui suppurent quelquefois, & dont il ne se délivre que par le secours de remèdes administrés avec méthode.



SUITE DU MEMOIRE

Sur les Eaux minérales & sur les Bains de Bagnères de Luchon, appuyé sur des observations qui constatent leurs vertus médicinales, par nombre de guérisons qu'elles ont opérées ; par M. CAMPARDON, chirurgien-major des eaux & de l'hôpital de Bagnères de Luchon ; communiqué par M. LORRY, docteur-régent de la faculté de médecine en l'université de Paris.

ARTICLE IX.

De l'utilité des Eaux de Luchon contre les obstructions des visceres du bas-ventre.

On a déjà vu, dans plusieurs observations précédentes, que nos eaux étoient efficaces contre les obstructions du foie. Voici plusieurs autres observations qui prouvent de plus en plus leurs vertus apéritives.

OBSERV. LVIII. Roze Nard, de Bertren, en la vallée d'Aran, âgée de 50 ans, étoit atteinte, depuis plusieurs années, de legeres obstructions aux visceres du bas-ventre, bien avérées par l'examen d'un médecin. Elle étoit venue ici, l'année dernière : elle y prit, avec succès, les eaux & les bains de la Reine ; elle est revenue

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 521

cette année, pour y répéter des remèdes qui lui ont si bien réussi. Elle s'est retirée très-satisfaite, le 8 Octobre.

OBSERV. LIX. Etienne Nard, de Ros, en la vallée d'Aran, âgé de 38 ans, fut attaqué, dans le mois de Juin dernier, d'une enflure œdémateuse, dont il fut soulagé par les remèdes ordinaires; il lui restoit cependant de légères obstructions au foie & à la rate; il avoit la couleur jaune & bilieuse. Il a bu les eaux, & pris les bains tempérés de la Reine, & quelques-uns de l'eau de la Grotte; ce qui lui a parfaitement réussi. Il s'est retiré, le 8 Octobre, bien guéri de ses obstructions & en parfaite santé.

OBSERV. LX. M. Casteres, prêtre & vicaire de Cier en Luchon, âgé de 30 ans, étoit atteint, depuis un an, d'une oppilation avec douleur, à la rate, à la suite d'un émétique qui lui fit faire des efforts trop violens; il souffroit d'ailleurs, par tems, de quelques douleurs derrière les épaules. Il vint à Luchon, dans le mois de Juin dernier: il y but les eaux, & prit les bains tempérés de la Reine, qui le soulagerent beaucoup. Il y est revenu, le mois d'Octobre suivant, pour y répéter des remèdes qui lui avoient si bien réussi.

OBSERV. LXI. M. le comte de Marfan, âgé de plus de 60 ans, bien confi-

322 MEMOIRE

tué, portoit, depuis plus de vingt ans, au côté droit de l'abdomen, au-dessous de la région du foie, une tumeur dure, qui approchoit de la nature du squirrhe, & qui avoit au moins le diametre & l'étendue de 8 à 9 pouces. Il vint aux sources de Luchon, dans le mois d'Août 1760. Il y but les eaux, prit des bains à la Salle & à la Reine: on lui donna des douches sur la tumeur, avec une cruche pleine d'eau de la Grotte; elles augmentèrent d'abord ses douleurs, ainsi qu'à la plûpart de ceux qui éprouverent le remède; mais en se retirant de Luchon, il me dit que ses douleurs s'étoient calmées, & que la tumeur s'étoit à moitié fondue. M. de Montesquieu son frere, m'a dit, depuis ce tems-là, que M. le comte de Marfan étoit sujet de plus à éprouver, tous les hivers, une enflure aux jambes, qui l'incommodoit beaucoup, mais que depuis l'usage des bains de Luchon, il n'avoit pas été sujet à cette infirmité.

REMARQUES. » Il n'est rien de plus
 » ordinaire que d'entendre vanter la vertu
 » apéritive, fondante & résolutive des
 » eaux. Celles de Barèges & de Bagnères
 » passent sur-tout pour avoir éminemment
 » ces qualités. Mais on doit, sur cet objet, se
 » prémunir contre les bruits populaires, en
 » lisant un passage d'Hippocrate, rapporté dans
 » la thèse d'Aquitaine, au sujet de la vertu

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 523

» des eaux. On ne cesse, dit Hippocrate, de
 » vanter des cures merveilleuses & extraor-
 » dinaires. Je n'en ai pas vu de semblables ;
 » je n'en rapporterai donc point ; mais je
 » pense que ceux qui les rapportent, exagé-
 » rent un peu. Appliquons cette réflexion
 » à la fonte des obstructions par l'effet des
 » eaux. On en résoud beaucoup sans doute ;
 » & c'est lorsque ces obstructions ne sont que
 » des engorgemens, qu'une simple pléni-
 » tude des vaisseaux, sans que les humeurs
 » aient formé par leur repos une adhé-
 » rence avec les vaisseaux, sans qu'elles
 » aient perdu leur propre constitution, en
 » se décomposant ; mais lorsqu'une tumeur
 » est devenue terreuse, calleuse, comme
 » cartilagineuse, il est inutile de tenter de
 » la fondre, on ne peut alors qu'exciter une
 » mauvaise suppuration. Or cette disposition à
 » la callosité gagne aisément les obstructions
 » anciennes ; les glandes obstruées se carni-
 » fient, pour ainsi dire, & se changent en
 » une manière de substance ligamenteuse.
 » Il est au moins très-ordinaire que cela
 » arrive au centre de la tumeur qui en fait
 » comme le noyau. Les eaux de Barèges
 » ont coutume de fondre tout, excepté les
 » noyaux bien marqués. Elles agissent, en
 » excitant dans la tumeur à fondre, une
 » sorte de mouvement févreux, d'où il
 » résulte une espèce de suppuration des

524 MEMOIRE

» matieres qui croupissoient dans l'obstruc-
 » tion. Telle est, en général, la doctrine
 » du *Journal de Barèges*, sur les tumeurs
 » & sur leurs fontes. Il faut être instruit de
 » tous ces principes sages, lorsqu'on veut
 » travailler à dissiper quelque obstruction.
 » La quantité de celles que les eaux de
 » Barèges ont dissipées, & qui sont mises
 » dans la classe des engorgemens, sont sans
 » nombre. Il y a des exemples de toutes
 » les glandes du corps, obstruées & guéries ;
 » celles du col, des aînes, des mammelles,
 » & puis celles des parties intérieures, le
 » méfentere, le foie, la rate, la matrice.
 » Les eaux de Bagnères plus toniques que
 » celles de Barèges, moins émoillentes &
 » moins douces, sont plus propres à exciter
 » des fontes dans des corps vigoureux &
 » cacochyms ; mais dès que la fièvre paroît
 » se mettre de la partie, que la douleur est
 » marquée, que les nerfs sont irrités, alors
 » on doit avoir recours aux eaux de Barè-
 » ges. Au reste, le *Journal de Barèges* con-
 » tient plusieurs exemples de tumeurs sup-
 » purées par l'effet des eaux, notamment
 » une tumeur à la rate ou dans ses parties
 » voisines, qui disparut par une évacuation
 » de pus par les selles. On y trouve aussi
 » l'exemple d'un gonflement de glandes du
 » méfentere, si considérable, qu'il aboutit
 » extérieurement, la suppuration ayant

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 525

» rongé les muscles du bas-ventre. Les eaux
» de Barèges cicatrifèrent cette forte d'ul-
» cere.

ARTICLE X.

De l'utilité des Eaux de Luchon contre les affections néphrétiques.

OBSERV. LXII. M. de Cazaux de Ganties, âgé d'environ 60 ans, étoit atteint, depuis quatre années, de douleurs néphrétiques, qui se reproduisoient par tems, de vomiffemens bilieux très-abondans, & de quelques douleurs vagues de rhumatisme. La boiffon des eaux, & les bains tempérés de la Reine lui ont fait rendre beaucoup de graviers, ont calmé ses douleurs, & guéri la surabondance de la bile. Il se trouve à merveilles, depuis l'usage qu'il en a fait les deux années précédentes; & il n'y est revenu que pour confirmer la guérison. Il s'est retiré le 30 Septembre.

OBSERV. LXIII. M. Lafont, avocat du lieu de Tournau, âgé d'environ 50 ans, d'un tempérament fort & robuste, étoit attaqué, depuis longues années, de douleurs néphrétiques, qui se renouvelloient par de paroxifmes très-violens: il y avoit rendu, en différens tems, beaucoup de glaires, & même quelques petites pierres, dans des accès violens de cette maladie: il étoit d'ailleurs fujet, depuis vingt ans, à

526 MEMOIRE

une douleur à l'épaule, qui se réveilloit par tems. Il fut assailli, dans le mois d'Août dernier, d'un rhumatisme violent au bras gauche & aux deux jambes, accompagné de fièvre pendant plusieurs jours. Il fut traité par les saignées, purgations, tisanes, & topiques anodins & résolutifs, qui le soulagèrent beaucoup, & le mirent en état de se rendre ici, le 17 Septembre. Il y a bu les eaux qui lui ont fait rendre beaucoup de graviers, & pris les bains tempérés de la Sâle & de la Reine, qui l'ont totalement délivré de ses douleurs. Il s'est retiré le 2 Septembre.

OBSERV. LXIV. M. le curé de Bize, âgé d'environ 45 ans, avoit, depuis plusieurs années, des digestions laborieuses, des gonflemens, & des roideurs dans la région de l'estomac & des hypocondres. Il avoit essuyé, dans le mois de Juin dernier, une attaque de colique néphrétique, très-violente & très longue, qui fut traitée par les remèdes ordinaires, & dans laquelle il rendit beaucoup de glaires & de graviers, avec les urines. Il alla de suite aux eaux de Bagnères de Bigorre, qu'il ne pouvoit rendre même avec le secours des bains. Il se retira sans fruit. Il est venu ici, le 18 Septembre. Il a bu les eaux de la Reine; il les rendoit à merveilles dans le bain tempéré, qu'il prenoit le matin; elles lui ont

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 527

donné bon appétit, ont assoupli son estomac & les hypocondres, & rendu les voies urinaires parfaitement libres. Il s'est retiré, le 30 Septembre, bien portant.

REMARQUES. » Toutes les eaux minérales font rendre du gravier. Celles qui sont ferrugineuses & froides, semblent même, pour l'ordinaire, plus appropriées à la néphrétique. Les eaux de Bagnères dans le Bigorre, sont principalement célestres, depuis plusieurs siècles, pour cet objet. La prétention des eaux de Barèges va plus loin. *Deffault*, fameux médecin de Bordeaux, les regardoit comme propres à fondre la pierre dans la vessie. Le *Journal de Barèges* modère ces assertions trop générales de *Deffault*; mais il est prouvé par des observations bien constatées, que ces eaux calment les douleurs des pierreaux. Elles ont principalement réussi, jointes à celles de Bagnères, dans des cas de calcul dans la vésicule du fiel, maladie assez analogue à la néphrétique. On les a employées pour des ulcères aux reins & à la vessie, à la fuite du pissement de sang. Elles ont guéri plusieurs rhumatismes fixés sur les reins ou sur les lombes, & qui avoient l'air de coliques néphrétiques. On a vu des malades qui ne croyoient point avoir de gravier, en rendre abondamment par l'effet de la douche & des

528 MEMOIRE

» bains pris dans la vue de guérir des dou-
 » leurs qu'on croyoit simplement rheuma-
 » tiques.

ARTICLE XI.

*De l'utilité des Eaux de Luchon contre les
 affections hystériques, & autres maladies
 spasmodiques, connues sous le nom de
 vapeurs.*

OBSERV. LXV. M^{lle} Bernardou de Créop, âgée d'environ 35 ans, étoit atteinte, depuis plusieurs années, de langueurs & douleurs d'estomac, de vents, de nausées, & même de vomissemens, peu de tems après avoir pris des alimens. Elle étoit affligée d'ailleurs d'une perte blanche presque continuelle, & de quelques attaques de vapeurs hystériques. Elle a bu les eaux de la Reine, tempérées avec les blanches; elle a pris les bains de la Salle; leur usage continué pendant quinze jours, a rétabli son appétit & ses digestions, & presque tari l'écoulement de ses fleurs blanches. Elle s'est retirée dans les premiers jours d'Octobre.

OBSERV. LXVI. M^{lle} la veuve de Binno, âgée de 40 ans, étoit sujette, depuis plus de quinze ans, à des vapeurs hystériques, dont les paroxysmes étoient fréquens & très-alarmans. Elle avoit pris beaucoup de remèdes qui, à la vérité, l'avoient soula-
 gée;

gée ; mais ceux dont elle s'est le mieux trouvée, sont les eaux de la Reine, mêlées avec les blanches, en boisson, soutenues par les bains de la Salle ; c'est ce qui l'a engagée à venir, toutes les années, pour confirmer sa guérison. Elle est aujourd'hui si près de sa perfection, qu'elle semble ne venir à ces sources que par habitude, pour achever de tarir un reste de fleurs blanches, dont elle a précédemment eu un écoulement très-abondant, & pour tempérer quelques petites ardeurs d'urine qui lui surviennent par tems. Elle a répété l'usage des eaux & des bains, avec beaucoup de succès. Elle s'est retirée le 13 Octobre.

OBSERV. LXVII. M^{lle} de Geri, près de Saint-Beat, âgée de 50 ans, veuve, étoit sujette, depuis huit années, à des vapeurs hystériques, & à des douleurs néphrétiques, dont les accès étoient très-violens & rapprochés. On lui avoit donné beaucoup de remèdes contre ces affections ; mais rien ne lui a si bien réussi que les eaux de Luchon, prises en boisson & en bains tempérés. Leur succès a été si évident, qu'elle y vient, tous les ans, pour y chercher du soulagement ; elle est présentement très-peu incommodée de ses maux ; elle y vient plus par précaution, & pour confirmer sa guérison, que par nécessité. Elle

530. MEMOIRE

y a répété ses remedes ordinaires, & s'est retirée le 17 Octobre.

OBSERV. LXVIII. Jeanne Fere, femme de Bertrand Cazaux de Gourdan, âgée d'environ 50 ans, étoit attaquée depuis 10 à 12 ans, de vapeurs hystériques & hémorrhoidales, de douleurs au dos & aux lombes, qui s'étendoient sur les cuisses, principalement sur la droite, sur la jambe & le pied, du même côté, qui s'enfle par tems. Elle est venue plusieurs fois aux eaux de Luchon, à raison de ses incommodités; elle y a éprouvé beaucoup de soulagement; mais s'étant mouillée, en supportant la pluie, il y a environ un an, ses douleurs se sont renouvelées; elle a bu les eaux, & pris les bains tempérés de la Reine & de la Salle, & s'est retirée très-satisfaite, le 18 Octobre.

OBSERV. LXIX. Bertrand Monnellé, de Gonaux en Luchon, âgé de 48 ans, étoit atteint, depuis trois ans, de ventosités dans l'estomac & dans les hypocondres, avec des douleurs aux reins, & difficulté d'uriner par tems; il étoit affligé d'ailleurs d'autres douleurs aux articulations des épaules, des coudes & des poignets, qui s'étendoient sur les muscles, & qui étoient accompagnées d'engourdissement sur tous ses membres. Il a bu les eaux & pris les bains

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 531

tempérés de la Reine ; ce qui lui a si parfaitement réussi, qu'il s'est retiré, le 21 Octobre, exempt de douleurs, & en parfaite santé.

OBSERV. LXX. M^{lle} Lafargue d'Aurignac, âgée d'environ 50 ans, étoit atteinte, depuis nombre d'années, de grouillemens, de ventosités & de borborygmes, dans le bas-ventre & l'estomac, qui troubloient ses digestions, & qui étoient assez souvent accompagnées de paroxysmes, de vapeurs hystériques, qui lui portoient à la poitrine & à la tête. Elle avoit effuyé, depuis plus d'un an, des pertes de sang, par la matrice, très-considérables, des enflures aux pieds & aux jambes, des douleurs rhumatismales & vagues, dans presque tous ses membres, mais particulièrement sur le pied droit, qu'elle a foible, & maléficié depuis sa naissance. Elle est allée deux fois à Bagnères de Bigorre, sans beaucoup de succès. Elle a fait usage ici des bains tempérés de la Salle, & des eaux de la Reine, en boisson, qui lui ont procuré par les selles des évacuations très-abondantes d'humeurs noires & épaisses, qui ont continué pendant deux jours, avec des douleurs & des épreintes de colique ; ce qui joint à une douce purgation qu'on lui a donnée, l'a mise dans un état de tranquillité, dont elle n'avoit pas joui depuis long-tems, & en pouvoir de

L l ij

faire à pied des courses assez considérables. Elle s'est retirée le 6 Octobre. Je l'ai vue à la fin du même mois ; elle m'a assuré, & je l'ai reconnu par moi-même, que sa guérison se fortifioit de jour en jour.

OBSERV. LXXI. M. Charles de Laffus, avocat au parlement de Toulouse, âgé de 48 ans, d'un tempérament bilieux, d'un esprit vif & ardent, s'étoit voué à ses premières études avec une application rare. Décidé pour la profession d'avocat, son émulation ne lui permit plus de goûter le repos nécessaire pour réparer les pertes que la nature fait dans l'exercice de ses fonctions. Il passoit les nuits entières à l'étude, & les jours dans son cabinet, ou à suivre le barreau. Sa noble ambition lui fit supporter long-tems des fatigues si excessives, sans que sa santé en parût notablement altérée. En 174... il épousa une femme qui captiva toute sa tendresse. Il eut le malheur de la perdre bientôt ; le chagrin qu'il en eut, joint aux fatigues outrées de l'étude, & à l'exercice de sa profession, le jetta dans un grand épuisement & dans un éréthisme convulsif, qui ne lui laissoit prendre aucun repos, & qui prit le type d'une affection mélancolique hypocondriaque. Ses amis opposerent à cette furieuse maladie tous les secours de la morale ; & les plus habiles médecins épuisèrent les ressources de leur art, contre un

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 533

mal réputé depuis *long-tems* pour l'*écueil de leur science*, & le fléau de leur honneur, *Opprobrium medicina*, & *flagellum medicorum*; on n'oublia aucun des remèdes dont on peut espérer quelque succès. On s'attacha sur-tout aux bains de Bagnères en Bigorre; le malade alloit les prendre, pendant environ un mois, toutes les années, à la fontaine de Salut. Ils calmoient en effet, pour quelque tems, la violence de ses accès spasmodiques, marqués par les symptômes les plus graves & les plus alarmans; palpitations de cœur, syncopes, éblouiffemens, vertiges, tintemens d'oreille, céphalalgie, & tensions douloureuses & venteuses dans l'estomac & dans le bas-ventre; mouvemens convulsifs dans tous les membres: tels étoient les accidens qui caractérisoient ses fréquens paroxysmes; mais un, entr'autres, qui, pour n'être pas, au premier coup d'œil, évidemment formidable, à cause de sa marche lente & insensible, ne laissoit pas d'être encore plus dangereux par sa longueur & sa constance, c'est le défaut de sommeil, que M. de Laffus a supporté, pendant plusieurs années, sans aucune trêve. Il étoit à-peu-près, dans ce pitoyable état, lorsqu'il vint aux eaux de Luchon, en 1757. Il prit d'abord des bains tempérés à la Salle; après quelques jours de leur usage, il se sentit un peu calmé; il s'endormit une matinée dans son bain: il

L l iij

y demeura quatre heures entières, fans se réveiller ; il y auroit resté un bien plus long-tems, si on ne l'avoit arraché de force du bain & du sommeil. Cet événement doit paroître d'autant plus merveilleux, qu'il y avoit plus de quatre ans que M. de Laffus n'avoit fermé l'œil. Il continua l'usage de ces bains salutaires, qui lui rendirent à-peu-près sa tranquillité naturelle : il n'a pas manqué d'y revenir tous les ans, pour s'affurer des effets si précieux, & pour se prémunir contre le retour de ses accès spasmodiques. La négligence ou le retardement qu'il a porté à cette sage pratique, lui a toujours été funeste, par la reproduction de quelque paroxysme. On ne peut pas dire que M. de Laffus est entièrement guéri ; mais il a recouvré son appétit, son sommeil & l'exercice assez libre de ses fonctions naturelles : elles sont quelquefois troublées par quelque affaut spasmodique ; mais les gens de l'art, & même les personnes raisonnables qui ont quelquefois réfléchi sur les dérangemens que produit l'irritabilité du système des nerfs, connus vulgairement sous le nom de vapeurs, conviendront sans doute qu'un amendement aussi notable que celui qu'éprouve M. de Laffus, peut être mis de pair avec une grande guérison. Un voyage très-pénible qu'il voulut faire, ce mois d'Octobre dernier, en grim pant à pied sur une monta-

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 535

gne, une après-midi, durant son séjour aux eaux de Luchon, lui avoit causé un grand éréthisme, suivi de fièvre & de douleurs de de colique. Il voulut, sans me consulter, remédier à ces accidens par deux purgatifs; mais ils ne firent qu'augmenter l'irritation des nerfs, & le trouble des esprits. J'allai le prendre chez lui pour le ramener aux bains qu'il avoit interrompus. Ils opérèrent avec tant de succès, que deux petites évacuations qu'ils procurèrent par le fondement, en deux fois successives, & qui se firent avec une espèce d'explosion, lui rendirent son premier calme & sa première tranquillité. Je l'ai laissé aux bains de Luchon; sans doute qu'il ne négligera pas de continuer l'usage de ces bains qui lui ont été si propices & si salutaires. Je certifie véritables les symptômes & caractères donnés à ma maladie & à l'amendement considérable qu'elle a reçu par l'usage des bains de Luchon. A Bagnères-Luchon, le 8 Août 1762. *Signé, LASSUS, avocat au parlement.*

REMARQUES. » Une jeune fille est
 » sujette aux accidens suivans : une douleur
 » vive des orbites commence; cette dou-
 » leur gagne toute la tête; elle descend le
 » long de l'épine du dos jusqu'au coccx,
 » & ensuite jusqu'aux jambes, & même aux
 » extrémités supérieures. Aux douleurs suc-

» cedent le froid des extrémités, une cha-
 » leur brûlante du visage, un étouffement
 » considérable, un gonflement très-marqué
 » de tout le ventre, sur-tout la région épi-
 » gastrique, des bourdonnemens d'oreilles,
 » des éblouiffemens, une éruption confi-
 » dérable, des vents, le hoquet, l'égaré-
 » ment de la tête, & puis des pleurs & un
 » abattement extraordinaire; ainsi finit la
 » scène, qui dure quelques heures pour
 » recommencer le lendemain. Cette mala-
 » die persiste depuis plusieurs années; les
 » eaux chaudes de Barèges augmentent les
 » accidens à un trop haut degré; les douces
 » prises en bain & en boisson diminuent l'in-
 » tensité des accidens, rompent les périodes
 » des paroxysmes, & enfin les dissipent
 » entièrement: l'appétit reparoît, les règles
 » sont plus abondantes, le ventre plus libre.
 » Plusieurs femmes, sujettes, depuis des cou-
 » ches, à de vives douleurs des extrémités, &
 » comme rhumatismales, des vomiffemens,
 » des vents, toux, pertes blanches, sueurs
 » & mouvemens convulsifs, sont guéries à
 » Barèges. Une femme sujette à toute sorte
 » de mouvemens spasmodiques, très-in-
 » quiete, très-vive, & sur-tout occupée
 » d'une tumeur qu'elle prétend avoir au
 » sein, cette tumeur n'est pas sensible; mais
 » la malade sent une douleur constante dans
 » cette partie; & cette douleur qui aug-

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 537

» mente très-fréquemment, devient le cen-
 » tre de mille mouvemens douloureux &
 » de tiraillemens qui gagnent le bras, la
 » jambe, l'estomac, l'épine du dos; tout
 » cela ne résiste pas à Barèges, quoiqu'on
 » eût fait beaucoup de remèdes avant de
 » se déterminer à venir prendre ces eaux. Un
 » faiblement suspend les règles dans une
 » fille âgée de vingt-cinq ans; la tête se prend
 » avec des mouvemens convulsifs: on dif-
 » fipe ces accidens; mais dès-lors la malade
 » est mal réglée, sujette à des pertes blan-
 » ches & irrégulières, à des hoquets, con-
 » vulsions, vents, & sur-tout à une dou-
 » leur considérable, vers la région de la
 » rate, qui est le point de partance de tous
 » les assauts nerveux: il se joint à tout cela
 » une sorte de fièvre comme habituelle. Les
 » eaux de Barèges calment les douleurs,
 » remettent l'estomac, redonnent les règles
 » avec toutes les modifications du pouls,
 » & autres qui les annoncent, lorsqu'elles
 » sont bien critiques. La malade se baigne
 » dans un bain trop chaud, & prétend pren-
 » dre la douche sur la matrice, où elle sent
 » une pesanteur singulière. Il survient une
 » perte; les accidens reparoissent, mais ils
 » se calment ensuite. On guérit journalle-
 » ment à Bagnères, & sur-tout à Caute-
 » retz, de même qu'à Barèges, des étouffe-
 » mens, des palpitations, tremblemens;

» étranglemens ; mais ces accidens font quel-
 » quefois trop anciens , trop opiniâtres pour
 » être détruits ; ils font ordinairement soula-
 » gés. On a vu des femmes , tomber , dans
 » le bain même , dans des convulsions
 » comme épileptiques , secouffes , tremble-
 » mens , cris , heurlement , gonflement du
 » du col & du visage , tous phénomènes fort
 » alarmans pour ceux qui n'en connoissent
 » pas la valeur. Il faut en dire autant des
 » infomnies , pleurs , égaremens d'esprit , d'une
 » application finguliere à peindre & à ré-
 » chercher les maux , & sur-tout de mille
 » phénomènes connus des praticiens , & qui
 » ont tous leur siège dans la région épigaf-
 » trique ; des vivacités , des morosités , des
 » ris immodérés. La liste de tous ces acci-
 » dens est infinie dans le *Journal de Bard-*
 » *ges* , où l'on a essayé , plus d'une fois ,
 » de trouver le fil , la premiere cause , la
 » marche & les progrès de tous ces égare-
 » mens nerveux , où l'on conserve la mé-
 » moire de plusieurs tiffus de phénomènes
 » tenans à ces maladies nerveuses , hypo-
 » condriaques , bilieuses , venteuses , qu'on
 » ne regarde pas précisément comme le
 » fléau de l'honneur des médecins , puis-
 » qu'ils ont fait leur devoir , en détermi-
 » nant le caractère de ces maladies , & que
 » c'est aux malades & à ceux qui les affif-
 » tent en pareil cas , à s'occuper souvent

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 539

» beaucoup plus du moral que du phyfi-
 » que. Malheur fur-tout aux malades qui
 » tombent entre les mains de méde-
 » cins novices & fans expérience !

ARTICLE XII.

De l'utilité des Eaux de Luchon contre les affections hémorrhoidales.

OBSERV. LXXII. M. l'abbé de Laffus, chanoine & official de Comminges, âgé d'environ 55 ans, étoit atteint, depuis nombre d'années, d'affections hémorrhoidales, qui lui donnoient des vapeurs douloureuses à la tête, des friffons fpafmodiques au dos, fur-tout après s'être livré à quelque émotion ; affligé de plus d'un ténéfme dyffentérique, qui n'avoit pu céder à la boiffon des eaux de Capbern, il est venu boire ici les eaux de la Reine, & prendre des bains tempérés de la Salle, pendant huit à neuf jours feulement ; ce qui lui a procuré beaucoup de foulagement. Il en auroit fans doute retiré plus de fruit, s'il en avoit continué plus long - tems l'ufage, & fi, pendant le tems qu'il a fait fes remedes & depuis qu'il les a finis, il ne s'étoit inconfidérément livré au zèle qu'il a pour le confefional & pour les autres fonctions eccléfiastiques.

OBSERV. LXXIII. M. l'abbé de Bertren, chanoine de la cathédrale de Com-

minges, âgé de 25 ans, est sujet, depuis nombre d'années, à une affection d'hémorrhoides, dont les boutons se gonflent par tems, & dont le sang, par des révolutions vives & alarmantes, se porte subitement à la tête; ce qui l'oblige d'avoir recours à la saignée du pied, & autres remedes usités en pareil cas. La boisson des eaux de la Reine tempérées, avec les blanches, & les bains de la Salle qu'il vient prendre ici tous les ans, l'ont quasi délivré de ces fâcheuses incommodités. Il vient de répéter ces remedes, avec une satisfaction égale à celle des années précédentes. Il s'est retiré le 20 Octobre.

OBSERV. LXXIV. B. Esleve, de Mont en Louron, âgé de 55 ans, étoit atteint, depuis longues années, d'une affection hémorrhoidale, qui lui donnoit des douleurs aux reins, à l'estomac, à la poitrine & à la tête. Il étoit affecté d'ailleurs de douleurs vagues de rhumatisme, & d'engourdissement dans plusieurs membres. Il vint prendre ici les eaux & les bains, dans l'automne de l'année 1760; & comme il s'en trouva très-soulagé, il y est revenu, cette année, pour confirmer sa guérison. Il a répété les mêmes remedes, & s'est retiré satisfait, le 20 Octobre.

OBSERV. LXXV. Jean Malfourat, de Lundervielle dans la vallée de Louron,

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 541

laboureur, âgé de 45 ans, est sujet à une affection d'hémorroïdes, qui fluent par tems, à des douleurs de tête, qui s'accroissent par des exercices violens, & à des langueurs douloureuses de l'estomac. Il est atteint de ces incommodités depuis dix ans. Il étoit venu ici, il y a quatre ans, pour se procurer un soulagement. Il le trouva en effet dans l'usage de nos eaux en boisson & en bains; il y revient annuellement, par des motifs soutenus de la confiance qu'inspirent les premiers succès. Il y a répété les mêmes remèdes, dont il a éprouvé les mêmes effets. Il s'est retiré, le 18 Octobre, très-satisfait.

OBSERV. LXXVI. Louis Villotes, de Londrevielle, âgé de 66 ans, étoit atteint, depuis dix-huit ans, d'une affection d'hémorroïdes, dans laquelle elles se gonflent en boutons au fondement, presque tous les mois, & fluent quelquefois. Le premier voyage qu'il fit ici, la boisson des eaux de la Reine, lui procura un flux de sang hémorrhoidal, qui fut réglé tous les mois, pendant cinq ans; ce qui lui assura la santé pendant tout ce tems-là. Il est dans l'usage de venir ici, tous les ans, au mois de Juin; & s'il y manque, il est infailliblement tourmenté du retour de tous ses maux. Des affaires domestiques l'ont empêché, cette année, de s'y rendre au tems accoutumé; aussi s'est-il

trouvé très-incommodé par des douleurs aux reins, à l'estomac, à la tête & au fondement, &c. par le gonflement de plusieurs boutons hémorrhoidaux. Il a bu ici les eaux mêlées de toutes les sources principales, qui, au bout de trois ou quatre jours, l'ont délivré de toutes les douleurs.

REMARQUES. » Je ne parlerai point ici » de plusieurs observations concernant des » flux d'hémorrhoides, plus ou moins régu- » liers, & accompagnés de quelques symp- » tomes passagers, à la tête, à la gorge, à » l'estomac, plus ou moins combinés avec » la jaunisse & autres symptômes de cache- » xie ou de cacochymie; mais je rappelle » seulement des chutes du fondement, avec » étranglement des parties voisines, des » pertes abondantes de sang, soit pur, soit » rempli de matière blanchâtre & comme » purulente, des vomissemens de sang, » d'anciennes dysenteries, des marâsmes » avec la fièvre lente, à la suite de ces per- » tes, des grosseurs variqueuses des vei- » nes des jambes & des cuisses. On a des » exemples de toutes ces maladies guéries à » Barèges. Je place ici deux observations » sur ces eaux, que je n'ai pu faire ailleurs. » 1^o Leur mélange avec du lait. Il paroît » que *Meighan*, médecin anglois, est le » premier qui l'ait tenté; ensuite *MM. Bor-* » *deu*: or ce mélange a donné naissance à

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 543

» beaucoup de remarques sur les déränge-
 » mens d'estomac, que les eaux operent
 » les premiers jours de leur usage, sur le
 » mouvement de fièvre qu'elles ont cou-
 » tume de procurer, en changeant les mala-
 » dies chroniques en maladies aiguës, sur
 » la fonte qu'excitent les eaux de Barèges
 » dans le canal intestinal, sur la nécessité
 » qu'il y a de purger, pendant & après leur
 » usage. On les a vues, prises en lavement,
 » après en avoir prises en boiffon pendant
 » quelques jours, faire rendre, pendant long-
 » tems, des quantités considérables de glai-
 » res épaisses commé des blancs d'œufs.
 » 2^o L'effet de ces eaux dans les fistules au
 » fondement, souvent la suite des hémor-
 » rhoïdes mal traitées & méconnues. C'est
 » sur cette maladie que les eaux de Barè-
 » ges ont des prétentions; & en effet, on
 » en a guéri quelques-unes. *Louis XIV* se
 » préparant à l'opération, envoya des fistu-
 » leux à Barèges & aux Eaux-Bonnes. Les
 » partisans de ces eaux étoient partagés,
 » lorsque le roi se déterminà à l'opération.
 » Mais il n'est pas dit que ces eaux ne puf-
 » sent guérir au moins quelques-uns de
 » ceux qu'on operè, depuis que l'exemple
 » de *Louis XIV* a monté les esprits sur
 » cette opération. Le *Journal de Barèges* con-
 » tient un fait singulier de cette nature. Feu
 » M. *Petit*, passant à Bayonne, pour aller

» faire l'opération de la fistule au roi d'Es-
 » pagne, visita un malade, & lui ordonna
 » des remèdes préparatoires pour l'opérer
 » à son retour. Pendant qu'il étoit en Espa-
 » gne, le malade alla à Barèges, où sa
 » fistule fut guérie par le moyen des eaux.
 » M. *Petit* racontoit lui-même ce fait, qui
 » est d'ailleurs connu dans le pays. Voilà
 » des observations remarquables, & dignes
 » des médecins & des chirurgiens, qui doi-
 » vent enfin sçavoir distinguer les accidens
 » des hémorrhoides, qui se guérissent d'eux-
 » mêmes, ou par le moyen des bains domes-
 » tiques, d'avec ceux qui exigent un voyage
 » aux eaux.

ARTICLE XIII.

*De l'utilité des Eaux de Luchon contre les
 pâles couleurs & suppressions des
 menstrues.*

OBSERV. LXXVII. M^{lle} Doumenge
 S. Arroman, de la ville de Montrejeau,
 âgée de 30 ans, étoit atteinte, à cause
 d'une suppression de règles, de douleurs
 à la tête, à l'estomac, aux reins, aux cui-
 ses, aux jambes, & des pâles couleurs. Elle
 a bu les eaux, & pris des bains tempé-
 rés de la Reine, qui l'ont évidemment
 soulagée; mais elle n'a pas continué ses
 remèdes pendant un tems suffisant pour en
 retirer

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 545

retirer une parfaite guérison. Elle n'a demeuré, ici que dix jours, & s'est retirée le 10 Octobre.

OBSERV. LXXVIII. Gemme Maleplatte, de Guran, âgée de 17 ans, étoit attaquée d'une suppression de règles, & de pâles couleurs caractérisées par les symptômes ordinaires; elle avoit d'ailleurs des douleurs vagues de rhumatisme sur tout le corps. Elle a bu les eaux de la Reine, & pris des bains tempérés à la même source. Elle a été soulagée par l'usage de ces remèdes; mais comme elle ne les a continués que pendant six à sept jours, il n'est pas surprenant qu'elle n'ait pas été entièrement guérie; elle s'est retirée le 9 Octobre.

OBSERV. LXXIX. Jeanne Galins, du lieu de Cier de Luchon, âgée de 18 ans, étoit attaquée d'une suppression de règles, & de pâles couleurs, démontrées par tous les signes ordinaires, comme douleurs à la tête, aux jambes, palpitation de cœur, &c. Elle se trouve soulagée de ses douleurs, mais non pas de la palpitation de cœur. Cela ne paroîtra pas surprenant, quand on sçaura qu'elle n'a fait usage des eaux & des bains, que pendant six à sept jours. Elle s'est retirée le 11 Octobre.

OBSERV. LXXX. Marie Azum, de Cuhéron, âgée de 27 ans, étoit attaquée, depuis cinq ans, d'un rhumatisme univer-

fel ; elle n'avoit jamais été bien réglée. Elle a bu les eaux de la Reine, & pris des bains tempérés de la Salle, de la Reine, & quelques-uns de la Grotte. Elle s'est retirée, foulagée de ses douleurs rhumatismales, mais non pas tout-à-fait guérie des lassitudes, des palpitations de cœur, de la cachexie, & de la plûpart des symptomes de pâles couleurs. Il auroit fallu, pour opérer une semblable cure, un traitement plus long, & bien suivi. Elle n'a fait usage de nos eaux, que pendant environ douze jours ; elle s'est retirée le 9 Octobre.

REMARQUES. Il n'est point, suivant le *Journal de Barèges*, d'eau minérale dans le Bigorre, où l'on ne puisse voir, chaque saison, un grand nombre de filles ayant les pâles couleurs. C'est la maladie ordinaire des jeunes filles dans toute la Gascogne. On en voit pourtant moins à Barèges, qu'à Bagnères & à Cauteretz, parce qu'en effet ces dernières eaux étant plus toniques que celles de Barèges, conviennent beaucoup mieux dans les pâles couleurs. Les eaux de Bagnères, surtout, qui sont un peu ferrugineuses, sont très-utiles pour ces cas ; cependant on a recours à Barèges, lorsque les principaux accidens sont la douleur, la fièvre, la maigreur, & que la poitrine paroît menacée. On y a vu des toux de cette espee,

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 547

» guéries, de même que des coliques, avant-
 » coureurs des règles qui viennent diffici-
 » lement. On connoît aussi dans le Béarn,
 » des eaux qu'on nomme *Chaudes*, & qui
 » passent pour spécifiques dans les pâles cou-
 » leurs. C'étoient les eaux à la mode, à la
 » cour de Henri IV, lorsqu'il étoit roi de
 » Navarre. On les nomme communément,
 » *Empregnades* ou *Engroffuses*, parce
 » qu'elles ont, à ce qu'on croit, une vertu
 » singulière pour assurer la génération. Tou-
 » tes les eaux minérales ont leurs miracles, à
 » cet égard. Au reste, la *these d'Aquitaine*
 » contient la théorie des pâles couleurs, où
 » elles sont regardées comme une sorte de
 » fièvre qui a ses crises, ses accès, ses éva-
 » cuations, comme toutes les autres. Cette
 » fièvre est, pour ainsi dire, composée d'une
 » fièvre chronique, & d'une fièvre aiguë,
 » qui marchent chacune à sa manière : elle
 » a son siège dans l'estomac & les entrailles;
 » la matrice sur-tout est l'organe le plus sin-
 » gulièrement affecté, celui dont l'irritation
 » porte sur tout le corps. Il s'agit, pour
 » traiter cette fièvre, d'en suivre & diriger
 » le mouvement, & de la conduire à crise,
 » comme toutes les autres. Tantôt il faut
 » adoucir, tantôt il faut donner du ressort;
 » d'où il suit qu'il ne peut y avoir de mé-
 » thode générale, ni d'eau minérale spé-
 » cialement appropriée à cette maladie, qui

M m ij

» tient beaucoup à celles , dont nous avons
 » parlé à l'article onzieme.

ARTICLE XIV.

*De l'utilité des Eaux de Luchon contre les
 ophthalmies & quelques maladies
 des paupieres.*

OBSERV. LXXXI. Brigitte Peigné, de Ros en la vallée d'Aran , âgée d'environ 40 ans, mal réglée, atteinte, depuis deux ans, d'une ophthalmie considérable, & depuis peu de tems, de douleurs froides, de rhumatisme à la cuisse gauche, a pris les eaux & les bains de la Reine, & ensuite quelques-uns de la Grotte, dont elle a humé les vapeurs; ce qui l'a délivrée de ses douleurs, & de son ophthalmie, par le soin qu'elle a eu de laver journellement ses yeux avec les eaux des bains. Elle s'est retirée très-contente, le 8 Octobre.

OBSERV. LXXXII. Pierre Ordes, d'Argut, âgé d'environ 60 ans, étoit atteint de douleurs de sciaticque, depuis nombre d'années, & d'un relâchement aux paupieres inférieures. Il a bu les eaux, pris des bains tempérés & chauds, & de plus humé les vapeurs de la Grotte. Il s'est retiré, le 6 Octobre, soulagé de ses douleurs, & guéri de la foiblesse de ses paupieres.

OBSERV. LXXXIII. François Balagna,

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 549

d'Avezac, âgé de 30 ans, tailleur de pierre, étoit venu, l'année dernière, à nos eaux, pour une inflammation sur les yeux & les paupières, qu'il supportoit depuis environ un an. L'usage des eaux en boisson, en bains & en lavage, sur les yeux & les paupières, pendant vingt-trois jours, au mois de Juin, dissipa enfin cette ophthalmie qui avoit résisté à nombre de remèdes ; mais sentant encore un peu de douleur aux yeux, le matin, il est revenu ici pour compléter sa guérison. Il s'est retiré, le 18 Octobre, guéri.

OBSERV. LXXXIV. Pierre Barbazan, d'Avezac, âgé de 23 ans, tailleur de pierre, étoit attaqué, depuis un an, d'une inflammation aux yeux, qui avoit été traitée, mais sans succès, par beaucoup de topiques. Il étoit affligé d'ailleurs d'un bourdonnement aux oreilles, qui rendoit son ouïe un peu dure. Il a bu les eaux de la Reine, pris des bains tempérés de la même source, feringué ses oreilles, & lavé ses yeux avec la même eau ; ce qui a dissipé le bourdonnement & la dureté de son ouïe, & guéri l'inflammation de ses yeux. Il s'est retiré très-content, le 18 Octobre.

OBSERV. LXXXV. Le nommé Limosin, marchand colporteur, demeurant ordinairement à Saint-Gaudens, aimant beaucoup à boire, âgé d'environ 55 ans, étoit

M m iij

550 MEMOIRE
 affligé, depuis long-tems, d'une inflammation aux yeux, & d'une ulcération aux rebords des paupieres, qui les rendoient chassieuses, & couvertes de grosses croûtes; ce qui lui donnoit une figure très-hideuse. Le seul lavage de ses yeux & de ses paupieres, avec l'eau de la Reine, pendant cinq à six jours, l'a parfaitement guéri de son ophthalmie & de sa chassie, dans le mois de Septembre 1761. Il se peut que son intempérance lui redonnera quelque récidive; il seroit même surprenant que cela n'arrivât pas; mais sa prompte guérison ne démontre pas moins les vertus détersives, vulnéraires & anti-phlogistiques des eaux de Luchon.

ARTICLE XV.

De l'utilité des Eaux de Luchon contre les bourdonnemens d'oreilles, contre la dureté d'ouïe, & autres maladies de cet organe.

On a pu voir, dans le cours de ce Mémoire, les propriétés de nos eaux contre les bourdonnemens d'oreille, la dureté de l'ouïe, & les douleurs de cet organe. Je pourrois détailler ici nombre d'observations de guérisons, ou de soulagemens obtenus dans des cas semblables; mais pour ne pas grossir ce Mémoire, qui n'est déjà que trop long, je me contenterai de rapporter la

cure brillante, opérée en faveur de M. le baron de Bertren.

OBSERV. LXXXVI. M. le baron de Bertren, étoit attaqué, depuis six ans, d'une douleur de tête insupportable, & d'une surdité parfaite. M. Cabaré, chirurgien de Montrejeau, l'accompagna, au mois d'Août 1740, aux eaux de Luchon. Il lui feringuoit des eaux de la Grotte, dans les oreilles, tandis qu'il prenoit le bain au grand réservoir. Il répétoit cette manœuvre deux fois par jour : au fixieme bain, les eaux injectées procurèrent la sortie d'une grande quantité d'une matiere jaunâtre, qui colora les eaux du bain. Il en continua l'usage, de même que celui des injections, pendant quinze jours, au bout desquels il fut guéri, sans retour de sa douleur de tête & de sa surdité. Il a poussé la carrière de sa vie au-delà du terme de 70 ans, dans la plus parfaite santé. Il n'est mort que depuis peu de tems. Je tiens cette histoire de ce chirurgien, qui fut le témoin & le ministre de sa guérison.

« REMARQUES. » Nous ne distinguerons
 » point, dans nos remarques, les maladies
 » des yeux de celles des oreilles, qui dans
 » ce cas-ci, ne doivent pas être considérées
 » comme des maladies particulieres à ces
 » organes ; ces parties sont sujettes à des
 » accidens, dont le *Journal de Barèges*

M m iv

552 MEMOIRE

» contient des exemples. Quant aux yeux ;
 » il est non seulement question d'inflamma-
 » tions anciennes & opiniâtres , mais de
 » fistules lacrymales , larmoyemens , caries
 » des os de l'orbite & du nez , engorge-
 » ment des voies lacrymales. On y trouve
 » aussi un grand nombre d'observations sur
 » les surdités ; le préjugé du public est même
 » si décidé sur cet objet , qu'on envoie quel-
 » quefois à Barèges , des sourds & muets
 » de naissance : on sent quel doit être l'é-
 » vénement ; mais lorsque la surdité est
 » entretenue par quelque corps étranger ,
 » quelque ulcère qui n'ait pas entièrement
 » rongé l'organe , par quelque fluxion
 » invétérée , quelque dérangement du côté
 » de la gorge , & sur-tout la transpiration ,
 » ou les règles retenues , comme il y a des
 » exemples de tous ces faits , alors les eaux
 » de Barèges sont fort utiles. Je dois noter ,
 » entr'autres , une fluxion aux yeux des
 » plus longues & des plus opiniâtres , guérie
 » à Caunteretz , par des sueurs abondantes ,
 » & une diarrhée qu'exciterent les eaux ,
 » ce que beaucoup d'autres remèdes n'a-
 » voient pu faire.

» Ici finit le Mémoire sur les eaux de
 » Luchon ; mais le *Journal de Barèges* ne
 » finit point là. J'y trouve des observations
 » précieuses sur les gonorrhées virulentes
 » & la vérole , les cancers , les pertes rou-

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 553

» ges des femmes, les ulcères de la matrice
 » & du rectum, les ulcères de la gorge, les
 » caries de tous les os du corps, les fistules;
 » celles de la poitrine avec carie des côtes;
 » celles du bas-ventre, avec ouverture des
 » intestins; celles des anfractuosités des
 » narines, avec ou sans concrétions poly-
 » peuses, les migraines, les fièvres nerveu-
 » ses, les effets des poisons, les suites des
 » fièvres d'accès, le scorbut, les écrouelles,
 » & jusqu'aux maux de dents; tout cela est
 » traité ou du moins ébauché dans le *Jour-*
 » *nal de Barèges*, qui est, comme on voit,
 » la plus précieuse collection qu'il y ait sur
 » les maladies chroniques, & qui contient
 » des faits importans de théorie. Je la trouve
 » d'autant plus précieuse, qu'on y décrit,
 » avec le même soin, les maladies qui ont
 » résisté à l'efficacité des eaux, & celles
 » qui ont été guéries, ce qui est de la der-
 » nière importance pour les progrès de la
 » médecine. C'est une consolation pour les
 » malades de pouvoir, en arrivant à Barè-
 » ges, voir sur les registres soigneusement
 » conservés, l'histoire des maladies que
 » ces malades eux-mêmes peuvent avoir.
 » Ces registres contiennent même le nom-
 » bre des morts aux eaux. On y voit
 » quelquefois arriver des malades qui n'y
 » viennent que pour y finir leurs jours. Il y
 » a des exemples de malades arrivés de
 » Bordeaux, & de plus loin encore, & qui

» sont morts, ou peu de jours après, ou
 » même le lendemain. On comprend que
 » ces malades sont presque toujours des pul-
 » moniques, auxquels le mouvement est
 » d'autant plus nécessaire, qu'ils le desirent
 » plus ardemment, & que l'exercice seul
 » peut quelquefois prolonger leurs jours.
 » C'est une remarque qui n'est pas nouvelle
 » assurément, puisqu'elle se trouve dans les
 » ouvrages des médecins anciens & moder-
 » nes. Je finis, en faisant remarquer aux
 » lecteurs l'heureuse position de la province
 » du Bigorre. Elle jouit de trois abondantes
 » & belles sources, où l'on trouve des bains
 » de tous les degrés de chaleur convena-
 » bles, Bagnères, Caunteretz & Barèges.
 » Les malades sont à portée d'aller d'une
 » source à l'autre, qui ne sont que peu éloi-
 » gnées. Ces essais & ces petits voyages
 » sont souvent nécessaires, & cette sorte
 » de commerce entre ces trois sources, se
 » fait, avec le plus grand succès, depuis
 » plusieurs siècles. On est souvent forcé,
 » vu la nature compliquée des maladies,
 » de commencer le traitement dans une
 » source, & de le finir dans l'autre. Les
 » médecins prennent leur plan sur les diffé-
 » rentes qualités des eaux qu'ils sont à por-
 » tée de changer, suivant les accidens qui
 » surviennent. On ne trouve, en aucun lieu
 » du monde, ni la réunion de tant de diver-
 » ses sources, ni autant d'expérience dans

SUR LES EAUX MINÉRALES, &c. 555
 » les ministres de santé, ni enfin autant de
 » commodité de la part des baigneurs, ni
 » dans ce qui concerne le logement & la
 » nourriture des malades.

*FIN du Mémoire sur les Eaux & les Bains
 de Bagnères de Luchon.*

OBSERVATIONS

*Sur les Maladies épidémiques qui ont régné
 à Paris, depuis 1707, jusqu'en 1747 ;
 par un ancien Médecin de la faculté de
 Paris.*

ANNÉE 1720.

HIVER. Les dyssenteries, les fièvres intermittentes continuèrent, mais en moindre quantité, & avec des accidens moins fâcheux : aussi ces maladies céderent-elles aisément aux remèdes ordinaires.

Les petites véroles étoient moins fréquentes, mais toujours très-dangereuses, d'autant plus qu'il s'y joignit, au moins dans la plupart, des érépèles qui en augmentèrent encore le danger.

PRINTEM. Les mêmes maladies continuèrent à régner : de plus, il y eut beaucoup de scorbut, sur-tout dans les hôpitaux, & beaucoup de pleurésies & de péripneumonies, dont plusieurs furent accompagnées de malignité ; de sorte que, pour parler plus

556 OBSERVATIONS

exactement, ces maladies devoient être appellées des fièvres malignes, qui avoient des symptomes de pleurésie.

La maladie commençoit par une fièvre ardente, un violent point de côté, une respiration très-génée, un mal-aïté général, avec une stupeur plus ou moins forte. Il falloit commencer par saigner deux, trois & quatre fois, dans les premiers jours, si-tôt que la bile commençoit à couler; ce que l'on accéléroit par une boisson très-abondante, & des lavemens: il falloit purger avec la casse, la manne, en deux verres, avec deux ou trois grains de tartre stibié; malgré les évacuations abondantes, & de bonne qualité, que provoquoit cette purgation, souvent & presque toujours la fièvre redoubloit avec vivacité; on étoit pour lors obligé d'avoir de nouveau recours à la saignée: on réitéroit le purgatif, qui provoquoit toujours des évacuations considérables, mais qui foulageoit sûrement le malade; souvent même on étoit obligé de le saigner encore après ce second purgatif. Pendant tout ce tems, on employoit des béchiques, de doux cordiaux, & sur-tout le kermès minéral, qui, donné à un demi-grain, toutes les trois heures, accéléroit la fonte des humeurs, & procuroit des évacuations que l'on excitoit par des purgatifs employés, de deux ou trois jours.

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 557

l'un. Quelquefois la fièvre sembloit venir régulièrement ; alors on mettoit en usage le quinquina purgatif, avec succès : la fièvre duroit au moins ving-un jours, & souvent davantage ; la convalescence étoit longue, & exigeoit beaucoup de ménagemens. La plupart des malades furent obligés de prendre le lait pour rétablir leur poitrine fatiguée par la maladie & les remèdes.

ÉTÉ. L'été fut fort chaud, au commencement ; vers le milieu, il fit froid : il y eut du vent, de la pluie & beaucoup d'orages. C'est vraisemblablement à cette inconstance de la saison qu'on peut attribuer les maladies qui régnerent en grande quantité dans cette saison.

Les enfans furent pris de coqueluches mortelles, chez plusieurs ; chez la plus grande partie, longues, opiniâtres, & sujettes à de fréquentes rechutes, qui cependant n'exigèrent rien de particulier pour le traitement ; il falloit seulement insister long-tems sur les remèdes usités dans cette maladie, quoique les accidens parussent dissipés entièrement ; car sans cela, les enfans redevenoient malades.

Il y eut quelques pleurésies, & des toux importunes ; ces maladies n'exigeoient pas un grand nombre de saignées. Il falloit surtout insister sur les incisifs, pour tâcher de faire couler la bile, dont l'épaississement étoit la principale cause de ces accidens.

558 OBSERVATIONS

Aussi la plus grande partie des maladies dépendoient-elles de l'engorgement du foie. La plupart des malades étoient jaunes par tout le corps ; quelques-uns étoient tourmentés d'envies d'aller à la selle, & rendoient, avec douleur, des matieres créta-cées, mêlées peu exactement avec de la bile recuite ; d'autres avoient le ventre opiniâtement resserré. Il y en avoit chez qui la tension des muscles du bas-ventre étoit si forte, que la respiration en devenoit difficile.

Il falloit, chez la plupart de ces malades, commencer par une ou deux saignées du bras, plus ou moins, à raison de la fièvre & de la dureté du pouls, leur faire boire abondamment des tisanes, d'abord légèrement apéritives, ensuite un peu plus actives ; faire des fomentations sur le ventre, & particulièrement vers la région du foie ; & lorsque la bile commençoit à couler abondamment par les selles, & que les urines devenoient moins chargées, alors on purgeoit avec des purgatifs fondans ; & l'on mettoit en usage quelque opiat amer & apéritif ; on réitéroit plusieurs fois les purgatifs ; & des eaux minérales ferrugineuses, aiguiffées d'un peu de sel de Glauber, terminoient heureusement le traitement qui n'étoit jamais suivi d'accidens, lorsqu'il étoit méthodique ; mais ceux qu'on négligea de

saigner, ou qu'on se hâta trop de purger, ou ceux que l'on fit vomir, périrent presque tous hydropiques. La cause de ces accidens étant un engorgement au foie, & un épaississement considérable de la bile, on ne devoit avoir en vue que de fondre & de diviser, avant de penser à évacuer.

AUTOMNE. Il y eut peu de maladies, excepté des érysipèles, qui furent très-fréquens & fort fâcheux, lorsqu'on négligea, dès le commencement, de saigner beaucoup, d'employer des tisanes, avec bourrache, buglosse ou autres plantes analogues, & d'y joindre quelques legers cordiaux, mêlés avec des acides. Il y en eut plusieurs qui durèrent quinze, vingt jours, ou même davantage. Il étoit important de ne point se hâter de purger les malades qui étoient presque toujours la victime de cette précipitation.

Le sang, que l'on tiroit, étoit fort coëneux & très-inflammatoire. Il ne périt presque aucun de ceux qui furent traités méthodiquement.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
OCTOBRE 1763.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	A 6 h. du mat.	A 2 h. d'après du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A mid. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	4 $\frac{1}{4}$	14	12	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10	27 8 $\frac{1}{2}$
2	15	17	12	27 6	27 5	27 4
3	10	14 $\frac{1}{2}$	8 $\frac{1}{4}$	27 4 $\frac{1}{2}$	27 6	27 8 $\frac{1}{2}$
4	4 $\frac{1}{2}$	14	7 $\frac{1}{2}$	27 11	28	28
5	6 $\frac{1}{2}$	12	9	28	28	28
6	7	10	5 $\frac{1}{4}$	28	28	28
7	3 $\frac{1}{2}$	10	4 $\frac{1}{4}$	28	28	28
8	1 $\frac{1}{4}$	10	8	28	28	28
9	6 $\frac{1}{4}$	12 $\frac{1}{2}$	7 $\frac{1}{2}$	28	28	27 1 $\frac{1}{2}$
10	6	10	4	28	28	28
11	3	10	4 $\frac{1}{4}$	28	28	28
12	2 $\frac{1}{2}$	10	5	28	28	28
13	3 $\frac{1}{2}$	11	4	28	28	28
14	2 $\frac{1}{2}$	11 $\frac{1}{2}$	7	28	28	28
15	5	12	7	28	28	28
16	4 $\frac{1}{2}$	11	6 $\frac{1}{4}$	28	28	28
17	3 $\frac{1}{2}$	12	7 $\frac{1}{2}$	28	28	28
18	4 $\frac{1}{2}$	10 $\frac{1}{4}$	7	28	28	28
19	4 $\frac{1}{4}$	7	3 $\frac{1}{4}$	28	28	28
20	3	5	2	28	28	28
21	1	5	2 $\frac{1}{4}$	28	28	28
22	1	12	6	28	28	28
23	2 $\frac{1}{4}$	14	7	28	28	28
24	4 $\frac{1}{2}$	14	7 $\frac{1}{2}$	28	28	28
25	5 $\frac{1}{2}$	16	10 $\frac{1}{2}$	28	28	28
26	9 $\frac{1}{2}$	14	10	28	28	28
27	8 $\frac{1}{4}$	14	12	28	28	28
28	11	15	10 $\frac{1}{2}$	28	28	28
29	9	13	10	28	28	28
30	7	13	11	28	28	28
31	12	14 $\frac{1}{2}$	8	28	28	27 11 $\frac{1}{2}$

OBSERV. MÉTÉOROLOGIQUES. 56

ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	Le Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N - N - E. b. fer. beau.	S-S-O. vent. beau. pluie.	Gr. v. gr. pl.
2	S-S-O. gr. vent. nuag.	S-O. beau.	Gr. vent. écl. tonn. gr. pl.
3	S-O. gr. v. b. nuag. ond.	S-O. nuag. beau.	Beau. la nuit. ond.
4	O. beau.	S-O. nuag. beau.	Pluie.
5	S. petite pl. nuag.	O-S-O. nua. pet. pl.	Pluie.
6	O. couv. pl. nuag.	O-N-O. nua. beau.	Beau.
7	N-O. beau.	N-O. beau.	Beau.
8	S. beau. cou.	S. couv. v.	Vent. couv.
9	S-O. gr. v. b. nuag. ond.	O-S-O. v. nuag. ond.	Couvert.
10	N. nua. ond.	O. f. ondée. nuag.	Beau.
11	S-O. nuages. pluie.	O-S-O. pl. nuag.	Beau.
12	O-N-O. b.	O-N-O. b.	Beau.
13	O. beau. fer.	S. beau.	Serein.
14	S. ferein.	S. ferein.	Serein.
15	S. ferein.	E-N-E. fer.	Serein.
16	E-N-E. fer.	E-N-E. fer.	Serein.
17	E. ferein.	E. beau.	Beau.
18	N. beau.	N-E. b. n.	Beau.
19	N-E. brouill.	N. ferein.	Serein.
20	N. brouill.	N-N-E. n. b.	Serein.
21	E-S-E. ép. brouill.	E-S-E. fer.	Serein.
22	S-E. épais brouill, fer.	S-E. ferein.	Serein.

N n

562 OBSERV. MÉTÉOROLOGIQUES.

ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
23	E. brouil. fer.	S. ferein.	Serein.
24	E. leg. brouil. ferain.	S. ferein.	Serein.
25	S-E. fer. nua. couv. pet. pl.	S. cou. nuag. pet. pluie.	Beau.
26	S-O. épais brouill. couv.	S. nua. couv.	Couvert.
27	S. cou. nuag.	E. nua. couv.	Couvert.
28	E-N-E. couv.	N-E. couv.	Couvert.
29	N. leg. brouil. couv.	N. couv.	Couvert.
30	O-S-O. cou. brouil. couv.	O-S-O. cou.	Gr. v. couv.
31	S-O. gr. v. pet. pl. couv.	O. gr. v. pl. couvert.	Gr. v. beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermomètre, pendant ce mois, a été de 17 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 1 degré au-dessus de ce même terme: la différence entre ces deux points est de 16 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le baromètre, a été de 28 pouces 5 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 4 lignes: la différence entre ces deux termes est de 13 lignes.

Le vent a soufflé
 4 fois du N.
 2 fois du N-N-E.
 3 fois du N-E.
 3 fois de l'E-N-E.
 4 fois de l'E.
 1 fois de l'E-S-E.

MALADIES REGN. A PARIS. 563

Le vent a soufflé 2 fois du S-E.
 10 fois du S.
 2 fois du S-S-O.
 7 fois du S-O.
 4 fois de l'O-S-O.
 5 fois de l'O.
 2 fois de l'O-N-O.
 1 fois du N-O.

Il a fait 17 jours beau.
 12 jours serain.
 6 jours du vent.
 13 jours des nuages.
 10 jours couvert.
 9 jours du brouillard.
 11 jours de la pluie.
 1 jour des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Octobre 1763.

Les dévoiemens dyssentériques, qui avoient paru se calmer vers la fin du mois précédent, ont recommencé, ce mois-ci, avec plus de vigueur; mais ils ont été peu dangereux. On a été rarement obligé d'avoir recours à la saignée; les émétiques, l'ipécacuanha sur-tout, & quelques legeres purgations, avec la rhubarbe, ont ordinairement suffi pour leur traitement.

Les petites véroles ont continué à être très-abondantes pendant tout ce mois-ci; mais elles ont été, la plupart, sans malignité, & n'ont rien exigé de particulier dans leur traitement.

Il y a eu aussi un très-grand nombre de fièvres intermittentes, la plupart tierces, qui ont cédé aisément au quinquina, mais qui sont revenues avec la même facilité. Les remedes généraux, sui-

N n ij

364. OBS. MÉTÉOR. FAITES A LILLE.

vis des délayans & des doux laxatifs, soutenus d'un régime convenable, ont ordinairement procuré une guérison plus sûre. Enfin, on a vu quelques catarrhes très-opiniâtres, qui demandoient qu'on fit usage des legers diapnoïques.

*Observations Météorologiques faites à Lille
au mois de Septembre 1763; par
M. BOUCHER, médecin.*

Le tems est resté pluvieux les deux premiers tiers du mois; la pluie a été même forte & continue plusieurs jours; mais la fin du mois a permis d'achever la remise des grains qui étoient restés sur la campagne. Le mercure, dans le barometre, a été observé, cette dernière partie du mois, au terme de 28 pouces, ou très-près de ce terme, soit au-dessus, soit au-dessous.

Après quelques jours d'une chaleur moyenne, l'air s'est refroidi considérablement vers le 10. Le thermometre s'étoit porté, le 2, à 19 degrés, & avoit approché de ce terme, quelques jours ensuivans; mais, au-delà du 10, il y a eu peu de jours, où il se soit élevé au-dessus de 12 à 14 degrés: dans les derniers jours du mois, il a été observé, les matins, entre 4 & 5 degrés.

Les vents ont varié; mais ils ont été constamment *Nord*, du 23 au 30.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 19

MALADIES REGN. A LILLE. 565

degrés au-dessus du terme de la congelation ;
& la moindre chaleur a été de 4 degrés , au-
dessous de ce terme : la différence entre ces
deux termes est de 15 degrés.

La plus grande hauteur du mercure , dans
le barometre , a été de 28 pouces 2 lignes ;
& son plus grand abaissement a été de 27
pouces 4 lignes : la différence entre ces deux
termes est de 10 lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du Nord.
5 fois du N. vers l'Est.
4 fois du Sud vers l'Est.
9 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'Ou.
4 fois de l'Ouest.
8 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 25 jours de tems couvert ou nua-
geux.

15 jours de pluie.
3 jours de tonnerre.
1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué une legere
humidité , tout le mois.

*Maladies qui ont régné à Lille dans le mois
de Septembre 1763 ; par M. BOUCHER.*

La fièvre continue de ce mois , a été ;
dans la plûpart , du caractere de la fièvre
hémitritée ou double-tierce , dont les accès
étoient accompagnés de symptomes fâcheux,
de disparates , du délire même , de l'affou-

N n iij

566 MALADIES REGN. A LILLE.

piſſement comateux, de ſoubrefaults des tendons, &c. Il étoit eſſentiel de placer le quinquina à grande doſe, dès les premiers accès, même avant d'avoir évacué les premières voies, en ſuppoſant qu'il y en eût indication, & qu'on n'ait pu le faire avant le premier développement, ou les menaces prochaines de ces ſymptomes fâcheux.

Il y a eu auſſi beaucoup de fièvres tierces, dont la cure devoit être circonſpecte, ſans quoi il reſtoit des obſtructions dans les viſceres, une enflure générale & rebelle, &c.

La fraîcheur des nuits, & les pluies froides amenées par les vents du Nord, ont cauſé beaucoup de rhumes & des fièvres catarrheuſes, portant à la tête & à la poitrine : le ſang tiré des veines s'eſt trouvé ſouvent d'un rouge brillant, ſans ſéroſité, & ſouvent coëneux. Dans pluſieurs, l'embaras de la poitrine a cauſé une fièvre pleuro-pneumonique, caractérisée par l'oppreſſion, des points de côté, des crachats rouges, &c. Cette fièvre, lorsqu'elle perſiſtoit, prenoit aſſez ſouvent la marche de la double-tierce continue.

La petite vérole s'eſt étendue dans preſque tous les quartiers de la ville ; mais elle a été bornée aux enfans. Quoique diſcrette, ſes divers periodes étoient ſouvent troublés par des ſymptomes extraordinaires, & plus ou moins fâcheux, dont la ſource primitive

PRIX PROPOSÉ, &c. 567

résidoit assez souvent dans les premières voies ; circonstance qui exigeoit l'emploi de quelque émétique ou émetico-cathartique, dans le premier période. Il y a eu aussi de la rougeole qui, dans quelques sujets, a précédé la petite vérole, & l'a suivie dans d'autres.

 PRIX PROPOSÉ

Par la Faculté de Médecine de Paris.

Un Particulier, qui n'a pas jugé à propos de se faire connoître, ayant fait remettre à la faculté de médecine la somme de cent écus, pour servir à donner un Prix à celui qui, au jugement de cette compagnie, auroit fait le meilleur éloge de LOUIS DURET, ancien docteur-régent de ladite faculté ; la faculté, par son Décret du 18 Octobre dernier, a accepté, avec reconnoissance, un don si honorable pour la médecine, en général, & pour elle, en particulier ; en conséquence, elle annonce que, dans son assemblée générale du jour de la S. Luc, de l'année 1764, elle accordera ce Prix à celui qui, au jugement du comité qu'elle nommera à cet effet, *aura fait le meilleur éloge de LOUIS DURET, ancien docteur-régent de la faculté de Paris, aura donné la meilleure notice de ses ouvrages, & exposé de la façon la plus exacte & la plus précise la*

N n iv

1768 COURS D'HISTOIRE NATURELLE.

théorie & la pratique de ce sçavant médecin, tant dans les maladies aiguës, que dans les maladies chroniques.

Toutes personnes, de quelque qualité ou pays qu'elles soient, seront admises à concourir à ce Prix; la faculté n'en excepte que ceux de ses membres, qu'elle aura choisis pour juger des ouvrages qui lui seront adressés.

Ces ouvrages pourront être écrits en françois ou en latin. MM. les auteurs ajouteront à leur Mémoire une devise qu'ils écriront aussi avec leurs noms, leurs qualités & leurs demeures, dans un billet séparé & cacheté, qu'ils joindront à leur Mémoire.

Les paquets seront adressés, francs de port, avant le premier Août 1764, à M. BELLETESTE, doyen de ladite faculté, rue des Vieux Augustins, à Paris.

COURS PUBLIC

D'HISTOIRE NATURELLE.

M. VALMONT DE BOMARE, démonstrateur d'Histoire naturelle, membre de la société littéraire de Clermont Ferrand, de l'académie royale des belles-lettres de Caën, de l'académie royale des sciences, belles-lettres & beaux-arts de Rouen, de la société royale des sciences de Montpellier, & de la société œconomique de Berne, fera

COURS D'HISTOIRE NATUR. 569

l'ouverture de ce Cours, en son cabinet, rue de la Verrerie, à la Rose blanche, près la rue du Coq, le Samedi, 10 Décembre 1763, à trois heures précises de relevée, & le continuera les Lundi, les Mercredi & Vendredi de chaque semaine, à dix heures & demie très-précises du matin.

Il y a déjà long-tems que M. Bomare, attaché par état à l'étude des substances naturelles, fait ce Cours, avec l'applaudissement du public. Il suit l'ordre établi parmi les Naturalistes, pour la distribution de ces substances. Il commence par le Règne minéral, & donne d'abord un Précis des différens systêmes ou théories qu'on a proposés sur la formation du globe de la terre; ensuite il parle des eaux, des différentes especes de terres, de leurs propriétés & de leurs usages; des pierres, tant des plus communes qu'on emploie pour bâtir, que de celles qu'on désigne par le titre de précieuses. De là, il passe aux sels, tant naturels qu'artificiels, aux différentes especes de pyrites, aux demi-métaux, aux métaux, dont il décrit les mines & les travaux par où on les fait passer pour les rendre propres à nos usages; aux bitumes; ce qui lui donne lieu de proposer ses conjectures sur la cause de l'embrasement des volcans, & sur la formation des différentes substances qu'ils vomissent. Il termine ses démonstrations sur le Règne minéral,

570 COURS DE PHYSIQUE, &c.

par ce qu'on désigne communément sous le nom de *Jeux de la Nature*.

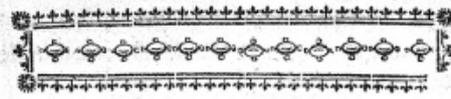
Ce qu'il dit sur les Régnes végétal & animal, n'est ni moins étendu, ni moins complet. Toutes les substances qui forment ces trois Régnes, sont successivement exposées aux yeux des auditeurs, avant leur démonstration. Le naturaliste, l'amateur & l'artiste sont également satisfaits de la beauté, du choix & de l'abondance des matieres.

 COURS PARTICULIER

De Physique expérimentale.

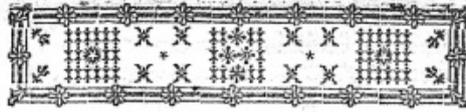
M. BRISSON, de l'académie royale des sciences, commencera un Cours particulier de Physique expérimentale, la premiere semaine de Décembre. Ceux qui voudront y assister, sont priés de se faire inscrire incessamment chez lui, au collège de Navarre, rue & montagne Sainte Genevieve.

Fin du Tome XIX.



T A B L E.

<i>EXTRAIT de la Nosologie méthodique, ou des Claf- ses des Maladies.</i> Par M. de Sauvages.	Page 483
<i>Lettre de M. Dupuy de la Potcherie, médecin, sur les effets pernicieux de la Poudre d'Ailhaud.</i>	502
<i>Observation sur le même objet.</i> Par M. Rouffin.	518
<i>Fin du Memoire sur les Eaux minérales & sur les Bains de Bagnères de Luchon.</i> Par M. Campardon, chirurg.	520
<i>Observations sur les Maladies épidémiques, qui ont régné à Paris, depuis 1707, jusqu'en 1747, année 1720.</i>	555
<i>Observations météorologiques faites à Paris, pour le mois d'Octobre 1763.</i>	560
<i>Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois d'Octo- bre 1763.</i>	563
<i>Observations météorologiques faites à Lille, pour le mois de Septembre 1763.</i> Par M. Boucher, médecin.	564
<i>Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de Sep- tembre 1763.</i> Par M. Boucher, médecin.	565
<i>Prix proposé par la Faculté de Médecine de Paris.</i>	567
<i>Cours public d'Histoire naturelle.</i>	568
<i>Cours particulier de Physique expérimentale.</i>	569



T A B L E
G E N E R A L E
D E S M A T I E R E S

Contenues dans les six derniers
Mois du Journal de Médecine
de l'année 1763.

L I V R E S A N N O N C É S.
M É D E C I N E.

M ÉMOIRE sur une Question anatomique relative à la Jurisprudence. Par M. Louis. Page	94
Suite chronologique des questions de médecine, agitées & discutées dans les écoles de la faculté de Paris, pendant les dix dernières années.	190
Nosologie méthodique. Par M. de Sauvages.	382
Avis au peuple sur sa santé. Par M. Tissot ; seconde édition.	380
Dictionnaire médicinal portatif.	385
Traité des fièvres de l'isle Saint-Domingue.	95
Dissertation sur ce qu'il convient de faire pour diminuer ou supprimer le lait des femmes. Par M. David.	191
Essai sur la méthode de guérir les fièvres putrides-malignes, intermittentes, &c. Par M. Reynal.	477
Méthode résolutive de guérir la vérole, &c. Par M. Reynal.	Ibid.

TABLE GÉNÉR. DES MAT. 573

CHIRURGIE.

Manuel de la Saignée. Par M. de Courcelles. 285

PHARMACIE.

Nouvelles Observations sur le Sel purgatif, fondant & calmant. Par M. Descroilles. 95

Dissertation de Médecine sur la Ciguë. Par M. Ehrhart. 191

Essai sur les effets de l'Opium considéré comme poison. Par M. Aulster. 382

Mémoire pour servir à l'histoire de l'usage interne du Sublimé corrosif. Par M. Le Begue de Presse. Ibid.

Traité sur l'usage du Colchique d'automne. Par M. Storck. 477.

HISTOIRE NATURELLE.

Histoire des plantes choisies d'Amérique. Par M. Jacquin. 284

MÉLANGES.

Recueil de Pièces de Médecine & de Physique, traduites de l'italien de M. Cocchi & autres auteurs. 285

EXTRAITS DE LIVRES.

Mélanges de Philosophie & de Mathématiques de la société royale de Turin, tomes I & II. 3

Dissertation de Médecine sur la Ciguë. Par M. Ehrhart. 195

Traité des fièvres de l'isle Saint-Domingue. 291

Divers ouvrages sur l'Inoculation de la petite vérole. 387

Nosologie méthodique. Par M. de Sauvages. 483

La Jurisprudence de la Médecine en France. Par M. Verdier. 99

OBSERVATIONS.

ANATOMIE.

Observations sur un Mémoire de M. Louis, concernant une Question anatomique relative à la Jurisprudence. Par M. Philip. 227

574 TABLE GENERALE

<i>Suite de ces Observations.</i> Par M. Philip.	301
<i>Réponse de M. Louis, aux Observations contre son Mémoire sur une question anatomique.</i>	442
<i>Rapport sur l'état de vie d'un enfant venu au monde par l'opération Césarienne.</i> Par M. Dufour.	263

MEDECINE.

<i>Observation sur une Colique de la nature de la colique de Poitou.</i> Par M. Marteau de Grandvilliers.	21
<i>Lettre sur une Colique métallique.</i> Par M. Philip.	410
<i>Recherches sur l'opinion de M. Dubois, au sujet de la Colique des potiers.</i> Par M. de Bordeu.	138
<i>Observations sur la Fièvre miliaire.</i> Par M. Desbrests.	116
<i>Observation sur une Maladie vénérienne, invétérée.</i> Par M. Passerat de la Chapelle.	414
<i>Observation sur la Saignée dans les indigestions.</i> Par M. de Saint-Martin.	174
<i>Description d'une Fièvre putride-vermineuse.</i> Par M. Collin.	214
<i>Observations sur les Maladies épidémiques, qui ont régné à Paris, depuis 1707, jusqu'en 1747.</i>	
<i>Année 1713.</i>	76
<i>Année 1714.</i>	81
<i>Année 1715.</i>	178
<i>Années 1716 & 1717.</i>	270
<i>Année 1718.</i>	366
<i>Année 1719.</i>	461
<i>Année 1720.</i>	555
<i>Maladies qui ont régné à Paris, pendant les mois,</i>	
<i>Mai 1763.</i>	90
<i>Juin 1763.</i>	185
<i>Juillet 1763.</i>	280
<i>Août 1763.</i>	373
<i>Septembre 1763.</i>	472
<i>Octobre 1763.</i>	563

DES MATIERES. 575

<i>Maladies qui ont régné à Lille. Par M. Boucher.</i>	
<i>Avril 1763.</i>	91
<i>Mai 1763.</i>	187
<i>Juin 1763.</i>	280
<i>Juillet 1763.</i>	377
<i>Août 1763.</i>	475
<i>Septembre 1763.</i>	565
<i>Lettre de M. Philip, contenant quelques réflexions sur l'usage des poisons.</i>	31
<i>Observation sur les effets pernicioeux de la semence de Jusquiame. Par M. Planchon.</i>	41
<i>Mémoire sur les Combinaisons salines des préparations de plomb. Par M. le Chandelier.</i>	61
<i>Lettre sur un effet singulier des Eaux minérales de Caunterz. Par M. de Bordeu le jeune.</i>	255
<i>Observation sur l'usage des Alcalis volatils dans la paralysie. Par M. Jahan de la Chesne.</i>	260
<i>Observations singulieres sur un Ver rendu par les urines, & sur un homme myope d'un ail, & presbyte de l'autre.</i>	458
<i>Observation sur l'effet pernicioeux des poudres d'Ailhaud. Par M. Dupuy de la Porcherie.</i>	502
<i>Suite du Mémoire sur les Eaux minérales & sur les Bains de Bagnères de Luchon. Par M. Campardon.</i>	48
<i>Suite.</i>	160
<i>Suite.</i>	240
<i>Suite.</i>	315
<i>Suite.</i>	425
<i>Fin.</i>	555

CHIRURGIE.

<i>Observation sur une rétention d'urine compliquée avec le renversement du rectum. Par M. Leautaud.</i>	70
<i>Observation sur un corps étranger, resté dans une plaie pendant dix-huit mois, sans suite fâcheuse. Par le même.</i>	171

576 TABLE GENER. DES MAT.

<i>Observation sur une Tumeur à la jambe, produite par un coup de bâton.</i> Par M. Vidal.	345
— sur l' <i>Héméralopie & la Nyctalopie.</i> Par M. Dujardin.	347
— sur une <i>Gangrene à l'intestin rectum.</i> Par M. Paquier.	351
— sur une <i>Empyème qui auroit sauvé le malade, si on l'eût pratiquée.</i> Par M. Martin.	352
— sur une <i>Plaie d'arme à feu.</i> Par M. Le Roux.	355
— sur l' <i>extirpation de deux Tumeurs considérables.</i> Par M. Guyard.	361
— sur l' <i>extirpation d'une Tumeur fongueuse dans la bouche.</i> Par M. Denis.	365
<i>Trois Observations de chirurgie.</i> Par M. Dumont fils.	453

HISTOIRE NATURELLE.

<i>Observations météorologiques faites à Paris.</i> 87—182—277—373—472—563	
<i>Observations météorologiques faites à Lille.</i> Par M. Boucher. 91—187—281—377—473—564	

AVIS DIVERS.

<i>Prix proposé par la faculté de médecine de Paris.</i>	567
<i>Avis sur le Traité de la Jurisprudence de la médecine.</i> Par M. Verdier.	286
<i>Cours d'Anatomie.</i>	479
<i>Cours de Chymie.</i>	Ibid.
<i>Cours d'Histoire naturelle.</i>	568
<i>Cours de Physique expérimentale.</i>	569

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois de Décembre 1763. A Paris, ce 23 Novembre 1763.

POISSONNIER DESPERRIERES.